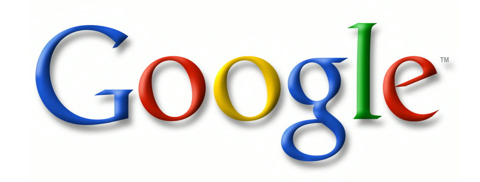



Pl. 9
Lagache frères lith. à St Omer

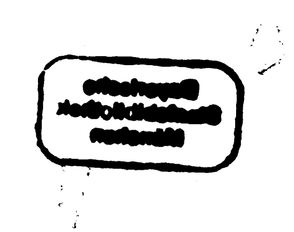

Xerokopieren aus konservato
rischen Grün
Nur im Les
Digitized by Google

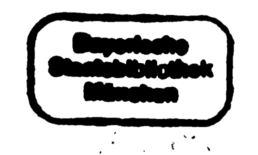
Hommage respectueux de l'auteur [illegible] M. Schayes [illegible] l'académie Royale de Bruxelles [illegible] 1856 [illegible]

LES

ABBÉS DE SAINT-BERTIN.

648 — 1791




Bayerische
Staatsbibliothek
München

LES

ABBÉS

DE

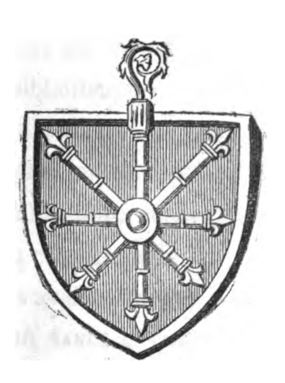
SAINT-BERTIN

d'après

LES ANCIENS MONUMENTS DE CE MONASTÈRE

PAR M. HENRI DE LAPLANE,

Inspecteur des monuments historiques, Membre de la Société royale de Numismatique de Londres, de l'Académie royale de Madrid, de l'Institut d'Archéologie de Belgique, Secrétaire-Perpétuel Adjt de la Société des Antiquaires de la Morinie, etc.



SAINT-OMER. — CHANVIN FILS, IMPRIMEUR, RUE DE L'ŒIL.

1854.



« Rapta sepulturis animavit corpora pictor !..... »

(*Ennodius, epig.* 20. — *Corpus poetarum coll. Pisaurensis, vol.* 6).

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

Pendant le cours des explorations archéologiques que nous avons eu la mission de diriger au nom de la Société des Antiquaires de la Morinie, sur le sol de l'ancienne église de St-Bertin, nous avons dû compulser souvent nos archives et consulter bien des fois les ouvrages manuscrits ou imprimés qui ornent nos bibliothèques, pour y puiser des documents relatifs à la vieille abbaye de Sithiu, à ses prélats, à leur existence temporelle ou spirituelle, aux actes de leur vie qui se rattachent à l'histoire générale du pays ou à l'histoire particulière de la communauté.

Ces recherches nous avaient amené à dresser, pour notre utilité personnelle, un TABLEAU CHRONOLOGIQUE ET BIOGRAPHIQUE de tous les abbés qui ont gouverné le monastère depuis sa naissance (648) jusqu'à son dernier jour (1791).

Un peu plus tard, ce travail ayant paru offrir quelque in-

térêt historique : enhardi, d'ailleurs, par les conseils de nos honorables amis, dont le nom et le savoir sont une autorité pour nous, nous nous sommes efforcé de compléter notre essai par des additions nombreuses, par l'énumération des chartes relatives à chaque administration abbatiale (le chiffre de ces titres ne s'élève pas à moins de 4,874), par l'adjonction du nom des religieux successivement admis dans la communauté, avec la date de leur réception, celle de leur mort, quelquefois avec la désignation de leurs pays, de leur famille, de leurs qualités, de leurs fonctions, de leurs goûts, de leur costume, etc., etc.

Nous bornant à consigner les faits tels que nous les trouvons, sans les discuter, pour en laisser l'appréciation aux lecteurs; nous nous faisons un devoir d'indiquer les sources où nous avons puisé nos renseignements.

Nous donnons en *appendice* quelques parties de textes inédits ou peu connus, en exprimant le regret d'avoir été forcé de les restreindre.

Nous ajoutons des dessins historiques fidèlement calqués sur des manuscrits du XVe siècle, où sont recueillis les souvenirs les plus saillants de la vie de quelques abbés.

En tête de l'ouvrage, nous jetons un rapide *coup-d'œil* sur l'ensemble de cette grande et pieuse maison qui fut le berceau, l'illustration de notre cité et où, grâce au zèle de ses prélats, se trouvèrent réunis tous les trésors de l'intelligence humaine....

En un mot, autant que cela dépendait de nous, autant que le sujet et le titre le comportaient, nous n'avons rien négligé pour que les lignes que nous traçons ne soient pas indignes

du public. — Heureux si les recherches auxquelles nous nous sommes consciencieusement livré, peuvent être de quelque secours à ceux qui, un jour, seraient tentés de mettre en œuvre les innombrables matériaux préparés pour l'HISTOIRE GÉNÉRALE DE L'ANCIENNE ABBAYE DE ST-BERTIN. — En attendant, nous réclamons la bienveillance du lecteur, fondé sur notre désir d'être utile.



La première partie de notre travail comprend l'administration de 63 abbés, pendant une période de 798 ans. —de 648 à 1450.

La seconde embrasse un espace de 341 ans. Elle comprend le gouvernement des 20 derniers abbés. — 1450—1791....

COUP-D'OEIL

SUR

L'ABBAYE

DE

SAINT-BERTIN.

« *Nobilissimum sancti* BERTINI, *quo nullum in*
» *toto Belgio prestantius, ordinis sancti*
» BENEDICTI *Monasterium....* »

Gallia christiana Tom III in-f°
col. 484.

Traditio adroaldi



I·W·

Memento finis ·1·4o·2·

L'ABBAYE

DE

SAINT-BERTIN.

SOMMAIRE. — Origine du monastère. — Ses droits et prérogatives. — Confirmation de ses priviléges. — Prospérité et revers. — Vicissitudes. — Discussions. — Luttes. — Procès. — Occupation journalière des moines. — Leur vêtement. — Leurs services. — Revenus du monastère. — Leur bon emploi. — Erreurs de quelques religieux. — Régularité du plus grand nombre. — Vertus et générosité des abbés. — Bibliothèque. — Education de la jeunesse. — Le nom du collége St-Bertin est conservé. — Rang distingué du monastère. — Ses trois églises élevées aux VIIe, XIe et XIVe siècles. — Nobles sépultures. — Illustres visites. — Faits qui s'y rattachent. — Ephémérides sous la domination espagnole et sous la domination Française (1677). — Dernière hospitalité donnée à St-Bertin. — Inventaire général de l'abbaye. — Ordre aux religieux de se séparer. — Leur départ. — Leur arrivée à Arrouaise qu'ils quittent au bout de quelques mois. — Nouvel exil. — Vente du monastère. — Sa destruction. — Visites aux ruines.

L'ancien monastère de SITHIU (autrefois diocèse des Morins) à St-Omer, l'un des plus illustres de

l'ordre de St-Benoît (1), connu successivement sous les noms de *St-Pierre* et de *St-Paul* qu'il échangea ensuite pour celui de ST-BERTIN, son pieux fondateur, a compté 1143 ans d'une existence non-interrompue qui se lie parfois aux grands souvenirs de notre histoire et à ceux de la monarchie.

Depuis un siècle à peine, le patriarche des moines d'occident avait jeté sur le Mont-Cassin les fondements de son ordre célèbre (520), lorsque fidèles à la voix du saint évêque de THÉROUANNE, trois cénobites de Luxeuil, disciples de COLOMBAN, vinrent établir leur pieuse solitude (*vetus monasterium*) sur la butte de ST-MOMMELIN (2). Le ciel bénit cette naissante association; peu d'années après la nouvelle communauté avait vu le nombre de ses membres s'accroître dans une proportion inespérée; elle dut songer à choisir une plus vaste demeure. La piété d'OMER (*Audomarus*) (3), la générosité d'ADROALD (*Adrouwaldus*), avaient merveilleusement

(1) *Gall. Christ.*, tome III, page 484. — DUTEMS, hist. du clergé de France, t. IV. — G^d cartulaire de Dom. DE WITTE, t. I. — *Cartularium Sithiense*, etc., etc.

(2) On écrit aussi MOMMELEIN, — YPERIUS, diverses copies et édit. de Dom. Martenne, *Thes. anecd.* col. 460. — D'après lui cette première fondation aurait eu lieu en 626, et d'après les Bollandistes ce serait en 640. — Le premier monastère (*St-Mommelin*) prit le nom de *Vetus monasterium* après la construction du second (*St-Bertin*). Dans ces derniers siècles, ST-MOMMELIN après sa destruction par les Anglais, n'était plus qu'une église paroissiale desservie par un religieux de ST-BERTIN qui résidait au prieuré du HAM, dépendant du monastère.

(3) En allemand *Olmar* (Warnkœnig, t. 1, p. 135).

Pl. 2.



secondé ce projet (1). On connait l'histoire de la miraculeuse nacelle qui se rattache au second berceau de l'abbaye ; s'il faut en croire les légendaires, cette nacelle vint aborder précisément au point où s'éleva plus tard le cloître de SITHIU : *Circà medium ubi nunc est monasterium* (2). Ce qui est certain, c'est que ce monastère prit naissance vers le milieu du VII[e] siècle (3), sous les auspices du grand apôtre de la Morinie et pendant le pontificat de ST-MARTIN (4). Bientôt il compta 150 religieux (5) et se distingua par la sainteté et les vertus de ses membres aussi bien que par son importance, ses richesses ou les priviléges dont le dotèrent tour-à-tour les Forestiers, les Seigneurs, les Comtes et les Rois (6).

Semblable à la majeure partie des établissements de ce genre, l'abbaye de St-Bertin eut une existence religieuse, politique et civile fort étendue ; elle possédait et administrait le bourg qui s'agrandissant, peu à peu, devint par la suite la ville de ST-OMER à laquelle, longtemps, elle continua son haut patronage. Les Mérovingiens comme les Carlovingiens

(1) Grand cart. — *Cart. Sith.* — YPÉRIUS. — Tous les auteurs sont d'accord sur ce point.

(2) YPÉRIUS.

(3) En 640, d'après YPÉRIUS et en 648 d'après FOLQUIN. — Le g[d] cart. — Les Bollandistes. — L'hist. du clergé de France, etc.

(4) *Presidebat tum ecclesiæ* MARTINUS *papa primus* (Nov. thes. anecd. col. 559, 561, 580, 581).

(5) *Confluentibus que undique Religiosis viris intra modicum tempus, multitudinem monachorum coadunavit.* (M[s] de Boulogne n° 107).

(6) Hennebert, t. 1, p. 79. — G[d] cart. de Dom. DE WITTE.

ne cessèrent de la combler de faveurs ; sous les Rois de la seconde race, elle eut une monnaie frappée à son coin (1). Plus tard et sous tous les princes qui, les uns après les autres se sont disputés nos belles provinces, combien de prérogatives n'a-t-elle pas obtenues ?

Depuis le jour où laissant échapper le sceptre trop lourd pour ses débiles mains, l'infortuné CHILDERIC III fut rasé et enseveli au fond d'une cellule à SITHIU (752) jusqu'à l'heure où, frappé par un arrêt irrévocable, ce monastère s'écroulait sous le marteau. Combien de seigneurs et de pontifes y laissèrent des traces de leur passage ? A combien de têtes illustres cette humble, mais noble demeure ne donna-t-elle pas une royale hospitalité?.. (2) En reconnaissance, à toutes les époques, chaque souverain, chaque prélat se hâtait de renouveler ou d'accroître les franchises, les exemptions, les libertés, les biens de la communauté; priviléges souvent violés et cependant confirmés sous tous les règnes. Fragilité des œuvres de l'homme! les actes destinés à maintenir perpétuellement l'expression suprême des volontés des Papes ou des Rois, paraissaient n'avoir plus de valeur, alors que la main qui les avait accordés était frappée d'impuissance. A peine un souverain est-il descendu dans la tombe, aussitôt les titres émanés de lui, les chartes concernant les maisons religieuses, les *keures* relatives aux communes, semblent

(1) Hist. monétaire d'Artois, p. 68. — Denier de LOUIS-LE-DEBONNAIRE (*Sti-Audomari monasterium*).—Autres pièces du cabinet de M. Hermand.

(2) Gd cart. et autres chroniqueurs *passim*.

exiger une confirmation nouvelle que l'on n'oublie jamais de réclamer.

L'appui des princes fit rarement défaut aux abbés de St-Bertin, grâces à la haute position de la plupart d'entre eux (1), grâces à la réputation d'influence que le monastère a toujours conservé.

Telles furent quelques-unes des causes de la prospérité croissante de la communauté (2); mais à côté des grandeurs qu'elle put atteindre, se place le tableau des misères qu'elle eut à traverser. A quelles vicissitudes morales ou matérielles n'a-t-elle pas été exposée? Si quelquefois elle songe à s'énorgueillir de sa fortune, plus souvent elle jette le cri de détresse; tantôt elle offre l'image des pratiques les plus saintes; tantôt elle se trouve en proie aux plus déplorables divisions intestines; en même temps que la protection du ciel semble descendre sur la solitude des disciples de BERTIN; nous voyons les fléaux de Dieu s'appesantir par intervalles sur ces cénobites infidèles comme pour les rappeler à leur devoir méconnu (3). On le sait, l'abbaye a été bien souvent la proie des flammes... Elle a été désolée par de cruelles maladies, par la guerre, le pillage, Ses prélats furent quelquefois victimes de l'ambition de ceux qui se disputaient leurs dépouilles.

Incendiée, restaurée, décimée, détruite, rétablie,

(1) Plusieurs abbés de St-Bertin furent conseillers des souverains et leurs ambassadeurs auprès des puissances étrangères dans des négociations importantes. On le verra dans le cours de notre travail. — G[d] cart. *passim*.

(2) G[d] cart. — Annales bertiniennes n° 806 des m[ss] de St-Omer.

(3) DOM. DE WITTE. — FOLQUIN. — SIMON. — YPERIUS, etc., etc. — Annales bertiniennes.

embrasée de nouveau, mais toujours embellie, malgré ses continuels désastres, l'abbaye de St-Bertin présente, pendant bien des siècles, il faut l'avouer, un étrange spectacle de la mobilité et de la faiblesse humaine (1). Comme toute société dans ce monde, elle offre un contraste permanent de prospérité et d'infortune, un continuel exemple de régularité et de relâchement dont les excès finissent toujours par amener des réformes et une plus exacte observation de la discipline (2). A côté du désintéressement monastique, on entrevoit les rivalités envahissantes de l'esprit de corps; à travers l'humilité religieuse perce l'orgueil des dignités. Jalousies des moines à l'égard de leurs abbés, déchirements intérieurs, usurpation de la dignité abbatiale par des princes laïques, résistance longue mais infructueuse de la part des cénobites, procès de suprématie avec d'autres monastères rivaux (3) luttes séculaires entre la communauté, les prévôts ou les évêques diocésains, discussions réitérées au sujet de l'élection des abbés, tantôt entre les divers concurrents, tantôt avec les souverains qui usaient et abusaient même quelquefois du droit de nomination dont ils s'étaient emparés (4), envahissement progressif du pouvoir des

(1) Gd cart. *passim*.

(2) Idem idem *Cart. Sith.* FOLQUINI et SIMONIS.

(3) Notamment avec AUCHY-LES-MOINES, BERGUES-ST-WINNOC, etc.

(4) Gd cart. — FOLQUIN. — YPÉRIUS, etc. — FRIDOGISE, XIe abbé, fut le premier nommé en 820 en dehors de toutes les règles suivies jusque-là. — GUILLAUME FILLASTRE fut le premier abbé *commendataire* nommé en 1448 contrairement aux prescriptions capitulaires. (Voir plus loin).

princes ou des prélats sur les élections capitulaires (1), etc, etc. Tel est le spectacle dont nous sommes trop souvent les témoins. Des preuves irrécusables de ces tristes querelles occupent les pages des cartulaires de l'abbaye. Toutefois, hâtons-nous de le dire aussi, on retrouve toujours dans la masse des religieux, *in saniori parte*, disent les chroniqueurs, la tradition vivante de cet esprit de sagesse et de charité qui était en vigueur dès les premiers jours du monastère.

En temps ordinaire, l'humble moine de St-Bertin, enveloppé dans sa cuculle ou son scapulaire (2) et éloi-

(1) Toutes les grandes affaires de la communauté se traitaient en assemblée générale du chapitre, qui long-temps pourvut seul à l'élection des officiers de la maison. Ces officiers étaient ordinairement : 1° L'ABBÉ ou supérieur qui, dès le XIII[e] siècle, (de 1246 à 1264) obtint le droit de porter les insignes de la prélature;—2° le GRAND PRIEUR (1[us] *prior*), puis le PRIEUR 2[us], 3[us], 4[us] et même 5[us];— 3° le CAMÉRIER ou chambellan (*camerarius*), qui était secondé ou remplacé par un *sub camerarius* sous-chambellan; — 4° l'ÉCONOME ou gardien (*custos* ou *edituus*) celui qui était chargé de l'administration temporelle; — 5° le MAITRE DES HOTES (*magister hospitum* ou *hospitalarius*) celui qui recevait les étrangers; — 6° le GRAINETIER (*granatarius* chargé de la surveillance des grains;—7° le CELLERIER (*Cellerarius* ou *vinitor*)le *vinier* qui avait la conservation de la cave;—8° *Molendinarius*, celui qui avait les moulins dans ses attributions; — 9° *Eleemosinarius*, celui qui avait la mission de distribuer les aumônes, et le *sub Eleemosinarius* placé sous ses ordres; — 10° *Sacellanus et Capellanus*, sacristain ou chapelain qui était attaché à l'abbé ou à d'autres dignitaires d'après une autorisation particulière; — 11° le chantre et sous-chantre (*cantor* et *sub cantor*), il y avait aussi le *succentor*, ce titre était réservé à ceux qui savaient la musique et qui chantaient en parties; — 12° le *magister horologii* était chargé de surveiller l'horloge et de sonner la cloche pour les exercices, etc., etc. — En outre, la communauté avait des prévôts (*prepositi*) dans ses dépendances, telles que ARQUES, POPERINGUES, LE HAM, etc., et des procureurs (*procuratores*) pour l'administration de ses biens situés à l'étranger. (Diplomat. Bert. m[ss] 815 *passim*).—G[d] cart. de St-Bertin, etc.

(2) Le costume était réglé par l'abbé selon le pays et le climat; il consis-

gné des vaines agitations du siècle, se livrait à l'occupation qui rentrait le mieux dans ses goûts ou vers laquelle son aptitude le portait ; l'un s'exerçait au travail manuel, se rendant ainsi utile dans l'intérieur de la maison; l'autre se vouait à la culture des terres, au défrichement des bois, au dessèchement des marais; d'autres, en plus grand nombre, s'adonnaient à l'étude de la religion et de l'histoire; plusieurs enfin appliquaient leur intelligence à la connaissance des sciences exactes, des arts libéraux ou des arts mécaniques. Ils étudiaient dans le silence du cloître la médecine, l'architecture, la musique, la peinture, l'horlogerie, etc. Avant l'invention de l'imprimerie, ils traçaient sur le velin et plus tard sur le papier, ces beaux manuscrits illustrés de lettres d'or ou d'argent, ornés pour la plupart de vignettes historiques dont la finesse et le coloris font aujourd'hui encore l'étonnement et l'admiration des connaisseurs (1).

Ainsi se passaient fructueusement les principales

tait en une cuculle ou tunique surmontée d'un capuchon, et un scapulaire qui était l'habit de travail. Chacun avait deux tuniques soit pour changer la nuit ou pour les laver. Les étoffes étaient en laine et toujours celles qui se trouvaient dans le pays et à meilleur marché. Outre les habits chacun recevait un mouchoir, un couteau, une aiguille, un poinçon pour écrire et des tablettes. Le lit de chaque moine consistait en une natte ou paillasse, un drap de serge, une couverture et un chevet. (Hist. des ordres rel. t. V, p. 12).

(1) Les moines ont été les premiers constructeurs de leurs églises : *templum ab* ALQUERO *monacho nostro inceptum* (YPERIUS part. 2ua lin. 9). — ALQUERUS était également médecin, *arte medicinæ peritus*. (Dipl. bert., ms nº 815). — Voyez les nombreux manuscrits de St-Omer, de Boulogne, etc.

heures de la journée des cénobites; le reste du temps était employé à la prière, à la culture d'un petit jardin (1) et à un repas généralement frugal.—Telle était l'existence monastique trop souvent calomniée par ceux qui confondent la violation de la règle avec la règle elle-même. Pour être juste et vrai, il serait bon de ne pas perdre de vue que les corporations religieuses nous ont doté en grande partie de cette immense quantité de terres jadis stériles, aujourd'hui fécondes qui entouraient leurs retraites ; on devrait ne pas oublier leur charité toujours inépuisable, et se souvenir que nous sommes redevables à leur habileté comme à leur infatigable patience, de la plupart des monuments chrétiens qui décorent nos cités... N'est-ce pas dans les cloîtres que pendant les siècles de barbarie s'est conservé le dépôt des sciences et des lettres ? Les religieux de St-Bertin ont rempli nos bibliothèques de précieux manuscrits ; quelques-uns d'entre eux ont été choisis pour porter le flambeau de la civilisation en Angleterre.... Les noms de GRIMBALD, ALARD, AMALBERT, JEAN et ASSÉRUS, moines de Sithiu, ne se trouvent-ils pas intimement liés à l'œuvre de restauration, peut-être même à celle de fondation de la célèbre Université d'OXFORD (2)?...

(1) Plusieurs de ces jardins subsistent encore aujourd'hui dans leur état primitif.

(2) *Diplomata Bertiniana* (anno circiter 650) (n° 815 bibl. audom.). — Gd cart. — cart. sith. FOLQUINI, etc., etc. — *Hist. et antiquitates universitatis oxoniensis ab Antonio* WOOD. — 1674, 2 vol. in-f° rel. en un, exemplaire aux armes de l'abbaye de St-Waast d'Arras, actuellement à

Grâces à cet esprit d'ordre dont il ne se départit jamais et à l'habile administration qui y régnait, le monastère vit insensiblement augmenter ses ressources. Il possédait des revenus considérables (1) çà et là épars dans plusieurs royaumes, en France, en Allemagne, en Angleterre (2) et surtout en Flandres et en Artois. Aux environs de St-Omer il y avait peu de paroisses où la communauté de St-Bertin n'eut des droits à exercer ; dans toutes ses dépendances, des prévôts, *prepositi*, administraient à la place de l'abbé, ils y jouissaient, en son nom, de la haute juridiction sur le pays, avec le patronage sur les églises (3) ; droit si précieux qu'en 1677 il

Boulogne, page 15. — Nouveau légendaire de la Morinie, par notre honorable collègue, M. l'abbé VANDRIVAL.

(1) Nous n'avons pu encore nous en procurer le chiffre exact que l'on évalue à plus de 500 mille livres (*Avis of the record commission*, par P. Royer Collard, p. 35). — Jean Derheims, hist. de St-Omer, p. 592). — L'état des abbayes de France, tome 1. — L'hist. du clergé de France, t. IV, et M. Bignon, intendant d'Artois, dans son mémoire manuscrit de 1698, ne les fixent alors, année commune, qu'à 100,000 livres. Il est à remarquer cependant, ajoute M. Bignon, que dans les taxes anciennes et nouvelles, le monastère a toujours payé trois fois plus que l'évêché de St-Omer. Il payait annuellement plus de 20,000 livres de pensions assignées par le Roi. (Abbayes de France, t. 1).

(2) L'énumération de ces biens se trouve dans le m[s] de St-Omer intitulé : *Synopsis alphabetica et chronologica, inventarium Sithiense ;* nous y renvoyons nos lecteurs.

Les possessions que St-Bertin avait à Douvres et celles qu'elle eut ensuite dans les lieux voisins, telles que *Chilleham, Trullega, Leveland*, etc., expliquent les relations fréquentes qui existaient entre le monastère et la Grande-Bretagne.

(3) Pour l'indication des doyennés ou paroisses dont la collation appartenait à St-Bertin, voir le grand cartulaire, tome IX, suppl. pag. 78, 79, et notre appendice, où nous en donnons le détail.

fut l'objet du VIIe article de la capitulation de notre cité (1). — Les revenus provenaient de donations ou d'acquisitions; ils s'accroissaient encore par le travail successif des religieux dont les sueurs si productives ont été si mal récompensées... En général ces revenus étaient employés au soulagement des pauvres, à l'instruction de la jeunesse, à procurer de l'occupation à de nombreux ouvriers, en fesant construire des usines, telles que des fabriques de drap, les moulins d'Arques et de St-Bertin ou autres établissements utiles.

Au milieu même de ses plus grandes vicissitudes, l'abbaye ne suspendait pas ses libéralités envers les malheureux : l'indigence et l'exil ne frappèrent jamais en vain, à la porte de cette charitable demeure (2). Combien de familles lui devaient leur existence? Combien d'autres y trouvaient un adoucissement à leurs maux? Les économistes modernes, si zélés pour notre amélioration sociale, ont-ils trouvé le moyen de combler le vide laissé par les anciens ordres religieux?....

Il y eut bien, par intervalles, nous l'avons dit, (et pouvait-il en être autrement?) des moines qui, oubliant la règle, dérogèrent à leurs obligations; il y eut même des abbés, VIDON (3), entre autres, neveu

(1) Hist. de Ste-Berthe et de l'abbaye de Blangy, par notre honorable et savant collègue, M. l'abbé PARENTY, vicaire général, chanoine d'Arras, auteur de plusieurs ouvrages.

(2) A diverses reprises, des corporations entières sont venues se réfugier à St-Bertin où elles ont été généreusement accueillies.

(3) En 950, — voir plus loin à l'art. du 25e abbé.

et successeur de St-Gérard, qui encourut la déchéance parce que les écarts d'une trop grande jeunesse mettaient en péril les intérêts de la communauté. Un autre, FRIDOGISE (1) nous a légué sur sa conduite des doutes que nous n'entreprendrons pas d'éclaircir : Mais pour quelques rares exemples d'irrégularité et de dissipation, combien d'éminentes vertus brillèrent sur le siège de St-Bertin ? Combien de prélats n'usèrent de leur propre fortune, que dans l'intérêt du monastère et l'employèrent à réparer ses désastres, à élever de majestueuses basiliques ou à venir en aide aux établissements d'instruction ou de charité ? Tels furent les RIGOBERT, les ODLAND, les BOVON, les HÉRIBERT, les LAMBERT, les GILBERT, les COUDESCURE, les FILLASTRE, les DE LANNOY, les DE BERGHES, les GÉRARD D'HAMÉRICOURT, etc., etc. (2). A une époque un peu plus rapprochée, nous voyons GUILLAUME LOEMEL, aider par ses libéralités à la construction de l'église actuelle des Jésuites Wallons et de la chapelle de Ste-Elisabeth du Haut-Pont dont il pose la première pierre (3). — Nous n'en finirions pas, si nous

(1) En 820, voir au 11e abbé.

(2) Grand cartulaire de dom de Witte, *passim*. — Annales bertiniennes, n° 806.

(3) Au mois de mai 1615, GUILLAUME LOEMEL, acheta le terrain nécessaire à l'établissement de la nouvelle église des jésuites. — Le 15 janvier 1614, il avait payé entre les mains du curé de Ste-Marguerite, dont dépendait le faubourg, le fonds de terre où repose la chapelle STE-ELISABETH du Haut-Pont. Cette chapelle fut commencée le 18 juin 1612, le même jour, l'abbé de St-Bertin y plaça la première pierre. Cet édifice subsiste encore; mais depuis longtemps il ne suffit plus aux exigences du culte ; il est beaucoup trop petit pour contenir les fidèles ; il y a même du danger,

voulions rappeler tous les secours que dans tous les temps, la ville de St-Omer trouva dans l'abbaye de St-Bertin, qui, rivalisant de zèle avec les vénérables pasteurs du diocèse, restait rarement étrangère aux fondations pieuses du pays.... Mais la sollicitude du monastère de SITHIU ne se bornait pas à des actes de bienfaisance : il aimait à encourager les arts, à concourir à l'érection des monuments et ne s'arrêtait pas aux intérêts matériels de ceux qui l'entouraient; il voulait atteindre encore leurs intérêts moraux, cette condition essentielle de toute existence publique....

Debonne heure, dès la fin du VIII[e] siècle, (en 796) (1) St-Bertin avait une bibliothèque. Dûs au labeur de ses religieux (2), les manuscrits qui la composaient et dont quelques-uns sont arrivés jusqu'à nous, offrent aujourd'hui de curieux *spécimens* de cette science bénédictine devenue depuis si célèbre; toutefois, il est

sous le rapport sanitaire, à maintenir l'état de choses actuel. Espérons qu'enfin le vœu des Lyzelards et des Hautponnais sera entendu, et qu'on hâtera le moment de la construction d'une nouvelle église dans les faubourgs. Au XVII[e] siècle, des difficultés puériles, des questions de prérogatives survenues entre le magistrat, l'Evesque et l'abbaye de St-Bertin, purent retarder quelque temps l'érection de la chapelle actuelle. Au XIX[e] il n'en sera sans doute pas ainsi, nous n'avons plus les mêmes conflits à redouter...

(1) Sous l'administration d'ODLAND, IX[e] abbé.

(2) Voici les noms de quelques-uns de ces écrivains : LEOTHARDUS, GUNTBERT, FOLQUIN, HÉRIVÉE, ODBERT, HENRI, DODOLIN, FOLCARD, RODULPHE, EVORADUS, GOSCELIN, BOVON, HÉLIE, SIMON, YPÉRIUS, GERARD DESPIERRE, BERTIN DAMAN, PIERRE BOURGEOIS, JACQUES ANESART, ALARD TASSARD, JEAN DE BERSACQUES, GUILLAUME DE WHITTE, ROBERT LOSTE, ADRIEN LE BORGNE, NICOLAS DUVAL, PLACIDE FLEURQUIN, et l'infatigable dom CHARLES DE VITTE, l'auteur du grand cartulaire. (Voir les détails note 1 à la fin du volume.)

à regretter, peut-être, qu'en refusant de recevoir la réforme, cette abbaye se soit privée de la gloire de participer aux immortelles publications de la congrégation de St-Maur. Au moment de la révolution de 1789, sa bibliothèque était riche en manuscrits et en imprimés ; malheureusement alors, une partie fut détruite, l'autre fut dispersée entre plusieurs villes ; St-Omer, Arras et Boulogne en recueillirent les débris. On publie actuellement le catalogue de Boulogne-sur-Mer, avec l'indication du lieu d'où proviennent les livres; si les deux autres villes suivaient cet exemple, il serait plus facile de connaître l'étendue de nos pertes et d'en apprécier l'importance (1).

Au XII[e] siècle, SIMON, 45[e] abbé, obtint du pape

(1) Les anciens catalogues de St-Bertin n'existent plus. Nous avons été assez heureux pour retrouver ceux de Clairmarais que nous espérons publier un jour. — D'après un dernier recensement, que nous avons lieu de croire exact, le nombre des manuscrits de la bibliothèque de St-Omer est de 842 numéros formant 924 volumes. Sur ce nombre, 520 proviennent de l'ancienne collection de St-Bertin, 11 des archives de ce monastère, 48 du chapitre de St-Omer, 5 de la collection *blazeenne*, 42 du séminaire diocésain, 117 de l'abbaye de Clairmarais, 32 de la Chartreuse de Longuenesse, 17 du couvent des Dominicains, 15 des jésuites anglais, 2 de l'abbaye de St-Augustin de Thérouanne, 13 de la collection d'Allesnes, 8 de l'hôtel-de-ville, 7 de diverses donations, 5 d'acquisitions communales. — Il y a 490 manuscrits en vélin formant 84,979 feuillets, dit M. Piers, et dans les autres en papier, il y en a 86,470. (Not. hist. de la bibl., pag. 30. Lille, 1840).

La publication du catalogue de Boulogne se fait sous les auspices et par les soins de notre honorable et excellent collègue, M. GERARD, avocat, bibliothécaire de la ville. — Celui des manuscrits de St-Omer a été fait par M. MICHELAN, élève de l'école des chartes ; depuis 1847, il doit être publié dans la collection des catalogues des bibliothèques de France, par le ministère de l'instruction publique. Puisse-t-il paraître bientôt, il est attendu avec impatience !....

l'autorisation d'ouvrir des écoles dans toutes les paroisses dépendantes de son abbaye (1182) (1) : au XIVe, GÉRARD D'HAMÉRICOURT, 69e abbé premier évêque de St-Omer, prodigua ses trésors pour l'instruction de la jeunesse. Il fonda plusieurs colléges (2) l'un à Poperingue, un autre à Louvain, celui des Jésuites-Wallons à St-Omer, et le collége ST-BERTIN, établi pour les classes pauvres, d'où sont sortis une foule d'hommes de mérite; GÉRARD continuait ainsi les traditions de la vieille école de SITHIU qui, elle aussi, put se glorifier d'avoir élevé dans son sein des personnages tels que ST-GRIMBALD, abbé de Winchester, en Angleterre, chancelier de l'Université d'Oxford, ALVIZE, évêque d'Arras, le bienheureux LAMBERT, 40e abbé, et même, s'il fallait en croire le témoignage plus que douteux d'un auteur moderne, (3) l'illustre SUGER, abbé de St-Denis, régent du royaume de France.

Le collége *des Pauvres*, richement doté par ses fondateurs, a subsisté jusqu'en 1791; il subit alors la loi commune...Depuis peu d'années on a eu l'heureuse

(1) Cart. *Simonis*, m^t du XIIe siècle.

(2) Nous donnons quelques détails sur ces établissements à l'article de GÉRARD D'HAMÉRICOURT. (Hist. coll. *soc. Jes. Audom*).

(3) M. Piers (Variétés historiques). D'après lui, Suger serait *né à St-Omer, sur la paroisse St-Denys, et aurait été élevé dans le monastère de* ST-BERTIN. Le docteur Desmarquoy a partagé cette opinion basée sur un écrit de DOM LIRON, tendant à établir que l'illustre abbé de St-Denis était né en Artois et qu'il était frère d'ALVIZE, évêque d'Arras.

Nons devons avouer que nous n'avons rencontré nulle part la confirmation écrite et authentique de ces assertions ; aussi, malgré l'autorité de la médaille frappée à la monnaie et portant ces mots : SUGER, *né à St-Omer*, nous nous permettons de douter encore que notre ville ait eu l'insigne honneur de donner le jour et l'éducation à ce grand ministre de Louis VII.

et utile pensée de faire revivre à St-Omer le nom et les traditions classiques de l'ancien *collége St-Bertin*...

Les vicissitudes qui pesèrent si souvent sur le monastère, n'empêchèrent pas sa prospérité d'aller toujours croissant; à dater de 1315, il prend des armoiries (1) : pendant que chaque jour vient ajouter à la vaste étendue de ses domaines, sa régularité, sa hiérarchie intérieure, sa réputation au dehors, le rang qu'il occupait, la majesté de ses temples, la splendeur de son culte, les relations de ses membres dont un grand nombre appartenaient aux meilleures familles du pays, (2) la haute position de ses abbés appelés par leur dignité à prendre place aux Etats ainsi qu'aux grandes assemblées de l'église et dont les uns, soit par leur naissance, soit par leur mérite personnel, devinrent conseillers des ducs de Bourgogne, chanceliers de l'ordre de la Toison d'Or; les autres, ambassadeurs auprès des souverains et arbitres de la paix des peuples. Tout cela attire à St-Bertin la plus grande considération et justifie de plus en plus le titre glorieux de *monastère des monastères* qu'il avait reçu dès le XII[e] siècle (3).

(1) Voir la notice de M. Hermand dans les mémoires des Antiquaires de la Morinie, tome III, pag. 385. — Nous avons rappelé ces armoiries en les plaçant à la première page de notre livre, elles ont beaucoup de ressemblance avec celles de la famille de CLÈVES à laquelle, peut-être, elles furent empruntées.

(2) Grand cartul. de St-Bertin. — Annales bertiniennes, etc., etc.

Il était peu de nobles familles de Flandres ou d'Artois qui ne comptât l'un de ses membres dans l'abbaye de St-Bertin.

(3) Grand cart., etc.

A mesure que l'association bertinienne prenait de l'extension, ses premiers soins se portaient naturellement sur l'église, ornement principal de l'abbaye. — A diverses époques, même après les secousses les plus violentes, aussitôt qu'un instant de calme venait améliorer les finances, on voyait s'élever de nouvelles basiliques, toujours plus belles, plus imposantes, avec ces dômes ou ces tours aériennes dont l'art chrétien a rempli l'Europe au moyen-âge. — Nous avons éclairci ailleurs (1) la question des trois églises successivement élevées aux VIIe, IXe et XIVe siècles, sur le vieux sol de Sithiu, là où s'exerça plusieurs fois le droit d'asile, et dont les explorations récentes de la Société des Antiquaires de la Morinie ont fait revivre la forme et l'importance. Nous n'aurons rien à ajouter à la discussion à laquelle nous nous sommes livrés à ce sujet. Ce qui reste de la troisième et dernière église peut donner une idée du plan ou des dimensions de ce splendide monument, longtemps rival de la cathédrale de St-Omer et plus riche encore d'ornementation architecturale.

St-Bertin a vu s'accomplir dans son sein bien des faits qui appartiennent à l'histoire; il a accueilli dans ses murs bien des hôtes illustres; il a donné dans ses caveaux bien des sépultures, non moins dignes de fixer l'attention, à cause des souvenirs qu'elles réveillent... C'est là qu'eurent lieu des assemblées impo-

(1) Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie, tome VII et atlas. — Rapport sur les fouilles de St-Bertin.

santes présidées par les plus hauts dignitaires de la couronne ; les souverains y ont traité de la paix, ils y ont célébré l'union de leurs enfants au milieu des tournois et des fêtes publiques (1439-1440) : on y tint les Etats d'Artois et des chapitres de la Toison-d'Or; on y signa des actes importants; là, dans tous les événements mémorables pour notre province, on adressait au ciel la prière pour invoquer ou remercier le dieu des armées (1) ; c'est dans cette enceinte, transformée en hôpital, qu'à différentes reprises, les malheureuses victimes de nos guerres vinrent chercher un adoucissement à leurs blessures (2).

Nous avons retracé le lugubre inventaire des nobles sépultures qui eurent lieu dans l'église de l'abbaye ; on y voit figurer entre autres : St-Silvin (682); — St-Folquin, évêque de Thérouanne (869); — Baudouin Bras-de-Fer, 1er comte de Flandres (879); — Adalolphe, comte de Boulogne, fils de Baudouin II (933) ; — Edwin, fils d'Edouard, roi d'Angleterre; — Baudouin III dit le Jeune (961); — Arnould III dit le Simple ou le Malheureux, IXe comte de Flandres (1071); — Osberne, comte d'Herfoort, second mari de la comtesse Richilde (1072) ; — Guillaume, fils de Robert de Jérusalem et de la princesse Clémence de Bourgogne, sœur du pape Calixte II (1109) ; — Mahaut ou Mathilde de

(1) Dès le VIIIe siècle (en 718), Thierry, roi de France, en échange des privilèges qu'il accordait aux moines de Sithiu, exigeait d'eux des prières journalières pour le salut de la patrie.

(2) Grand cart. *passim*.

St-Omer, femme de PIERRE, seigneur de Bournonville (1194); — ARNOULD 1er, seigneur d'Ardres (vers 1100) (1); — GUILLAUME DE NORMANDIE, surnommé CLITON (1128); — la princesse ATHALA DE FLANDRES; — ROBERT II, comte d'Artois, tué devant Courtrai (1302); — les sires JEAN et ARCHAMBAUD DE CROÏ, DE RENTY, morts à Azincourt (1415); — sans compter une infinité d'autres personnages, moines ou laïques, pontifes ou seigneurs, qui reposèrent, à leur tour, dans la terre hospitalière et autrefois bénie du temple de Sithiu (2)....

On sait, en outre, que le dernier rejeton de la race Mérovingienne est venu s'y éteindre (752); — quelques années plus tard, CHARLEMAGNE recevait à St-Bertin l'hommage de la bible que lui présentait le savant ALCUIN, son ancien maître, et octroyait de grands priviléges à la communauté (794) (3); — LOUIS-LE-DÉBONNAIRE s'y trouvait également lorsqu'il apprit la révolte de ses trois fils, guerre fatale, que sa faiblesse ne sut pas mieux réprimer qu'elle n'avait su la prévenir. — Là encore vinrent se recueillir et prier, ST-DUNSTAN l'oracle de l'Angleterre, exilé de sa patrie, allant à Rome recevoir le *pallium* de la main du souverain pontife (963); — THOMAS de Cantorbéry, ce martyr des

(1) Lambert d'Ardres, chap. 119.

(2) Grand cartulaire de Dom, de Witte: *passim*. — Nous renvoyons le lecteur à notre compte-rendu des fouilles de St-Bertin (Mém. de la Société des Antiquaires de la Morinie, tome VII et atlas). — Voir aussi la collection des tombeaux chrétiens que nous avons formée au musée archéologique de St-Omer.

(3) Voyez à l'administration de l'abbé ODLAND, un acte signé par CHARLEMAGNE dans le monastère de SITHIU, *in Sithiu monasterio*.

droits de l'église (1);—ADÈLE de Flandres, femme du comte-abbé, accompagnée des évêques de Cambrai et de Thérouanne (938) (2);— le prisonnier de Cassel, agent du comte Boulogne, le fameux PIERRE L'HERMITE, dont la voix ne devait pas tarder à remuer le monde (1092) (3); —BAUDOUIN DE LILLE, venant signer dans l'église de *St-Pierre* à St-Omer, la confirmation des priviléges d'Arques (1056) (4);—ST-ANSELME, archevêque de Cantorbéry, l'un des esprits les plus élevés, un des philosophes les plus profonds du moyen-âge (1095) (5) ; — ST-BERNARD, ce second apôtre des croisades, dont la parole éloquente entraînait après lui les princes et les seigneurs au cri magique de : *Diex el volt* (Dieu le veut) (vers 1145); —

(1) THOMAS, on le sait, était né à Londres, il fut assassiné pour sa fidélité à ses croyances; ALEXANDRE III le mit au rang des saints. — Voyez les commentaires sur YPERIUS, par GUILL. DE WHITTE, ms n° 805 de St-Omer, pag. 281, etc., etc..

(2) Le monastère de SITHIU, livré alors à des mains séculières, s'était relâché de sa première sévérité (938). C'est le premier exemple de l'entrée d'une femme à St-Bertin. Jusque-là, les reines elles-mêmes n'avaient jamais pu franchir le seuil de l'église. — Voyez l'article d'ARNOUL, 23e abbé.

(3) Nous donnons cette assertion d'après M. Piers (variétés historiques); nous devons déclarer, toutefois, que nous ne l'avons trouvé consignée nulle part ailleurs. Le même écrivain annonce également que GODEFROI DE BOUILLON, partant pour la croisade, serait venu obtenir la bénédiction de ses armes dans l'église de St-Bertin, nous n'avons pas rencontré la confirmation de ce fait.

(4) *Acta est confirmatio a me Balduino Flandrensium marchione ville Sti-Audomari, in basilicâ Sti-Petri.* (Cart. Folq, pag. 187).

(5) Les méditations de St-Anselme étaient à la bibl. de St-Bertin. Douai, 1616, exempl. in-32. Cet exemplaire est entre les mains de M. l'abbé Lesage, à St-Omer, auquel nous en devons l'obligeante communication.

Alfred, roi des Bretons, qui venait emprunter des enfants de Bertin pour adoucir les mœurs de ses sujets (1);—Baudouin Bras-de-Fer, ce chef de la puissante lignée des comtes de Flandres;—Louis-le-Gros, roi de France au règne duquel nos plus anciennes communes rattachent leurs institutions (2);—Guillaume de Normandie surnommé Cliton, le signataire de la charte confirmative des libertés de la ville de St-Omer (1127) (3); — Philippe-Auguste, le héros de Bouvines, accompagné de Louis, son fils, à la veille de ceindre la couronne d'Angleterre (1213);—St-Louis, ce saint patron de la France et sa pieuse mère (4);—Philippe-le-Bel, au milieu de ses funestes démêlés avec Boniface VII; — Philippe de Valois, ce prince

(1) C'est au roi Alfred que l'Angleterre doit en grande partie ses progrès, en civilisation. On distinguait autrefois les vers suivans, parmi les inscriptions qui décoraient en grand nombre le parvis de l'ancienne Université d'Oxford :

« *Rex* (Alvredus) *jubet ut studeant, œdificat que domos*
» *Educit doctos, sic pia villa viros.....*
» *Ut discant artes plurima turba venit......*
» *Rex cancellarius mittit ad oxonium,* etc., etc. »

Sur le vieux scel de l'Université d'Oxford on voit une figure de moine placée dans une chaire et enseignant les belles-lettres. (*Ant. Wood hist. oxoniensis,* p. 18 in-folio). Ce fait ne pourrait-il pas aider à justifier l'opinion de ceux qui pensent que cette célèbre Université aurait été fondée par Grimbald, moine de St-Bertin et ses pieux compagnons? — Voir le légendaire de la Morinie, article de M. l'abbé Vandrival, pag. 393, et note idem, pag. 155.

(2) Ordonnances du Louvre, tom. XI, préf. pag. viii.

(3) Cette charte existe en double original aux archives de la ville de St-Omer.

(4) Yperius, col. 713. — Hist. de France.

courageux, à qui la fortune sut rarement sourire; —le roi JEAN, au retour de sa captivité;—CHARLES V, duc de Normandie, allant assister au débarquement de son malheureux père; — BERTRAND DU GUESCLIN et OLLIVIER CLISSON, ces deux nobles frères d'armes (1374);—LOUIS DE MALE, comte d'Artois, victime des jalouses violences de JEAN, duc de Berry, neveu du roi de France (1383) (1); — CHARLES VI, qui, après avoir humilié l'orgueil des Flamands à la journée de Rosebecque (1382) (2), voulut passer à St-Bertin la fête du saint fondateur du monastère (5 septembre 1383). Ce prince y revint quelques années après avec sa cour, à l'occasion du mariage de sa fille ISABELLE avec RICHARD II (1396); il était suivi cette fois de la fameuse ISABEAU DE BAVIÈRE et du duc de LANCASTRE, le père de celui qui, un peu plus tard, devait détrôner son gendre et expulser sa fille; — on y vit encore PHILIPPE-LE-BON, duc de Bourgogne, fondateur de l'ordre de la Toison-d'Or; — ANNE, sa sœur, épouse du duc de BEDFORT (1426);—CHARLES, son fils, avec sa femme, MARGUERITE D'YORCK, sœur du roi d'Angleterre. — Pendant des jours de pénible mémoire pour tous les cœurs français, BEDFORT, ce fier régent de la FRANCE-AN-

(1) Ce prince fut étouffé pendant la nuit par son rival, dans la ruelle de son lit, dans le monastère de St-Bertin (Grand cartul.).

(2) Rosebeck est située entre Lille et Courtrai. La bataille de ce nom se donna le 4 novembre, d'après la chronique de Flandre; le 20, suivant FROISSARD et le 27, à en croire les registres de Bourgogne.

GLAISE, vint à son tour visiter St-Bertin... (1433) (1). — Cinq ans après, une gràcieuse princesse, CATHERINE, fille de CHARLES VII, choisissait ce monastère pour la célébration de son mariage avec le prince de CHAROLLAIS (1439) (2). — Puis, en présence du célèbre DUNOIS et du père de Louis XII, dernier prince de la branche des Valois-Orléans, PHILIPPE-LE-BON y scellait la réconciliation des maisons d'Orléans et de Bourgogne par le mariage de CHARLES, avec sa nièce MARIE, fille du duc de CLÈVES (1440) (3): en même temps, il y présidait aux superbes tournois donnés en mémoire des cérémonies augustes qui venaient de s'y accomplir (1440). — Là encore, sous les voûtes du temple de St-Bertin, devant les chevaliers de la Toison-d'Or, on renouvela solennellement le serment de la paix d'Arras, destinée à consolider la fortune de la France (21 septembre 1435) (4).....

Nous n'avons point épuisé le nombre des hôtes historiques que le monastère eut l'honneur de recevoir.

(1) Grand cartul. de dom de Witte. — Archives de la ville de St-Omer.

(2) « PHILIPPE, assigna en dot à sa nièce *cent mille saluts* valant à peu » près chacun 35 *sols*.—Henri VI, roi d'Angleterre, étant maître de Paris, » avait fait frapper une monnaie du nom de *salut*. Elle était d'or fin et de » la taille de 63 au marc; par conséquent 100 mille devaient peser 1587 » marcs 2 onces 39 gros 21 grains, à raison de 828 livres 12 sols le marc » ils produiraient aujourd'hui environ 1,315,237 livres 19 sols 2 deniers.» (L'art de vérifier les dates, édit. in-f°, 3 vol., tom. II, 1784, pag. 520).

(3) Grand cartul. — Archives de la ville. — Guillaume de Whitte.

(4) Idem idem et journal de la paix d'Arras, faite en la royale abbaye de ST-WAAST entre le roi Charles VII et Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, par Dom. Antoine de le Taverne. Paris, 1651. (Bibl. de St-Omer, n° 4425).

Parmi eux on peut citer encore le fils de CHARLES VII, LOUIS XI, qui, devenu roi, songea peu à faire oublier les torts de ses premières années (1459);—PHILIPPE-LE-BEAU, fils de MAXIMILIEN, père de CHARLES-QUINT;— PIERRE DE LUXEMBOURG, comte de St-Pol; — CHARLES-LE-TÉMÉRAIRE (1468-1469),qui y arriva le lendemain de la bataille d'Enguinegatte, remportée par l'archiduc MAXIMILIEN sur le maréchal d'ESQUERDES, se rendant au secours de Thérouanne (1479); PHILIPPE DE CRÈVECOEUR, maréchal d'Esquerdes, lieutenant-général de Louis XI et de Charles VIII (1486); — INGLEBERT, comte de Nassau, chambellan de MAXIMILIEN D'AUTRICHE (1490); — ERASME l'Incomparable, alors qu'il mettait la dernière main à ses doctes travaux (1501) (1); — l'archiduchesse MARGUERITE, tante et tutrice de l'empereur CHARLES-QUINT (1520), l'impitoyable niveleur de Thérouanne, qui lui-même vint loger plusieurs fois à St-Bertin, avant

(1) *Hominis incomparabilis Erasmi* (tom. 1 in-f° préf. pag. 39). Erasme passa quelque temps à St-Bertin pendant l'administration d'ANTOINE DE BERGHES, 67e abbé, avec lequel il avait les meilleures relations : il lui montra ses *colloques*, ses *adages* et son *éloge de la folie*; il y composa son traité intitulé : *Militis christiani Enchiridion*, à la suite d'un entretien avec l'abbé, au sujet des guerres du duc de Bourgogne. En souvenir de l'hospitalité courtoise qu'il avait reçue dans la ville de St-Omer, il termina son excellent traité *du monde* par ces mots : « *Apud divum Audomarum » anno à Christo nato suprà millesimum quingentesimo anno.* » Dans une lettre à ANTOINE DE BERGHES en date du 13 décembre 1517, ERASME parle d'une traduction française de son *éloge de la Folie*, par Georges d'ALLUIN, traduction qu'il dit être fort mauvaise. — Dans les œuvres complètes d'ERASME, on voit plusieurs lettres adressées au même prélat, tom.3 et autres, édit. in-f° aux armes de M. de Valbelle. (Ancienne bibl. du chapitre de St-Omer).

et après son abdication (1529-1554); — LÉON X, qui conserva toujours le meilleur souvenir de l'accueil qu'il avait reçu des religieux pendant qu'il était dans l'exil (1);--la Reine de Hongrie (1541); —ALEXANDRE FARNÈSE, duc de Parme et de Plaisance, qui balança quelque temps les succès d'Henri IV, alors que ce prince allait mettre le siége devant Dunkerque qui ne tarda pas lui appartenir (9 juillet 1583);— le cardinal ALBERT, archiduc d'Autriche, allant enlever aux Anglais, Calais et Ardres (1596); — le prince d'ORANGE, voyageant sous le nom de comte de BUREN; —le duc d'AUMALE ;— le marquis de WARAMBON, gouverneur d'Artois, à la veille de tenter une surprise sur le Boulonnais (1596); — l'amiral d'ARAGON; — le prince de LIGNE, nouveau gouverneur de la province, à la place du marquis de WARAMBON, fait prisonnier à Hesdin (1597) ; — le comte et la comtesse de BERLAYMONT (1597);—FRANÇOIS, duc de Nevers, avec une suite composée de 50 personnes (avril 1601); — le prince de CONDÉ, qui venait de quitter Louis XIII à Calais; — son fils, le grand CONDÉ, avant la bataille des Dunes, alors que TURENNE l'observait des hauteurs de Watten (1657). (2) Ces hauts personnages vinrent successivement s'abriter sous les voûtes du monastère de St-Bertin.

Cependant, nous touchons au terme de la domination

(1) Manuscrit de dom. J. BALLIN, religieux de Clairmarais. — On a conservé jusqu'à la révolution dans les archives de l'abbaye, des lettres autographes de LÉON X, dans lesquelles ce souverain pontife témoignait toutes ses sympathies et sa reconnaissance pour les moines de St-Bertin. (note manuscrite de dom. Charles de Witte. — Grand cartul.)

(2) « *Sub noctem Austriacus et Condeus cum nobilium flore, urbem ingressi*

espagnole : la ville de St-Omer va rentrer sous l'autorité du roi de France ; elle sera maintenant française... Les clefs de la ville reconquise étaient à peine entre les mains du prince victorieux, déjà l'abbaye de St-Bertin recevait dans ses murs des visites non moins flatteuses que les précédentes. Le 1er mai 1677, Louis XIV suivi du vainqueur de Cassel, vinrent religieusement s'agenouiller devant les saintes reliques données à Charlemagne par le Sultan HAROUN AL RASCHILD, et mêler leurs voix au cantique d'actions de grâces entonné en l'honneur de leur récente victoire ; peu d'années après ce grand monarque y revenait, accompagné cette fois, de sa royale épouse, l'infante MARIE-THÉRÈSE (1680). —On y vit successivement ensuite l'infortuné JACQUES II, banni de son royaume par son gendre et sa fille, dire un éternel adieu à son ingrate patrie (1696);— le le chevalier de St-Georges (1708);— le duc de Penthièvre, ce généreux protecteur de Florian qui lui dédia ses fables (1), il était accompagné du maréchal de Noailles. Un peu plus tard, avant d'aller recueillir — les lauriers de Fontenoi, Louis XV venait à son tour fléchir le genou dans

» *sunt in cænobio St-Bertini*,(hist. manuscripta s. j. coll. audom. pag. 585)
» *Nihilominus obsidionem urgebat* TURENNIUS... *Septembri mense, trajectâ*
» *ad sancti Venantii Liza flumine, late longe que Flandriæ, agros devastavit,*
» *incaustis rusticis undequaque oppressis, ac denique Wattenis castra*
» *posuit.* (*loco citato* pag. 586 etc.) »

(1) Grand cart. de WITTE, tom X. — Hist. coll. s. j. audom. — Annal. Bert. mss nº 806.

— Le duc de PENTHIÈVRE était fils du comte de Toulouse et neveu

l'église de St-Bertin, pour le succès des armes de la France (1742).—Après lui, arrivèrent le prince de Soubise, qui n'avait point encore conquis le bâton de Maréchal à Lutzberg (1754) ; puis CHRISTIAN VII roi de Danemarck, époux de l'infortunée CAROLINE MATHILDE, sœur de GEORGES III d'Angleterre. (1) Ce prince portait le nom de comte de TRAWENDALH (1668)— ; enfin le prince de Condé, son fils et son petit fils, le malheureux duc d'Enghien, tous trois logés *au quartier des princes* à St-Bertin, reçurent le plus pompeux et le plus cordial accueil de la communauté pendant le camp de 1788. (2)

Ici se termine le catalogue des visiteurs illustres que nous venons de rappeler : Bientôt le monastère n'aura plus à exercer l'hospitalité... ; l'orage commence à gronder..., les nuages s'amoncèlent sur sa tête... L'arrêt est prononcé, il touche à sa dernière heure.... ; rien ne saurait résister à la tempête qui doit emporter dans le même naufrage, l'abbaye, ses nobles hôtes et ses pieux habitants...

du duc DE MAINE, tous deux fils de Louis XIV et de madame de MONTESPAN. — La bibliothèque de ces trois princes a été récemment vendue à Paris avec les livres du feu roi LOUIS-PHILIPPE, nous avons été assez heureux pour faire l'acquisition de plusieurs manuscrits et autres ouvrages portant leurs armoiries (Mars 1852).

(1) On vient de publier dans le journal officiel de Copenhague (17 janvier 1852), une touchante lettre écrite à l'heure de la mort, par cette malheureuse reine si cruellement calomniée et si noble dans l'infortune. (Archives secrètes de l'Etat à Copenhague). (2) Grand cartulaire.

« Le 28 mai 1790 deux officiers municipaux de la
» ville de St-Omer, (1) accompagnés du procureur
» de la commune, (2) vinrent annoncer aux reli-
» gieux de St-Bertin capitulairement assemblés,
» qu'en vertu des décrets dont ils donnèrent lecture,
» ils allaient procéder à l'inventaire général des
» biens de la communauté ; ce qui fut immédiatement
» exécuté en commençant par l'*église*, la *sacristie*, la
» *trésorerie*, les *archives*, la *bibliothèque*, la *salle ab-*
» *batiale*, le *graineterie* etc. etc. L'opération se pro-
» longea jusqu'au 15 juin, époque à laquelle les
» mêmes commissaires revinrent informer les religieux
» de la clôture de leur travail, en les invitant à se sou-
» mettre aux décisions de l'assemblée nationale,
» concernant la sécularisation des ordres monasti-
» ques. La réponse des moines ne se fit pas attendre;
» elle fut l'expression unanime de leur désir de vivre
» selon le vœu solennel des disciples de Bertin. (3) »

Le 15 août suivant, d'autres députés du district se rendirent encore au monastère pour informer la communauté que l'abbaye d'ARROUAISE (4) était le lieu désigné pour recevoir les moines de St-Bertin

(1) Messieurs DE ROSE et DE CARDEVACQUE.

(2) Monsieur PERSONNE.

(3) Grand cartul. de dom. de WITTE, transcription du texte, f° 424, tom. X.—Le nombre des religieux était alors de 41, dont un avait plus de 70 ans, 14 plus de 50 et 26 au-dessous de cet âge: il s'était élevé à plusieurs reprises jusqu'à 150 ; mais depuis la domination française, (1677) il avait insensiblement diminué. (Grand cartul. inventaire, manuscrit officiel).

(4) L'abbaye d'ARROUAISE, ordre de l'ancienne congrégation des chanoines de St-Augustin.— Gosse. Hist. d'Arrouaise, in-4° Lille 1786.

qui persisteraient à vouloir vivre en religion et ils leur signifièrent, en conséquence, de quitter dans un bref délai le lieu de leur retraite. Consternés de cette nouvelle à laquelle, pourtant, ils n'étaient que trop préparés, tous se levèrent spontanément et réitérèrent à l'unanimité, plus énergiquement que jamais, leur volonté formelle de mourir, en véritables enfants de Bertin ; ils dressèrent à la hâte un acte capitulaire contenant les motifs de leur départ forcé ; cet acte lu à haute voix, fut signé par tous les assistants : puis aussitôt, cédant à la violence, la douleur dans l'âme, les larmes aux yeux, et jetant un regard en arrière, ils abandonnèrent, en se dispersant, leur antique et chère solitude, où ils avaient vécu tant de belles années ; mais qu'ils ne devaient plus revoir (16 août 1791)... Bientôt l'abbaye de St-Bertin n'était plus..., le jour de l'histoire avait commencé pour elle... (1)

Quinze jours après leur séparation tous les religieux signataires de l'acte capitulaire, se trouvaient réunis à ARROUAISE avec un grand nombre de leurs confrères appartenant aux monastères d'HÉNIN-LIÉTARD, de RUISSEAUVILLE et de MAREUIL. (Egalement déplacés ceux d'ARROUAISE avaient été envoyés à ST-WAAST d'Arras). Le jour de leur installation, fut celui où l'on célébrait la fête du saint fondateur (5 sept. 1791) DOM : FRANÇOIS VERDEVOYE de St-Omer, dernier grand prieur de St-Bertin, fut élu supérieur en présence de la municipalité de Bapaume chargée de

(1) Grand cartulaire mss n° 803, tom. X, f° 425.

surveiller les opérations; il chanta la messe solennelle; on fixa régulièrement les heures des offices et on détermina le réglement des pratiques saintes, dont le libre exercice ne devait pas durer longtems... Au bout de quelques mois, (fin de juin 1792) se voyant journellement en butte aux insultes de ces hordes nomades qui sous le nom de *Brigands*, portaient alors la terreur dans le pays, les membres de cette naissante, mais anormale communauté se virent une fois encore forcés de quitter leur nouvelle solitude pour chercher ailleurs un abri... Atteignant à la fois toutes les corporations pieuses, l'acte de leur première transportation avait été le prélude de mesures plus menaçantes..., la persécution légale grandissait toujours.. les religieux durent se résigner à chercher sur la terre étrangère une sûreté que leur refusait la patrie... (1)

En même temps, l'ancienne église abbatiale était transformée en paroisse; (juin 1791) (2) destination éphémère qui eut à peine le tems de s'accomplir; les événements marchaient; bientôt le temple de Dieu fut converti en hôpital destiné à donner asile aux victimes de nos guerres (1792).(3) Peu après(4) toutes les ri-

(1) Grand cartul. tom. X

(2) On remarque encore à gauche en entrant par la grande porte l'addition d'une construction parasite semi-circulaire qui servit un instant à établir des fonds baptismaux.—Le premier curé constitutionnel fut M. MICHAUD, vicaire de Calais.

(3) Les blessés d'Hondtschoote y furent déposés.

(4) Les ornements, objets précieux et tout ce que renfermait l'église fut alors dispersé ou envoyé à la monnaie : la cloche nommée VÉDASTINE, fut brisée et fondue (9 octobre 1792), les bâtiments et les jardins furent aliénés (5

chesses du monastère avaient disparu, les jardins, les bâtiments, l'église elle-même, étaient exposés en vente comme domaines nationaux, au plus offrant et dernier enchérisseur... (5 nov. 1792.—18 mars 1799). (1)

Le monastère de St-Bertin avait subsisté près de 12 siècles, il avait été gouverné par 83 abbés sans interruption. Désormais le voyageur n'y rencontrera que des ruines et les glorieux souvenirs d'une grandeur passée...

Napoléon, (2) l'impératrice Joséphine, Charles X, le duc d'Angoulême, Dauphin de France, Madame duchesse de Berry, le Grand duc Nicolas, aujourd'hui empereur de Russie, Georges IV roi d'Angle-

novembre 1792) et le 18 mars 1799, l'église fut adjugée à Arras à MM. Remi Carrette, Alard, Vasseur et Cie. au prix de 12,000 fr. à la charge de la démolir dans un délai fixé, à l'exception de la tour dont la conservation fut reconnue nécessaire. Les travaux de démolition commencés un mois après, cessèrent en 1800. Cette interruption amena la déchéance des acquéreurs (17mai 1702). Enfin le 19 juillet 1811, les *ruines* et le terrein de l'église furent cédés à la ville pour la somme de 8244 fr., le plomb de la toiture qui seul alors avait été enlevé, fut livré à M. Vasseur, négociant à St-Omer. — Grand cart. — Hist. de St-Omer, par M. Derheims, pages 592, 593.

(1) Napoléon vint à St-Omer à l'époque du camp de Boulogne, il logea à Salperwick, dans la maison de campagne qui depuis a retenu le nom de : Villa Napoléone. Il avait eu la pensée d'établir à St-Bertin un dépôt et un chantier pour la marine, (1804).

(2) Georges IV se rendait alors dans le Hanovre pour y visiter les nouveaux Etats, il avait reçu à cet effet l'autorisation nécessaire aux souverains de l'Angleterre pour sortir de leur royaume.

terre, CAROLINE de BRUNSWICK, (1) le duc de WELLINGTON et autres moins célèbres voyageurs, parcouraient il y a peu d'années le sol où fut le monastère de ST-BERTIN ; ils vinrent admirer ces gigantesques débris dont le temps moins impitoyable que l'homme, fait disparaître tous les jours quelques vestiges... Déjà le niveau a passé partout dans cette enceinte historique ; la tour seule, majestueuse et isolée reste debout, déshéritée de sa belle sonnerie qui se trouve réduite à une seule cloche, celle dont le son grave et plaintif tinta la dernière heure de l'abbaye et veille encore aujourd'hui à la sécurité des citoyens. (2)

Grâces au zèle de la Société des Antiquaires de la Morinie et par les soins d'une administration éclairée, la tour de St-Bertin, cette dernière trace du vieux monastère, vient d'êtrerestaurée d'après un plan habile-

(1) CAROLINE, reine d'Angleterre, est venue à St-Omer en 1820 avec le fameux postillon BERGAMI; elledescendit à l'hôtel de l'*Ancienne-Poste*; c'est là que le ministère anglais, par l'organe de SIR HUTCHINSON, après avoir vainement essayé de la détourner du projet qu'elle avait de se faire couronner conjointement avec GEORGES IV, chercha à corrompre le maître de l'hôtel, (M. DESGACHÈRES) en lui offrant 50,000 fr. à la charge par lui de déposer des faits propres à appuyer l'accusation d'adultère qui pesait sur la tête de cette princesse ; proposition que l'honnête audomarois repoussa avec indignation: jamais peut-être procès plus scandaleux ; mais on le sait le maladroit acharnement du ministère contre CAROLINE, aboutit pour ainsi dire à assurer le triomphe de celle qu'il voulait perdre. Il fesait de cette reine une *Messaline*, le peuple l'a proclamée *Reine Immaculée*. (Mémoires manuscrits contemporains).

(2) La cloche qui reste se nomme BERTINE, (voir les détails dans notre rapport sur les fouilles de St-Bertin page 77).

ment conçu et heureusement exécuté ; (1) espérons qu'il sera permis maintenant d'en assurer la conservation ! Malgré ses mutilations, cet imposant édifice est l'un des plus beaux souvenirs des annales de la Morinie. Témoins éloquents de bien des siècles, ces nobles débris du vieux cloître de Sithieu, ont vu passer et tomber tour à tour les plus grands hommes de l'histoire !...

Arrêtons-nous, nous avons essayé d'esquisser à larges traits d'après le grand cartulaire et autres documents, les faits principaux, les points les plus saillants de l'histoire de St-Bertin, en nous efforçant de faire revivre des traditions pleines d'intérêt pour le pays. Puissions-nous n'être pas resté trop au-dessous de la tâche que nous nous sommes imposé !

(1) Une somme de 58,000 fr. a été appliquée à la restauration de la tour : la ville de St-Omer a contribué à la dépense pour 39,152 fr. 05 cent. d'après le compte officiel, elle a payé 12,000 fr. en 1846, 12,000 en 1847, en 1848, 7575 fr. 05 cent. et 7577 fr. en 1849. D'après l'avis du comité des monuments historiques, le gouvernement a assuré 19,000 fr. sur les fonds du ministère de l'Intérieur ; sur ce chiffre, dix mille ont été payés, les 9,000 restant ne tarderont pas à l'être, il faut l'espérer.



BIOGRAPHIE

DES

ABBÉS DE SAINT-BERTIN.

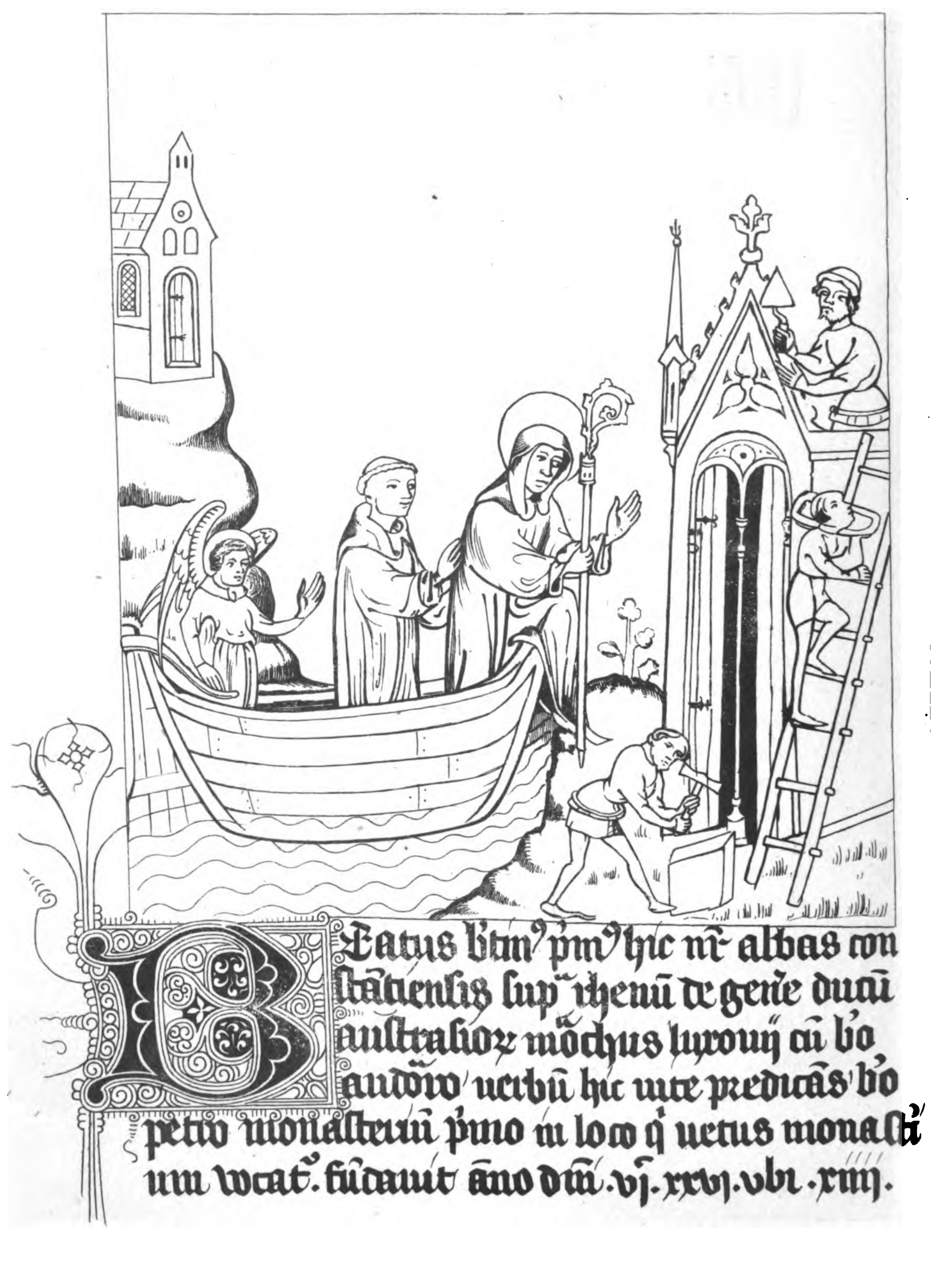
« Au noble Monastère et la Maison Royale
» Que St-Bertin fonda au monde sans égale !... »

Polygraphie audomaroise, par Guillaume de le Nort, maître-ès-arts libéraux, pag. 18, n° 107.

St-Aumer 1633.—(*Bibl. de St-Omer*).

Sanctus bertinus

Pl. 3.



LES

ABBÉS DE SAINT-BERTIN.



SAINT-BERTIN, FONDATEUR, 1er ABBÉ.

Avènement: 648. — Démission: 700. — Mort: vers 709.

SOMMAIRE — Vie de ST-BERTIN, 1er abbé de SITHIU. — Sa naissance.— Ses premiers jours. — Ses compagnons dans l'apostolat. — Son établissement à ST-MOMMELIN.—Cette retraite est trop petite. Une plus grande lui est offerte par les soins de ST-OMER.—Un nouveau monastère s'établit à SITHIU sous le vocable de *St-Pierre* et de *St-Paul* : plus tard il prend le nom de ST-BERTIN.— MOMMELIN continue d'administrer le monastère qui porte son nom.—BERTIN gouverne le nouvel établissement. — Construction de l'église Notre-Dame par ST-OMER et ST-BERTIN.—ST-OMER y est inhumé.— Changements opérés par FRIDOGISE, XIe abbé.—Collégiale.—Cathédrale en 1559.—Rien ne prouve que ST-BERTIN ait prêché sur plusieurs points de la France ; son âge semble montrer le contraire. — Il fonde les abbayes de SITHIU et de WORMHOUT, administre avec sagesse et se retire en laissant l'administration à RIGOBERT. — Il meurt en 709, date la plus probable. — Miracles sur sa tombe. — Il est en vénération. — Religieux admis par lui. — Actes passés sous son administration. —Vignettes reproduisant les principaux faits relatifs à la fondation des monastères.

La vie de ST-BERTIN est connue, souvent elle a été retracée par les agiographes ; Alban BUTLER, entre

648. — 700. autres, l'a écrite à l'aide des vieux manuscrits (1). Elle vient d'être reproduite dans le nouveau *Légendaire de la Morinie* d'après un document authentique très-ancien (2). Ces diverses publications, toutefois, ne pouvaient nous dispenser de rappeler quelques traits biographiques du saint fondateur du cloître de Sithiu. Bertin n'est-il pas le premier anneau de cette longue chaîne abbatiale, qui, pendant près de douze siècles, illustra le monastère auquel il a laissé son nom ?...

Issu d'une famille noble, ce pieux cénobite naquit dans les environs de Constance, sur les bords du Rhin, en 597 environ. Il embrassa, en 624, la vie monastique à Luxeuil, sous l'abbé Eustase (3); puis, en 638 ou 639, de concert avec Mommelin (4) et

(1) Vie des Saints, 5 septembre, pag. 285. — Butler a consulté six manuscrits qui se trouvaient dans l'ancienne bibliothèque de St-Bertin, entre autres les m^{ss} n°s 638 et 732. Ces manuscrits qui remontent aux Xe et XIe siècles existent encore.

(2) L'article relatif à St-Bertin dans ce légendaire est dû à la plume de notre honorable collègue, M. l'abbé Vandrival, qui avait entre les mains le même manuscrit n° 638 qui a servi à Butler et qui fait aujourd'hui partie de la bibliothèque de Boulogne où il figure sous le n° 107. On soupçonne que ce précieux volume a été écrit un siècle après l'époque qu'il rappelle. (Voyez le catal. des m^{ss} de Boulogne, par M. Gérard, et une notice de M. l'abbé Vandrival).

(3) Ce même abbé Eustase, 2e abbé de Luxeuil avait envoyé St-Omer à Thérouanne. (Vie des Saints. — Mabillon, *Acta SS. Bened.*, t. 2, p. 562).

(4) « Mommelin, prêtre, orateur fameux dans les sept arts, lisant savamment les Saintes Bibles, versé dans les langues latine, romane, barbare, » enfin chancelier de Clotaire II. Avec ses deux savants confrères Bertin et » Ebertram, il fit partie et furent les maîtres de cette fameuse école palatine » qui devint si florissante jusqu'au moment où elle passa avec tout le palais » sous la haute administration de St-Leger d'Autun. » (Dom. Pitra, études

Ebertram, il vint trouver l'évêque de Thérouanne son parent, pour l'assister dans ses travaux apostoliques. En 648, selon les uns, en 640, suivant d'autres, Omer établit ces trois cénobites au lieu qui se nomma depuis le vieux monastère (1) et plaça à leur tête **Mommelin** le plus âgé d'entre eux. 648.—700.

Bientôt, le nombre de prosélytes augmentant de jour en jour, il fallut se procurer une plus vaste solitude (2). Dans cette pensée, **Bertin** partit avec ses collaborateurs; ils s'embarquèrent, disent les légendes (3), au signe glorieux de la Croix, sur une nacelle

sur les actes des nouveaux bollandistes, pag. 144).—(Communication de M. l'abbé Clovis Bolard).

Dès le premier mot, nous sommes arrêté par quelques difficultés. Les historiens ne sont pas d'accord sur la date de la naissance de Bertin, sur l'époque de son arrivée dans la Morinie, sur celle de la fondation du monastère, sur le commencement et la fin de son administration; ils varient sur l'année de sa mort; quelques-uns même lui contestent le titre de *premier abbé* et le placent au second rang dans le catalogue de ceux qui furent appelés à diriger le cloître de Sithiu. Il règne en effet des incertitudes sur plusieurs de ces points. Voir à cet égard la note placée à la fin : n° 2.

(1) *In territorio igitur quodam ipsius ville, monasterium edificare ceperunt... qui locus usque hodie vocatur vetus monasterium.* — Un peu auparavant le cloître de St-Mommelin se nommait aussi *monasterium Eremitorum.* (Ms 107 de la bibl. de Boulogne).

(2) Bertinus... *cepit cum sibi coadunatis œdificandi cœnobii, aptiorem quærere locum;... navim conscendit sine gubernatore et remige per spatiosum stagnum cui adhereret prœdictum monasteriolum.*

(3) *Dei tantum nutu navis agebatur, angelico que ministerio cernere carinam contra fluenta precipitis fluvii impingi quousque aptum tenendo portum consisteret, et venerabilis vir* Bertinus, *hunc versiculum ex ordine decantati psalterii promeret, « hic requies mea in seculum seculi; hic habitabo quoniam elegi eam ; » cognoscens igitur a domino sibi locum illum electum sinè moranavim relinquens, monasterium nomine :* Sitdiu, *in*

648.—700. sans rames, qui, flottant au gré des eaux (1), vint aborder dans l'île de SITHIU (2). Là (3), sur cette terre humide, cédée par la générosité d'ADROALD et avec l'approbation du saint apôtre des Morins, on construisit un cloître avec une église qui fut successivement dédiée à ST-MARTIN, à ST-PIERRE et à ST-PAUL. Quelques siècles après, cette maison échangea ces noms, ainsi que celui de SITHIU (4) sous lequel elle était alors désignée, contre celui de ST-BERTIN, en l'honneur de son pieux fondateur (5).

La construction du nouveau monastère peut avoir duré 6 ou 7 années environ; à dater de cette époque, il parait que MOMMELIN continua l'administration de son ancienne communauté comme par le passé, tandis que BERTIN était appelé à diriger celle qui venait de s'élever. La qualification respective des deux maisons, la distinction nominale établie de tout temps entre elles semblerait, peut-être, à défaut d'autres preuves, justifier cette assertion (6). Quelques écrivains pensent

eodem loco, in Dei nomine et in honore Sti-Petri edificare cepit. (*Vita atque miracula Sti-Bertini*, etc., n° 107 du ms de Boulogne).

(1) A cette époque, déjà si loin de nous, le territoire de ST-OMER à WATTEN était en partie recouvert par de nombreux marais.

(2) *In insulâ Sithiensi.*

(3) En 640 ou 648, suivant les variantes indiquées dans nos notes n° 2.

(4) *Sithiense appellabatur in exordio suo a villâ* SITHIU, *quam ad illud fundandum* ADROALDUS *vir predives... concessit.* (Gall. christ. — Folcard. — Grand cartul. — Cart. FOLQUINI, etc.)

(5) *Sanctus* BERTINUS *fundator.* (Dipl. Bert., ms n° 815) — *Honos Sithiensis monasterii soli* BERTINO *devolutus est.* (Idem Folcard. — Cart. Sith. — YPÉRIUS, etc., etc.)

(6) Aujourd'hui encore on distingue l'emplacement où furent les deux

cependant que les rênes de la nouvelle abbaye furent confiées d'abord à MOMMELIN, pendant les premières années, (de 648 à 655) et qu'alors seulement il les aurait abandonnées à BERTIN (1). Quoiqu'il en soit, à dater de 659, nous voyons MOMMELIN remplacer ACHARIUS sur le siége épiscopal de Noyon (2) et BERTIN gouverner simultanément la jeune et l'ancienne communauté, tandis que EBERTRAM, sur l'invitation du nouvel évêque, prenait la direction du monastère de ST-QUENTIN (3). 648. — 700.

BERTIN et l'évêque de Thérouanne avaient élevé, de concert, sur une colline voisine de la nouvelle abbaye, une autre église dédiée à la Vierge. Cette église, entourée d'un cimetière (4), destiné aux sépultures des religieux, fut déclarée propriété des moines le 18 mai 662 par OMER lui-même (5), qui voulut y être inhumé et l'affranchit de la suprématie épiscopale. Après la mort du vénérable pontife (6), lorsqu'on y eut

monastères par les mots ST-MOMMELIN et ST-BERTIN. Cette seule dénomination ne peut-elle pas aider à décider la question ?....

(1) Gall. christ. — Dutems. — Voir la note 2.

(2) MOMMOLINUS *succedit* S^to^-*Eligio noviomensi episcopo circà* 659. (Dipl. Bert. ms 815, etc., etc. — Cart. Sith.). Le manuscrit n° 638 dit que MOMMELIN succéda à ACHARIUS, d'autres à ST-ELOY.

(3) *Interea decedente* ACHARIO *episcopo urbis novionis ad episcopatum ejusdem urbis venerabilis vir* MUMMOLINUS *provehitur et* EBERTRAMMUS *cenobii* Sti-QUINTINI *à* MUMMOLINO *prefertur*. (*Vita* Sti-BERTINI, ms n° 107 de la bibl. de Boulogne.

(4) Childéric III, n'aurait-il pas été inhumé dans ce cimetière ?...

(5) Voir le testament de St-Omer, gd c. pag. 3, tom. 1.

(6) ST-OMER est mort au village de WAVRANS, dans une tournée épiscopale, le 9 septembre 670. (Gd cart. — Cart. Sith.) La tradition désigne encore, nous l'avons dit ailleurs, la maison de la veuve Delepouve-Hochard,

648.—700. déposé ses dépouilles mortelles, elle prit le nom d'église d'OMER *(ecclesia Audomarensis)* et devint le centre d'une communauté monastique, succursale, pour ainsi dire, de celle de SITHIU. Au IXe siècle, les statuts de cette église furent modifiés par FRIDOGISE, XIe abbé; plus tard, elle fut gouvernée par un chapitre présidé par un prévôt; cet état de choses dura jusqu'au XVIe siècle, époque à laquelle elle échangea le titre de *collégiale* contre celui de cathédrale (1559), par suite de l'érection de l'évêché de St-Omer.

On a prétendu que BERTIN avant son arrivée dans les Flandres, avait résidé quelque temps à la cour de CLOTAIRE et qu'il avait fait entendre la parole sainte dans toute la France Nous n'avons trouvé nulle part la confirmation de cette opinion qui est considérée comme apocryphe par quelques historiens (1) et à laquelle du reste, l'âge que ce saint apôtre devait avoir alors, semble donner peu de vraisemblance. Ce qui est certain, c'est que cet *infatigable athlète du Seigneur* (2) employa laborieusement les jours de sa longue vie au service de Dieu et à la pratique des plus hautes vertus. Après avoir fondé le monastère de SITHIU, il établit celui de WORMHOUT (3); il dirigea avec sagesse sa communauté qui comptait 150 cénobites (4) soigneu-

comme étant celle où le saint évêque rendit le dernier soupir. (*Les Matelots Boulonnais*, juin 1850, pag. 2, note).

(1) DUTEMS, tom. IV, pag. 213.

(2) *Indefessus domini Athleta.*

(3) Cart. Sith. FOLQUINI. — FOLCARDUS. — Gd cart. — L'abbaye de WORMHOUT servit à former peu après celle de BERGUES-ST-WINNOX.

(4) *Cum* 150 *monachis optime regulatis, in hoc monasterio* SITHIU *habitavit.*

sement appliqués à la vie religieuse, il ordonna la construction d'une église, placée sous l'invocation de St-Martin; mais déjà son âge avancé (1) semblait lui annoncer que l'heure de la retraite avait sonné pour lui; ses forces commençaient à trahir son zèle: Sentant sa vigueur s'affaiblir et craignant de rester en-dessous de sa pieuse mission, il prit le parti de se démettre du gouvernement de l'abbaye qu'il abandonna à Rigobert, l'un de ses plus fervents disciples. 648.—700.

St-Bertin mourut, dit-on (2), le 2 mai 709, dans la XVe année du règne de Childebert, après avoir administré le monastère de Sithiu pendant un nombre d'années sur lequel on n'est pas d'accord. Après sa mort, de nombreux miracles s'opérèrent sur sa tombe et le firent élever au rang des saints. Sa mémoire fut de tout temps en vénération dans la ville de St-Omer, où rarement elle a été invoquée en vain. Il n'est pas une fête ou une calamité publique, qui, dans les siècles précédents, n'ait ranimé la confiance de nos aïeux envers St-Bertin et St-Omer, ces deux grands pa-

(1) *Jam in senium vergente.*

(2) *Annus mortis incertus est...* 709. *Tandem senex dominum adiit, anno veteris monasterii* 69, *circiter, et novi vero* 61. (Diplomata Bertiniana cat. rel. Bert. ms no 815 bibl. aud.)

Nous avons accepté cette date comme la plus vraisemblable. — Voir les différentes vies manuscrites de St-Bertin à St-Omer et à Boulogne. — Vie des Saints par Butler. — Légendaire de la Morinie, etc. — *Acta sanctorum Belgii.* — *Martyrologium romanum,* p. 440, édit. de Venise.

Quo anno obiit et ab Erlefrido *abbate in monasterio* Sti Martini *sepultus fuit.* (Folcardus mon. Sith sæculo XI, ms no 773, bibl. de St-Omer). —*Idem transiit autem Dei athleta, nonas septembris, anno incarnati verbi, sexentesimo nonagesimo quinto decimo* (pag. 41, 41.) (*Vita* Sti-Bertini idem).

648.—700. trons de la cité (1). La fête de St-Bertin se célèbre le 5 septembre (2).

Au nombre des religieux auxquels St-Bertin donna l'habit, on cite St-Walbert, comte d'Arques, bienfaiteur du nouveau monastère. — Bertin, second fils de Walbert et filleul de St-Bertin. — Dodon. — St-Winnox, qui devint abbé de Wormhout. — St-Quadanoc. — St-Ingenoc — et St-Médoc. Ce sont les seuls cénobites de cette époque dont l'histoire ait conservé le nom (3).

ACTES PASSÉS SOUS L'ADMINISTRATION DE SAINT-BERTIN.

1° Donation de la terre de Sithiu par Adroald en 648 (*actum* Ascio, *villâ dominicâ, ibidem septembris anno XI Chlodovei regni* (4).

2° Echange de biens entre Mommelin et Bertin: acte confirmé par Clotaire III (en 662). *Kalend, febr. anno sexto reg.* Crisciaco *palatio* (5).

(1) Grand cartul. *passim.* — On y voit qu'à chaque fête ou à chaque malheur public, on descendait les reliques des Saints et on les portait en procession dans la ville en invoquant leur protection.

(2) Vie des Saints, au 5 septembre.

(3) Walbertus *Arkarum comes et benefactor novi monasterii.* — Bertinus *minor, filius* Walberti *comitis Arkensis.* — *Beatus* Dodo *discipulus amabilis nuncupatus.* — Stus-Winocus *abbas Woromhontensis monasterii.* — Stus-Quadanocus. — Stus-Ingenocus. — Stus-Medocus. (*Cat. Rel. Bert. qui collegi potuerunt*, ms n° 815, bibl. Audom.)

(4) Cette date correspond à la 11e année du règne de Clovis, roi de France. (Cart. Sith. Folquini. — Gd cart. de St-Bertin, t. 1 p. 1).

(5) Gd cart., t. 1, p. 8. — Il s'agit ici du palais de Crécy.

Tradicio walberti ville arkensis

Pl. 4.



3° Testament de ST-OMER par lequel il donne à ST-BERTIN l'église de la Vierge pour sa sépulture et celle de ses religieux, en exprimant le vœu d'y être inhumé lui-même ; en même temps il accorde au *monastère d'en haut*, l'exemption de la suprématie épiscopale (1) et une entière liberté. (*Actum ad ipsam basilicam, sub die XVIII kal. maii anno VI* CHLOTARII *regis*. 648.—700.

4° WALBERT donne à ST-BERTIN la *villa* (2) et le comté d'ARQUES. « *Magnam hereditatis sue partem deo et beato* » BERTINO *obtulit* ARKENSEM *scilicet et villam et comi-* » *tatum, cum omnibus appendiciis ejus* (3). »

5° THIERRY III, roi de France, accorde à BERTIN un privilége de toute exemption pour la terre d'ATTIGNY. (*Data sub die X novembris anno X* COMPENDIO *palatio* (4).

6° Donation de l'abbaye d'HONNECOURT à ST-BERTIN et confirmation de cette donation par le roi THIERRY. (*Actum in Vermandis* 8 *feb. anno XII regni* THEODORICI *regis*). (*Datum* CRISCIACO *palatio anno XIIII circiter Kalend. aprilis*) (5).

7° CLOVIS III, roi de France, confirme en 691 (*circiter*) les droits, priviléges, libertés et exemptions de l'abbaye de SITHIU. (*Actum sub die* 1° *Kalend. Jun.*, *anno* 1° *regni* (6).

(1) Idem p. 5.

(2) D'après M. RAPSAET, la *villa* est une circonscription de propriétés rurales jointes ou éparses, faisant corps et parties intégrantes ou indépendantes du manoir du possesseur de toutes ces propriétés.

(3) Gd cart., t. 1, p. 7.

(4) Idem, p. 8. — Cet acte est daté de COMPIÈGNE.

(5) Voir la note 3 au sujet de l'abbaye d'HONCOURT.

(6) Gd cart., t. 1, p. 10.—Cart. Sith. FOLQUINI, manuscrit de Boulogne et de St-Omer. — Edition de M. GUÉRARD, dans les documents inédits, (1841).

Tous ces titres, littéralement copiés d'après les originaux, de la main de Dom. DE WITTE, se trouvent dans le grand cartulaire. L'original de la

648. — 700. Le manuscrit n° 755 de la bibliothèque de St-Omer intitulé : CATALOGUS ABBATUM BERTINIENSIUM contient d'intéressantes vignettes du XVe siècle, relatives à la fondation du monastère. Nous en donnons ici le dessin au trait. La première planche représente ADROALD à genoux, offrant une église à ST-BERTIN, debout, nimbé et tenant la crosse sous le bras gauche. Cette donation a lieu en présence de ST-OMER, également nimbé, la mitre en tête, la crosse à la main droite et assis sur le trône épiscopal, revêtu de ses ornements pontificaux. En tête du dessin on lit ces mots en caractères gothiques : TRADITIO ADROALDI.

La seconde nous montre ST-MOMMELIN nimbé, la crosse à la main, il est suivi de deux autres moines et bénit les travaux du *vieux monastère* qui s'élève sur la hauteur de ST-MOMMELIN.

Dans la troisième, on voit sur une colline, l'église du *vieux monastère*; au pied se trouve une barque au milieu des eaux, sous la conduite d'un ange. Cette nacelle porte ST-BERTIN, nimbé et crossé, suivi d'un de ses compagnons; le saint bénit les travaux de sa nouvelle église ; un maçon y met la dernière main, un manœuvre monte à l'échelle et porte du mortier, pendant qu'un autre ouvrier dispose et taille les pierres. Sur le haut on lit : SANCTUS BERTINUS.

Dans la quatrième, WALBERT, à genoux, offre l'église d'ARQUES à ST-BERTIN et à ses religieux qui l'acceptent. BERTIN est nimbé, il tient la crosse sous le bras gauche. Le titre porte : TRADITIO WALBERTI VILLE ARKENSIS, en caractère du XVe siecle (1).

charte d'ADROALD a disparu avec tant d'autres, lors de la suppression du monastère en 1791; le bibliothécaire voulant la sauver, l'emporta avec lui en Belgique en la roulant sur sa poitrine; depuis on n'en a plus entendu parler. On sait du reste que cette charte surtout, a été contestée et arguée de faux. Nous n'avons pas à nous expliquer sur ces accusations plus ou moins fondées et qui en général reposent sur l'esprit de parti.

(1) Voir les planches, leur numéro d'ordre et leur date (1402).

· Rigobertus · ix.

Pl. 5



Lagache frères lith. à St Omer.

LES

ABBÉS DE SAINT-BERTIN.



RIGOBERT, 2e ABBÉ.

Avènement : 698 ou 700.

Fin de l'administration : 705.

SOMMAIRE. — RIGOBERT, disciple de BERTIN, est désigné pour lui succéder. — Il fait construire une église dédiée à ST-MARTIN. — Grandeur de ce monument. — Acquisitions faites, donations reçues par RIGOBERT. — Il se démet. — Chartes relatives à son gouvernement. — Religieux contemporains.

Appelé par ST-BERTIN lui-même, comme nous venons de le dire, au gouvernement du monastère (1), RIGOBERT en prit la direction la 6e année du règne de CHILDEBERT III, c'est-à-dire vers l'an 700 environ (2) et s'appliqua constamment à suivre les traces de son prédécesseur. Il présida à la construction de la nouvelle église placée sous l'invocation de ST-MARTIN,

(1) *A Sancto* BERTINO *jam in senium vergente substituitur*... RIGOBERTUS *Sithiensis abbas*. (Dipl. Bert., ms no 815 — Gd cart.)

(2) FOLQUIN. — FOLCARD. — Gd cart. — Cart. Sith., édit. de M. GUÉRARD, préface p. XXXV. — YPÉRIUS, col. 474.

698.—705. en qui BERTIN avait une dévotion particulière (1). Cette église fut vraisemblablement l'église-mère de l'abbaye; elle était très solidement établie, si on en juge par le récit de FOLQUIN, et mieux encore par les fondations que nous avons retrouvées en explorant le sol où repose cet ancien édifice dont nous avons pu constater nous-même l'étendue (2).

RIGOBERT acheta pour sa communauté à un personnage nommé EOTBERT, la terre de RUMILLY *(Agrum Rumiliacum)* (3), au prix de 1500 écus d'or. C'est également sous son administration qu'HERMARE, seigneur de WORMHOUT, donna au monastère la terre de ce nom avec ses dépendances. Ce donateur ne serait-il point le même que nous trouvons désigné sur la plaque de plomb récemment découverte au milieu des débris de l'ancienne église de ST-BERTIN (4) ?...

La donation importante de WORMHOUT, où peu

(1) MALBRANCQ *de Morinis*, lib. 4 chap. 48. — RIGOBERTUS *jussu* Sti-BERTINI *construxit ecclesiam* Sti-MARTINI.. *quia in hunc Sanctum,* BERTINUS *propter celerem demonis temptantis* (sic) *liberationem multum devotus extitit.* (FOLQ. cart. Sith.) RIGOBERTO *venerabili viro commisit, qui jussu* BERTINI *construxit ecclesiam* Sti-MARTINI *episcopi.* (JOHAN., YPER., chron., p. 474. — Lin. 34 et 35).

(2) Compte-rendu des fouilles de St-Bertin, 3e partie p. 264 et suivantes, t. VII des mémoires de la Morinie. — Plan des fouilles au musée de St-Omer. — Cette première église avait une longueur totale de 60 mètres d'une extrémité à l'autre.

(3) Le mot RUMILIACUM lisiblement écrit dans les manuscrits et dans le gd cart., nous semble s'appliquer mieux à RUMILLY ou REMILLY qu'à ROMBLI, mot adopté par M. GUÉRARD. On rencontre dans le pays plusieurs villages portant ces noms ; en outre REMILLY est beaucoup plus rapproché de St-Omer. — Voir l'acte consenti par EOTBERT. — Gd cart.

(4) Plaque de plomb déposée au musée de St-Omer.

après s'élevait une florissante abbaye, n'est-elle pas suffisante pour faire croire qu'en raison même de cette libéralité, HERMARE dut recevoir une sépulture privilégiée (1) ? 698. — 705.

Vers l'année 705, le nombre des religieux toujours croissant, augmentait les difficultés inhérentes à une grande administration; la chancelante santé de RIGOBERT, déjà vieux, commençait à ne plus y suffire ; elle lui faisait désirer de reprendre la vie d'un simple religieux. Résignant alors volontairement ses fonctions entre les mains de ST-BERTIN (2), il donna un exemple d'abnégation rare, dans tous les temps : car alors comme aujourd'hui, dit le Père ANGE, « *on pourchassait » ardemment les charges et prélatures, et lorsqu'on les » tenait on n'en voulait démordre jusqu'à la mort*(3). »

Sous RIGOBERT, on vit entrer au monastère les moines FREBERT, AMALCHARIUS, ARNOULX, SORHANUS, WILDEBERT, CORODAC, SADROBERT, RIGOMÈDE, CANTONIRIUS et RAVENGERIUS, devenu depuis évêque des Morins (4).

(1) Compte-rendu des fouilles de ST-BERTIN, p. 155 et suivantes.

(2) Cart. Sith. — FOLQUINI. — FOLCARDUS. — YPÉRIUS. — Gd cart. p. 13.

(3) Manuscrit d'un père carme déchaussé, appartenant à M. DESCHAMPS DE PAS.

(4) FREBERTUS, AMALCHARIUS, ARNULPHUS, SORHANUS, WILDEBERTUS, CORODACUS, SADROBERTUS, RIGOMEDUS, CANTONIRIUS, RAVENGERIUS, *episcopus* THERUANNENSIS. (cat. rel. Bert. mss no 815, bibl. Audom.)

698.—705. CHARTES CONTEMPORAINES DE L'ADMINISTRATION DE CET ABBÉ.

1° EOTBERT vend à RIGOBERT sa terre de RUMILLY au prix de 1500 écus. (*Emptio* RIGOBERTI *abbatis de* RUMILIACO. *actum* SITHIU *monasterio* 16a *die maii anno* X *regni* CHILDEBERTI *regis*) (1).

2° HERMARE donne à ST-BERTIN sa terre de WORMHOUT et autres biens. « *Quod multa alia se vivente adquisierit,* » *de cellâ* WHOROMHOLD *dicta et Sancto* WINOCO. (*Ac-* » *tum* SITHIU *monasterio Kalend. novem. anno* 1° CHIL- » DEBERTI *regis*) (2).

La vignette (n° 5) tracée d'après un dessin du n° 755 des manuscrits de St-Omer, représente ST-BERTIN nimbé, assis sur le trône abbatial, présentant la crosse et donnant la bénédiction à RIGOBERT en présence de toute sa communauté. RIGOBERT, à genoux, reçoit humblement les insignes de sa dignité nouvelle (3).

(1) Gd cart. t, 1, p. 2. — Cart. Sith. FOLQUINI, mss et édit. de 1841, p. 38 et 39, sous le titre de : *Emptio* RIGOBERTI *abbatis de* RUMILIACO.

(2) Idem, idem, YPERIUS, etc.

(3) Voy. manuscrit en parchemin n° 755 de la bibl. de ST-OMER.



Erlefridus · iij

Pl. 6.



Lagache frères lith. à St Omer.

LES

ABBÉS DE SAINT-BERTIN.



ERLEFRIDE (OU ERLEBERT), 3e ABBÉ.

Avènement : 70
—
Mort : 712.
—

SOMMAIRE. — ST-BERTIN ayant accepté la démission de RIGOBERT désigne ERLEFRIDE à sa place. — Cet abbé fait quelques acquisitions. — Il enrichit son église et ferme les yeux à ST-BERTIN son maître. — Sa mort. — Titre concernant son administration.

ST-BERTIN vivait encore, il conservait toujours, malgré son grand âge, la haute administration du monastère, il reçut la démission de RIGOBERT et désigna, pour lui succéder, ERLEFRIDE, dont il avait fait lui-même l'éducation religieuse et dont il avait pu apprécier le mérite (1). Cet abbé justifia le choix qu'on avait fait de lui ; pendant une vie pleine de bonnes œuvres, au milieu de nombreuses difficultés, il trouva

(1) *Cujus petitionem beatus* BERTINUS (*admisit*)... ERLEFRIDUM *que sibi et* RIGOBERTO *substituit*. (Dipl. Bert.).—Cart. Sith., p. 39, etc.—*Index chronologicus*, p. 3. — YPERIUS, col. 477, cap. II et III.

705.—712. le moyen d'accroître les biens de la communauté par des acquisitions au nombre desquelles nous voyons figurer les terres de SARAOLDSCLUSA et d'APPILIACO(1), qui lui furent cédées à prix d'argent par DARMUNDUS. En outre, il agrandit, enrichit son église (2) et eut le bonheur de fermer les yeux à ST-BERTIN, son vénérable maître (3) auquel il donna la sépulture (2 mai 709), à droite du grand autel, dans ce même sanctuaire, récemment élevé et embelli par ses soins. Enfin, après une administration de 6 ou 7 années, ERLEFRIDE s'endormit dans le Seigneur vers l'an 712, laissant à ses frères le souvenir et l'exemple de ses vertus (4).

(1) Nous n'avons pu trouver une explication satisfaisante pour ces deux noms de terre. — Gd cart., p. 15. — Cart. Sith., p. 40.

(2) Idem idem. « *Sub cujus tempore predictus abbas* ERLEFRIDUS *basilicam* Sti-MARTINI *suprà* Sti-BERTINI *tumulum ampliori opere reedificare cepit.* (Cart. FOLQ., p. 46).

(3) « *Beatus pater* BERTINUS, *carnea relinquens ergastula, migravit ad* » *chistum, anno Dominice incarnationis DCCVIII et regis* CHILDEBERTI » *XV.* » (*Annus XV* CHILDEBERTI *convenit cum anno Christi* 709.) Mab., pars. IIIe, p. 117). — *Nov. Thes. anecd.*, t. III, p. 475 *in notis.* — Cart. Sith., etc.

« *Sed ut situm ecclesiæ nescientibus dicam..... intrantibus à regione* » *meridianâ, intercludit Sancti predicti patris tumbam, ante positum* » *quod est precipuum Sancti* MARTINI *altare, atque ideò in dextera ipsius* » *parte, primum occurit Beati* FOLQUINI *tumulus, ad jam dicti patris* » TUMBAM *ire volentibus.* » (*Opera varia*, ms de Boulogne, no 107.—Nous croyons avoir retrouvé exactement la fosse où furent déposées les dépouilles mortelles de ST-BERTIN. — Rapport sur les fouilles, Mém. de la Morinie, t. VII, p. 273.

(4) FOLQ., p. 42.

705.—712.

ACTE RELATIF AU GOUVERNEMENT D'ERLEFRIDE.

Vente faite par DARMUNDUS de deux portions de biens qu'il possédait aux lieux nommés SARAOLDCLUSA et APPILIACO (sic). (*Emptio* ERLEFRIDI, *de rebus infrà scriptis. Actum* SIT DIU *monasterio VI nonas maii anno XIIII imperii* HILDEBERTI *regis* (1) (2 *maii* 708).

Une vignette du manuscrit n° 755 de la bibliothèque de St-OMER, représente St-BERTIN, nimbé, crossé et assis, il reçoit de la main droite la crosse que lui rend RIGOBERT et la remet de la main gauche à ERLEFRIDE.

(1) Voir le texte de cet acte dans le grand cartulaire, t. 1, p. 15. — Idem, les tables. —Cart. Sith., p. 40. — Le savant M. GUÉRARD, (p. 383) pense que ces terres étaient en Picardie. Il nous est difficile de nous prononcer à cet égard. FOLQUIN s'exprime ainsi : « *In loco nuncupante* » SAROALDSCLUSA *super fluvio* SUMNA, *in pago* VFRMANDENSE, *et in* APPI- » LIACO *super fluvio* YSARA, *in pago* NOVIOMENSE, *seu in divâ et* CORBLIACO, » etc. » (p. 40, lin. 1, 2 et 3).



LES

ABBÉS DE SAINT-BERTIN.



SAINT-ERKEMBODE, 4e ABBÉ.

Avènement : 712

Mort : 737.

SOMMAIRE. — Sa naissance.— Sa nomination. — Ses vertus. — Il est élu évêque des Morins. — Il administre simultanément les deux monastères et son diocèse. — Il obtient la confirmation des priviléges. — Acquisitions faites par lui. — Noms de quelques-uns de ses disciples. — Sa mort. —Son inhumation.—Son tombeau. — Description de son cercueil. — Miracles opérés sur sa tombe. —Eglise élevée du produit des offrandes. — Vie manuscrite de ST-ERKEMBODE. — Actes de son gouvernement.

ERKEMBODE (1), irlandais de naissance prit la place d'ERLEFRIDE (2). Comme son prédécesseur, il avait

(1) Gd cart., t. 1, p. 115. — Cart. Sith., p. 42.—Vie man. de ce saint. La vie d'ERKEMBODE comme celle de BERTIN et des autres saints qui bénirent, par leurs vertus, le monastère de SITHIU, ont été naturellement écrites, ailleurs, sous le point de vue agiographique ; nous avons dû nous borner à rappeler ici les principaux traits qui peuvent avoir un intérêt historique.

(3) MALBRANCQ *de Morinis*. — Il règne beaucoup d'incertitude sur l'origine de ST-ERKEMBODE, malgré le rapport qu'offre le nom de ce saint évêque avec les noms anglais. — *Lég. de la Mor.*, p. 92.

712.—737. été élevé à l'école de ST-BERTIN; comme lui il s'en montra le digne disciple; sa science, la sagesse de ses enseignements lui méritèrent la confiance de ses frères qui s'empressèrent de la lui témoigner en le portant d'un commun accord à la dignité abbatiale de SITHIU (712) (1). Peu d'années après, en 723 (2), son mérite l'éleva à l'épiscopat de THÉROUANNE, où il succéda à RAVENGERIUS qui venait de mourir (3). Enfin il dut à la bonne odeur de ses vertus de trouver place plus tard parmi les bienheureux. Les vertus alors n'étaient pas rares à ST-BERTIN, où la règle de ST-COLOMBAN n'avait encore rien de trop austère pour le dévouement religieux. Noble émule des apôtres de la Morinie, ERKEMBODE administra simultanément pendant près de vingt ans, le vaste diocèse de THÉROUANNE, le monastère de ST-PIERRE et de ST-PAUL *(monastère d'en bas)*, et celui de la STE-VIERGE *(monastère d'en haut)*, sans que rien ne vint jamais refroidir son zèle ni le détourner de sa vigilance pastorale.

Il obtint de CHILPÉRIC II et de THIERRY, rois de France, la confirmation des priviléges accordés à l'abbaye de SITHIU. On remarque, dans un des titres concédés par THIERRY, qu'en échange de la faveur royale,

(1) C'est la première nomination élective à ST-BERTIN.

(2) Le *Légendaire de la Morinie* adopte la date de 717. Nous trouvons avec Dom. DE WITTE que celle de 712 est plus vraisemblable. (Gd cart)

(3) ERKEMBODUS *seu* ERKEMBODO *abbas Sithiensis in locum* RAVENGERII *Terruanensis episcopi suffectus est anno III* THEODORICI IV. — YPERIUS, cap. IV pars. 2. (Gall. christ., t. III, col. 487). — Cart. Sith., p. 48. — *Légendaire de la Morinie,* article de M. l'abbé VANDRIVAL, p. 94.

la communauté était tenue d'implorer tous les jours la protection du ciel pour le salut de la patrie (1). Ayant également à pourvoir aux besoins matériels de ses frères dont le chiffre s'accroissait sans cesse, ERKEMBODE acheta des biens considérables qu'il divisa entre les deux maisons et son église (2). Parmi ces biens, on voyait quelques parties de terre cédées par RIGOBERT au prix de 1500 pièces d'or. Ces terres étaient situées à SITHIU sur l'AA, à KELMES, à SETHIACO, à MEMPISCO STATO, à LEODRINGAHEM, à BELRINIO (3) sur la CANCHE; il acquit encore plusieurs propriétés sur les bords de l'AUTHIE (4) et donna l'habit religieux à un grand nombre de prosélytes parmi lesquels se trouvaient : SIGER, ARNOULX, ALOLDUS, BENJAMIN, etc, (5). Surpris au milieu de ses fonctions pastorales, ce saint prélat mourut le 12 avril 737 (6), après 25 ans d'administration de l'abbaye et 14 ans d'épiscopat ; il fut 712. — 737.

(1) Voir la charte de THIERRY, roi de France (vers 720).

(2) *Emit autem à* RIGOBERTO *varios fundos et villas ex quibus quœdam ad jus, possessionem que ejus ecclesiœ Audomari pervenisse dignoscuntur.* (23 apr. 743). (Brev. Audom. suppl. édit. de 1668).

(3) Cart. FOLQUINI. — Gd cart. — Selon quelques-uns SETHIACO ou SETRIACO, serait peut être le village de LEDERZELLE ; selon d'autres ce serait celui de SETQUES. Quant à BELRINIO, c'est, sans doute, BEAURAIN, où plus tard fut établi un prieuré dépendant de ST-BERTIN. MEMPISCO STATO ne serait-il pas le pays des Ménappiens ?....

(4) *Super fluvio* ALTEIA, Cart. Sith. p. 50. — Grand cart.

(5) SIGERUS, ARNULPHUS, ALOLDUS, BENJAMIN, etc. (Cat. rel. Bert, ms no 815).

(6) Il y a des variantes qui fixent la mort d'ERKEMBODE aux années 734, 740, 742. Nous acceptons la version de Dom. DE WITTE ainsi conçue : « *Regiminis sui abbatis Sithiensis* 25 *annos*, *episcopatus Morinorum* 14 *annos decessit à sœculo.* — FOLQ., p. 50, lin. 23. (Ms no 815, dipl. Bert,)

712. — 737. inhumé dans l'église du *monastère d'en haut*(1) devant le grand autel consacré à la Ste-Vierge et connu alors sous le nom de *Notre-Dame des Cloches*(2). Il existe à droite du chœur de l'ancienne cathédrale à St-Omer, en face de la chapelle dédiée à Ste-Philomène, un tombeau qui porte le nom de St-Erkembode et qui n'a pas cessé d'être en vénération auprès des fidèles (3). Ce tombeau est un lourd monolythe en pierre dure d'un gris foncé, grossièrement taillée, imitant le marbre, ayant la forme d'une auge, fermé par un couvercle épais, en dos d'âne et exactement conforme aux tombes romaines qui servirent aux premières sépultures chrétiennes (4).

Après avoir séjourné dans la terre pendant plusieurs siècles avec les saintes dépouilles qu'il renfermait, ce sarcophage en aura été retiré le jour ou de nombreux miracles s'opérèrent autour de lui. Du produit des offrandes qui y furent déposées s'éleva, dit-on, la 2e église, construite au XIe siècle, sur l'empla-

(1) La première église Notre-Dame, élevée au VIIe siècle, sur l'emplacement de l'ancienne cathédrale actuelle.

(2) *In monasterio* Sti-Audomari *coram altare sanctæ genitricis, quæ dicitur ad campanas*. (Cart. Folq., p. 50).

(3) D'après une tradition fort ancienne, St-Erkembode est spécialement invoqué pour obtenir la guérison des maladies des reins, des rhumatismes et pour les maladies des petits enfants. Chaque jour on voit des fidèles se presser autour de son tombeau, y brûler des chandelles et invoquer son intercession pour être guéris de certaines infirmités.

(4) Voir ce tombeau à la cathédrale de St-Omer. — Rapport sur les fouilles de St-Bertin et galerie des tombeaux au musée de St-Omer.

Ce tombeau, décrit par nos honorables collègues MM. Quenson et Wallet, se trouve également cité dans le dictionnaire encyclopédique de la France, par Le Bas, planche 617 à 195 B.

cement de celle qui, au VIIe, avait été érigée dans le haut de la ville, par St-Omer et St-Bertin (1). 712.—737.

Il existe une vie manuscrite de St-Erkembode, elle est généralement attribuée à Jean d'Ypres; mais ce ne peut être Jean V ou Yperius, elle est plus ancienne que ce chroniqueur. Cette vie se trouve dans le n° 107 de la bibliothèque de Boulogne après avoir fait partie de la collection du chapitre de St-Omer (2). Elle a été publiée par les Bollandistes (3).

ACTES PASSÉS SOUS L'ADMINISTRATION D'ERKEMBODE.

1° Chilpéric II, roi de France, confirme les priviléges et les exemptions de l'abbaye (718). « *Privilegium* Chilperici » *regis, tempore prefati abbatis. Actum anno regni* » *III* (4). »

2° Nouvelle confirmation des priviléges par Thierry. « *Exemplar privilegii. Datum* 3a *Martii anno* 1° *regni* Suessionis *civitate* (5).

(1) *Ut ex oblationibus ecclesia* Sti-Audomari, *sumptuoso opere à solo extructa, dicatur.* (*Ord. eccl.* Sti-Audom., *lect.* 3 *in fest.* Sti-Erkembaldi). Cette tradition est contestée par Dutems, t. IV, p. 214, et par les écrivains étrangers à l'abbaye. — Il est ici question de l'édifice qui a précédé l'église actuelle.

(2) C'est à cette source qu'a puisé ses documents l'auteur de l'article biographique inséré dans le *nouveau Légendaire de la Morinie*. Nous y renvoyons nos lecteurs. — Cette vie semblerait être plutôt l'œuvre de Jean III, également d'Ypres, 46e abbé, qui administrait de 1186 à 1230. Voir plus loin ce qui concerne ce prélat.

(3) *Acta sanctorum aprilis*, t. II.

(4) Cart. Sith. Folquini. — Gd cart. p. 15, t. 1.

(5) Idem. idem. Idem. p. 18. — Cet acte est daté de Soissons.

712.—737. 3° Autre confirmation. « *De alio privilegio regis* THEODORICI » *datum* CONFOLENTIS *castro, anno* 1° *regni.* » Par cet acte, ce prince confirme les priviléges concédés par son trisaïeul (1).

4° ERKEMBODE achète à RIGOBERT plusieurs parties de terre situées à SITHIU, à QUELMES, à SETRIACO, à MEMPISCO STATO et à BELRINIO sur la CANCHE, etc., etc. « *Emptio* » *de rebus infra scriptis.* » L'acte se termine par ces mots : « *Actum* SITHIU *monasterio publice IIII Kalend.* » *septemb. anno III regni domini nostri* THEODORICI » *gloriosi regis.* — *Ego* RIGOBERTUS *hanc venditionem* » *à me factam relegi et subscripsi* (2) »

Le manuscrit n° 755 de ST-OMER (XVe siècle) représente ST-ERKEMBODE debout, nimbé, la mitre en tête et tenant une crosse de chaque main, la crosse épiscopale et la crosse de l'abbé (3).

(1) Cart. FOLCQ., mss de Boulogne et de St-Omer.—Gd cart., t. 1, p. 18.
(2) Idem idem, édit. de M. GUÉRARD, p. 49.—Gd cart., t. 1, p. 19 et 20.
(3) Voir ce manuscrit.



LES

ABBÉS DE SAINT-BERTIN.



WAYMARE, 5e ABBÉ.

Avènement : 737
—
Mort : 744.
—

SOMMAIRE. — WAYMARE succède à ERKEMBODE.—On sait peu de choses sur lui. — Il obtint la confirmation des priviléges et mourut en 744.

A la mort d'ERKEMBODE, WAYMARE lui succéda dans le gouvernement des deux monastères de SITHIU (1). ADALGER prit sa place sur le siége épiscopal de THÉROUANNE (2). FOLQUIN, l'auteur du grand cartulaire et autres écrivains, fixent à l'année 737 la date de l'élévation de cet abbé; mais ils ne nous disent presque rien de son administration : tout ce que nous savons de lui, c'est qu'il obtint de CHILDERIC la ratification des immunités accordées à la communauté par les rois

(1) *Abbatiam regendam suscepit*.... WAYMARUS... (FOLQUINI cart. Sith.) — Gd cart. etc.

(2) Idem, idem.— Ville et cité de St-Omer, etc.

737. — 744. ses prédécesseurs, et qu'il mourut en 744 environ, sous le pontificat du pape ZACHARIE, après avoir gouverné l'abbaye un nombre d'années sur lequel on n'est pas exactement d'accord. « WAYMARUS, *monachus et » hujus loci abbas obiit circiter* 744 (3). »

La charte confirmative des priviléges obtenus par WAYMARE, intitulée : « *Exemplar privilegii* CHILDERICI *regis* 23 » *aprilis* 743, » commence par ces mots : « HILDERICUS *rex* » *Francorum*, et finit par ceux-ci : *Signum gloriosi* HILDERICI » *dat. quando fecit april. dies* XXIII *anno* 1° *regni nostri* » CRISCIACO *palatio in die feliciter. Amen* (4). »

WAYMARE est représenté debout, tenant une crosse à la main droite, la tête entièrement rasée à l'exception d'une bordure de cheveux; il porte une longue robe avec le capuchon rabattu et des sandales pointues. (ms 755, XVe siècle).

(3) *Diplomata Bertiniana.* — Le manuscrit d'un Père carme réduit à deux ans la durée de l'administration de WAYMARE (p. 101 verso). Nous le croyons dans l'erreur. — DUTEMS se trompe également en écrivant que cet abbé mourut après 744; c'est cette même année qu'il est mort, on est généralement d'accord sur ce point. (Hist. du Clergé de France, t. IV, p. 214).

(4) Cart. Sith. FOLQUINI. — Ms de Boulogne et édit. de M. GUÉRARD, p. 52. — Gd cart. t. 1, p. 20, 21, 22. Cet acte est daté du palais de CRÉCY.



Pl. 7.

Nantarius abbas .vi⁹. ⁊ sub eo rex franchorum hildericus est hic attonsus in monachum ⁊ sepultus. rexit ānis .xij. obijt anno dm̄. vij. lj.

Lagache frères lith. à St Omer.

LES

ABBÉS DE SAINT-BERTIN.



NANTHAIRE 1er, 6e ABBE.

Avènement : 744

Mort : 754.

SOMMAIRE. — NANTHAIRE gouverne le monastère après WAYMARE. — Il y reçoit CHILDERIC III, lui donne l'habit et la sépulture (752). —Mort de THIERRY, fils de CHILDERIC, enfermé dans le cloître de FONTENELLE.—Donation faite à l'abbaye par un prêtre du nom de FÉLIX.—Ce titre de 744 est le plus ancien original connu.—Mort de NANTHAIRE 1er.

NANTHAIRE 1er prit la direction de la communauté après WAYMARE en 744. Sa vie, comme celle de bien d'autres, se serait passée à peu près inaperçue, si ce prélat n'eut été destiné à prêter, pour ainsi dire, la main à un grand acte de spoliation royale.... Sous ses yeux devait disparaître la famille Mérovingienne, cette 1re race de nos rois qui, après avoir donné 33 souverains au pays, pendant une période de plus de trois siècles (331 ans), vit son dernier rejeton s'éteindre dans le cloître de SITHIU... A NANTHAIRE était réservé l'honneur de recevoir dans sa communauté, de donner l'habit

744.—754. et la sépulture à CHILDÉRIC III, 21e roi de France, de Bourgogne et de Neustrie, alors que, poursuivi par la jalousie de PÉPIN et condamné par l'indifférence du pape ZACHARIE, ce prince malheureux était violemment relégué au fond d'une cellule... (752) (1).

Enfermé au monastère de ST-BERTIN en 752 (2), CHILDERIC y expira la même année, laissant un fils du nom de THIERRY qui, subissant le sort de son père, avait été également jeté dans le couvent de FONTENELLE en Normandie, où il mourut dans l'obscurité.

Sous l'administration de NANTHAIRE, on voit, pour la première fois, décerner à ST-BERTIN, le titre de confesseur. (Stus-BERTINUS *confessor anno* 745) (3).

A cette époque aussi, un prêtre, du nom de FÉLIX, fit hommage à l'abbaye de tous les biens qu'il possédait à KROKASHAM ou ROKESEM, territoire de THEREALDE. « *Cellam sui juris propriam vocabulo* KROCKASHAMO *sive* THEREALDO *loco dedit* (4). » La charte de cette donation porte la date du 25 juillet 744; elle se trouve aujourd'hui dans les archives de la Flandre Orientale à

(1) HILDERICUS *rex Francorum, monachus hujus loci, anno* 752. (*Diplomata Bertiniana*, cat. rel. Bert, ms no 815).

Sub NANTHARIO *abbate rex Francorum* HILDERICUS *est hic attonsus.... in monasterio sepultus.* (Ms no 771, bibl. Audom). — *In beati* BERTINI *tumulatur ecclesiâ.* (FOLQUINI Cart. Sith.)

(2) Tous les auteurs sont d'accord sur ce point.

(3 Cart. FOLQ, mss de BOULOGNE et de ST-OMER. — Edit. de 1841, p. 53 et 55.

(4) Ces lieux que nous avouons ne pas connaître sous cette désignation étaient, dit-on, situés en Belgique dans l'ancien diocèse de TOURNAI. *In Tornacensi diœcesi.* (Cart. Sith., p. 176). — D'après M. WARNKOENIG, KROKASHAMO serait ROKASEM (Belgique).

Gand. C'est le plus ancien titre original connu, dit M. WARNKOENIG, il provient du prieuré de POPERINGUE, appartenant autrefois au monastère de ST-BERTIN. Ce titre a été imprimé en entier et lithographié en *fac simile* pour l'*histoire de la Flandre et de ses institutions civiles et politiques*, publiée par ce savant professeur allemand (1). 744.—754.

NANTHAIRE 1er mourut en 754. « NANTHARIUS 1us *obiit anno* 754 (2).

Cet abbé est représenté debout, tête nue, la crosse à la main, à la porte de son église et suivi de sa communauté, il donne l'habit religieux à CHILDERIC à genoux, les mains jointes. Aux pieds du prince on aperçoit le glaive, le sceptre et un bouclier aux *trois fleurs de lys* surmontées d'une couronne royale (3).

(1) Cette charte commence par ces mots : *Traditio* FELICIS DE ROKASHAMO et finit par ceux-ci : « *Actum* SITHIU *monasterio publice, VIII Kalend. aug. anno III regni domini nostri* HILDERICI *gloriosi regis. Ego* FELIX *hoc testamentum a me factum, relegi et suscripsi.* (FOLQUIN, ms de BOULOGNE. — Edit. de M. GUÉRARD, p. 53. — Gd cart., p. 22, t. 1).

T. 1 introduction, p. 19. Bruxelles, 1835. Texte, p. 321. — Pièces just., planche 2.

(2) Cat. rel. Bert., ms 815, bibl. Audom.

(3) N'oublions pas que ce dessin est du XVe siècle. — Ms no 755.

LES

ABBÉS DE SAINT-BERTIN.



DATBERT, 7e ABBÉ.

Avènement : 754
Mort : 766.

SOMMAIRE. — Il ne reste aucun souvenir de cet abbé. — Dom. DE WITTE lui attribue, à tort, la sépulture de CHILDERIC.—Preuves de cette erreur. — Sa mort.

DATBERT fut le 7e abbé de SITHIU. Comme ses prédécesseurs, il dirigea en même temps le *monastère d'en haut* et le *monastère d'en bas ;* mais ce gouvernement ne nous a laissé aucun souvenir intéressant ; on n'a conservé de lui aucun acte d'acquisition au profit de l'abbaye, ni aucune charte de concession ou de confirmation de priviléges ; on ne connait même aucune prise d'habit contemporaine (1).

L'auteur du grand cartulaire qui presque toujours

(1) Cart. Sith. FOLQUINI, mss de BOULOGNE et de ST-OMER. — Edit. de 1841. — Gd cart. — YPERIUS. — CHRONOLOGIA ABBATUM BERTINIANORUM, ms du XVe siècle n° 771 bibl. Audom.

754.—766. nous inspire de la confiance, attribue à cette administration la sépulture de CHILDERIC ; selon lui, la cérémonie funèbre de ce prince aurait eu lieu en 755, en présence du 7e abbé de SITHIU. Nous sommes forcés de contredire cette opinon émise par le consciencieux CHARLES DE WITTE (1); il y a ici une erreur ou une distraction de sa part. En général on est d'accord sur l'année où PÉPIN-LE-BREF monta sur le trône. Presque tous les historiens fixent à l'année 751 le commencement de la période Carlovingienne. N'est-ce point en effet l'époque où l'ombrageux prédécesseur de CHARLEMAGNE songeait à accomplir son usurpation ?... On sait aussi que l'infortuné CHILDERIC ne survécut pas longtemps à sa déchéance et qu'il mourut en 752. S'il en est ainsi, il y a évidemment confusion dans le récit de Dom. DE WITTE, puisque DATBERT n'a pris les rênes de l'abbaye qu'en 754, c'est-à-dire deux ans après la mort de CHILDERIC. Il ne nous parait pas y avoir de doute à cet égard. DATBERT mourut en 766 (2).

Il est représenté debout, tenant la crosse de la main droite, la main gauche recouverte par une large manche, la tête couverte d'un capuchon, il a aux pieds des sandales pointues. (Ms no 755, XVe siècle).

(1) Gd cart., t. 1.

(2) DATBERTUS *monachus et abbas obiit* 766. (Cat. rel. Bert. no 815).

A en croire ODOUARD DE BERSACQUES, cet abbé aurait gouverné l'abbaye pendant 18 ans au lieu de 12. Cette assertion parait inexacte, elle est contestée par plusieurs écrivains.

LES

ABBÉS DE SAINT-BERTIN.



HARDRADE OU HARDRALD, 8e ABBÉ.

Avènement : 766
—
Mort : 795.
—

SOMMAIRE. — HARDRADE se montre digne de ses prédécesseurs, il fait des acquisitions et obtient la confirmation des priviléges. — Il reçoit des reliques de la main de CHARLEMAGNE qui, à la même époque, établit le premier FORESTIER de Flandres. — Titres relatifs à ce gouvernement.

HARDRADE succéda à DATBERT (1). Aussitôt après son élection, il s'occupa des intérêts confiés à sa garde et remplit dignement sa tache. Les titres de l'abbaye témoignent de sa sollicitude à cet égard. Il acheta pour sa communauté les villages de SENINGHAHEM, LONINGAHEM, FRESSENGHEM, etc. (2). Il obtint de CHARLEMAGNE la pleine et entière confirmation des

(1) HARDRADUS *anno* 766. —Cart. Sith., p. 57, lin. 7.

(2) SENINGHEM, — LONINGHEM en Boulonnais (*in pago Bononiensi*). S'il faut en croire M. GUÉRARD, FRESSINGHEM serait FARSINGUES, hameau d'ECQUEDECQUES (arrondissement de ST-OMER). Nous n'oserions affirmer cette interprétation. (Cart. Sith., 1841 p. 60). —Dictionnaire géographique, p. 396.

766.—795. priviléges antérieurement concédés au monastère (1), presque en même temps, le futur empereur faisait don aux religieux d'une magnifique croix d'or renfermant des morceaux de la vraie croix (2). Ces pieux souvenirs pieusement conservés jusqu'à ces derniers temps, avaient été offerts à ce prince par le sultan AAROUN-AL-RASCHILD. Elles faisaient vraisemblablement partie de ces grandes et inappréciables reliques qui depuis tant de siècles, sont montrées dans la cathédrale d'AIX-LA-CHAPELLE où nous avons pu les admirer (3). Ce fut à cette époque aussi, vers 780, peut-être même dans le monastère de SITHIU, que CHARLEMAGNE réintégra, dit-on, LYDERIC dans l'héritage de ses pères, en l'instituant premier FORESTIER de Flandres (4) en récompense de sa courageuse conduite, alors que ce puissant monarque poursuivait l'anéantissement des hordes barbares qui jusques là avaient désolé le pays (5).

— Ne serait-ce pas plutôt FRESSIN?... En indiquant les actes de ces terres, DUTHAIS a confondu le mot *donation* avec le mot *vente*; les titres cependant ne sont pas douteux (t. IV, p. 214).

(1) HARDRADUS *abbas VIII privilegium immunitatis hujus ecclesiæ à* CAROLO *Magno impetravit*. (Mss no 771 et no 755 chron. abb. Bert.)

(2) Voyez au sujet de ces reliques la note no 4.

(3) Idem, idem.

(4) *Forestarius* ou *saltuarius*. *Hujus temporis anno XIIII* LEDRICUS *radix comitum Flandriæ*. (Ms no 771. *Chronologia abbatum Bertiniensium* no 755). On trouve des documents intéressants sur les Forestiers de Flandres, dans le savant travail de M. DE LOYS, publié dans les mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie, t. II, p. 94, et dans l'histoire de Flandres, par M. WARKOENIG, p. 137, t. 1.

(5) Descente des comtes de Flandres, exempl. colorié provenant de la bibl. des jésuites de Gand, 1580. — OUDEGHERST. — Hist. de la Flandre.

On cite parmi les religieux contemporains, HERMARE, HUGUES, BERNARD, etc. HARDRADE mourut en 795. HARDRADUS *abbas obiit anno* 795 (1). 766.—795.

TITRES PRINCIPAUX RELATIFS A CETTE ADMINISTRATION.

1° *Exemplar privilegii acti* ANDIACO, *a* CAROLO *mense julio* 769 *anno* 1° *regni* (2).

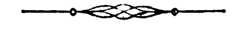
2° *Emptio de* ROKASEMO *acta in* THERRALDO *luco in mense januario* (770).

3° *De emptione à* VALDEBERTO *de* LONINGAHEM. *Exemplar emptionis actum in* SITHIU *monasterio, anno regni* CAROLI 1^{i} *regis, mense julio* (776) (3).

4° SIGEBERTE (SIGEBERTA *mulier nomine*) vend au monastère tout ce qu'elle possède à FRESSINGHEM. *Actum* SITHIU *monasterio,* 10 *junii anno XX regni* CAROLI (4).

On représente HARDRADE debout, la tête recouverte ; il tient un livre de la main droite et la crosse de la main gauche (5).

(1) HUGO, HERMARUS, BERNARDUS, (m^{s} n° 815 bibl. Audom.)—Cart. Sith.
(2) FOLQUIN, etc. — G^{d} cart., p. 24., t. 1, in-folio.
(3) Idem, idem., p. 61.
(4) Idem, idem., p. 62.
(5) Manuscrit du XVe siècle, n° 755 de ST-OMER.




Hodlandus · ix9
Pl. 8.
Lagache frères lith. à St Omer.

LES

ABBÉS DE SAINT-BERTIN.



ODLAND, 9e ABBÉ.

Avènement : 795

Mort : 804.

SOMMAIRE. — ODLAND, 9e abbé, obtient de CHARLEMAGNE l'autorisation de chasser dans les bois de l'abbaye afin d'avoir des peaux pour la reliure des livres et les ceintures des moines. — Première mention d'une bibliothèque à ST-BERTIN. — Beaux manuscrits tracés par les moines. — Acquisitions faites par ODLAND. — Il fait construire les moulins d'ARQUES, les premiers du pays, en déviant les eaux de l'Aa. — Il y fixe sa résidence. — Privilége portant défense d'établir d'autres moulins. — Son talent pour deviner les eaux. — Sa réputation. — Rétablissement de l'église ST-MARTIN, à ARQUES. — On y place dix religieux. — Mort de cet abbé. — Actes de son administration.

Après HARDRADE, ODLAND fut nommé abbé des deux monastères de SITHIU, vers l'an 795. A l'exemple de ses devanciers, cet industrieux prélat (1) s'était appliqué à procurer de grandes améliorations aux éta-

(1) *Vir fuit maxime industriosus.* (Dipl. Bert.)

795.—804. blissements dont la direction lui était dévolue, il parvint à les obtenir. La première année de son gouvernement il reçut de CHARLEMAGNE l'autorisation de chasser et de faire chasser librement aux bêtes fauves dans les forêts dépendantes de l'abbaye et en tous autres lieux, à l'exception des forêts royales (1) afin de pouvoir se procurer plus facilement la peau nécessaire à la reliure des livres à l'usage des religieux et pour faire aux moines des gants et des ceintures.

Voilà la première mention d'une bibliothèque à ST-BERTIN! à dater de ce moment, vont se produire dans le silence du cloître, ces riches manuscrits dont les collections aujourd'hui dispersées peuvent encore donner une idée du talent des infatigables cénobites qui espéraient obtenir la remise d'autant de fautes qu'ils traçaient de points et de mots (2).

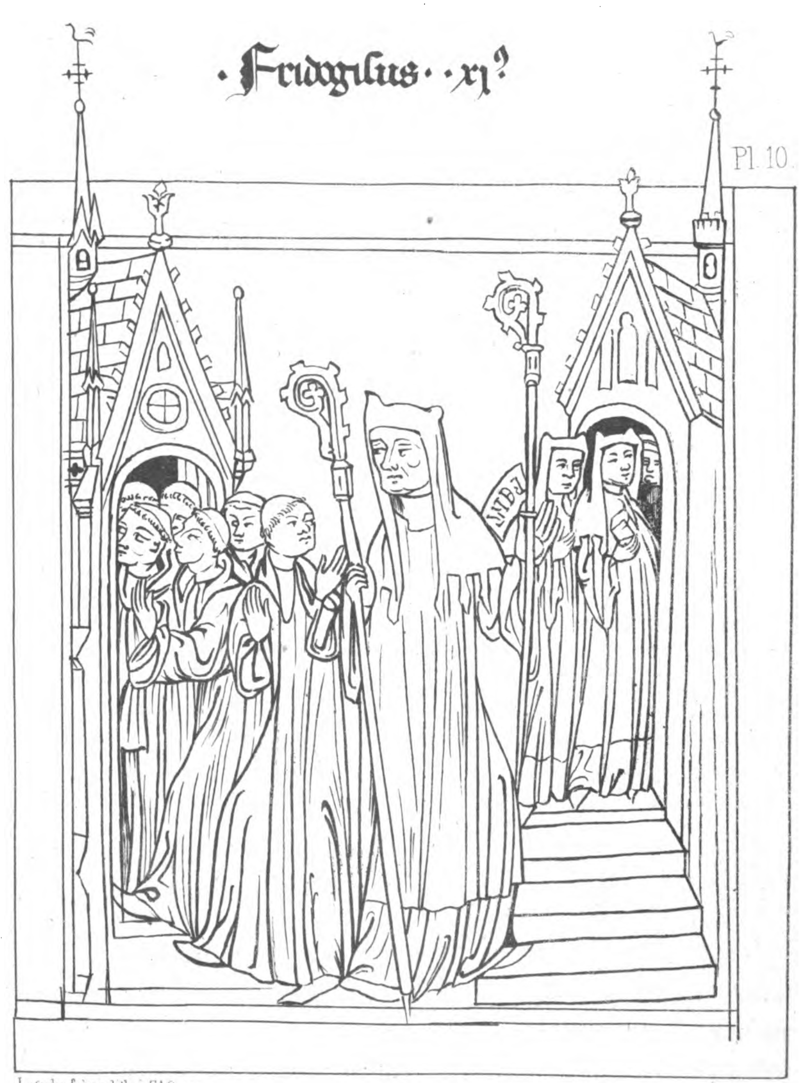
ODLAND acquit pour le monastère plusieurs villages avec leurs églises et leurs dépendances. Il établit en 797 sa résidence à ARQUES (3) où il fit construire des

(1) Le droit de chasse dans les forêts particulières était alors, on le sait, réservé aux souverains.

(2) Les bibliothèques de BOULOGNE et de ST-OMER possèdent un assez grand nombre de ces manuscrits; parmi ceux de ST-WAAST d'ARRAS, il y avait un ST-AUGUSTIN *sur les pseaumes* copié dans le IXe siècle par le moine RADULPHE. On lisait sur un feuillet de ce livre les vers suivants :

« *Cum librum scribo* VEDASTUS *ab æthere summo,*
» *Respicis, et celis quot aretur pagina sulcis,*
» *Quot folium punctis, hinc hinc laceretur acutis;*
» *Tunc que favens operi nostro, nostro que labori,*
» *Grammata quot sulci, quot sunt, quot denique puncta.*
» *Inquit, in hoc libro, tot crimina jam tibi dono.* »

(3) Grand cartulaire, t. 1.



Lagache frères, lith. à St Omer.

LES

ABBÉS DE SAINT-BERTIN.

FRIDOGISE, 11e ABBÉ.

Avènement : 820.

Mort : 834.

SOMMAIRE.—Révolution dans le monastère.—FRIDOGISE, 1er abbé commendataire, est diversement jugé par les historiens. — Division des deux communautés. — Diminution de leurs membres. — Sécularisation du monastère d'en haut.—Ces changements amènent d'interminables contestations au sujet de l'antériorité des deux églises. — FRIDOGISE obtient de LOUIS-LE-DÉBONNAIRE la confirmation des priviléges.—Moines contemporains.—Donation de GOIBERT et de GUNTBERT comprenant 33 villages. — Leur désignation. — Talent de GUNTBERT pour écrire. — Il recopie et restaure tous les manuscrits de la bibliothèque à laquelle il ajoute d'autres volumes.—Mort de FRIDOGISE.—Vignette représentant cet abbé.

Jusqu'à présent, nous avons vu les chroniqueurs décerner des éloges unanimes à tous les premiers successeurs de BERTIN ; le tableau va changer; celui qui prend la place de NANTHAIRE n'aura pas, comme ses devanciers, le bonheur de réunir les sympathies générales; tous les écrivains appartenant à l'abbaye, sans

820 — 834. exception, font de lui un portrait peu flatteur; les autres historiens le jugent avec moins de sévérité (1), quelques-uns même lui sont favorables.

FRIDOGISE, FREDUGISE ou FRIDUGISE, anglais de nation, parent de CHARLEMAGNE (2), abbé de ST-MARTIN de TOURS et de CORMERY, disciple d'ALCUIN, chancelier de LOUIS-LE-DÉBONNAIRE, fut le XIe prélat appelé à diriger les monastères de SITHIU dont il devint, pour ainsi dire, le *premier abbé séculier* (3). (820) Sa nomination eut lieu, directement, par ordre du souverain, en dehors de toutes les règles, précédemment suivies pour les élections monastiques: il était étranger à la communauté, qui n'avait point encore vu d'*abbé commendataire.*

Les relations de FRIDOGISE avec la Cour peuvent expliquer, sans doute, la faveur dont il fut l'objet; toutefois, quelle qu'en fut la cause, cette faveur souleva bien des mécontentements exhalés dans les termes les plus amers par les historiens du monastère.

(1) Cart. Sith. -- YPERIUS. — Gd cart. *passim.* — Gall. christ. — DUTEMS, etc.

(2) CAROLO *magno consanguineus.* On soupçonne qu'il était son fils naturel.

(3) *De abbate seculari — sunt quœdam canonicorum ecclesiœ in quibus est abbas secularis.* (Joh. Molani de Can. pag. 105, édit de 1587).

Nous nous servons du mot *séculier,* parce qu'il a été généralemenl employé, mais l'établissement des *chanoines réguliers* n'est point la sécularisation qui n'a eu lieu en réalité qu'au XIIe siècle. — *Sunt autem abbates sœculares qui regularis vitœ et professionis, abbatias possident; quales multas aliquando belgium nostrum habuit, per quos turpiter florentissimorum monasteriorum disciplina sœpe est collapsa.... ut pote divi* BERTINI, *divi* VEDASTI, etc., etc, (MOLANUS, p. 110 et 111). On trouve dans ce petit livre bien des documents intéressants sur ce qui concerne les chanoines.

FRIDOGISE, d'après eux, s'écarta des exemples tracés par ses vertueux prédécesseurs; le premier, il osa toucher à la règle imposée par le saint fondateur. 820 — 834.

Mondain, dissipateur, disent FOLQUIN, FOLCARD et YPÉRIUS, il diminua le nombre des religieux afin d'appliquer à ses plaisirs une plus grande part des revenus de la communauté. Lors de son entrée en fonctions, il avait trouvé 83 moines, il n'en conserva que 60. Avant lui, 40 cénobites réguliers desservaient l'église de la STE-VIERGE, il les remplaça par 30 chanoines au milieu desquels il s'établit en renonçant à la vie claustrale. Dès cette époque, le monastère d'*en haut* fut sécularisé, son église devint une collégiale assez régulièrement desservie jusqu'au jour où elle fut érigée en cathédrale (1).—Moins intéressés et dès lors moins

(1) FOLQUIN s'exprime ainsi : *Unde contigit ut supradictus* FRIDOGISUS *genere anglus et abbas* Sti-MARTINI *Turonnensis, anno verbi incarnati* 820, *abbatiam* SITHIENSIS *cœnobii regiâ donatione susciperet gubernandam : qui initio tyrannidis sue, cum cerneret abbatiam universam, tot monachorum usibus delegatam ut putà centum et triginta monachorum inter utraque cenobia, sancti scilicet* BERTINI, *sancti que* AUDOMARI *degentium, nihil que suarum voluptatum usibus sequestratum, avaritie jaculo secatus, monachorum impudenter temptat vitam destruere*, etc., etc., etc.... *Nam in capitaneo apostolorum, seu sancti* BERTINI *loco, ubi* 83 *monachi deserviebant domino,* 40 *pro humanâ potius laude, quam pro dei amore retinuit reliquos districtioris vite viros, quos sua perversitate putavit non consentire, de monasterio expellens abire permisit : in* Sti-AUDOMARI *quoque monasterio ubi regulariter viventes aderant* 40 *monachi trigenta canonicos ibidem ad serviendam deputavit in ministerio christi ; ac post hœc totius abbatie circuiens villas et quia duplex extabat monachorum numerus duplam eis portionem villarum est largitus.... canonicis autem quia pauciores erant numero, simpla contra monachos est data portio, ipse ea que sibi maximè placuerant, ad suœ perversitatis usum reservavit et quia canonicus erat, cum canonicis in* Sti-AUDOMARI *monasterio seculariter vivebat.* » — Cart. Sith. pars 1e, pages 74 et 75.

820—834 injustes, sans doute, les auteurs étrangers à la communauté, se taisent sur les griefs imputés à FRIDOGISE(1); il en est même qui n'admettent pas le fait de la sécularisation, considérée par eux comme une fable inventée à plaisir, bien qu'elle soit attestée par les écrivains les plus sérieux (2). D'autres encore, mieux informés, peut-être, prétendent que cette sécularisation ne fut autre chose qu'une réforme introduite conformément au vœu du concile national d'AIX-LA-CHAPELLE, d'après lequel tous les établissements religieux, où le relâchement commençait à se faire sentir, furent forcés d'opter entre la rigueur primitive du cloître ou la vie canoniale régulière. Le P. LECOINTE, en racontant cette réforme, dit que FRIDOGISE vécut en chanoine au monastère de SITHIU, comme il avait vécu dans celui de ST-MARTIN de TOURS, en se con-

YPERIUS dit à son tour: « *Si quæcumque predecessores elaboraverant ea quœ per eos elaborata fuerant et ordinata, ipse in labores eorum intrans omnia pervertit atque subvertit..... Abbas* FRIDOGISUS.... *dictu horribile est, monachos ejus deo honeste servientes cùm dedecore expulit.*

MABILLON s'exprime ainsi :« *Quoniam quadraginta monachis eliminatis triginta canonicos loco substituit, tertiam que partem omnium bonorum ad monasterium* Sti-BERTINI *eorum usibus deputavit.* » (Acta Storum, 3 pars 1, p. 160.

(1) Entre autres le *Gallia Christiana.* — L'histoire du Clergé de France, etc.

(2) Notamment par MABILLON, « *Habens cenobitas* 40 *quos* FRIDOGISUS *abbas secularis, seculares canonicôs fecit.* » (Acta Storum pars 1, p. 106, *nota ad vitam* Sti-BERTINI).— C'est à FRIDOGISE, dit DUTEMS, qu'on attribue la prétendue sécularisation du monastère. (Hist. du Clergé de France, t. IV, p. 214). Cet auteur, ainsi que le rédacteur du mémoire de l'évêque de ST-OMER (1re partie, p. 29), sont presque les seuls à mettre en doute la *sécularisation.* Tous les autres, tels que AUBERT LE MIRE, (cat. des églises aux VIIIe et IXe siècles). — ADRIEN DE VALOIS, — MOLANUS (martyr. bel., *verbo* SITHIU, fo 527), partagent l'opinion des écrivains de l'abbaye.

formant à la règle du concile que nous venons de citer (1). 820—834.

Tels sont les jugements divers qui sont portés par les historiens sur le XIe abbé de SITHIU. Ce prélat, on le voit, a deux réputations, selon l'influence qui tient la plume; il a été le point de mire de toutes les discussions, parce qu'à son règne se rattache une révolution importante pour le monastère, et que son nom, l'époque où il vécut, comme les actes de son gouvernement, sont inséparables de la question d'antériorité élevée entre les deux églises de ST-BERTIN et de ST-OMER, question qui éveilla depuis, de si ardentes susceptibilités, qui remplit tant de volumes, et dans laquelle tout a été mis en doute, critiqué ou envenimé par la passion de chacune des parties intéressées (2).

Au milieu de toutes les réformes auxquelles il se livrait, FRIDOGISE obtint, le 19 mars 830, de LOUIS, fils de CHARLEMAGNE, la confirmation de tous les priviléges précédemment accordés aux deux monastères (3). Dix ans auparavant, la première année de son administration, il avait également reçu du même souverain, la ratification de la charte concédant à ODLAND le droit de chasse dans toutes les forêts de l'abbaye (4).

(1) FRIDOGISUS *abbas canonicus vixit canonice, cum canonicis, juxtà leges, ante triennium in aquis granensi concilio prescriptas, canonice viventibus*. (Ann. eccl. Franc. ad annum 820, t. VII, p. 504).

(2) On peut en juger par les nombreux mémoires publiés dans le temps et qui renferment les griefs des deux parties. — La collection complète de ces mémoires est difficile à trouver.

(3) Gd cart., t. 1, p. 35 à 40. — Cart. Sith., p. 77 à 79.

(4) 18 septembre 820. — Cart. Sith., p. 75, 76. — Gd cart.

820 — 834. Au nombre des religieux auxquels ce prélat donna l'habit, on cite un prêtre du nom de WINEBERT(1), et GUNTBERT, jeune et riche seigneur, fils de GOIBERT et d'EBERTRUDE, héritier de la noble et ancienne famille de STENETLAND. GUNTBERT fit au monastère l'abandon de tout son patrimoine situé en Flandres ainsi que sur les territoires de THÉROUANNE et de BOULOGNE(2). Ces biens comprenaient 33 villages avec leurs dépendances; les principaux étaient: RIKOLVINGHEM, — HISDENNE, — HEURIKENGEHEM (3), — SIVE MILNOM ou HEUREKENGHEM, — EBRESENGAHEM, — WININGAHEM, — CURMONTIUM (4), — SINNINGAHEM (5), — OKANINGAHEM (*Hockinghem*), — HOSTEDE, — LAMPANESSE, — SIMPIACO, — BORTHEEM (6), — REKA (7), — STRATÆ, — HEMMUNWIL, — KILTIACO (8), — HEDENESBERG, — ARIACO (8), — TERRUANNA (10), — QUENTVICO (11), — KESSIACO, — SQUERDA (12), —

(1) WINEBERTUS *sacerdos*. — GUNTBERTUS, *filius nobilis viri* GOIBERTI *et* EBERTRUDÆ *ex nobili et antiquâ familiâ de* STENETLAND. (Cat. rel. Bert. *qui collegi potuerunt*, m^s n° 815).

(2) Cart. Sith., p. 79. — YPERIUS. — G^d cart., t. 1, p. 40.

(3) Cart. Sith., p. 74, 75, 76, 77 et 157, édit. de 1841, — G^d cart. — HEURIKENGEHEM ne serait-il pas EURINGHEM, arrondissement de ST-OMER ?

(4) CAUMONT.

(5) SENINGHEM.

(6) Ne serait-ce pas BOUCRES ?

(7) RECQUES.

(8) Quelques-uns pensent que ce pourrait être CLÉTY.

(9) AIRE.

(10) THEROUANNE.

(11) QUENTOVIC.

(12) ESQUERDES.

EVESARINIO (1), — WOSTRINGE,—TINGRIACO (2), — WILERE (3), — MELLINGASELE, — LOCLESSE, — LONASTINGHAEM, — GRUONUMBERG (4)—et DAGMARINGAHEM. 820 — 834.

Déjà GOIBERT, père de GUNTBERT avait précédemment fait hommage au monastère de sa terre de STENETLAND (5), où il venait d'élever une église sous l'invocation du ST-SAUVEUR, en exprimant le vœu qu'une partie des revenus fut employée à faire l'aumône aux pauvres et aux étrangers (6).

Mais l'humble et généreux GUNTBERT ne bornait pas à ces largesses, ses libéralités envers la communauté qui l'avait adopté, il voulut lui léguer aussi d'autres richesses. Il était doué d'un remarquable talent calligraphique (7), il employa ses moments à trans-

(1) WIZERNES.

(2) TINGRY.

(3) WILLERS.

(4) Le GROENBERG ou BERGUES-ST-WINNOX.—Nous éprouvons le regret de ne pouvoir expliquer les autres noms, nous en laissons l'interprétation à nos collègues plus clairvoyants. — Gd cart. — FOLQUIN. — YPERIUS, etc.

(5) On peut voir sur l'étymologie de STENETLAND et sur le lieu où pouvait se trouver cette terre, une dissertation de deux de nos collègues MM. HERMAND et COURTOIS. (Procès-verbaux des séances de la Société des Antiquaires de la Morinie, 1er vol., année 1849).

(6) *Ad suorum elecmosinam faciendam pauperibus et peregrinis.* (Cart. Sith., p. 81).

(7) *Peritus erat scriba, monasterii hujus libraria quam pene omnia vetustate erant demolita, propriâ renovavit industriâ; insuper et alia adauxit librorum volumina, ex quibus, duo sunt antiphonarii quos ipse propria manu scripsit.* (FOLQ. Cart. Sith., p. 80). — GUNTBERT, jeune encore, avait fait le voyage de Rome avec son père; il fut admis dans les ordres par le pape EUGÈNE II, vers l'an 826. Il se fit moine de ST-BERTIN vers 831, et il rédigeait en 839 les actes de l'abbaye avec le titre de diacre,

820.—834. crire à la main presque tous les manuscrits de la bibliothèque de l'abbaye, travail devenu nécessaire par suite du mauvais état des volumes déjà vieux; il composa, en outre, plusieurs ouvrages parmi lesquels on distinguait un *Traité de Comput* et trois *Antiphonaires* ou livres d'antiennes, dont le titre et les hymnes des grandes fêtes étaient ornés de lettres d'or. Chacun de ces livres avaient une dédicace particulière; l'un était offert à St-Omer, le second à St-Winnox, le troisième, le plus beau, tout en lettres d'or, était dédié à St-Bertin. Voilà la seconde mention d'une collection de livres au monastère de Sithiu (1).

Fridogise mourut en 834, après 14 ans d'administration (2).

La planche n° 10 le représente debout, une crosse de chaque main, et en costume de chanoine, il a la tête recouverte d'un aumuse ou capuchon à deux pointes descendant sur les épaules comme un camail; à droite et à gauche se trouve une église indiquant les deux monastères; sur la porte de ces églises on voit des religieux; à droite, ce sont les moines de St-Bertin, ayant la tête nue et rasée; à gauche, les récents chanoines de Notre-Dame d'*en haut* avec leur nouveau costume.

il fut ordonné prêtre en 853 et repartit pour Rome en 868 ayant la santé ruinée par le travail. (Voy. préf. de M. Guérard, de l'Institut. Cart. Sith. édit. de 1841).

(1) Le savant annotateur du cartulaire de St-Bertin a pensé que c'était la première, p. II.

(2) C'est la date la plus généralement adoptée. — Folquin. — Yperius. — Folcard. — Le gd cart., etc. — Fridogisus *anglus dono regio donatus. Obiit* 834. — Ms n° 815 de la bibl. de St-Omer.

moulins qui furent les premiers du pays. Avant lui, le cours naturel de l'Aa n'avait point encore été modifié par la main de l'homme ; les branches de cette rivière appelées **Meldicks**, serpentaient à un même niveau dans les marais qui s'étendaient du détroit d'**Arques** à celui de **Watten**, et se perdaient ensuite dans les eaux de **Clairmarais**, en se dirigeant vers la colline de **Sithiu**. L'ingénieux moine conçut et exécuta l'utile pensée de détourner l'une de ces branches, et forma ainsi, sous le nom de **Haute-Meldick**, le bief supérieur des moulins du château d'**Arques** (1). Plus tard, **Lambert**, 40e abbé, continua jusqu'à **St-Omer** l'œuvre de son devancier, il fit établir les moulins de **St-Bertin** (de 1095 à 1123) : Mais en créant ces belles usines, **Odland** n'avait pas négligé les moyens d'en assurer l'existence ; en même temps il obtenait que « *ces seuls moulins auraient le droit de se main-* » *tenir, avec inhibitions et défenses à tous, d'en établir* » *d'autres jusqu'à la mer* (2). » 795 — 804.

S'il fallait en croire les chroniqueurs, le IXe abbé de **Sithiu** aurait eu le don de la baguette devinatoire; et s'était acquis une grande réputation dans l'art de deviner les eaux, de les diriger à son gré, de faire des canaux, des aqueducs, etc. Sa renommée sur ce point

(1) Description de l'abbaye de St-Bertin, par M. Wallet, p. 7 et 14. — Gd cart. — Folquin, etc., etc. — Vers 1760, on voyait encore à Blendecques, dit Butler, les traces de l'ancien lit de la rivière avant les travaux d'Odland. (Vie des Saints, t. VIII, p. 91).

(2) Ms d'un père carme deschaussé, p. 102 v°).—N'est-ce pas là l'un des plus anciens exemples de banalité ? On sait que ces sortes de priviléges sont très communs et très litigieux, surtout, dans le midi de la France.

795 — 804. était telle, dit le P. ANGE(1) que le peuple s'assemblait souvent pour le consulter. — Ce prélat restaura le château d'ARQUES, il rétablit dans cette paroisse l'église ST-MARTIN, ruinée par les invasions normandes, et y attacha dix religieux, dont cinq du monastère d'*en bas* et cinq du monastère d'*en haut*.

ODLAND était l'un des hommes les plus éclairés de son temps, il eut pour contemporains les moines AMALBERT, BENOIT, HUGUES, etc., etc. (2), et mourut en 804, après neuf années de gouvernement (3).

Sous cet abbé le monastère reçut la visite de CHARLEMAGNE qui y signa un privilége perpétuel autorisant les religieux à chasser dans leurs bois particuliers. « (*Actum in* SITHIU *mo-*
» *nasterio* S^ti^-BERTINI 794 *circiter anno XX regni nostri*
» *calendas VII aprilis* (4).

Quelques mois après, ODLAND achetait d'un clerc nommé DEODAT, plusieurs parties de biens (5). « (*Actum* 3a *Augusti*
» *anno.... regni* CAROLI *regis*). »

ODLAND est représenté debout, assisté d'un de ses religieux, et tenant la crosse à la main; il est placé entre deux moulins; non loin de lui on aperçoit une église, vraisemblablement celle de ST-MARTIN d'ARQUES, qu'il fit relever (6).

(1) Ville et cité de St-Omer, p. 103, lig. 10.

(2) AMALBERTUS, BENEDICTUS, HUGO. (*Cat. rel. Bert.*)

(3) *Posteaquam* ODLANDUS *abbas annis fere novem suæ vixisset, administrationis exuit fragilem carnis sarcinam, redditurus creatori talentorum rationem* (Cart Sith. ms et édit. de 1841, p. 67). *Obiit anno* 804 ms 815. — Bibl. de St-Omer, etc., etc.

(4) Cart. Sith. p. 108. — Ms de ST-OMER, 721, p. 20 v° — Idem N° 107 de BOULOGNE.

(5) Idem, idem. — Gd cart., t. 1, p. 29.

(6) Ms n° 755, XVe siècle. — Planche 8.

Pl. 9



Lagache frères, lith. à St Omer.

LES

ABBÉS DE SAINT-BERTIN.



NANTHAIRE II, 10e ABBÉ.

Avènement : 804.
Mort : 820.

SOMMAIRE. — NANTHAIRE II succède à ODLAND. — Donations et acquisitions, notamment celle du comté de GUINES. — Confiance de l'empereur envers l'abbé de SITHIU. — Il lui confie une importante mission. — Elévation de FOLQUIN à l'épiscopat de THÉROUANNE (815). — Hommage d'un manuscrit. — Description de ce livre. — Son auteur. — Mort de NANTHAIRE en 820.

En 804, à la mort d'ODLAND, la direction des deux monastères échut à NANTHAIRE dit le *Jeune*, « NANTHARIO *juniori* (1). La même année, le nouvel abbé recevait de l'empereur la terre de CAUMONT (2),

(1) Cart. Sith., p. 68, lin. 1. — Gd cart. — YPERIUS. — Dipl. Bert.)

(2) La charte est signée à CRÉCY (*Actum* CRECIACO *palatio circiter* 804 *VIII calend. julii*). Du reste, la qualité d'empereur prise dans cet acte par CHARLEMAGNE, annonce que ce titre n'a pas dû être expédié beaucoup plus tôt que 803 ou 804 ; puisque c'est le 25 décembre 800 que ce prince a été couronné empereur des Romains par LÉON III, (Carth. Sith., p. 77, note de M. GUÉRARD).

804 — 820. (*villam* CALMONT); puis, peu après, il achetait une maison et dix *bonniers* (1) ou mesures de terre à labour, prairies ou bois situés à FLÊTRES *(Fletrinium)* (2). Ces biens furent vendus à la demande d'ELCHARIUS ou ERLHARIUS auquel NANTHAIRE les laissa à titre de prêt, en vertu d'un acte commençant par ces mots : « *Domno* » *venerabili in christo patri* NANTHARIO *abbati* » et finissant par ceux-ci : « *Actum* BEBORNA *in mense octobri* » *anno XXVIIII, regnante Domino nostro gloriosissimo* » *rege et anno sexto imperii ipsius* (circiter 806) (3). L'année suivante (807 ou 808) LEBTRUDE, comtesse d'ESQUERDES et de GUINES, abandonna au monastère de SITHIU tous les biens qu'elle en détenait en fief depuis la donation, du comté d'ARQUES dont ils dépendaient, donation qui, on le sait, avait été faite par WALBERT à ST-BERTIN en personne. Cette princesse renonça dès-lors au profit de la communauté, à tous les droits qu'elle avait à exercer sur ces biens (4). On verra, plus tard les contestations, les embarras qui résultèrent de cette renonciation. En même temps LEBTRUDE donna à l'abbaye le village de TETHINGHETUN ou TOTINGETUM en Boulonnais (5) dont il laissa la jouissance à ses filles

(1) *Bunaria X*, un bonnier fait à peu près 3 mesures de ST-OMER ou environ un hectare, 6 ares, 38 centiares. Le bonnier est encore en usage dans les environs de Lille (Nord).

(2) FLÊTRES est un village de l'arrondissement d'HAZEBROUCK.

(3) Cart. Sith., p. 69, — Gd cart., t. 1, in-fo, p. 32. *Chronicon Sithiense* col. 501. — D'après M. GUÉRARD, BEBORNA serait BORRE qui est peu éloigné de FLÊTRES.

(4) Idem, idem, idem., — Gd cart., p. 33, t. 1, in-fo.

(5) On a prétendu que le mot TETHINGATUM signifiait GUINES ; sur quel fondement repose cette explication?

(808) (1). Quelques années après, FOLBERT, en considération de NANTHAIRE (2) offrit aux religieux tout ce qu'il possédait à CAMPAGNE, territoire de THÉROUANNE. Cet acte de donation porte la suscription suivante : « *Actum in* BAGINGATUM, *in mense aprili* » *anno XLIIII regnante* CAROLO *glorioso rege et anno* » *X imperii ejus* (3). » 804—820.

CHARLEMAGNE avait une si grande confiance dans l'abbé de ST-OMER (c'est ainsi que l'abbé de SITHIU est quelquefois désigné) (4), qu'il l'envoya à Rome avec ŒDULPHE légat, et RUTFRIED, notaire du pape, chargé d'une mission importante auprès de LÉON III. Il s'agissait de rétablir EARDULPHE, roi des Northumbres et de Bretagne (808) (5) : C'était le moment où le grand empereur voulant prévenir une nouvelle invasion des Barbares, armait le littoral de ses vastes états, depuis l'embouchure du Tibre jusqu'en GERMANIE, et plaçait à BOULOGNE le principal arsenal de sa marine (808) (6).

(1) Cart. Sith. FOLCUINI, édit. de 1841, p. 71. — Gd cart., p. 33. — Le père ANGE, p. 103, etc.

(2) *Tradidit eidem abbati* NANTHARIO *possessionem suam in campanias, in pago* THERUANNENSI.

(3) BAYENGHEM, il y a plusieurs villages de ce nom. — Cart. FOLCUINI, p. 126. Gd cart., t. 1, p. 34. — Ms no 721, bibl. de ST-OMER, p. 23 vo. — La 44e année du règne de CHARLEMAGNE correspond à l'année 812 de N.-S., et la 10e de son élévation à l'empire concorde avec l'année 811 ; il vaut peut-être mieux, dit M. GUÉRARD, d'après les notes chronologiques, faire rapporter cette date à l'année 811. (Cart. Sith., édit. de 1841, p. 72). Ce prince est mort en 814.

(4) Gd cart., p. 34. — Hist. monét. d'Artois, p. 68.

(5) EGHINARD. — Guizot, t. III, p. 61. — *Ann. Franç.*, p. 63. — *Art de vérifier les dates*, in-fo, p. 536. — Cette mission dura une année entière.

(6) CHARLEMAGNE fit relever alors, aux bords de l'Océan, un ancien phare

804—820. Pendant le gouvernement de NANTHAIRE ST-FOLQUIN fut élevé à l'épiscopat de THÉROUANNE (815 environ); c'est par son ordre que parut le manuscrit du moine LEOTHARDUS intitulé : Sti-AUGUSTINI *retractationum libri duo;* Ce manuscrit, le même probablement que les bénédictins de ST-MAUR (1) ont désigné comme remontant à une haute antiquité, se trouve aujourd'hui à la bibliothèque de BOULOGNE ; il est soigneusement décrit dans le nouveau catalogue que va livrer au public son consciencieux auteur M. GÉRARD à l'obligeance duquel nous en devons la communication (2).

Sur le *verso* du dernier feuillet de son travail, LEOTHARDUS a placé cette mention écrite en lettres capitales carrées, entremêlées de lettres onciales : « *Ego* » LEOTHARDUS *indignus, subdiaconus jubente domino* » *nostro* NANTHARIO *abbate, hunc librum scripsi, pax* » *legentibus ! oro quicumque legerit librum hunc ut* » *corrigat illum in quantum prevalet christo adju-* » *vante* (3) »

NANTHAIRE donna l'habit religieux aux moines dont les noms suivent : AZO, GIROLDUS, DURANDUS et LEOTHARDUS, dont il est dit : *scripsit librum retractationum* Sti-AUGUSTINI, *ad extat (opus) sed non*

qui était, dit-on, un ouvrage de CALIGULA, c'est ce qu'on nomme aujourd'hui la *Tour d'Ordre*; il ordonna d'y établir des feux toutes les nuits. (*Art de vérifier les dates*, p. 536). — Il ne reste plus trace de cette tour, à peine voit-on quelques briques des fortifications qui lui ont succédé.

(1) Voyage littéraire, in-4°, 1717.

(2) N° 44 des manuscrits de BOULOGNE. Voir le catalogue et les sources où nous avons puisé nos renseignements.

(3) Voy. l'original à la bibl. de BOULOGNE.

bonæ notæ. » A ce signalement l'identité du livre dont nous parlons semble facile à reconnaître. 804 — 820.

Après une existence abbatiale de 14 années bien remplies, ce prélat mourut en 820, d'après la version du grand cartulaire, et en 818 d'après l'historien du clergé de France (1); nous préférons la date donnée par Dom. de WITTE.

On représente NANTHAIRE II (2) debout recevant de la comtesse de GUINES les donations qu'elle fit au monastère. L'abbé a la tête découverte et presque rasée, il porte la crosse. Derrière lui, on aperçoit sur la porte de l'église un moine (peut-être LEOTARDUS) apportant son livre à l'abbé.

(1) Gd Cart., p. 34, t. 1. — T. IV, p. 214.
(2) Ms no 755. — Planche 9.



Hugo primus · xij⁹.

Pl. II.



Lagache frères, lith à St Omer.

LES

ABBÉS DE SAINT-BERTIN.



HUGUES 1er, 12e ABBÉ.

Avènement : 834.
—
Mort : 844.
—

SOMMAIRE. — HUGUES ramène à l'obéissance les chanoines qui s'en étaient écartés et répare les torts de son prédécesseur. — Il n'a pas le temps d'accomplir ses desseins. — Il meurt frappé par PÉPIN à la bataille d'ANGOULÊME (844). — Ce prélat enlève le corps de ST-OMER pour le transporter à ST-QUENTIN. — ST-FOLQUIN fait courir à sa poursuite et retrouve ce trésor qui reste longtemps enfoui dans l'église de ST-OMER pour le préserver de nouvelles atteintes. — Commencement des divisions intestines. — HUGUES essaie de les étouffer avec l'appui de l'Evêque de THÉROUANNE. — Moines contemporains. — Cinq d'entre eux deviennent prélats en Angleterre. — Actes de l'administration de HUGUES. — Vignette représentant cet abbé.

HUGUES 1er, fils naturel de CHARLEMAGNE, fut placé d'autorité à la tête de l'abbaye de SITHIU comme l'avait été FRIDOGISE (1). Ainsi que son prédécesseur, le

(1) FOLQUINI cart. Sith. — YPERIUS. — Gd cart. — HUGO, FRIDOGISIO *migrante a sæculo...., filius* CAROLI *magni et frater* HLUDOVICI *cesaris in abbatiâ successit*...HUGO 1us *non monachus sed canonicus secularis*. (Dipl. Bert. n° 815).

834 — 844. nouveau prélat était chanoine et abbé de St-Quentin en Vermandois; mais plus consciencieux que lui, disent les écrivains (1), il ramena à l'obéissance de St-Bertin les chanoines qui s'en étaient écarté, il s'appliqua, autant qu'il était en lui, à réparer ses torts et améliora les intérêts de l'abbaye. A sa demande, Louis-le-Débonnaire, son frère, accorda la reconnaissance de tous les avantages royaux précédemment octroyés à la communauté (2). Hugues avait en vue d'autres améliorations que sa haute position lui aurait vraisemblablement permis d'accomplir; une mort prématurée ne lui en donna pas le temps. Aussi fidèle à son roi qu'à son monastère, il avait été envoyé en mission en Aquitaine (3); la trahison l'y suivit, il périt de la main de Pépin, le 15 mai 844, à la bataille d'Angoulême, alors que ce prince, échappé du cloître de St-Médard où il avait été rejeté, volait au secours de Charles-le-Chauve qui assiégeait Toulouse.

Hugues était pourvu à la fois des deux monastères de Sithiu et de St-Quentin. Il paraissait avoir une

(1) *Condolens infelicissimæ divisioni, venerabilis Sithiensis cœnobii ab infando* Fridogiso *factæ*. (Cart. Sith., p. 84).

(2) Idem, idem, idem. — Texte de Folquin, édit. de 1841, p. 89, 92. — Préface de M. Guérard, p. xxxvii. — *Qui anno regiminis sui* 11° *predictum regem adiens, regavit hœc ab illo, regia auctoritate firmari, qne antecessores sui francorum reges, regalibus privilegiis prefato* Sithiu *monasterio*. — Ms d'un père carme.

(3) *Abbas* Hugo *Aquitaniam missus propter ejus regis fidelitatem dolo* Pippini *interfectus est die XVIII kalend. junii anno incarnat.* 844. (Cart. Sith., p. 92). — Hist. du clergé de France, p. 214 et 215. — *Erat autem idem* Pippinus *suprà, in monasterio* Sti-Medardi.... *attonsum memoravi; exinde per fugam elapsus Aquitaniam est reversus.* (Cart. Sith., p. 92).

préférence marquée pour ce dernier. Jaloux d'augmenter le nombre de ses protecteurs auprès de Dieu ou plutôt poussé par une tentation diabolique, il conçut la fatale pensée de transporter à ST-QUENTIN les restes vénérés de ST-OMER, ce grand apôtre de la MORINIE (1). Mais ce projet n'était pas d'une exécution facile ; il fallait s'attendre à bien des obstacles ou avoir recours à la ruse : HUGUES communiqua ses vues à plusieurs habitants de ST-QUENTIN qui, trop confiants dans les paroles de leur abbé, résolurent de mettre tout en œuvre et même d'employer au besoin la force pour l'exécution de leur dessein (2). On n'eut pas besoin de recourir à ce moyen extrême...... un moine nommé MORUS, gardien des reliques (3), se laissa corrompre, il les livra à HUGUES, qui put ainsi venir à bout de son entreprise; cependant il n'était pas aussi aisé de jouir longtemps du fruit de cette supercherie; FOLQUIN, évêque de THÉROUANNE, apprit cette nouvelle à WORMOUTH, où il était en tournée pastorale; il tombe aussitôt à genoux, et après une courte prière, il ne perd pas un instant pour envoyer à la poursuite des spoliateurs, qui, atteints à LISBOURG (4), furent forcés d'abandonner leur proie et de s'enfuir précipi- 834 — 844.

(1) *Diabolicâ sagittâ jaculatus, cepit excogitare qualiter* Sti-AUDOMARI *corpus....* VERMANDIS *ad* Sti-QUINTINI *monasterium, quoniam hoc ipsum gubernabat posset deferre*. (Cart. Sith., p. 90, etc., etc.) — YPERIUS. — Ville et cité de ST-OMER.

(2) Préface de M. GUÉRARD et textes divers.

(3) MORUS, *custos vel edituus*, que l'on suppose, dit DUTEMS, être le gardien du chapitre. (Cat. rel. Bert. ms 815).

(4) LIGESBURCH ou LIEGESBORDH. — Cart. Sith., p. 91. — Gd cart.

834—844. tamment. La relique fut solennellement rapportée au milieu d'un immense concours de peuple, dans l'église de St-Omer, où pendant longues années, elle fut cachée sous la terre, pour la soustraire à de nouvelles tentatives (1).

A dater de cette époque, l'histoire du monastère de Sithiu n'offre plus qu'une longue série de dissentions intérieures et de calamités au dehors. A la mort de Fridogise, les chanoines de St-Omer prétendirent à la suprématie sur les moines leurs voisins (2). Hugues eut besoin de déployer beaucoup d'énergie pour faire rentrer ce chapitre sous l'autorité des abbés de St-Bertin et obtint à cet effet une décision solennelle de Folquin, évêque de Thérouanne (839) (3).

Sous le gouvernement d'Hugues 1er, on voyait au monastère, en qualité de religieux, St-Grimbald, qui devint abbé de Winchester en Angleterre, fondateur ou du moins le restaurateur de la célèbre Université d'Oxford (4). — Alard, — Amalbert, —

(1) Folquin. — Folcard. — Yperius. — Cart. de M. Guérard, p. 90, § VIII. — Mss de St-Omer et de Boulogne. — Gd cart. t. 1, p. 42. — « *Corpus autem beatus presul* Folquinus *terra recondidit ne a subsequen-* » *tibus, parili modo posset auferri.* »

(2) *Dicentes primatum locorum ad se pertinere debere.* (Folquinus *diaconus*). — (Origine des deux églises de St-Bertin, p. 184).

(3) Ce réglement, rédigé par St-Folcuin en 839, du consentement de l'empereur Louis, fut publié en plein synode. On trouve cette pièce dans plusieurs auteurs. — Voyez la note 5 à la fin du volume.

(4) Vie de St Grimbald. Légendaire de la Morinie, p. 47 et suiv. — *Hist. univ. oxoniensis ab ant.* Wood, in-fo. — *Dipl. Bert.* Stus-Grimbaldus *abbas* Wintoniæ *in anglia.* — Alardus. — Amalbertus. — Joannes *diligens abbas in angliâ* — *Beatus* Asserus *episcopus* Schirburnensis. — Morus *edituus.* — Bavo. (Dipl. Bert., no 815).

JEAN *le diligent*,— le bienheureux ASSÉRUS. Ces deux derniers furent également évêques et abbés dans la Grande-Bretagne, — BAVON et MORUS, le gardien infidèle des reliques de ST-OMER. 834—844.

A l'exception du fait relatif à l'enlèvement du corps du saint évêque des Morins, la vie d'HUGUES 1er fut toujours digne d'éloges (1). C'est une justice que tous les auteurs s'accordent à lui rendre (2).



ACTES CONCERNANT L'ADMINISTRATION DE CET ABBÉ.

1° L'empereur LOUIS-LE-DÉBONNAIRE renouvelle les priviléges de l'abbaye qu'il prend sous sa sauvegarde (3).

2° Décret de ST-FOLQUIN, évêque de THÉROUANNE, pour réparer les torts faits au monastère par l'administration de FRIDOGISE.

Décision de ce pontife pour faire rentrer le chapitre de *Notre-Dame d'en haut* sous l'autorité des religieux de ST-BERTIN (20 et 29 juin 839) (4).

(1) *Exceptâ causâ quam refero, vir per cuncta laudabilis.* (FOLQ. p. 90).

(2) Idem. — Gd cart. — YPERIUS. — Cart. Sith., etc.

(3) *Data idibus augusti anno 22 imperii* HLUDOVICI *indict.* (13 août 835). *Actum aquis grani palatio regio.* (La 22e année concorde avec la XIIIe indiction. Cette version est mieux d'accord avec la seconde année de la prélature d'HUGUES.

(4) Le *vidimus* de ladite charte a été donné en 1466 par le secrétaire du chapitre de THÉROUANNE. — *cart.* FOLQ., p. 149. — Ms n° 721. Bibl. Audom. p. 28. — Edit. des doc. inéd., 1841, p. 84. — Gd cart., t. 1, p. 45. — Table manuscrite par Dom CHARLES DE WITTE.

834—844 3° Décret d'HUGUES 1er, abbé de ST-BERTIN, donné du consentement de l'empereur LOUIS, son frère (1).

Ces titres, textuellement rapportés par FOLQUIN, sont insérés dans le grand cartulaire de Dom. DE WITTE (2).

HUGUES 1er est représenté debout, tenant une crosse de chaque main. Derrière lui on voit des gens armés qui le poursuivent, à leur tête se trouve PÉPIN à cheval, la mître en tête, la crosse d'un côté et le cimeterre de l'autre, avec un écu armoirié sur la poitrine. — La tête d'HUGUES est recouverte de l'aumusse. — Au haut il y a des armoiries coloriées et en partie effacées.

(1) Grand cart. Idem, idem, idem.

(2) Idem, idem, idem, t. 1.



LES

ABBÉS DE SAINT-BERTIN.



ADALARD, 13[e] ABBÉ.

Avènement : 844.
Déposition : 859.

SOMMAIRE. — ADALARD prend la place de HUGUES 1[er]. — Il donne l'habit à HUMROC son père. — HUMROC fait hommage à l'abbaye de la terre d'HOULLE. — Hivers rigoureux. — Famine. — ADALARD fait recouvrir les deux églises. — Translation du corps de St-BERTIN. — Il est forcé d'abdiquer ses fonctions (859). — Sujet de la vignette.

D'abord simple moine, puis chanoine institué par FRIDOGISE (1), ADALARD succéda à HUGUES I[er] le 21 juillet 844 (2). HUMROC, son père, l'avait offert dès son bas-âge à ST-PIERRE et à ST-BERTIN (3), Plus tard, en 850, il vint lui-même recevoir l'habit de la main de son fils devenu abbé, et mourut dans le mo-

(1) *Canonicus secularis sub* FRIDOGISIO *est effectus*, *antea monachus* S[ti]-BERTINI.

(2) Cart. FOLQUIN, p. 92, lin. 32, etc.

(3) S[to]-PETRO et S[to]-BERTINO, *Patre* HUMROCO *oblatus*.

844 — 859. nastère (1) auquel il donna des biens considérables, notamment la terre d'HOULLE. L'abbaye commençait alors à devenir florissante, après avoir subi bien des fléaux, entre autres, plusieurs hivers rigoureux suivis d'une horrible famine (2). ADALARD s'empressait de réparer le mal que sa communauté avait eu à souffrir ; il faisait recouvrir les deux églises, l'une en plomb, l'autre en bardeaux; à sa prière, FOLQUIN, évêque de THÉROUANNE, venait d'opérer la translation du corps de ST-BERTIN dans un lieu retiré (sous le grand autel ST-MARTIN) pour le préserver des invasions des Normands, lorsque desservi auprès de CHARLES-LE-CHAUVE, ce prélat se vit contraint de céder à la violence et de résigner ses fonctions qui en 859 échurent à un oncle du roi. Nous retrouverons bientôt ADALARD à la tête du monastère.

Deux dessins, l'un que l'on voit sur le manuscrit n° 755 ; l'autre sur le manuscrit n° 749 de la bibliothèque de ST-OMER, représentent ADALARD. Dans le premier, cet abbé est debout, revêtu du costume de chanoine, il a une crosse derrière lui; et tient un livre à la main. Dans le second, ADALARD donne l'habit religieux à HUMROC, son père, qui, à genoux, fait don au monastère de la terre d'HOULLE. Sur le côté on aperçoit ST-FOLQUIN, nimbé, la mître sur la tête avec une bêche à la main, ce prélat s'occupe à cacher dans la terrre le corps de ST-BERTIN (3).

(1) *Pater jam dicti abbatis* HUMROCUS *tumulatus noscitur esse* HUMROCUS *comes pater* ADALARDI *abbatis... fit monachus sub filio.* (Dipl. Bert.)

(2) *In cujus anni tempore extitit hyems gravissima valde, per quiennium exoritur famès intolerabilis nimia.* (Ms n° 815). Cart. FOLQ. manuscrits de ST-OMER et de BOULOGNE, édit. de 1841, p. 93.

(3) Dessin n° 16.



Lagache frères, lith. à St Omer.

LES

ABBÉS DE SAINT-BERTIN.



HUGUES II, 14e ABBÉ.

Avènement : 859.
—
Déposition : 861.
—

SOMMAIRE. — HUGUES II remplace ADALARD éloigné de son siége.—Sa bonne administration. — Première invasion des Normands dont les bandes s'avancent jusqu'au monastère. — Les religieux prennent la fuite. —Quatre d'entre eux se sacrifient et sont immolés. — L'abbaye est détruite et incendiée par ces barbares.—En peu de temps le dommage est réparé. — Reconstruction de l'église. — Un ouvrier tombe du haut de la flèche sans se faire aucun mal. — Hugues règne à peine deux ans. — Il est remplacé, à son tour, en 861, par celui dont il avait été le successeur.

HUGUES II, dit le *Jeune,* fils de CONRAD, oncle maternel de CHARLES-LE-CHAUVE, et chanoine de l'institution de FRIDOGISE, fut inopinément subrogé à ADALARD, expulsé de son siége (1); il fut ainsi le 14e abbé pendant que le 13e vivait encore. Malgré cette

(1) *Abbatiam* ADALARDO *abstracta* HUGONI *est data.* —*Filius* CONRADI *et avunculus* KAROLI. —FOLQUIN. — YPERIUS. — Gall, christ. — DUTEMS. — HUGO 2us *canon. secularis et abbas.* — (Dipl. Bert.)

859 — 861. tache originelle, il administra néanmoins la communauté comme s'il avait été régulièrement promu.

Pendant son gouvernement, les hordes Normandes et Danoises envahirent, pour la première fois, le pays des Morins (1). Elles s'avancèrent jusqu'au monastère, qui, à leur approche, devint immédiatement désert (2). Seuls, quatre religieux, dont l'histoire a conservé les noms : WORADUS, WENEBALDUS, prêtres, GERWALDUS et REGENHARDUS, diacres, aimèrent mieux s'ensevelir sous les ruines de leur couvent que s'enfuir : victimes d'un dévouement moins célèbre et non moins héroïque que celui de ces anciens sénateurs romains, attendant la mort sur leurs chaises curules (3). L'abbaye fut alors détruite et incendiée par les barbares; il parait, toutefois, que cette invasion ne fut pas aussi désastreuse qu'on aurait pu le croire, si on en juge par le peu de temps employé à réparer les dommages. En un an tout fut rétabli; l'église fut recouverte en plomb et le clocher reconstruit dans une forme nouvelle plus élégante ; les tourillons en étaient remarquables (4), la longueur de ce nouveau

(1) *De incursione paganorum.*—FOLQ., p. 107.—DEPPING.—Cet événement eut lieu en 860, selon M. GUÉRARD, et en 861 d'après le grand cartulaire. Cette variante vient, sans doute, de la manière de compter.—Cart. Sith.

(2) FOLQ. — YPERIUS, etc.—Voir le ms n° 167 de BOULOGNE.

(3) *Hi quatuor martyrium passi sunt...* (cat. rel. Bert.) *incendiis et devastationibus nusquam indulgentes, ad famosissimum locum pausationis christi confessorum* AUDOMARI *et* BERTINI... *subripiendorum properant thesaurorum.* (Cart. Sith., p. 108). — Ms du P. LEQUIEN.

(4) Cart. de FOLQUIN. — Préface de M. GUERARD, auquel nous avons emprunté en partie ces lignes.

monument égalait la hauteur du comble qui le recouvrait, et la charpente était posée de manière à contenir trois rangs de cloches, ce qui formait trois étages sans compter la flèche. Lorsque tout fut fini, on voulut placer au haut de la tour un globe surmonté d'une croix; mais l'ouvrier, nommé BERTUS, qui était chargé de ce soin, ravi de voir la fin de son admirable ouvrage, agitait en l'air son marteau, lorsque perdant tout-à-coup l'équilibre, il fut précipité du haut en bas. La chronique rapporte qu'il ne se fit aucun mal et qu'il répondit, même, en riant à ceux qui lui offraient de l'eau pour se rafraîchir : « *J'aime mieux me désaltérer avec du vin* (1). » Ce qui encouragea les travailleurs dont la main ne se ralentit plus jusqu'à ce que l'église entière fut achevée. 859 — 861.

Tous ces travaux furent exécutés sous l'administration d'Hugues (2); ils étaient terminés lorsque son successeur reprit la direction de l'abbaye. HUGUES s'était prêté à la déposition d'ADALARD ; il subit la peine du talion, il fut dépossédé, à son tour, avant deux ans d'exercice (3) (juillet 861).

Il n'existe aucune charte de cet abbé qui est représenté debout, en costume de chanoine; il porte l'aumusse et laisse

(1) *Dicens se jugiter potius velle vino restringere, quam aquâ.* (Cart Sith., p. 109.

(2) D'après la version du grand cartulaire, il paraitrait que le successeur d'HUGUES aurait eu à continuer les travaux du monastère; FOLQUIN, dit, au contraire, que ce prélat ne laissa plus rien à faire, à cet égard, à celui qui prit sa place.

(3) *Non prefuit nisi Biennium.* (Cart. Sith., p. 107).

859—861. tomber la crosse. A ses côtés, on voit l'église livrée aux flammes; on entrevoit à terre les corps des quatre religieux martyrs. — Un écu fleurdelysé figure au-dessus de la tête d'HUGUES (1).

(1) Ms no 755, bibl. de ST-OMER, — Planche, no 12.





Mss 733, Bibl. de St Omer.

LES

ABBÉS DE SAINT-BERTIN.



ADALARD, 15e ABBÉ.

Avènement : 861. — Mort : 864.

(IL EST RÉINTÉGRÉ DANS SES FONCTIONS).

SOMMAIRE. — ADALARD reprend les rênes de son administration. — Il se retire à ST-AMAND où il meurt. — Sa sépulture. — Actes de sa vie. — Chartes contemporaines.

Le 25 juillet 861 (1), ADALARD reprit le gouvernement de son monastère des mains d'HUGUES le Jeune, qui lui avait été brusquement substitué en 859. Cette fois il le conserva encore trois ans environ ; mais sa santé ébranlée par les diverses secousses qu'il avait dû supporter, le força à se retirer à l'abbaye de ST-AMAND, où il mourut le 3 février 864 et où il fut inhumé, à gauche en entrant, dans la cripte de cette église (2).

(1) FOLQUINUS, p, 109.

(2) *Anno Domini nativitatis DCCCLXI* Kal. VIII aug. ADALARDUS *idem*

861 — 864. **Adalard** avait assisté à la grande assemblée (1), où on publia les capitulaires de **Charlemagne** contre les pillages et les dévastations. —Il reçut des missions de confiance du souverain (2),—il fit écrire le catalogue des lieux dont les revenus devaient servir à la nourriture et à l'entretien des religieux (3).— Il plaça une lampe ardente devant l'autel dédié à **St-Bertin**, là où le comte, son père, était enseveli (4),—il donna à l'église un magnifique ornement et transporta dans son monastère le corps du bienheureux **Winnox**, pour l'empêcher d'être profané (5).

Ce prélat revêtit de l'habit monastique **Humroc**, son père, **Amalbert**, diacre, **Paul** et **Zeppo** ou **Zoppo**, *vicaire* du Roi (6).

qui est reassumptus abbas anno 861, *obiit anno* 864. (Cat· rel. Bert.).... *Sepultus in crypta ecclesiae* Sti-Amandi *a latere sinistro intrantibus*.

(1) Pistense *concilium*. Ce concile, dit Mabillon, commença le 25 juin 861 et dura jusqu'à la fin de l'année suivante.

(2) *Per fidelem missaticum* Adalardum *abbatem*. — *Capit*. Caroli *calvi*, édit. in-fº, 2 vol., p. 85, t. II. — Alibi, p. 112, 127.

(3) Parmi ces terres on voit figurer Loningahem,—Bermingahem,—Selem, Beinga (peut-être *Bayenghem* ou mieux Bainghem), — Popurninga (*Poperingues*), — Aldhonem,— Terruanna (*Thérouanne*), — Elciaco (*Aix*), — Dekenas, — Bodningahem (*Bonningues*), — Coiaco (*Coyecques*), — Pascandala, — Scala (*Scales*),— Torbodeshem (*Tubersent*), — Fressingahem (*Fressin*), — Moringahem (*Moringhem*), — Alcona, — Rumingahem (*Ruminghem*),— Wesarinio (*Wizernes*), — Gisna (*Guines*), — Quelmes,— Acquin, — Heuchin, — Leulinghem, etc., etc. — (Gd cart., t. 1, p. 50 à 57). — *Breviarium* cité par Malbrancq.

(4) Manuscrit du P. Ange. carme deschaussé.

(5) Idem.

(6) Humrocus *comes*. — Amalbertus *diaconus*. — Paulus. — Zeppo *vel* Zoppo, *vicarius*. (Ms nº 815 Dipl. Bert.)

A son administration se rapportent les actes suivants : 861 — 864.

1° (*Anno circiter* 854). HUMROC donne au monastère de SITHIU la terre d'HOULLE (*villa Huncla dicta*) (1).

2° (*Eodem anno*). ADALARD donne en prêt à ODWIN une partie de terre située à CAFITMÈRE et une autre propriété à MIGHEM en Boulonnais, à la charge de fournir chaque année la cire à brûler le jour de la fête de ST-BERTIN à l'autel de ce saint (2). (*Actum* SITHIU *monasterio in basilicâ* Sti-BERTINI, *nonis septembris, in festivitate illius anno XIV regni* CAROLI *Calvi regis*) (3).

3° A la prière de GUNTBERT, ADALARD confirme la donation faite par GOIBERT, de la terre de ST-SAUVEUR DE STENETLAND. (*Actum aria monas.* 6 *kal. april. et bissex. ascensu indict.* 4° *anno* 17 *regnante* CAROLO (4).

ADALARD est représenté debout, en costume de chanoine avec l'aumusse sur la tête, la crosse à la main droite; il tient dans la main gauche une chasuble, indiquant vraisemblablement l'ornement de pourpre garni de pierres précieuses, dont il fit hommage à l'abbaye et qui a été conservé jusqu'à ces derniers temps (5). — Dans un autre manuscrit de ST-OMER (n° 749), on voit ADALARD donnant l'habit religieux à son père, à genoux et recevant l'église d'HOULLE. A côté, ST-FOLQUIN, une bêche à la main, cache dans la terre les reliquaires dont il veut prévenir la profanation.

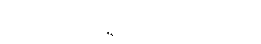
(1) Gd cart., p. 58, t. 1, in-f°.

(2) Cart. Sith., p. 93 et seq..

(3) Gd cart. de ST-BERTIN.

(4) Idem, p. 48. — Cart. sith. FOLQUINI. — Manuscrits de BOULOGNE et de ST-OMER et édition de M. GUÉRARD.

(5) Manuscrit du P. ANGE — Cette vignette se trouve dans le manuscrit n° 755 de la bibliothèque de ST-OMER. — Planche n° 13.



LES

ABBÉS DE SAINT-BERTIN.

HUMPHRIDE ou HUMPHROI, 16e ABBÉ.

Avènement : 864. — Déposition : 866. —

SOMMAIRE.—HUMPHRIDE, religieux de PRUM (Ardennes) prend la place d'ADALARD. — Il avait succédé à ST-FOLQUIN, évêque de THÉROUANNE. — La simonie le prive de son abbaye au bout de deux ans. — Prises d'habit. — Libéralités envers l'église. — Le pape s'oppose à ce qu'HUMPHRIDE donne sa démission de l'évêché de THÉROUANNE. — Sa mort. — Sa sépulture. — Miracles opérés sur sa tombe. — Ses reliques.

HUMPHRIDE, successeur de ST-FOLQUIN sur le siége de THÉROUANNE, succéda également à ADALARD dans le gouvernement de SITHIU (1) (15 mars 864). Avant tous ces honneurs qu'il ne dut qu'à son mérite, ce prélat était simple religieux à Prumes dans la forêt des Ardennes. Le diocèse des Morins lui dut douze ans d'une administration ferme et sage; ST-BERTIN recueillait en même temps les fruits de sa vi-

(1) FOLQUIN. — Gd cart. de Dom DE WITTE, t. 1.

14

864—866. gilance et de son zèle (1), lorsqu'un des plus grands crimes contre les lois de l'église, la simonie, vint en arrêter le cours. Moyennant 30 livres d'or (2), payées à un prince avide(CHARLES-LE-CHAUVE), un chanoine Lorrain, du nom d'HILDUIN, parvint à s'emparer de la première dignité de l'abbaye et à supplanter HUMPHRIDE, qui fut obligé de se retirer au bout de deux ans (3).

Avant d'abandonner ses fonctions, HUMPHRIDE avait donné l'habit à un moine nommé ROBERT et à MAGENFRIDE, lequel, dès son bas-âge avait été consacré à Dieu et à ST-BERTIN, par son père RUOLDWALDE. Un acte, à la date de 866, porte que, pour la nourriture et l'entretien de son fils (4) RUOLDWALDE cède au monastère une partie des biens qu'il possède à DIORWALDINGATUM dans le Boulonnais, s'engageant, en outre, suivant le P. ANGE, à concourir à la délivrance de quatre prisonniers (5).

(1) Idem, idem. — *Totius cleri et populi optione. — Vir omni bonitate et sanctitate refectus. — Brev. Audom. pars verna,* p. 533.

(2) Cart. de ST-BERTIN, préf. de M. GUERARD, p. XLI. — La livre d'or, depuis CONSTANTIN, formait 72 sols, le sol d'or, suivant M. GUÉRARD, pouvait valoir 90 francs, ainsi, d'après cette base, 30 livres pesant d'or, à 6,480 fr. la livre vaudraient environ, en monnaie actuelle, 194,400 fr. — Aujourd'hui, la livre d'or de 16 onces à 105 fr. l'once ne vaut que 1,680 fr.

(3) Gd cart., t. 1, p. 58.

(4) *Cum quo et portiunculam sue proprietatis, in pago bononiensi in loco nuncupante* DIORWALDINGATUM, *id est bunaria XII, ut filius ejus supra memoratus debitum monasticum, in victu, vestitu que, inibi habere deberet* (p. III). (*Act. in* SITHIU *monast. in ecclesiâ* Sti-PETRI *et* PAULI). Gd cart. t. 1, p. 58. — FOLQUIN assigne à cet acte la date de 864 ou 865 et le grand cartulaire à l'année 866. — Il est certain, du moins, qu'il a été passé sous l'administration d'HUMPHRIDE.

(5) Page 107.

En quittant son abbaye, **Humphride** eut la pensée de renoncer aussi à son évéché de **Thérouanne**, livré alors aux incursions journalières des hommes du nord *(nort-men)*, mais le pape, qu'il consulta à ce sujet, refusa de s'associer à son projet, et lui intima l'ordre de rester, attendu, disait la bulle, *que le berger ne doit jamais abandonner son troupeau* (1). **Humphride** continua donc à veiller sur ses ouailles et à s'humilier sous le fardeau pastoral jusqu'en 869 ou 870 (2), époque à laquelle Dieu daigna enfin l'attirer à lui, au sein de cette patrie qui ne connait point d'ennemis, *quæ nescit hostem patria.....* 864 — 866.

Humphride avait assisté à plusieurs conciles. On lit au bas d'un acte de l'assemblée de Soissons (3e session) : **Humphridus**, *humilis ecclesiæ Morinensis episcopus, suscripsi* (3). — Il fut inhumé dans l'église de **Thérouanne**. Plusieurs miracles eurent lieu sur son tombeau. Après sa béatification, ses ossements déposés dans une châsse d'argent et placés sous l'autel de la **Ste-Vierge**, furent exposés à la vénération des fidèles jusqu'à la destruction de l'ancienne capitale des Morins (1553), époque à laquelle les villes d'**Ypres** et de **St-Omer** s'en disputèrent les pieux débris (4). —La fête de ce saint pontife se célèbre le 21 du mois d'avril.

(1) Ms du P. Ange, p. 107. — Folquin, etc. — *Brev. Audom.*

(2) Gd cart. — Folquin, cart. Sith. — Légendaire de la Morinie, p. 90, etc. — Molanus Ann. sanct. Belg. 8, Mart., p. 48.

(3) Idem, idem.

(4) On rapporte qu'après la rupture de la châsse renfermant les reli-

864—866. On représente St-Humphride debout, nimbé, la mître en tête, revêtu des ornements épiscopaux ; il tient la crosse de la main droite, un livre de la main gauche, derrière lui on aperçoit une crosse, celle de St-Bertin qu'il est forcé d'abandonner (1).

ques de St-Humphride en 1553, un soldat en retrouva sur le pavé quelques parcelles qu'il mit soigneusement dans du papier parce qu'il s'était aperçu qu'elles exhalaient une bonne odeur et qu'il porta aux chanoines de Thérouanne alors réfugiés à St-Omer, lesquels les replacèrent dans une nouvelle châsse, où longtemps elles furent honorées. (Ms du père Ange, p. 107). — *Brev. Audom. pars verna*, p. 532, édit. de 1784 grand in-8°.

(1) Ms n° 755 et 749, bibl. de St-Omer.



LES

ABBÉS DE SAINT-BERTIN.



HILDUIN, 17e ABBÉ (*intrus*).

Avènement : 866.

Mort : 877.

SOMMAIRE. — HILDUIN, chanoine séculier, malgré son origine simoniaque, administre fructueusement le monastère. — Il confirme les priviléges. — Rétablit l'ordre et la réforme. — Fait revivre le droit d'élection des officiers. — Règle l'emploi des biens. — Fixe à 50 le nombre des religieux, etc. — Institution d'un marché qui devait avoir lieu tous les vendredis auprès du monastère. — Livraison de vin aux religieux la veille de Noël. — Mort d'HILDUIN. — Famine. — Mortalité. — Sa sépulture.

Les chroniqueurs s'accordent à dire qu'HILDUIN, malgré son origine simoniaque, montra dans son administration plus de sagesse qu'on n'aurait osé l'espérer (1). Il avait abandonné le parti de LOTHAIRE pour s'attacher à CHARLES-LE-CHAUVE dont il devint le conseiller (2), l'archinotaire et le secrétaire. S'étant acquis une grande faveur auprès de ce prince, il s'en servit, constamment, pour la faire tourner au profit de l'abbaye. Par ses soins, l'ordre et la réforme

(1) HILDUINUS *canonicus secularis dono regio abbas donatus.*—KAROLUS *rex* HUMPHRIDO *abbatiam cum dedecore auferens* HILDUINO *dedit canonico.*

(2) Hist. du clergé de France, t. IV, p. 315. — Gall. christ. — *Nuper de* LOTHARII *senioratu ad se converso, propter libras XXX auri.* (Cart. Sith., p. 112).

866.—877. introduits par son prédécesseur furent maintenus et tous les priviléges de la communauté furent confirmés (1) (873).

Le droit d'élection aux divers offices fut alors rétabli par le monarque, à la prière de l'abbé, qui, dit M. GUÉRARD, « s'étaient accordé pour violer ce même » droit d'une manière si flagrante; le 20 juin 877, » CHARLES-LE-CHAUVE voulant rendre hommage au » désir que lui avait souvent témoigné l'abbé HILDUIN, » mort depuis quelques jours, régla l'emploi des di- » verses possessions immobilières de l'abbaye, il or- » donna que, conformément à la constitution de son » père, le nombre des moines serait toujours de 50; » il décida que les prévôts et autres officiers seraient » pris parmi les religieux, par voie d'élection, et avec » l'approbation de l'abbé; trois ans avant, le même » souverain avait institué un marché qui devait se » tenir tous les vendredis auprès de l'abbaye et dont » il accorda le produit aux religieux de ST-BERTIN (2). » Ce fait prouve, dit le même auteur, que la ville de » ST-OMER se formait déjà à cette époque auprès du » monastère (3). En échange de l'établissement de ce » marché, le prévôt donnait à dîner aux moines une

(1) *Omnium predecessorum suorum actus, ita suorum compensatione adnultavit, ut merito absque aliquâ oblivione, nomen ejus in seculum apud nos habeatur in benedictione.* — (Chron. Sith.)

(2) Cart. Sith., préf. de M. GUÉRARD, p. XLII. — Texte, p. 119.

(3) Idem, idem. « *Super addens etiam quod concesserat mercati scilicet theloneum sancti idipsum privilegium. — Mercati in die veneris ut quidquid ex ipso mercato, adquiri potest ad luminaria* Storum AUDOMARI *et* BERTINI *perveniat....* »

» fois par an ; de là naquit l'usage de leur faire an- 866—877.
» nuellement à chacun, une livraison de vin, la veille
» de Noël (1). »

Le règne d'**Hilduin** fut témoin d'une grande famine suivie d'une affreuse maladie qui enleva, en peu de temps, une grande partie de la population (2). Ce prélat mourut le 7 juin 877 à **Quiercy**, dans le palais de l'empereur dont il était le confident et l'ami, après onze années d'administration (3). D'après le vœu qu'il avait exprimé, il fut rapporté dans son église et inhumé devant le maître-autel **St-Martin**. En passant à **Arras**, son corps reçut les honneurs funèbres dans l'église de **St-Waast**, à laquelle, en reconnaissance, fut offert le riche poële qui recouvrait le cercueil (4).

Hilduin avait donné l'habit monastique à **Bavon**, *doyen* (5), à **Megenarius**, prêtre, etc., etc. Entre autres dons faits par lui à son église, on remarquait un manteau ou *pallium*, une superbe chappe blanche ornée de figures d'oiseaux rouges, en tapisserie, et plusieurs autres ornements (6).

(1) *Et semel in anno custos ecclesiæ fratribus refectionem exinde tribuebat.* (Cart. Sith. Folq., p. 119).

(2) *Anno* 874 *facta est fames magna et mortalitas hominum per pestilentiam permaximam. — Malum autem extitit abundanter.* (Id. p. 118).

(3) Karisiaco *palatio.*

(4) Folquin. — Gd cart., etc. — *Sicut ipse vivens postulaverat ad* Stum Bertinum, *et translatum.... veniens autem atrebatis in monasterio* Sti-Vedasti *una per noctavit nocte et unum pallium preciocissimum illico est datum.* — Ms d'un père carme, p. 108.

(5) Bavo *decanus.* — Megenarius *presbyter.* — (Ms no 815).

(6) *Interque cætera donaria pallium quemdam dedit, cappam que nivei coloris rubris figuris volucrum intersectam.* (Folq. p. 123).

866 — 877. Voici quelques uns des actes passés sous cette administration:

1° Sauvegarde de CHARLES II pour les habitants de ST-SAUVEUR de STENETLAND. (*Anno* 27 CAROLI *regis* 867).

2° Donation d'HÉRIBERT et de sa femme MEGESINDE, comprenant des biens situés à CAMPAGNE.

3° Inventaire de la dépense de l'église du ST-SAUVEUR.

4° Précepte de ST-HUMPHRIDE, évêque de THÉROUANNE, au sujet des biens donnés par GUNTBERT (868).

5° LIEDRICQ donne à ST-BERTIN les parties de biens qu'il possède à MEKERIAS et à HEINGASELE, à condition que l'abbaye lui laissera viagèrement ce qu'elle possède à WUALDRINGHEM (VAUDRINGHEM).

6° Donation faite par KRODWALDE à cause de MEGENFRIDE, son fils, religieux de ST-BERTIN (867 ou 868).

7° Confirmation de tous les priviléges du monastère (873).

8° Concession d'un marché tous les vendredis, près de l'abbaye de ST-BERTIN à ST-OMER (874).

9° Sauvegarde donnée par CHARLES-LE-CHAUVE.

10° OTBERT échange 8 mesures de terre avec le prévôt de ST-SAUVEUR DE STENETLAND (874).

11° HILDUIN donne viagèrement à HRODFRIDE quelques biens situés à STRASSEL et à CRUMBEKE.

12° Charte de CHARLES-LE-CHAUVE pour la sûreté (*securitati*) de tous les biens de la communauté (877).

13° Réglements et dispositions relatives au monastère.

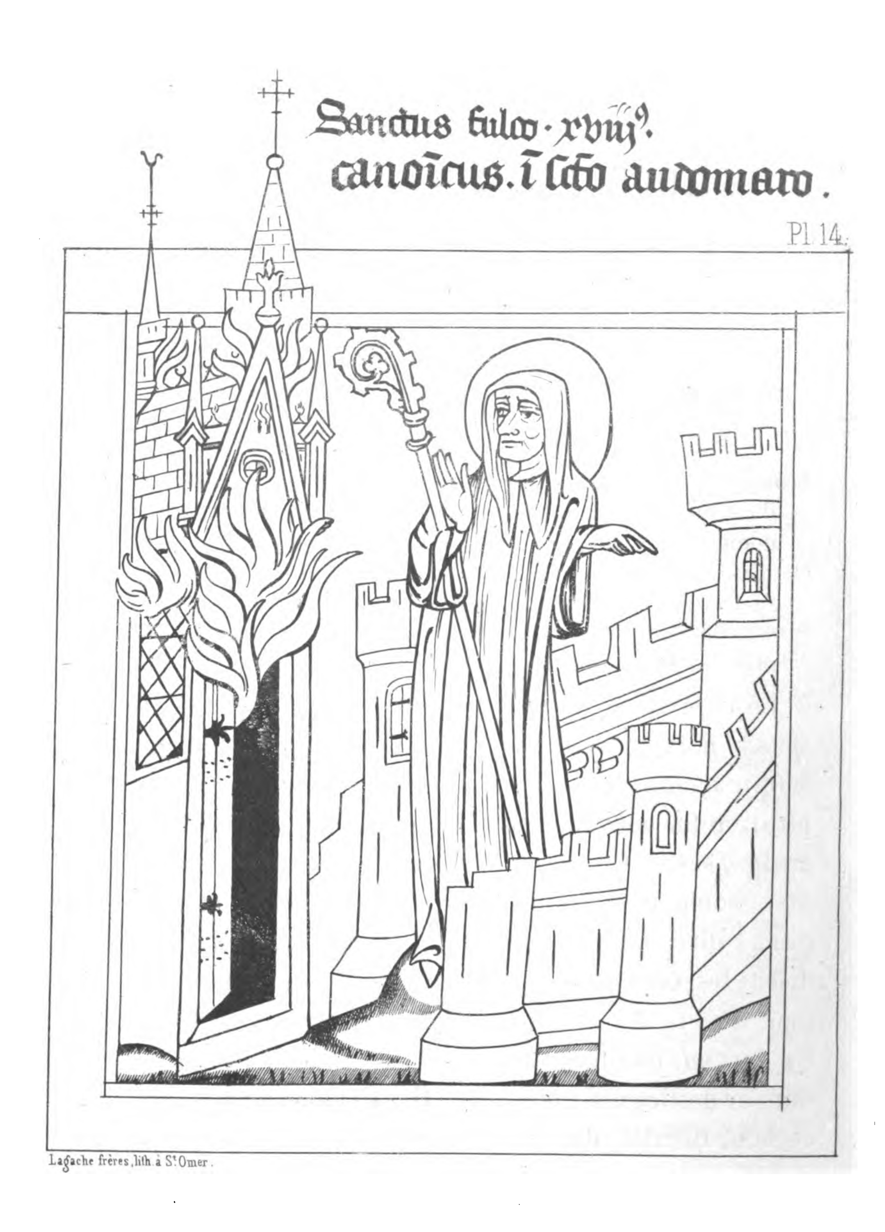
14° Titre de CHARLES-LE-CHAUVE au sujet de la terre de TURRINGAHEM (peut-être TOURNEHEM) (877) (1).

HILDUIN est représenté debout, en costume de chanoine, tenant la crosse de la main gauche et de la droite un grand nombre de chartes obtenues par lui en faveur de l'abbaye (2).

(1) Tous ces titres sont littéralement transcrits dans le grand cartulaire, t. 1, p. 58, 60, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 71.

Ils sont imprimés en grande partie dans le cartulaire de FOLQUIN publié par M. GUÉRARD dans les documents inédits de l'histoire de France, p. 112 à 122.

(2) Mss nos 755 et 749, bibl. de ST-OMER.


Sanctus fulco · xviij9.
canoicus. i scto audomaro.
Pl. 14.
Lagache frères, lith. à St Omer.

LES

ABBÉS DE SAINT-BERTIN.

RODOLPHE, RUDOLPHE, RODULPHE OU RAOUL, 19e ABBÉ.

Avènement : 884. — Mort : 892. —

SOMMAIRE. — RODOLPHE est régulièrement élu, en 884. — Son peu d'instruction. — Il est obligé de prendre un maître, auquel il donne la terre d'HILDECURT en Vermandois. — Il renouvelle l'association de prières avec ST-AMAND. — Lumières des religieux de ST-BERTIN. — Plusieurs vont porter la civilisation en Angleterre. — Actes de l'administration de RODOLPHE. — Faits contemporains. — Titres consentis par cet abbé.

Le monastère de SITHIU commençait à être connu sous le nom de ST-PIERRE et de ST-PAUL.—RODOLPHE simple moine, en fut élu abbé en 884, d'après l'inspiration du nouvel archevêque de REIMS. Déjà avancé en âge, ses vertus seules l'avaient désigné aux suffrages de la communauté; mais ses connaissances n'étaient pas au niveau de sa position, il était si peu instruit, disent les écrivains, qu'il fut obligé de prendre un maître (1). A cet effet, il pria GAUTZLIN, abbé de ST-AMAND, de lui envoyer un de ses religieux pour lui donner des leçons; le savant HUCBALD se chargea de ce soin. Bientôt, dans ces heureuses mains, le pieux

(1) Ville et cité de ST-OMER. — Ms du P. ANGE, p. 109.

884—892. élève devint très habile lui-même. En reconnaissance du service qu'il en avait reçu, **RODOLPHE** gratifia son maître de la terre d'**HILDECURT** en Vermandois avec ses dépendances (1), donation qui fut ratifiée par des lettres royales dans lesquelles on renouvelait le traité d'association de prières entre les deux abbayes de **ST-PIERRE** et de **ST-AMAND**, traité déjà tombé en désuétude (2).

Il est à remarquer que malgré l'ignorance exceptionnelle de **RODOLPHE**, les religieux de **ST-BERTIN** jouissaient, néanmoins alors, d'une juste réputation de science et de sagesse. A cette époque, sur la demande

(3) Cet acte porte la date du 8 mars 889. — « *Confrater noster* HUCBALDUS *ex cenobii almi* AMANDI *confessoris, ad erudiendum dominum abbatem* RODULPHUM, *seniorem nostrum, concedente et precipiente* GAUSLINO *ejus loci abbate.*»

HUCBALD, neveu de MILON, moine de ST-AMAND, directeur de l'école de ce monastère, était un musicien célèbre de son temps, on lui doit des traités de musique souvent cités; il vint à ST-BERTIN en 883, dans le but, on le croit, d'y diriger ou plutôt d'y fonder les études. C'est la première mention d'une école à ST-BERTIN. (MABILL., *acta SS. ord. bened.*, t. 2, p. 710, n° 5).

Notre honorable collègue, M. l'abbé Clovis BOLARD, pense que dans les leçons qu'il donna, HUCBALD dut naturellement insister sur l'hagiographie, son travail de prédilection, et que dès-lors le goût de cette étude en resta aux religieux du monastère de ST-BERTIN. Il croit aussi que ST-FRAMBAUD (l'auteur des actes de STE-ALDEGONDE, abbesse de MAUBEUGE), transporta ce goût en Angleterre où il fut appelé par le roi ALFRED, comme CHARLEMAGNE avait fait venir ALCUIN pour restaurer les lettres. La première traduction anglo-saxonne de la vie des saints remonte à cette époque.

(Dom PITRA, étud. sur les actes de saints des Boll. p. 88 de la première dissert.)

(2) *Considerantes etiam condignum esse, nostrorum utrorum monasteriorum, orationum invicem confederare, statutum est,* etc., etc..... (Cart. Sith., p. 131-132. — Gd cart. — Gall. christ.

LES

ABBÉS DE SAINT-BERTIN.



SAINT-FOULQUES (FULCO VEL FOLCO), 18e ABBÉ.

Avènement : 878.
—
Démission : 883.
—

SOMMAIRE. — ST-FOULQUES succède à HILDUIN. — Il entreprend la restauration de l'abbaye et du château qu'il entoure de murailles et de fortifications. — Il est nommé archevêque de REIMS. — Donne la sépulture à BAUDOUIN 1er, comte de Flandres. — Il se démet et part pour son diocèse.

FOULQUES, chanoine de ST-OMER, succéda régulièrement à HILDUIN, le 9 février 878 (1). A peine installé, il commença à restaurer, à entourer de murailles le monastère et le château qui, depuis peu, venaient d'être envahis (2). Ce travail était peu avancé lorsque, le 8 juillet de la même année, il fallut subir de nouvelles attaques de la part des Normands qui, comme toujours, signalèrent leur passage par le pillage et l'incendie (3). A ces fléaux, des maladies vinrent se joindre, il s'en suivit une grande mortalité (4). Sans perdre courage, et tout entier à ses devoirs,

(1) *Successit* HILDUINO *in abbatia,* FOLCO *canonicusi... dibus februarii V dominica in quadragesimâ.*

(2) *Sub cujus tempore ambitus castelli circà monasterium, est dimensus et per ministeria distributus....*

(3) *Monasterium jam, vice alterâ, a nortmannis est incensum....*

(4) *Mortalitas hominum et pecorum magna* (p. 126, FOLQ., cart. Sith.)

878 — 883. FOULQUES était déjà à l'œuvre, il relevait les ruines, lorsqu'il fut appelé à remplacer, sur le siége archiépiscopal de REIMS, HINCMAR, qui venait de mourir (1) (882 ou 883). Forcé, dès-lors, d'abandonner momentanément ST-BERTIN, dont les murs, à demi rétablis, allaient s'écrouler encore, peu après, à la suite d'une tempête (17 janvier 889), ce prélat dut suspendre l'exécution de ses projets, pour la reprendre un peu plus tard. Il lui était réservé d'attacher son nom au rétablissement de son abbaye, ainsi qu'à la construction des murs d'enceinte destinés à la défense du bourg qui s'appela bientôt la VILLE DE ST-OMER (2).

Après avoir résigné volontairement ses fonctions abbatiales, FOULQUES partit en 883 pour aller prendre possession de son archevêché où sa présence était nécessaire. En 879, il avait donné la sépulture, dans son église (3), à BAUDOUIN 1er, comte de Flandres, mort en habit de religieux et dont le cœur et les entrailles furent transportés à ST-PIERRE de GAND.

Cet abbé est représenté nimbé, au milieu des fortifications qu'il fait élever; derrière lui est placée son église en feu, il la regarde avec émotion.

(1) *Anno prefato* HINCMARUS *archiepiscopus Remensis obiit cui* FOLCO *jam dictus abbas in ordine successit.*

(2) Voyez FOPPENS, bibl. belg., p. 323. — FRODOARD, hist. de l'église de REIMS, p. 471. — Coll. des mém. rel. à l'hist. de France.

(3) BALDUINUS 1us *Flandriarum comes solvit debitum mortis postquam sub habitum monaci, aliquandiu in cenobio* Sti-BERTINI *vixisset, ejus carnea moles, in eodem cenobio terre mandatur, cor vero et intestina in Blandinio* Sti-PETRI *in* GANDAVO *monasterio sunt.* (Cart. Sith., p. 120). — Gd cart., t. 1, p. 72. — Ville et cité de St-Omer, p. 108 à 130.

LES

ABBÉS DE SAINT-BERTIN.



SAINT-FOULQUES, 20e ABBÉ (GOUVERNE POUR LA SECONDE FOIS).

Avènement : 892. — Mort : 900. —

SOMMAIRE. — FOULQUES, archevêque de REIMS, reprend le gouvernement de l'abbaye, pour l'empêcher de tomber dans les mains laïques de BAUDOUIN, comte de Flandres. — Ses épreuves. — Sa sollicitude pour la communauté. — Haine du comte à son égard. Il est assassiné. — Principaux traits de la vie de ce pontife. — Le monastère va se trouver sous la puissance des comtes.

L'abbaye vient de subir la troisième et dernière invasion des hommes du Nord; elle est à laveille de nouvelles alarmes, auxquelles elle ne pourra également se soustraire.

Depuis quelque temps, les princes laïques essayaient de s'emparer de l'administration de ST-BERTIN : Pour prévenir ce danger, pour éviter que le monastère ne tombât dans les mains séculières de BAUDOUIN, comte de Flandres, qui le sollicitait du Roi dans le

892—900. but de le réunir à ses domaines (1), FOULQUES, archevêque de REIMS, consentit à redevenir abbé en 892; ce nouveau dévouement lui valut la palme du martyre (2).... Toutefois, avant de donner sa vie, le vertueux pasteur devait essuyer d'autres vicissitudes. Un nouvel incendie, non moins terrible que les précédents, vint une fois encore disperser son troupeau (3). Calme et résigné dans ces épreuves, FOULQUES ne se laissa point abattre, son zèle croissait en raison des dangers, sa sollicitude s'étendait à tout; en même temps qu'il s'appliquait à réparer les torts du feu, les désastres causés par la tempête de 889, et qu'il restaurait le château de ST-OMER, détruit en 895 (4), ce prélat rappelait à lui ses religieux pour rétablir parmi eux la discipline intérieure; mais au milieu de tous ces soins, il avait à se tenir en garde contre les préventions de BAUDOUIN, qui ne pouvait lui pardonner d'avoir été jusques-là, évincé par son influence, des abbayes de ST-WAAST et de ST-BERTIN. La vengeance du comte épiait partout celui qui lui avait été préféré (5). Elle finit par l'atteindre... Expres-

(1) Gd cart. de ST-BERTIN.

(2) Stus-FULCO *remensis archiepiscopus iterum suscepit administrationem anno* 893. (Gall. christ.) — Préf. de M. GUÉRARD, p. XLIII. — *Abbatiam tenere gestiens, regem adiit, deprecatur usum esse quoquo modo* POSSET TORQUERI *et obiit martyr.* 1 JULII *feria, horâ octavâ, anno* 900.

(3) Cart. Sith. — FOLQ. — YPERIUS. — Gd cart.

(4) FOLQUIN. — YPERIUS. — Dom. DE WITTE. — Le P. ANGE. — M. GUÉRARD, etc. *Reparatum monasterium tempestate consumptum,* etc.

(5) *Hæc ergo causa seminaria fuit odii inter* FULCONEM *et* BALDUINUM. *Hæc inimicitia novem annorum fere occuppaverat tempus, donec prefatus comes solus, quod animo conceperat evomeret.*

d'**Alfred**, roi d'Angleterre, des missionnaires civili- 884.—892.
sateurs (1) partirent de **Sithiu** pour aller adoucir les mœurs des enfants de la Grande-Bretagne; à leur tête nous voyons **St-Grimbald** (2) suivi d'**Asserus** et de **Jean** *le Diligent*, habiles et vertueux professeurs qui, après avoir exercé à la satisfaction du souverain, leurs saintes et délicates fonctions, se virent élevés aux plus hautes dignités ecclésiastiques (3).

Rodolphe fut témoin du troisième incendie qui dévora le monastère (4); il vit une nouvelle invasion de Normands camper audacieusement, mais sans succès, entre les deux forteresses de **St-Bertin** et de **St-Omer** (5). Il reçut pour la communauté, de la part de **Rodin**, quelques donations de terres situées dans le **Santerre** et le **Ponthieu** (6). Il fit entrer en religion (7) **Dotsolon**, diacre,—**Gislebert**,—**Heribert**,

(1) Gd cart. de St-Bertin. — Légendaire de la Morinie, article de M. Vandrival. — Vie de St-Grimbald, abbé de Winchester, fondateur de l'Université d'Oxford, p. 147, 148 et suiv.—*Cat. rel. Bertinianorum* bibl. Audom.. — *Hist. univ. oxoniensis ab ant.* Wood, in-fo, p. 15.

Edit. de 1674, bibl. de Boulogne, exemplaire aux armes de l'abbaye de St-Waast, d'Arras. — (2) Idem, idem, idem.

(3) Asserus (*beatus*) *omni modo cognitione instructissimus, qui grammaticam rhetoricamque explicabat, et a rege postmodum ad episcopatum schirburnensem evocabatur*.... Johannes *diligens* (*scotus*) *dictus ex saxonicâ transmarinâ oriundus, qui et geometriam et astronomiam docuit et vir fuit ingenio maxime perspicacii dignus qui in omni modâ eruditione familiam ducere quem* Grimbaldi *collegam extitisse*. (Hist. un. ox. ab ant. Wood, p. 15). *Cat. rel. Bertinianorum*. — Gd cart..

(4) Gd cart. Folq,— Gall. christ. — Yperius.

(5) Folquinus, cart. Sith., p. 135 et 138.... *De adventu nort-mannorum.... omnia devastabant.*

(6) Hist. du clergé de France, t. IV, p. 215.

(7) Dotsolonus, *diaconus*. — Gislebertus.—Heribertus. — Engelnotus.

884 — 892. — **Engelnot**, — **Robert**, — **Machard**, — **Norbert**, — **Hildrade**, — **Regenon**, qui devint abbé, etc. — Enfin, après avoir essuyé bien des orages, pendant une administration de huit années, il mourut à Arras, où il s'était accidentellement retiré, et fut inhumé dans l'église de St-Waast (1) le 4 janvier 892.

ACTES PRINCIPAUX DU GOUVERNEMENT DE RODOLPHE.

885 Echange de biens avec Rodin.

886 Départ de Grimbald, Jean et Asserus pour l'Angleterre.

887 Rétablissement de la confraternité de prières entre les abbayes de St-Bertin et de St-Amand (2).

887 Echange et acceptation de biens entre Rodolphe et Odgrine. Dans cet échange on voit figurer la terre du Ham (3).

Rodolphe est représenté en costume de simple moine, la tête recouverte, la robe traînante, les souliers pointus; il porte la crosse appuyée sous le bras droit. A côté de lui on voit l'église en feu, ses mains élevées au ciel semblent indiquer la douleur que lui cause cet événement (4).

— Robertus. — Machardus. — Nortbertus. — Hildradus. — Regeno *postea abbas*. (Cat. rel. Bert. ms 815).

(1) Rodolphus *monachus et abbas, anno* 892, *obiit sepultus in monasterio* Sti-Vedasti. (Cart. Sith., p. 135), etc., etc.

(2) Rudolphus *abbas* Sti-Bertini *dat* Hucbaldo *monacho* Sti-Amandi, *res quasdam qd vitam et in censum; statuit confraternitatem precum inter* Bertinianos *et* Amandinos *religiosos*. (Gd cart., p. 75).

(3) *Prestitit* Odgrinus *monasterii advocatus, de hereditate in loco nuncupato* Hamo *super fluvium morsbecqua in pago mempisco.* — Odgrini *advocati*,—Odgrine était un *avoué* de St-Bertin qui avait donné au monastère tout ce qu'il possédait au Ham. Pour la première fois il est question des avoués qui étaient, on le sait, les défenseurs armés de la communauté. — Odgrine était déjà avoué en 834. On a de lui une charte signée, à cette époque, en cette qualité.

(4) Mss nos 755 et 749 de la bibl. de St-Omer.

sion de cette vengeance, un soldat du nom de WINEMAR, le rencontra sur la route de COMPIEGNE à REIMS, au moment où le saint archevêque venait de quitter le palais du Roi, pour retourner dans son diocèse. FOULQUES tomba frappé d'un coup de lance !... (900) (2). 892—900.

Ce pieux pontife fut le défenseur des libertés ecclésiastiques.—Il s'était constamment opposé à ce que le Roi cédât à BAUDOUIN la ville et le château d'ARRAS;— il eut le courage, rare dans tous les temps, de refuser l'onction sainte à EUDES, qui avait été appelé au trône au préjudice de CHARLES-LE-SIMPLE, trop jeune pour résister aux Normands. — Ce fut lui encore qui plus tard, donna la consécration à CHARLES, légitime possesseur de la couronne (3).

De concert avec WICQFRID (4), prévôt de l'abbaye, qui devint évêque des Morins, et GRIMBALD (5), dont le nom est maintenant assez connu, FOULQUES

(2) *Lancearum interfecit punctione, ministerio mali,* WINEMARUS.—Voyez notre compte-rendu sur les fouilles de ST-BERTIN, p. 142-143. — Ville et cité de ST-OMER, p. 109. — L'art de vérifier les dates. — Gd cart., etc.

(3) Hist. de France. — L'art de vérifier les dates.

(4) WICFRIDUS *postea fuit Morinensis episcopus.* WICFRID ou WILFRID fut sacré à BOULOGNE en juillet 935 par ALTAL, archevêque de REIMS, il assista en 948, au concile de Trente; il fit, la translation du corps de ST-MAXIME, évêque de RIEZ, en Provence, qui reposait, dit-on, à WISMES, et composa les hymnes qu'on chante le jour de la fête de ce saint. (Hist. des Ev. de Boul. p. 52). —On lui attribue aussi la translation du corps de ST-SILVIN dans l'église de ST-BERTIN. (BERNARD, ann. cal., p. 484). — Il existe, on le sait, beaucoup d'incertitudes au sujet de ST-MAXIME.—V. les diverses variantes.

(5) GRIMBALDUS *prepositus.* Ce prévôt est, sans doute, le même dont plusieurs fois nous avons fait mention et qui joua un rôle si actif, soit lors de la restauration de l'Université d'OXFORD en Angleterre, soit lorsqu'il fut délégué auprès du roi EUDES pour déjouer les projets de BAUDOUIN sur

892—900. avait entrepris de nombreuses et utiles réformes; il n'eut pas le temps de les accomplir, ni de terminer les travaux qu'il avait commencés. — L'affiliation de prières avec les autres corporations religieuses, date de son administration (1).—Dès ce moment, le monastère de ST-BERTIN sera toujours, plus ou moins, dans la dépendance des comtes, lorsqu'ils ne le gouverneront pas directement, ils exerceront une grande influence sur ses destinées (2).

FOULQUES fut inhumé dans la métropole de REIMS.

Ce saint pontife est représenté debout, nimbé, la mître en tête en costume pontifical; il tient la croix de la main droite; dans la main gauche se trouve deux crosses, indiquant sa double prélature. Une lance lui traverse le corps de part en part.(3).

les monastères de ST-BERTIN et de ST-WAAST. Ce fut par ses soins que la dernière élection de FOULQUES fut sanctionnée par le souverain. (Cart. Sith., p. 154, ms 815). — Légendaire de la Morinie, p. 154. — *Sub eo tempore fuerunt societatis nostræ, compactæ et rotuligeri institutio.* (Ms no 815).

Voir dans DUCANGE des détails sur cette institution, t. V, in-fo, p. 1515. — De cette époque date dans les monastères l'usage de constater les décès. — Le religieux préposé à ce soin était désigné sous la qualification de *Rotuliger*, — *Rotliger*, — *Rotlifer*.

(1) Gd cart.

(2) Idem, idem. — M. GUÉRARD.

(3) Mss nos 755 et 749, bibl. Audom. — Voy. planche 14.

Balduinus caluus ·xxj^9.

Pl. 15.



Lagache frères, lith. à St Omer.

LES

ABBÉS DE SAINT-BERTIN.

Avènement : 901.
—
Mort : 917.
—

BAUDOUIN-LE-CHAUVE, 21e ABBÉ.

SOMMAIRE. — Nouvelle révolution. — L'abbaye est tombée dans des mains séculières. — BAUDOUIN l'obtient. — Son humeur guerrière. — Il est plutôt COMTE qu'ABBÉ. — Il continue les fortifications commencées sous son prédécesseur et fait construire un mur d'enceinte unissant le monastère au château de SITHIU. — Il donne à la ville de BERGUES le nom de ST-WINNOX. — Institution des chanoines dans cette ville. — BAUDOUIN chasse les barbares du pays. — Il s'enrichit aux dépens de la communauté et meurt en 918. — Sa première sépulture à ST-BERTIN, la seconde à ST-PIERRE de GAND. — Son mariage. — Sa postérité.

Une révolution nouvelle vient de s'accomplir dans le monastère de SITHIU, ce n'est plus une simple modification religieuse comme au temps de FRIDOGISE. La communauté se trouve maintenant dans des mains complètement séculières ; des princes laïques se sont attribué le droit de disposer de la fortune des moines et de diriger même leurs consciences...—nous sommes

901 — 917. loin de la simplicité native des premiers siècles. Que sont devenues les pieuses pensées qui présidèrent au berceau de l'abbaye ?....

A la mort de FOULQUES, BAUDOUIN-LE-CHAUVE (1), comte de Flandres, de St-Pol et du Boulonnais, obtint de son parent, CHARLES-LE-SIMPLE, Roi de France, ce qui, à l'instigation de l'archevêque de REIMS et de GRIMBALD, lui avait été refusé par EUDES, son prédécesseur. Il fut pourvu de l'abbaye de ST-BERTIN, devenue vacante par le crime de WINEMAR (901).

Ainsi qu'on devait s'y attendre, plutôt COMTE qu'ABBÉ, meilleur guerrier que moine, ce prince s'occupa beaucoup plus du temporel que du spirituel du monastère; il s'en appropria en partie les ressources, qu'il joignit à celles de BERGUES-ST-WINNOX, dont déjà il s'était emparé. Sa préoccupation exclusive semblait être d'exercer son humeur belliqueuse et de veiller à sa sûreté personnelle. Dans cette pensée, il continua les travaux commencés avant lui, il acheva les murs de ST-OMER, en faisant construire une enceinte unique destinée à unir la forteresse de SITHIU à l'abbaye de ST-BERTIN (2).

BAUDOUIN entoura également de murailles les villes

(1) BALDUINUS *calvus Flandriæ comes abbas XXI, hanc ecclesiam, miles et laïcus regiâ donatione suscepit.* (Ms no 771, bibl. de ST-OMER). — Cart. Sith. — Gd cart. — BAUDOUIN-LE-CHAUVE était fils de BAUDOUIN BRAS-DE-FER et de JUDITH de France. (Descente des comtes de Flandres, exempl. col. provenant des jésuites de GAND. Anvers, 1580. — Hist. des comtes de Flandres, par Edw. LE GLAY. — L'art de vérifier les dates.

(2) *Ambitum castelli circâ monasterium... construxit, et per ministeria disposuit.*

de BRUGES, d'YPRES, de BERGUES, et ajouta à cette dernière le nom de ST-WINNOX, après y avoir fait rapporter les reliques de ce saint (1). A cette occasion, il éleva à BERGUES une église dédiée à ST-MARTIN où il institua un chapitre de chanoines (2). 901.—917.

Ce prince-abbé remporta plusieurs victoires décisives sur les barbares qui cherchaient à se rendre maîtres du pays; il s'enrichit aux dépens de l'abbaye dont il aurait dû être le protecteur (3) et y mourut en 918; son corps fut inhumé à ST-PIERRE de GAND.

On voulut d'abord lui donner la sépulture dans l'église de ST-BERTIN, pour le placer à côté de son père BAUDOUIN BRAS-DE-FER; mais ELFTRUDE, sa femme, ayant exprimé le désir d'être enterrée auprès de lui, alors que les personnes du sexe ne pouvaient, sous aucun prétexte, franchir, même après leur mort, l'entrée du monastère. Ce prince fut transporté à GAND (4), où ELFTRUDE alla, plus tard, le rejoindre.

De son mariage avec cette princesse d'Angleterre, dont l'histoire vante les belles qualités, BAUDOUIN-LE-CHAUVE eut quatre enfants, deux garçons et deux filles; les deux premiers, ADALOLPHE et ARNOUL, lui

(1) Les auteurs sont d'accord sur ce point.

(2) Idem, idem.

(3) « *Plus abstulit ecclesiæ quam dedit, et hactenùs de dampno à se* » *perpetrato sentient monaci presentes et futuri....* »(FOLQ. p. 139 lin. 31)

(4) *Necdum erat licitum cuiquam feminarum,* STI-BERTINI *ingredi mo-* » *nasterium : nefas que putabatur, si vel ecclesiæ aliquis furtim, sub in-* » *trasset atrium.* (FOLQ., p. 139, 140..... *In monasterio Blandinio* » *fecit tumulari.* — Idem, idem). — Mss de BOULOGNE et de ST-OMER.

901 — 917. succédèrent dans le gouvernement de l'abbaye (1).

Ce comte avait régné 39 ans sur les Flandres, il administra le monastère pendant 18 ans (2).

A dater du gouvernement de BAUDOUIN, le bourg de SITHIU prit le nom de ville de ST-OMER. — Il n'existe aucune charte ni aucun titre de lui dans le grand cartulaire.

Ce prince est représenté en habit séculier, ayant son écu à ses pieds, il a la barbe longue, tient la crosse à la main et porte un habit religieux sur les épaules (3).

(1) Hist. des comtes de Flandres.

(2) Gd cart. — Voy. pour plus amples détails l'art de vérifier les dates, édit. in-fo, p. 629.

(3) Mss no 755 et 749, bibl. de ST-OMER. — Planche no 15.

LES

ABBÉS DE SAINT-BERTIN.



ADALOLPHE Ier OU ADOLPHE, 22e ABBÉ.

Avènement : 917.
—
Mort : 933.
—

SOMMAIRE.—ADALOLPHE, fils de BAUDOUIN, succède à son père.—Laïque comme lui, il est plus religieux que lui. — Elévation du corps de ST-FOLQUIN par l'évêque de THÉROUANNE.—Sépulture d'EDWIN, fils du Roi d'Angleterre. — SIFRID s'empare du comté de GUINES et en prend le nom malgré l'opposition des religieux. — Dons faits par ADALOLPHE. — Sa mort. — Sa sépulture. — On n'a aucune charte de lui.

Les fonctions abbatiales primitivement réservées au plus digne par le libre choix des religieux, semblent actuellement héréditaires.

ADALOLPHE 1er, comte de BOULOGNE, de THÉROUANNE et de ST-POL, succéda à BAUDOUIN, son père, (917) et s'efforça de réparer ses torts. Laïque comme lui, il fut plus pieux que lui « *patre fuit religiosior* (1). » En 928, de concert avec l'évêque de THÉ-

(1) Cat. rel. Bert. ms 815. — Ms du P. ANGE. — Gd cart.

917—933. ROUANNE, ADALOLPHE fit dans son église l'élévation du corps de ST-FOLQUIN, qui venait d'être béatifié (1). Peu avant sa mort, en 933, il donna la sépulture à EDWIN, duc de NORTHUMBERLAND, fils d'EDWARD, roi d'Angleterre, alors que jeté par la trahison sur un vaisseau sans rames, ce prince, englouti dans les flots, était roulé sur les sables de GRAVELINES, où, recueilli par les soins de l'abbé de ST-BERTIN, il fut déposé dans l'église de ce monastère (2). En reconnaissance de cette hospitalité pieuse, le frère du malheureux EDWIN se montra libéral envers la communauté (3).

Sous cette administrtion, SIFRID, chef d'une bande danoise, s'empara du comté de GUINES, appartenant alors à l'abbaye, et prit le titre de comte avec l'autorisation d'ARNOULD de Flandres, malgré l'énergique opposition d'ADALOLPHE et de ses religieux (4).

Cet abbé donna l'habit monastique à WINCMARE et à ODARIUS (5). Il fit hommage au monastère de plu-

(1) La sépulture de ST-FOLQUIN, on l'a vu, était dans l'église de SITHIU, devant le grand autel dédié à ST-MARTIN. « *Intrantibus a regione meridianâ, intercludit* Sti *patris tumba, ante positum quod est precipuum* » Sti-MARTINI *altare; atque ideo in dexterâ ipsius parte, primum occurrit* » *beati* FOLQUINI *tumulus, ad jam dicti patris tumbam ire volentibus.* » (OPERA VARIA, ms no 139 de BOULOGNE).

(2) « *Nave fluctibus involutâ submersus est... cujus corpus, cum ad littus* » *nostrum fuisset fluctibus evectum,* ADALOLPHUS *comes ad monasterium* » *detulit, et eum eum decentia sepelivit, anno domini* 933 *novembris.., sepultus est in basilicâ* Sti-BERTINI, *a latere sinistro capitanei altaris* » Sti-MARTINI. » — YPERIUS, p. 547, 548, caput XXII pars IV anno 933.

(3) Ville et cité de ST-OMER.

(4) Idem, idem. — YPERIUS, col. 558 lin. 4 et seq.

(5) WINCMARUS *decanus*, ODARIUS *monachus*. (Cat. rel. Bert.)

sieurs objets remarquables, notamment du baudrier de BAUDOUIN son père, de la belle coupe d'or dont il se servait et dont on fit un ciboire, il donna également à l'église Notre-Dame de ST-OMER des joyaux avec lesquels on acheta une patène (1), et mourut le 13 novembre 933, au bout de quinze années d'administration. ADALOLPHE fut enseveli dans l'église abbatiale à côté d'EDWIN, son parent, dont peu auparavant il avait béni la fosse placée au côté gauche du maître-autel (2). 917—933.

Nous croyons avoir retrouvé la sépulture de cet abbé pendant les fouilles que nous avons dirigées au nom de la Société des Antiquaires de la Morinie (3), sur le sol de l'ancienne église de ST-BERTIN.

Il n'existe aucune charte de cet abbé.

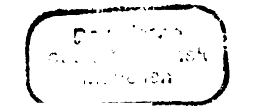
Il est représenté debout, sans barbe, revêtu d'une longue robe recouverte d'un manteau; il porte les sandales très pointues, les cheveux en forme de perruque. D'une main il tient son écu et de l'autre la crosse (4).

(1) *Inter reliqua donaria dedit... calicem sui potus aureum et balteum ad calicem... armillas autem suas* S^to^-AUDOMARO *ad patenam concessit*... etc. (Cart. Sith. p. 141). — Ms du P. ANGE. — Gd cart.

(2) ADALOLPHUS *comes filius* BALDUINI *Calvi abbas* 918, *obiit* 933. *Sepultus est in basilicâ* S^ti^-BERTINI *in latere sinistro altaris* S^ti^-MARTINI *capitanei*. (Cart. Sith. — Ms 815).

(3) Compte-rendu des fouilles de ST-BERTIN. Mém. des Antiq., t. VII.

(4) Ms no 755, bibl. de ST-OMER.





LES

ABBÉS DE SAINT-BERTIN.

ARNOUL 1er, 23e ABBÉ.

Avènement : 933. — Mort : 944. —

SOMMAIRE. — ARNOUL-LE-VIEUX prend la direction de l'abbaye.— Inconvénients d'une administration laïque.—ATHALA, femme du comte-abbé entre la première dans l'église du monastère.—Elle obtient sa guérison par l'intercession de ST-BERTIN. — ARNOUL revient à de meilleurs sentiments. — Il est guéri lui-même de la pierre. — Sa conversion s'opère.— Il charge ST-GÉRARD, abbé de BROGNES, de reformer le monastère.—Opposition des moines. — Ils sont chassés. — Le peuple s'émeut. — On les rappelle, ils refusent de revenir, les uns se retirent à LONGUENESSE, les autres en Angleterre où ils sont amicalement accueillis par le Roi. — Plusieurs se soumettent et rentrent dans la communauté. — ARNOUL et ADÈLE font des largesses et des restitutions au monastère. —Autres fondations. —Moines contemporains. — Chartes relatives à ce gouvernement.

ARNOUL 1er, dit le GRAND ou le VIEUX, comte de Flandre, succéda à ADALOLPHE son frère, mort sans postérité (1) (933). Comme ses deux prédécesseurs, il n'était point dans les ordres; depuis quarante ans il en était ainsi;la communauté privée de chefs religieux

(1) Grand cart.— Cart. Sith., pag. 140-141.— ARNULPHUS *vetustus comes filius etiam* BALDUINI *calvi*. —Hist. des comtes de Flandre. —L'art de vérifier les dates, etc.

933—944. et livrée à des laïques mariés (1), ressentait les atteintes d'une organisation aussi anormale : insensiblement on voyait le relâchement s'y introduire. Jusque-là; il avait été interdit aux femmes de pénétrer dans le monastère; elles ne pouvaient s'en avancer plus près que l'oratoire placé en tête du pont jeté alors sur la rivière (2). ARNOUL fit brèche à la sévérité de cette règle en faveur de la compagne de sa vie. ATHALA, ALIX ou ADELE, femme du comte-abbé (3) et fille d'HÉRIBERT II comte de VERMANDOIS, était souvent malade, elle désirait demander sa guérison à ST-BERTIN, aux pieds de l'autel qui lui était dédié; mais ne pouvant pénétrer dans l'enceinte de l'abbaye, ce qu'aucune reine n'avait encore pu faire, elle essaya de l'obtenir à force de prières. Elle y parvint à l'aide de nom-

(1) *Ecclesia ista pastore religioso viduata, a laïcis maritatis per modum hereditatis est possessa.*

(2) *Ab occidentali plagâ monasterii ecclesiola beati* JOHANNIS *super arcum erecta..... usque ad hanc ecclesiolam mulieribus monasterio proximare licitum erat.* (*Spicilegium Sithiense, hist.* EREMBALDI *monaci*, ms no 746 bibl. audom.) *Nec dum enim licitum erat cuiquam feminarum,* Sti-BERTINI *ingredi monasterium, nefasque putabatur, si vel ecclesiæ furtim sub intrasset atrium.*

(3) ATHALA *abbatis conjux desiderare cepit ut in hoc monasterio licentiam ei darent intrare monachi, ut coram altare* Sti-BERTINI *pro salute deprecatura liceret se prosternere..... acceptâ etiam licentiâ introduxerunt eam episcopi* CAMERACENSIS *et* THERUANNENSIS, *non sine timore maximâ quod antea reginarum nulla concupiscere vel audebat,.... intrando autem plurimâ huic loco ornamenta contulit.* (FOLQ., p. 141-142).

Le manuscrit de ST-OMER contient, à cet égard, les vers suivants :

Nam per legem celebrem,
Monacis sexum muliebrem,
Quamquam diu vixit,
Prefixo limite dixit.
Femina fige pedem!.... etc., etc.

breuses libéralités et se fit accompagner dans l'église par FOLBERT, évêque de CAMBRAI, et WICFRID, évêque de THÉROUANNE (938).—Quelque temps après ATHALA fut guérie; sa guérison toucha vivement le comte son mari qui commençait à revenir à de meilleurs sentiments. La Providence toujours a ses desseins, elle se chargea de préparer les voies à une complète conversion (1). ARNOUL était gravement malade de la pierre, il avait promis une récompense à celui qui réussirait à le guérir. Les hommes de l'art lui conseillèrent de souffrir l'opération: pour le déterminer à subir cette douloureuse épreuve, ils essayèrent sur dix-huit personnes attaquées de la même maladie, et elles guérirent toutes, à l'exception d'une seule; mais le comte plus effrayé de la mort de ce malade qu'encouragé par le rétablissement des dix-sept autres, ne put se résoudre à se faire opérer. Il obtint un peu plus tard sa guérison par les prières de GÉRARD, abbé de BROGNES (diocèse de NAMUR) (2). — GÉRARD, d'après FOLQUIN, était, à peu près, le seul religieux de son temps

(1) Nous empruntons ici la plume du savant M. GUÉRARD, qui nous a été d'un très grand secours dans notre travail. (Doc. inéd., cart. Sith., préface).

(2) Ce récit curieux pour l'histoire de la chirurgie au moyen-âge est consigné dans le manuscrit de FOLQUIN (exempl. de ST-OMER) et dans la vie de ST-GÉRARD, fondateur du monastère de BROGNES (Belgique); il ne se trouve pas dans le manuscrit de BOULOGNE. (Cart. Sith. FOLQ., p. XLV. — Bolland. 3 octobre, p. 315-316.—*Spicilegium Sithiense*, ms n° 746 bibl. audom.) Comment faire concorder, nous l'avons dit ailleurs, la version de FOLQUIN avec celle des auteurs qui prétendent que l'opération de la taille est d'invention française et que le premier essai en fut fait à Paris en 1470 par Germain COLLOT?... (Fouilles de ST-BERTIN). — Hist. de ST-OMER, par M. DERHEIMS.

933—944. qui eut conservé la pureté de la règle monastique. ARNOUL lui confia la mission de la rétablir à ST-BERTIN (1). La tache n'était pas facile, depuis longtemps les moines étaient habitués au relâchement, ils se soulevèrent au seul mot de *réforme*, et rien, ni les prières ni les menaces ne purent les ramener à la soumission. ARNOUL les expulsa de l'abbaye le 15 avril 944 et mit à leur place des religieux tirés de divers monastères. Cette rigueur, dit M. GUÉRARD, souleva le peuple, toujours si facile à s'émouvoir en faveur de ceux qui semblent victimes de l'autorité (2). Il proféra des menaces contre les moines réguliers et contre l'abbé lui-même, à tel point que celui-ci n'osa pas soutenir la mesure violente qu'il avait prise ; il tenta alors de ramener les exilés ; mais ceux-ci rejettèrent ses avances et se retirèrent à LONGUENESSE accompagnés de la multitude, qui, soudoyée peut-être, comme on le voit trop souvent, exprimait vivement sa sympathie à l'égard des anti-réformistes. La plupart s'embarquèrent pour l'Angleterre ou le roi ADELSTAN ou ATHELSTAN les reçut avec bienveillance et leur

(1) GERARDUS *solus pene regularis vitam normam servabat*... GERARDUM *ad se vocavit, qui, cenobium regularitate viduatum, ad pristinum sanctæ regulæ honorem stabiliret et ut perversam consuetudinem, ne seculares viri abbatum officium usurparent, funditùs evelleret*... *Cum que illi in obduratione mentis permanentes, nec minis nec blanditionibus plecterentur*.... *hos de monasterio precepit abire*.... *anno* 944.

(2) *Erat autem populi ad hoc spectaculum congregati non parvi numeris..... multitudine plebium in monachos regulares et ipsum comitem insurgere volentium..... Comes rogavit ut reverterentur..... ut illi sententiâ perseverantes cum magnâ populorum multitudine exeuntes, apud villam* LOCONESSAM *nuncupatam aliquantisper demorati sunt*. (FOLQ., cart. Sith., p. 144-145).

céda même une maison appelée *les Bains* en reconnaissance de la sépulture accordée peu auparavant à EDWIN son frère, par l'abbaye de ST-BERTIN. Les autres religieux, touchés de la grâce, firent un retour sur eux-mêmes, ils finirent par adhérer à la réforme et rentrèrent au monastère (1).

A la prière de sa femme, ARNOUL, dans un moment de ferveur, donna à sa communauté la terre de MERCK et ses dépendances (2) (952); il restitua celle d'ARQUES, dont il avait continué l'usurpation, exceptant toutefois de cette restitution le château et la forêt de RIHOULT (3); il fit à son église des donations importantes, y transporta les reliques de ST-SILVIN (4); il restaura le monastère de ST-PIERRE de GAND qui menaçait ruine, y établit la réforme par le ministère de ST-GÉRARD et fonda 12 canonicats à BRUGES etc. (5). Malgré son abdication, ARNOUL garda le titre d'ABBÉ et

(1) *Post aliquantulum autem pars major, navim in oceano intrantes in transmarinâ regione delati sunt: quos rex* ADELSTANUS *benigne suscipiens, monasterium quod dicitur ad* BALNEOS *statim concessit ob, id maxime, quia frater* EDWINUS *rex, in monasterio* Sti-BERTINI *fuerat tumulatus.* (Dipl. Bert. t. 1, p. 281. — Cart. Sith., p. 144-145). — *Reliqui autem quorum cor deus, visitationis sue gratiâ visitaverat, regulam amplectentes reversi sunt ad monasterium.* (Dipl. Bert., t. 1, p. 282. — Cart. Sith., p. 145).

(2) *Per rogatum ejusdem conjugis, tradidit ad usus fratrum, fiscum* MERKI, *cum omnibus adjacentiis*, etc.

(3) *Reddidit villam nuncupatam* ARECAS, *unum ex principibus abbatiæ membris....* (Cart. Sith., p. 146). L'acte de *restitution* signé par ARNOUL et revêtu de son scel porte le titre de *donation*, comme pour essayer de laver le comte-abbé et ses deux prédécesseurs du crime de spoliation dont ils s'étaient ren lus coupables. (Ms du P. ANGE, p. 111).

(4) *Sanctum* SILVINUM.... *a monasterio proprio.... sibi delatum hunc monasterio direxit venerandum.* — (5) Grand cart., t. 1.

933—944. conserva jusqu'à sa mort la haute direction de St-Bertin: les lettres qu'il obtint de Lothaire en font foi (1). —Religieux contemporains d'Arnoul dont le nom a été conservé : Engelandus, moine et prévôt;—Wintmarus, diacre; — Adalolphe; — Walter, qui fut guéri de la petite vérole à l'autel de St-Bertin; — Henri, gardien de l'église de Ste-Marie et de St-Omer, etc., etc. (2).

Parmi les chartes correspondantes à ce gouvernement, on remarque les suivantes :

Athala *sive* Adela; Arnulphi *magni conjux, plurima ecclesiæ* Sti-Bertini *contulit ornamenta.*

Arnulphus *eidem loco contulit fiscum* Merki.

Et autres dont le détail se trouve dans Folquin ainsi que dans le grand cartulaire de Dom. de Witte (3).

Arnoul-le-Vieux est représenté debout, ayant une longue barbe, et une coiffure en forme de perruque; il porte un manteau de religieux, repose la main gauche sur son bouclier et tient la crosse de la main droite (4).

(1) Ville et cité de St-Omer, ms de M. Deschamps. « Dans ces lettres royales, dit le P. Ange, on voit cinq choses dignes de remarque; par la première, le Roi donna ou restitua tout ce qu'Arnoul avait ordonné; dans la seconde, il *amortit* tout ce qui appartenait à l'abbaye; la troisième exemptait la communauté de la justice séculière; la quatrième accordait aux religieux la justice sur les lieux et terres qui leur appartenaient. Dans la cinquième, le comte les prenait sous sa protection et sauvegarde en résignant l'abbaye aux mains de St-Gérard....» (Ms p. 112).

(2) Arnulphus *abbas,* 933, *percussus infirmitate calculi, temporalia ritinens spirituali providit.* — Engelandus *monachus et prepositus.* — Wintmarus. *diaconus.* — Adalolphus. — Walterus. — *ad altare* Sti-Bertini *variola sanatus.* — Henricus *edituus sanctæ* Mariæ *et* Sti-Audomari. (Dipl. Bert. ms 815).

(3) Cart. Sith., p. 142. — Gd cart., t. 1, p. 77.

(4) Mss 755 et 749 de la bibl. de St-Omer.

LES

ABBÉS DE SAINT-BERTIN.



SAINT GÉRARD, 24e ABBÉ.

Avènement : 944. — Démission : 947. —

SOMMAIRE. — L'abbaye rentre dans des mains ecclésiastiques. — Origine de ST-GÉRARD. — Ses premières années. — Son entrée en religion. — Il fonde l'abbaye de BROGNE. — Dirige le monastère de ST-PIERRE de GAND et réforme celui de ST-BERTIN. — Difficultés qu'il rencontre. — Ses succès. — Il retourne à GAND laissant à deux coadjuteurs le soin de continuer son œuvre. — A la mort d'AGILON, l'un d'eux, GÉRARD résigne ses fonctions entre les mains de WIDON, son neveu. — Sa vie pleine de bonnes œuvres. — Moines contemporains.

La démission d'ARNOUL rendait l'abbaye à des mains ecclésiastiques, elle la fit rentrer dans la voie régulière d'où jamais elle n'aurait dû sortir.

GÉRARD, gentilhomme belge (1) conseiller et gouverneur du comte de Namur, l'un des hommes les plus aimables de son temps, fut le 24e abbé de ST-BERTIN. Jeune encore, il avait quitté l'épée pour prendre le froc dans le couvent de PRIM ou PRIMIER (2) où il embrassa d'abord la règle de ST-DENYS. Un peu plus

(1) *Natione* NAMURENCIS..... *juventutis suæ flore militiâ adeptus, dein consiliarius ac gubernator comitis* NAMURENCIS... *omnibus amabilis extitit...*

(2) *Monachus in monasterio* PRIMIENSI, *deinde sub abbate* DYONISIO..... (Cart. Sith.)

944—947. tard, il fonda l'abbaye de BROGNE, réforma plusieurs autres communautés : dès lors, sa réputation se répandant au loin, vint fixer l'attention de l'abbé-comte de Flandre, qui lui assigna la direction du monastère de ST-PIERRE de GAND, en lui confiant la délicate mission de ramener à la régularité monastique les religieux de ST-BERTIN qui s'en étaient écartés (1). Conséquence naturelle de l'administration insouciante des abbés laïques, la tâche imposée à GÉRARD ne fut pas sans épines; mais elle ne fut pas sans succès, « aussitôt qu'il fut abbé, dit le P. ANGE, il procura par » douceur et à l'amiable de réduire les religieulx à » quelque chose de bon; ce qui était fort difficile, par » les mauvaises coultumes qu'ils avaient ; néanmoins, » il en vint à bout par sa douceur et prudence (2). »

Après avoir accompli une partie de son œuvre, ce prélat quitta le monastère de ST-BERTIN pour reprendre la route de GAND, où il devait achever également le bien qu'il avait commencé (3). En partant, il désigna, pour le suppléer, le vénérable AGILON, auquel il adjoignit WOMAR, religieux de ST-PIERRE de GAND (4).

Ces vertueux coadjuteurs gouvernèrent quelque temps le monastère à la satisfaction de tous, puis, à

(1) Cart. Sith. — YPERIUS. — DUTEMS. — Gall. christ. — Gd cart.

(2) Ms de M. DESCHAMPS. fo 113.

(3) Mss nos 755 et 749, p. 22. — Gd cart. etc. — Ms autographe de M. DE RUDER.

(4) DUTEMS, t. IV, p. 215. — *Commisit venerabili viro* AGILONE *monacho quondam* Sti-AQUITOLETANI *et* WOMARO *blandiniensi monacho, non tamen sub nomine abbatis*. (Mss 755 et 749 bibl. audom).

la mort du premier d'entre eux (1), GÉRARD, avec l'agrément d'ARNOUL, résigna ses fonctions entre les mains de WIDON, son neveu, et se fixa lui-même auprès du comte de Flandre, qu'il eut le bonheur, dit-on, de guérir de la pierre. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'après une vie remplie de bonnes œuvres, cet abbé mérita d'être admis au rang des bienheureux (2). AGILON obtint le même honneur (3). 944—947.

Au nombre des religieux contemporains de ST-GÉRARD, nous remarquons : FOLQUIN (4), le lévite, qui prit l'habit en 948, le même qui nous a laissé l'intéressant cartulaire qui porte son nom. — ENGELAND, prévôt du monastère. — GRIMBALD. — DROTHUINUS. —ST-AGILON et WOMARE, coadjuteurs. — GALANDUS. — SIGNINUS. — SUAVINUS, etc. (5)

ST-GÉRARD est représenté debout, nimbé, la tête rasée et surmontée d'une auréole, il tient une crosse de la main droite et deux de la main gauche, il porte la robe longue des moines et la chaussure pointue (6). — Nous ne connaissons aucun titre relatif à l'administration de GÉRARD (7).

(1) *Agilone defuncto atque hoc loco* (Sti-BERTINI) *ac blandiniæ ad modum reformatis,* GERARDUS *apud comitem mansit, quem de calculi morbo miraculose curavit.* (Ms 749, p. 22, lin. 18, 19 et 20).

(2) Cart. Sith. — Gd cart. — YPERIUS. — *Acta Sanctorum,* etc., etc.

(3) Idem, idem. — Vie des saints. — Martyrologe, etc.

(4) FOLQUIN était Lorrain, il descendait d'une famille noble du pays; sa mère se nommait THIEDALE et son père FOLQUIN. (Voyez la préface de M. GUÉRARD, (cart. Sith.) p. II et III). FOLQUINUS *levita indutus fuit anno* 948, *fecit cartularium...* — INGELRANDUS, *prepositus monasterii.* — GRIMBALDUS. — DROTHUINUS. — Stus-AGILO *et* WOMARUS, *coadjutores.* — GALANDUS. — SIGNINUS. — SUAVINUS. — (5) Cat. rel. Bert. ms 815.

(6) Mss nos 755 et 749 de la bibl. de ST-OMER.

(7) Gd cart. — Cart. Sith.



LES

ABBÉS DE SAINT-BERTIN.



WIDON GUY ou WUY, 25e ABBÉ.

Avènement : 947.
—
Déposition : 950.
—

SOMMAIRE. — WIDON, désigné par ST-GÉRARD, est installé en 947. — Il ne répond pas à l'attente qu'on avait conçu de lui. — Sa jeunesse, son inexpérience mettent en péril les intérêts de la communauté. — Il est déposé par GÉRARD au bout de trois ans. — Plus tard, le comte le nomme à l'abbaye de ST-BAVON, où il fait oublier ses premières erreurs. — Religieux contemporains.

A la mort d'AGILON, ST-GÉRARD renonçant à la prélature de ST-BERTIN, avait désigné WIDON, son neveu, pour prendre sa place. Le nouvel abbé fut installé en 947; mais, il faut le dire, il ne répondit nullement aux espérances du bienheureux réformateur. Jeune et sans expérience, il n'était point à la hauteur de ses fonctions; il n'avait ni la force, ni le courage, ni la volonté, peut-être, de suivre, moins encore de maintenir la régularité monastique que son oncle avait eue tant de mal à ramener. Sa déplorable administration devenait chaque jour plus onéreuse à la communauté, ST-GÉRARD se vit forcé de le déposer au bout de trois ans (950)...

Quelques années après, ce prélat avait acquis plus de maturité, le comte de Flandre, en considération de son oncle, consentit à lui accorder l'abbaye de ST-BAVON de GAND, ou, dépouillé alors du vieil homme, il put faire oublier les erreurs de son passage au gouver-

947—950. nement de ST-BERTIN. — Lors de la déposition de WIDON, WOMAR reprit la direction du monastère jusqu'au jour où ARNOUL-LE-VIEUX y fit arriver son neveu HILDEBRAND (1).

Pendant la courte administration de WIDON, les moines dont les noms suivent entrèrent à l'abbaye :

WAGO, de Montreuil. — WLFRIC. — SIGEBALD. — ADALGER. — INGELAND. — REGINALD OU RAGENOLD, qui devint abbé. — GRIMALDUS. — BENOIT. — RICHELINUS. — LIODRIC. — SIGEBALD. — IDEOBALD. — HEMPHRIDE. — ODARIUS. — ADALGISE, — HAMERIC. — ADALOLPHE. — EREMBALDE (2). — SIGELINUS. — ADALARD. — EVERARD. — RODUIN. — SUAVINUS. — ADALGER. — MATFRIDE. — LINZO. — SIGNINUS. — ADALGISE. — AMARLANDUS. — EMERINDUS. — EVEROLD. — GALANDUS. — WLRIC. — GERARD. — FOLQUIN (3). — HEREMARE. — REGEMFRIDE. — TROZO. — WILVRADUS. — REINGERUS. — NIDGRINUS (4).

Il n'existe aucune charte de cet abbé qui est représenté debout, sans barbe, en costume de moine, la tête recouverte d'un capuchon, les mains étendues, la robe longue et les sandales pointues. La crosse est éloignée de lui pour indiquer vraisemblablement la déposition dont il a été frappé (5).

(1) Gd cart. — FOLQUIN. — YPERIUS. — Gall. christ. — Le P. ANGE, etc. — WIDO *abbas nepos* Sti-GERARDI, *voluntate comitis* ARNULPHI, *a beato* GERARDO *huic loco prefertur, et cum juvenilior erat, juvenilia opera festabat nec ad plenum que ordinis sui officia adimplebat, a beato* GERARDO *cui fere tribus annis prefuisset deponitur anno* 950.... *comite* ARNULPHO *nominatur abbas* Sti-BAVONIS (Mss nos 785 et 149 bibl. audom., p. 22).

Exiguum sane fuit ejus regimen cum juventutis suœ gaudia nimium sectaretur. (Gall. christ., col. 492).

« WOMARO *monacho* BLANDINIENSI *pro meliori regimine committit, donec* » *abbatiam aliquo tempore, pastore deunte, comes* ARNULPHUS *nepotem* » *suum* HILDEBRANDUM *instituere possit.* (Ms no 749). — FOLQ. — YPERIUS. — Gd cart. — Ms authog. de M. DE RUDER. (Arch. du chap. de ST-OMER).

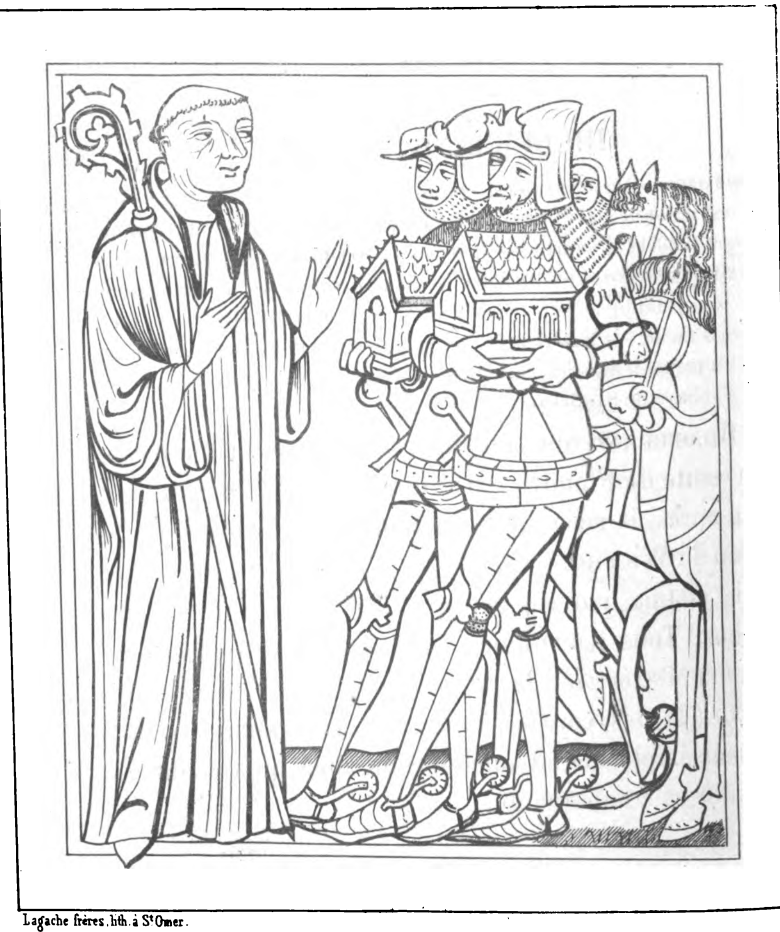
(2) EREMBALDE fut également un auteur dont on conserve quelques écrits.

(3) Ce moine, du nom de FOLQUIN, est probablement celui qui devint abbé de LOBBES. (Bibl. belg. FOPPENS, p. 324).

(4) *Cat. Rel. Bert. qui collegi potuerunt.* — Dipl. bert., ms 815.

(5) Mss nos 749 et 755 de la bibl. de ST-OMER.

Hyldebrandus iterū ·xxixꝰ



Lagache frères, lith. à St Omer.

LES

ABBÉS DE SAINT-BERTIN.



HILDEBRAND, 26e ABBÉ.

Avènement : 950.

Démission : 951.

SOMMAIRE. — HILDEBRAND est nommé par le comte de Flandre. — Il est ordonné par l'Evêque de THÉROUANNE. — On le cite comme un modèle de vertu. — Il reçoit à ST-BERTIN les reliques de ST-VALERY, de ST-RICQUIER et de ST-SILVIN. — Il est désigné pour rétablir la régularité à ST-WAAST, d'ARRAS. — Sa tâche n'est pas facile. — Il y réussit. — Ne croyant pas pouvoir gouverner en même temps les deux monastères, HILDEBRAND se démet de l'abbaye de ST-BERTIN.

HILDEBRAND dut sa nomination à sa qualité de neveu du comte de Flandre, il fut installé par St-GÉRARD; peu après, il recevait le sacrement de l'Ordre de la main de WICFRID, évêque de THÉROUANNE (1). Cet abbé justifia, par ses actes, la faveur dont il avait été l'objet. Tous les auteurs s'accordent à le représenter comme l'*exemple de la religion* et un modèle de vertu (2); les courtes années de son administration furent employées à l'amélioration ainsi qu'à l'édification de sa communauté.

(1) *Ordinatus est ab* WICFRIDO, THERUANNENSI *episcopo*. (Cart. Sith., p. 146).

(2) ODOUARD DE BERSACQUES, cité par Dom. DE WITTE. — Le P. ANGE, etc., etc.—*Iste ad omne bonum promptissimus, monasterium sic regit ut aliis hominibus feret exemplum.* (Gall. christ., t. III, p. 492).

950—954. En 951, ARNOULD-LE-VIEUX fit apporter au monastère de ST-BERTIN les corps de ST-RICQUIER et de ST-VALERY, pour les soustraire aux mains des infidéles. Les lieux qui jusque-là avaient gardé ces reliques étaient à la veille de tomber au pouvoir des Normands (1). En même temps, pour le même motif, l'église abbatiale s'enrichissait des précieux restes de ST-SILVIN. Ces pieux ossements étaient conservés d'ordinaire à l'abbaye d'AUCHY; il fut convenu, en les déplaçant, qu'on reviendrait les reprendre à une époque déterminée, sous peine de ne plus pouvoir les réclamer. Le délai fixé se passa et on ne vint pas; on crut dès-lors, disent les légendaires, que le ciel avait définitivement choisi l'ancienne église de SITHIU pour la garde de ces saintes dépouilles, autour desquelles, ajoutent-ils, il s'opéra par la suite bien des miracles (2).

Le monastère de ST-WAAST, d'ARRAS, comme celui de ST-BERTIN et comme bien d'autres, eut aussi ses misères et ses jours de relâchement... En 954, il touchait à cette heure suprême où une réforme énergique est devenue indispensable : HILDEBRAND fut désigné pour l'y introduire et pour restaurer en même temps l'église et les cloîtres qui, trop longtemps abandonnés, avaient besoin de promptes réparations. Là, comme à ST-BERTIN, la tâche était épineuse, cependant elle fut accomplie, le nouvel abbé parvint à changer les mau-

(1) Gd cart.—Cart. Sith.—Ville et cité de ST-OMER.— Stum-VALERIUM... Stum *etiam* RICHARIUM.... Stum-SILVINUM *huic monasterio direxit venerandum*. (Cart. Sith., p. 147).

(2) Gd cart. — Ms du P. ANGE, p. 113.

vaises dispositions des religieux de ST-WAAST (1) (954); mais ne croyant pas pouvoir diriger à la fois deux communautés, il pria le comte de lui donner un successeur à l'abbaye de SITHIU, ce qui lui fut accordé. La seule volonté d'ARNOUL tint lieu, cette fois encore, de toute autre décision pontificale ou capitulaire (2). 950—954.

HILDEBRAND revêtit de l'habit monastique ADOLDUS, doyen *(decanus)*, saxon d'origine, a qui fut confiée l'instruction des enfants(3), FOLCARD, connu par ses écrits, HUMPHRIDE, etc., etc. C'est sous son administration que fut signé, par le comte de Flandre, l'acte de restitution de la terre d'ARQUES, l'une des plus importantes propriétés du monastère (4).

On représente cet abbé debout, la tête nue, presque entièrement rasée, la crosse appuyée sur le bras gauche; il est revêtu d'une longue robe et porte des sandales pointues. Devant lui se trouve un autel sur lequel sont déposés deux reliquaires contenant les ossements de ST-SILVIN, de ST-RICQUIER, de ST-VALERY. HILDEBRAND leur adresse une prière (5).

(1) *De conversione monachorum in Atrebatis.* — *Destinatur ad reparandum* Sti-VEDASTI *cœnobium.* — (Cart. Sith., p. 146, 147). — YPERIUS, — Gall. christ. col. 493.

(2) Idem, idem. — *Deprecatus est autem ut monasterium hoc sithiense alicui ex ipsis fratribus committeret gubernandum, ne dum curis insisteret monasterium aliud, negligeret alterum.* (Cart. Sith., p. 148).

(3) *Cui ad imbuendam puerorum scolam commisit.* (Carth.Sith.,p.147). A cette époque déjà, on l'a vu, les religieux de ST-BERTIN se livraient depuis près d'un siècle à l'éducation de la jeunesse. — Cat. rel. Bert., ms 815.

(4) Gd cart., t. 1, p. 79. — *XII kalend. junii et regiminis ejusdem abbatis anno III,* ARNULPHUS *magnus reddit ecclesiœ* Sti-BERTINI *villam* ARKAS. — (Cart. Sith. FOLQ. Mss de BOULOGNE et de ST-OMER).

(5) Mss nos 749 et 755, bibl. de ST-OMER, Planche 29.

LES

ABBÉS DE SAINT-BERTIN.



Avènement : 954.
Abdication : 961.

RAGENOLD ou REGINALD, 27e ABBÉ.

SOMMAIRE. — RAGENOLD est nommé directement par le comte à la recommandation d'HILDEBRAND. — Difficultés éprouvées par le nouveau prélat. — Il les surmonte. — Actes principaux de son gouvernement. — Il recouvre miraculeusement, dit-on, les biens que le monastère possédait au-delà du Rhin. — Première procession publique à ST-OMER en 959.—Maladie violente ou peste noire. —WICFRIDE, évêque de THÉROUANNE, prêche à cette occasion.—Il meurt de l'épidémie (960). — RAGENOLD, également atteint de l'*Eléphantiasis*, se séquestre dans sa cellule pendant un an, puis donne sa démission et se retire à WACHUNVILLARE (le WAAST) où il meurt en 961. — Libéralités envers le monastère. — Etablissement d'une *Belle Croix* en grès, dans la rue ST-BERTIN. — Tous les chrétiens portent des petites croix, en guise d'amulettes, dans l'espoir de prévenir des malheurs.—Chartes contemporaines.

Nommé d'autorité sur la désignation d'HILDEBRAND, malgré la résistance des moines, qui renonçaient toujours avec peine à leurs prérogatives électorales, RAGENOLD fut béni par l'évêque des Morins (1). —

(1) HILDEBRANDUS *autem abbas, nobis flentibus, curam animarum eidem domno* REGINALDO *committens Atrebatis rediit. — Annuens autem comes cum illius consilio cuidam ipsius monasterii, nomine* RAGENOLDO *fratrum tantum voluntate obstante, in abbatis sublimavit honore.* (Cart. Sith. p. 148)

934—961. ST-GÉRARD avait approuvé le choix du nouvel abbé, dont les premiers jours ne furent pas sans embarras. RAGENOLD devait rencontrer des oppositions violentes qu'il sut heureusement adoucir ; en peu de temps il parvint même à se faire aimer de tous (1).

La première année de son administration l'abbé acheta d'un seigneur nommé HUGUES, au prix de *cinq livres deniers (libris V denariorum)*, l'église de WASCO ou WACHUNVILLARE en Boulonnais, la même qui, par suite de la donation de WALBERT, avait déjà appartenue au monastère, et avait été laissée en fief, par le COMTE, à ce même HUGUES, qui en fut le vendeur (2). Il augmenta la terre d'ARQUES qui avait été allodiée à EVRARD, avoué de ST-BERTIN (3). Il transporta, à SPIRE dans le Palatinat, d'après le conseil d'ARNOUL, les châsses de ST-OMER et de ST-BERTIN, dans la pensée, dit-on, de recouvrer par leur pieuse influence, les

(1) *Satis pervigili curâ sollicitus erat, in brevi amabilis extitit omnibus et devotus.* (Cart. Sith., p. 148).

(2) Cette église parait être celle qui est connu aujourd'hui sous le nom du WAAST, où, aux 17e et 18e siècles se trouvait un prieuré dépendant de l'ordre de Cluny : « *Hic est qui nunc dicitur prioratus de* WASTO *qui post in jus Cluniacensium cessit.* » (YPERIUS, col. 556). Voyez sur l'église ST-MICHEL du WAAST deux intéressantes notices dues à la plume exercée de deux de nos honorables collègues, l'une par M. l'abbé PARENTY, chanoine d'ARRAS, (Statistique Monumentale du Pas-de-Calais, 1re livraison), l'autre par M. l'abbé HAIGNERÉ, de BOULOGNE, (Mémoires des Antiquaires de la Morinie, t. IX, 2e partie). Ce dernier travail, plus étendu, renferme les diverses variantes qui ont été employées pour désigner cette église. (Ibidem note 16). — *Quam ecclesiam quæ antea fuerat hujus ecclesiæ, comes abbas infeodaverat eidem* HUGONI..... *venditori.....*

(3) *Villam etiam* ARKAS *dictam adauxit in quâ et alodem* EVERARDI *illustris advocati....* (FOLQ., p. 150).

biens usurpés sur l'abbaye au-delà du Rhin (1). Là, s'il faut en croire les chroniqueurs, on lui aurait refusé l'entrée de l'église en blasphémant contre les saints dont il portait les reliques; mais d'après les mêmes versions, les blasphémateurs auraient été immédiatement punis de mort, tous les biens restitués, et le roi OTHON lui-même aurait fait hommage au monastère de la terre de FREKÈNES OU FRESQUES (2). — Heureux du succès de son excursion lointaine, RAGENOLD revint à l'abbaye avec ses précieux fardeaux, et voulant rendre grâce à Dieu, il fit une procession publique et solennelle avec les reliques des saints. Ce fut la première cérémonie de ce genre que l'on vit à ST-OMER, elle eut lieu le 29 janvier 959 (3), le clergé et le peuple y assistèrent en foule avec recueillement. WILCFRIDE, évêque de THÉROUANNE, y présidait, il fit entendre la parole sainte à l'occasion d'une épidémie violente (4) qui, après avoir décimé le troupeau, était à la veille d'atteindre les pasteurs; ce pontife succomba, victime de son zèle, le 19 août 960 (5). L'abbé fut également frappé par la contagion, il se vit forcé de se séquestrer dans une cellule éloignée, d'où il gouverna, comme il put, pendant quelque temps: Puis au bout d'un an, du consentement de ses religieux, cédant 954—961.

(1) Cart. Sith. FOLQ., p. 148-149. On y trouve tous les détails.

(2) Cart. FOLQ., p. 149.—Gd cart., t. 1, p. 79.—Ms du P. ANGE, p 114.

(3) Idem, idem, idem.

(4) L'*Elephantiasis*, espèce de lèpre qui ride la peau comme celle d'un éléphant. (BOISTE, p. 258).—Elle fit d'affreux ravages dans la ville et dans le monastère. — (Cart. Sith. FOLQ.) *Locus hic lacrymabiliter elephantiæ a deo cepit flagellari* (p. 152).

(5) WICFRIDUS TARUANNÆ *civitatis presul a sæculo decessit.*

954—961. à la demande du comte, qui désirait rendre le monastère à HILDEBRAND, RAGENOLD se démit de la prélature et se retira à WACHUNVILLARE où il mourut en 961 (1).

RAGENOLD avait reconquis à sa communauté plusieurs propriétés importantes qui en avaient été détournées (2). Il obtint pour elle plusieurs libéralités : RODULPHE, magistrat de la cité (*pretor urbanus*), lui fit hommage de sa maison de campagne, tandis que sa sa femme lui envoyait ses bijoux. WUALDON, père de RICHELINUS lui offrit une partie de son patrimoine situé dans la vallée de GRENAI, etc (3).

A ce gouvernement remonte l'établissement de la *Belle Croix* de grès, qui longtemps demeura placée au haut de la rue ST-BERTIN (4) et qui a subsisté jusqu'à ces derniers jours. Ce monument fut élevé, sans doute, en souvenir de la première procession qui eut lieu à St-Omer en 959, pour obtenir la délivrance du fléau de Dieu qui pesait alors si cruellement sur le pays.... On se souvient qu'à cette époque, presque partout en France, et notamment dans cette cité, les chrétiens portaient sur leurs vêtements de petites croix en

(1) RAGENOLDUS *abbas percussus, loci hujus regimen pro ut poterat à fratrum conventu semotus regebat. Cessit anno sequenti assensu fratrum et comitis..... ut pote nepoti suo* HILDEBRANDI *supra dicto posset coadunare* (Cart. Sith., p. 153. — Gall. christ.)

(2) Gd cart., t. 1, p. 79. — (Cart. FOLQUINI, p. 151).

(3) Gd cart. de ST-BERTIN, t. 1, p. 79. — Cart. Sith., p. 152.

(4) Cette croix était placée en face de la maison de M. REVILLION, elle a été enlevée, il y a peu d'années ; ses débris sont actuellement dans la cour du musée à l'ancien bailliage à ST-OMER, où nous avions essayé de lui redonner sa forme primitive.

guise d'amulettes, dans l'espérance d'échapper à la colère divine (1). 954—961.

CHARTES CONTEMPORAINES DE RAGENOLD.

Anno 954. — RAGENOLDUS *abbas* Sti-BERTINI *emit ecclesiam quandam in honore* Sti-MICHAELIS *constructam,* WACHUNVILLARE *dictam, in agro Bononiensi.*

Idem. — OTTO *rex orientalis dat* RAGENOLDO *ecclesiam in* FREKENIAS.

Idem. — RODULPHUS *pretor urbanus quandam, villam suam dat* Sto-BERTINO *et uxor ejus binas aureas lunulas* (bagues d'or).

Anno 959. — WUALDO *parer* RIKELINI *monachi bertiniani dat ecclesiam, quandam hereditatis suæ, in valle* GRANAI *dictam,* etc... (2).

Ce prélat donna l'habit aux moines REGENERUS et RIKELINUS (3).—Il est représenté debout, en habit religieux, la tête recouverte, les sandales pointues, les bras croisés dans ses longues manches. La crosse est éloignée de lui en signe d'abdication (4).

(1) Gd cart., p. 79. — Ms d'un père carme, p. 114.

(2) Tous ces titres sont littéralement transcrits dans FOLQUIN et dans le grand cartulaire, p. 79, 80, etc. — Cart. Sith. p. 147 et suiv.

(3) Ms no 815.

(4) Mss nos 755 et 733, bibl. audom.

LES

ABBÉS DE SAINT-BERTIN.

ADALOLPHE II, 28e ABBÉ.

Avènement : 961.
—
Abdication : 962.
—

SOMMAIRE. — ADALOLPHE est régulièrement nommé. — Désappointement du COMTE. — Ses tracasseries envers le nouvel élu dont on attaque la nomination sous divers prétextes. — Craignant une lutte inégale, ADALOLPHE donne sa démission, au bout d'un an, sans avoir été confirmé.

L'abdication de RAGENOLD avait été ménagée par ARNOUL dans le but de favoriser la réintégration d'HILDEBRAND à ST-BERTIN ; l'attente de ce prince fut trompée. Voulant donner à cette nomination une apparence de régularité, le comte avait fait convoquer les religieux en assemblée générale (4 avril 961) pour procéder à l'élection d'un abbé; il devait naturellement s'attendre à voir sortir de l'urne le nom de son protégé; il n'en fut pas ainsi, ADALOLPHE fut choisi à la presque unanimité des suffrages(1).—En subissant le joug séculier qui pesait sur elle, l'abbaye cherchait cependant toujours à s'en affranchir.... Toutefois le mo-

(1) Gd cart. — Gall. christ., p. 493. — YPERII *chronicon*, col. 560. — Ms du P. ANGE. — Cart. FOLQUINI, p, 153.

961—962. deste succès qu'elle venait d'obtenir ne devait pas être de longue durée.

Le comte n'abandonnait pas aisément ses prétentions : le nouvel élu, adroitement éloigné sous divers prétextes, avait été chargé de porter des présents au roi d'Angleterre (1); à son retour, on lui suscita des difficultés, on lui fit subir mille tracasseries (2): la validité de son titre fut remise en question, on prétendait qu'il n'avait point reçu, en temps utile, la confirmation épiscopale, etc., etc. (3) En outre, pendant son absence, ARNOUL et BAUDOUIN, son fils, associé au comté de Flandre, ce dernier accompagné de la princesse MATHILDE, sa jeune et belle compagne (4), n'avaient point quitté le monastère, afin d'y préparer les esprits à une élection nouvelle en faveur de l'ancien abbé

(1) ADALOLPHUM *cum exeniis ad regem transmare, direxit Anglorum...*

(2) *Non tamen abbatis consecratus ordine.... ingeniose si quidem comite factitante, quod post claruit....* etc. (Cart. Sith., p. 158).

(3) Le P. ANGE écrit que parmi les tracasseries auxquelles l'abbé de ST-BERTIN fut en butte de la part du comte de Flandre, on cite : « *l'accaparement de huit tonneaux de très bon vin* (du Rhin), *que le comte prit pour lui, feignant d'avoir donné en contre échange des biens à Calais, ce qui était faux,* » (p. 114, lin. 23 et suiv.) — *De partibus citra Rhenum positis, ubi vendemiare fuerat missus* ODOLDUS *decanus cum vina VIII vasorum est reversus.* (FOLQ., p. 153). ARNULPHUS *precepit vinum suis usibus reservari....*

(4) *Nuperrime desponsata* MATHILDA *Saxoni generis equali nobilitate conspicua.*

Cette princesse, en arrivant au monastère, fit cadeau à l'église d'une grande et magnifique tapisserie habilement travaillée et enrichie de nombreux dessins de différentes couleurs. *Quæ in primo ejus in hoc monasterio ingressu, cortinam quandam invisæ magnitudinis, præcipuique operis, huic loco concessit.... variorum colorum adornatam tabulis.* (Cart. Sith. FOLQ., p. 155).

HILDEBRAND, revenu d'Arras pour reprendre le gouvernement de ST-BERTIN. 961—962.

ADALOLPHE comprit qu'il lui serait difficile de lutter contre des intrigues si puissantes, il se décida à abdiquer avant d'avoir été confirmé (1). Quelques auteurs ont pensé que cet abbé ne prit jamais possession de son siége (2). Cette assertion est en opposition avec le récit de FOLQUIN, qui déclare avoir présenté en 961 à *son abbé* ADALOLPHE la dédicace du cartulaire dont nous devons la publication au savant M. GUÉRARD (3). — Le manuscrit de BOULOGNE ne fait pas mention de ce prélat dans le catalogue des abbés (4).

ADALOLPHE II donna la sépulture dans son église à BAUDOUIN IV, comte de Flandre (961) (5); la même année, il reçut l'hommage du livre de FOLQUIN, surnommé le Jeune *(cognomento parvus)* (6); il accepta

(1) *Confirmationem episcopi non habuit.* (FOLQ., p. 154). — *Episcopi confirmatione caruit.* (Gall. christ. col. 493). — *Vix anno unico.* (Cart. Sith., p. 154).

(2) *Unde nec proprie nominatur abbas.*

(3) Cart. Sith., p. 13.

(4) Voir ce manuscrit et la copie de la bibl. de ST-OMER.

(5) Gd cart.

(6) FOLQUIN le lévite ne doit point être confondu avec FOLQUIN, abbé de LOBBES, auteur de la vie de ST-BERTIN, etc. L'historien du clergé de France et autres, traitent FOLQUIN le lévite d'auteur fabuleux et pensent que son livre est, dans tous les cas, postérieur à l'abbé LAMBERT. Nous croyons être plus vrai en repoussant cette assertion au moins exagérée. — Voici comment s'explique FOLQUIN dont nous avons une copie du XIIe siècle sous les yeux : « *Explevi jam auxiliante domino... beatissime, nec non et amantissime pater* ADALOLPHE, *comprehendens in uno codice traditiones fidelium cum kartis earum, nec non, et gesta abbatum ab ipso primo loci hujus structore domno* BERTINO *abbate, usque ad ultimum qui nunc preest nostræ*

961—962. d'ARNOUL-LE-VIEUX l'église de PÉTRESSE (1); puis en 962, il remit les rênes de l'administration du monastère à HILDEBRAND, son successeur (2).

ADALOLPHE est représenté (planche 31) debout, en habit de moine, la tête découverte et presque entièrement rasée; il étend les mains en regardant la crosse qui lui échappe. Cette crosse n'est pas complète, comme pour indiquer qu'il manquait quelque chose à la nomination de cet abbé (3).

etatis tempore; fateor autem, ipsa veritate teste me, nihil hic, aliud scripsisse nisi, quod in exemplariis antiquorum potui reperire, aut strenuis viris narrantibus agnoscere. Si quis autem, me invidiose voluerit dilaniare, obsecro paternitatis tuæ refrenentur favore; reliquas vero cartas, per diversorum officiorum ministerio deputatas curavi separatim inscribere, ut quod unicuique ministerio distributum erat, faciliori inquisitione posset inquirens indagare. — Inscripsi etiam per ordinem fratrum nostrorum nomina, quos ego juvenculus et pene ultimus recordor, in hoc monasterio regulari vixisse vita. » (Mss de BOULOGNE et de ST-OMER. — Edit. de 1841, p. 155).—Les moines désignés par FOLQUIN, sont au nombre de 56. Nous les indiquons successivement dans notre travail. — Ms n° 815). — Voy. le ms autographe de M. DE RUDER. (Arch. de la cathédrale).

(1) ARNULPHUS *comes dat ecclesiam dictam* PETRESSE (ST-PIERRE-LEZ-CALAIS). (961). (Cart. FOLQ, p 154, lin. 1).

(2) ALARD TASSARD et BERSACQUES. — ADALOLPHUS *non tamen ut abbas consecratus, sed ut pater stetit anno* 961... HILDEBRANDO *autem de Atrebate redeunti abbatiam remisit anno* 962.

(3) Mss 749 et 755 bibl. audom.

LES

ABBÉS DE SAINT-BERTIN.

Avènement : 962.

Mort : 971.

HILDEBRAND, 29e ABBÉ,

(Nommé pour la seconde fois).

SOMMAIRE. — HILDEBRAND revient d'ARRAS au bout de 8 ans. — Il est réintégré à ST-BERTIN par les soins d'ARNOUL, son oncle, comte de Flandre. — Actes principaux de son administration. — Sépulture d'ARNOUL 1er à ST-PIERRE de GAND. — Mort d'HILDEBRAND en 971. — On a pensé que la princesse ATHALA pourrait être la mère de cet abbé. — Dissertation à cet égard.

On connait HILDEBRAND, il venait de passer huit ans à ST-WAAST, où il avait établi la réforme, lorsqu'il redevint abbé de ST-BERTIN par les soins de son oncle, qui ne devait pas survivre longtemps à cette réintégration (1).

Ce prélat, on le sait, administra avec distinction *(rexit eleganter et strenue)*.—Il accueillit, selon son rang, DUNSTAN, archevêque de CANTORBÉRY, allant à Rome recevoir le *pallium* des mains du souverain pon-

(1) *Cum Atrebate præfuit VIII annis.* — Cart. Sith. — YPERII *chronicon.* — Descente des comtes de Flandre. — Gd cart., p. 80.

962—971. tife (Jean XIII) (1).—Pour rendre hommage au Roi de France, à l'occasion de son sacre, il avait envoyé auparavant, dit-on, à LOTHAIRE, alors à REIMS, les corps de ST-RICQUIER et de ST-VALERY, qui, aussitôt après la cérémonie, furent rendus aux députés du Ponthieu (954) (2).

HILDEBRAND fit donner la sépulture à son oncle ARNOUL de Flandre, *comte-abbé*, qui fut inhumé à côté de son père dans l'église de ST-PIERRE de GAND (964) (3). Il reçut du Roi le renouvellement des privilèges du monastère (963) (4); toutefois, malgré ses prières, jamais il ne put obtenir la confirmation du fief de MERCK, ni celle de l'église de PÉTRESSE (ST-PIERRE), telle qu'elle avait été accordée par son aïeul.—Pendant bien des siècles, la communauté aura encore à lutter pour la possession de ces deux propriétés (5).

Cet abbé mourut de la mort des justes vers 971 d'après ALARD TASSARD et ODOUARD DE BERSACQUES (6). —Dans une intéressante notice publiée à la suite de notre compte-rendu, des fouilles de ST-BERTIN (7), M. MALLET père, notre estimable col-

(1) Ms du P. ANGE, carme déchaussé, p. 114.

(2) Idem, idem. — Gd cart. — YPERIUS, col. 562.

(3) Gd cart.—Desc. des comtes de Flandre.—OUDEGHERST.—LEGLAY, etc.

(4) Gd cart. — Ville et cité de ST-OMER, p. 114.

(5) Voir les pièces justificatives des nombreux procès entre le chapitre et l'abbaye. Mémoire de Me POITEVIN, avocat, p. 37, in-1° — Gd cart. t. 1, p. 80. — LOTHARIUS *rex confirmat omnia bona jura et privilegia* (963)..... *Discens se verum heredem bonæ fidei possessorem..... abbatem remisit inactum.*—YPERII *chronicon*, col. 563.—Ms orig. de M. DE RUDER.

(6) *Obiit circiter* 971 *juxta annales* TASSARDI *et* BERSACII.

(7) Mém. des Antiq. de la Morinie, tome VII, p. 303 et suiv.

lègue, a essayé d'établir que la princesse **Athala**, dont nous avons soulevé et décrit la tombe (1), pourrait être la mère d'**Hildebrand**, 26e et 29e abbé de ce monastère. Nous n'avons aucune objection sérieuse à faire à cette opinion, qui repose sur quelques passages de **Malbrancq**, d'**Aubert le Mire** et de **Ferry de Locres**. Nous renvoyons nos lecteurs à cette dissertation. 962—971.

CHARTE CONTEMPORAINE DE L'ADMINISTRATION D'HILDEBRAND.

Lhotarius *rex confirmat omnia bona jura et privilegia* (2).

Hildebrand est représenté debout, en costume de moine, la tête rasée en couronne. — Il a la crosse sous le bras droit et reçoit les reliques de St-Valery et de St-Ricquier qui lui sont rapportées par des chevaliers armés (3).

(1) Rapport sur les fouilles de St-Bertin, p. 208.

(2) Gd cart. — Ce titre est littéralement transcrit, d'après l'original, de la main de Dom. de Witte, p. 79, 80, 81, t. 1, in-fo.

(3) Planche 16 calquée sur le manuscrit no 755 de St-Omer.

Ces chevaliers ne représenteraient-ils pas les députés du Ponthieu revenant du sacre du Roi de France avec les reliques des saints ?....

LES

ABBÉS DE SAINT-BERTIN.

BAUDOUIN II ET ARNOUL II, 30e ET 31e ABBÉS.

BAUDOUIN.
Avènemt : 971.
Fin : 971.

ARNOUL.
Avènemt : 972.
Fin : 973.

SOMMAIRE. — Les renseignements manquent sur ces abbés dont on ne connait que les noms et qui, peut-être même, n'ont jamais été revêtus de la dignité abbatiale. — Ils portent les noms du fils et du petit-fils du comte-abbé.

Le nom de ces abbés est tout ce que nous en apprennent les chroniqueurs. Il n'en reste aucun autre souvenir. — «BALDUINUS *secundus, abbas XXX de quo, vel ejus actibus, nihil habemus, nisi quod hoc loco fuit abbas noster.*» — «ARNOLDUS *vel* ARNULPHUS, *abbas XXXI, de quo nihil quod hoc loco abbas extitit* (1).» — L'auteur du grand cartulaire ne sait à quoi attribuer ce silence. « La négligence des moines à écrire les faits et gestes du temps, dit-il, fut très grande en ces temps d'ignorance et d'agitations (2). » Ypérius avait écrit avant lui : « *Monaci nostri vagi et insolentes scribere non curaverunt* (3). »

(1) Mss nos 749, 755, 771 et 815 bibl. audom.

(2) Gd cart., t. 1, in-fo, p. 83.

(3) YPERII *chronicon*, col. 508.

971—971. La plaque de plomb que nous avons retrouvée au
972—972. mois de septembre 1843 dans la tombe de WALTER 1er, 32e abbé (1), semblerait indiquer que BAUDOUIN et ARNOUL, n'ont jamais été revêtus de la dignité abbatiale. — Ces deux noms sont exactement, du reste, ceux du du fils et du petit-fils du comte de Flandre. Il ne serait pas impossible que ces princes eussent, à leur tour, temporairement administré le monastère, l'un après l'autre, pendant l'espace de deux années.

BAUDOUIN est représenté en costume monastique, la tête rasée, la crosse à la main, les sandales pointues, il semble donner la bénédiction. — ARNOUL est également debout, en habit religieux, il a la tête recouverte d'un capuchon, les mains élevées et la crosse soutenue par la main droite (2).

(1) Voyez au musée archéologique de St-OMER, vitrine des inscriptions. — Voir également ci-après à l'article WALTER, 32e abbé.

(2) Planches nos 33 et 34 des mss nos 749 et 755 de la bibl. de St-OMER.

LES

ABBÉS DE SAINT-BERTIN.

WALTER 1er, 32e ABBÉ.

Avènement : 973. ou 969.

Mort : 984.

SOMMAIRE. — Variantes sur le nom de WALTER et sur l'époque de sa prise de possession. — Actes de son administration. — La communauté perd une maison de campagne nommée *Humbertuisin*. — FOLQUIN de LOBBES présente à WALTER les vies de ST-BERTIN et de ST-WINNOX, etc. — Description et date de ce manuscrit. — Sépulture de WALTER. — Sa description. — Epitaphe indiquant l'année de la mort de cet abbé. — La date trouvée dans la tombe semble supprimer les gouvernements d'ARNOUL et de BAUDOUIN ainsi que quelques années de la seconde administration d'HILDEBRAND. — Charte contemporaine.

WALTER 1er, (et non WAUTHIER ni GAUTHIER, comme l'ont écrit quelques historiens), prit la direction du monastère en 969, d'après la plaque tumulaire qui était dans le sarcophage de ce prélat, et en 973, selon la version de Dom. de WITTE (1).

(1) Gd cart. t. 1. — *Catalogus abb. Bert.*, mss nos 755, 749, 771, bibl. de ST-OMER. — Voy. la plaque de plomb déposée au musée archéologique de la ville de ST-OMER. — DUTEMS, hist. du clergé de France, t. IV, p. 216.

973 ou 969 à 984. Il nous est parvenu peu de documents sur cet abbé (1); on sait seulement qu'il donna à MILON, religieux de ST-BERTIN et archidiacre de THÉROUANNE, la jouissance d'une maison de campagne appelée *Humbertuisin*, en Beauvaisis, et que ce cénobite, plus soigneux de ses propres intérêts, que de ceux de la communauté (2), en consentit secrètement l'aliénation, au prix de 200 sols de rente, à un chevalier du nom de RAINAUD ou RENALDUS de BALEDIN. A son tour, ce chevalier chargea un nommé JEAN d'acquitter la dette et fit ainsi disparaître le premier vendeur; à la mort de l'acquéreur, ses héritiers se trouvèrent ainsi substitués aux droits de l'abbaye qui depuis ne rentra jamais dans la possession de cette terre (3). — C'est à ce prélat que FOLQUIN, abbé de LOBBES, présenta les vies de ST-BERTIN, de ST-SILVIN, de ST-WINNOX et de ST-FOLQUIN, évêque de THÉROUANNE (4). « *Quam maximè venerande pater* WALTERE, » dit le pieux et habile écrivain, dont le beau livre fait aujourd'hui partie de la bibliothèque de BOULOGNE.—La date de ce précieux manuscrit ne parait pas douteuse, il semble porter le cachet du Xe siècle (5).

(1) YPERII *chronicon*, col. 568.—Mss divers et édit. de Dom MARTENNE. — Cart. Sith. FOLQ..

(2) *Seculari pompæ nimis inserviens et propter hoc, dei fidelitatem negligens.* (Cart. Sith., p. 168).

(3) Gd cart. — YPERIUS. — Ms du P. ANGE, p. 114. — Mss nos 771 et 749 bibl. de ST-OMER. — Gall. christ.

(4) *Is est cui* FOLQUINUS *abbas laubiensis acta* Storum AUDOMARI, BERTINI, etc., *nuncupavit*. (Gall. christ., col.)

(5) Voir l'original à la bibl. de BOULOGNE, ms no 107. — Notice de M. l'abbé VANDRIVAL. — Cat. de M. GERARD, p. 89, 90, 91, 92.

Au mois de septembre 1843, nous avons rencontré la sépulture de l'abbé WALTER (1), ses ossements étaient renfermés dans un sarcophage en pierre dure en forme d'auge, qui s'est brisé au contact de l'air. Le squelette était entier, la tête reposait dans un enfoncement taillé à dessein pour la recevoir. Le cercueil était recouvert par une pierre blanche portant une croix carlovingienne tracée en bosse (2); au-dessus de la tête se trouvait une plaque de plomb, sur laquelle on lisait les mots suivants : † HIC REQUIESCIT ABBAS WALTERUS QUI OBIIT ANNO DOMINI DCCCCLXXXIIII (984) INDICTIONE XII : NONARUM MAII REXIT MONASTERIUM ANNOS XX (3). 973 ou 969 à 984.

Ce prélat a donc dirigé le monastère pendant *vingt années* et non *douze* comme l'a cru Dom. de WITTE; il mourut en 984 (4); ces dates sont clairement énoncées par le témoin contemporain et incontestable que nous indiquons : Or, pour compléter les vingt années d'administration de WALTER dont la mort est fixée à l'année 984, il faudrait faire remonter à l'année 964

(1) Compte-rendu des fouilles de ST-BERTIN, t. VII des Mémoires des Antiquaires de la Morinie, texte et planches.

(2) Ces pierres sont conservées au musée lapidaire de ST-OMER.

(3) Musée de ST-OMER, vitrine des inscriptions. — Compte-rendu des fouilles, texte et planches.

(4) WALTERUS 1us *abbas anno* 973 *obiit juxtà maii* 985, ms no 815. — L'auteur du grand cartulaire fixe à 985 la date de la mort de WALTER, c'est sans doute une erreur provenant de la manière de compter, l'année commençait alors à Pâques.

L'historien du clergé de France indique l'année 969. — MABILLON le fait mourir en 996. — La plaque de plomb, que nous avons sous les yeux, décide la question sans appel. — DUTEMS, t. IV, p. 216. — MABILLON sec. 3, *Tened*. 1, p. 104.

973 ou 969 à 984. l'époque de sa prise de possession abbatiale, ce qui supprimerait nécessairement le temps donné pour la prélature d'ARNOUL et celle de BAUDOUIN ses deux prédécesseurs, dont il ne reste que le nom. Il faudrait également retrancher quelques années du règne d'HILDEBRAND, dont la dernière charte est antérieure à 964 et, dans ce cas, WALTER 1er aurait immédiatement succédé à HILDEBRAND, deux ans après sa réinstallation à ST-BERTIN (1).

Nous avons cru devoir consigner ici ces variantes chronologiques, assez importantes pour n'être pas négligées.

WALTER 1er est représenté en habit monastique, la tête découverte et rasée en couronne; il tient la main droite élevée et garde la crosse de la main gauche (2).

CHARTE CONTEMPORAINE DE WALTER 1er.

Donation de la terre appelée HUMBERTHUSIN, territoire de BEAUVAIS. « *Super fluviolum* TERA, *super que prepositus est* MILO *monachus* (3). »

(1) Gd cart., t. 1, p. 81, recueil de chartes.—Fouilles de ST-BERTIN, p. 237.

(2) Planche n° 35, calquée d'après le ms n° 755, bibl. de ST-OMER.

La dépouille mortelle de ce prélat, soigneusement recueillie avec plusieurs autres, et conservée par les soins de notre honorable collègue, M. Albert LEGRAND, est à la veille d'être religieusement replacée dans la chapelle connue sous le nom de chapelle des *Antiquaires de la Morinie*, à la cathédrale de ST-OMER. — Un marbre doit rappeler cette translation qui, nous l'espérons, sera la dernière.....

(3) Gd cart., 1 vol. in-f°, p. 84 et 85.—Cart. Sith., p. 168. « *De terra* HUMBERTHUSIN, *in pago belvacensi sancto* BERTINO *data.* »



LES

ABBÉS DE SAINT-BERTIN.

TRUDGANT, 33e ABBÉ.

Avènement : 984 ou 985.

Mort : 986.

SOMMAIRE. — Le nom seul de TRUDGANT est connu. — On n'a point de renseignements sur lui. — Il règne un an. — Il meurt en 986. — Religieux contemporains. — Variantes sur sa mort.

TRUDGANT, successeur de WALTER 1er, est encore un de ces prélats dont le nom seul, traversant les âges, a pu parvenir jusqu'à nous. La dispersion et l'insouciance des moines, dans ces temps de guerres et de troubles, les auront vraisemblablement empêché d'écrire ce qui se passait alors : « TRUDGANDUS *hujus loci abbas* 33us *de quo nihil habemus, nisi nomen et quod eo loco fuit abbas noster* (1). »

Du reste, cette administration ne fut pas longue, TRUDGANT mourut au bout d'une année, (9 avril

(1) Ms n° 771, p. 33. — Idem n° 749. — YPERII *chronicon*, col. 508).

984 ou 985 à 986. 986) (1). Il y avait alors au monastère de St-Bertin les moines dont les noms suivent :

Dodolinus (*scriptor* écrivain). — Reinerus. — Henricus. — Adzo. — Gerbodus. — Fordradus. — Everoldus. — Framardus. — Ricolphus. — Odbertus, postea abbas. — Baldricus. — Everardus. — Manzo. — Gerardus. — Asbertus. — Rambertus. — Joannes. — Wadulphus. — Dodelinus. — Adnotus. — Balduinus. — Suavinus. — Heriveus, (*scriptor* écrivain). — Henricus (*scriptor* écrivain). — Flitardus. — Boso. — Erembertus. — Wintmarus. — Erembaldus. — Fresnotus. — Ricolphus. — Osmundus (2).

Trudgant est représenté en costume de moine, la tête rasée et découverte; il tient les bras ouverts et la crosse dans la main droite.

Nous croyons avoir retrouvé dans les fouilles de St-Bertin la sépulture de cet abbé; elle n'offrait rien de particulier (3).

(1) Gd cart. — *Assumpto ab hujus vitæ ærumnis* Waltero *abbate hujus loci succedit ei* Trudgandus (Yperius écrit Trudgrandus) *anno* 985... *obiit autem* 9 *aprilis* 986. — Mabillon, le *Gallia christiana* et Dutems font remonter le commencement de l'administration de Trudgant à 996. — Locrius fixe sa mort à l'an 1000. Ces erreurs chronologiques se trouvent actuellement rectifiées. (Voy. la plaque tumulaire de Walter, rapport sur les fouilles. — Ms 815, etc.)

(2) On a pu remarquer, dès le IXe siècle, l'intérêt que présente la variété de ces noms, dont l'origine, à en juger par les racines et les terminaisons, mériterait une étude particulière et un travail complet.

(3) Rapport sur les fouilles de St-Bertin, p. 238.

Odberius · xxxiiijꝰ

Pl. 17.



Lagache frères, lith. à St Omer

ABBÉS DE SAINT-BERTIN.



ODBERT, 34e ABBÉ.

Avènemt : 986.

Mort : 1007.

SOMMAIRE.—ODBERT, élu en 986, administra 21 ans.—A cette époque, le monastère est délivré des flammes. — Evénement miraculeux à CAUMONT. — ODBERT écrit et fait écrire de beaux manuscrits, entre autres un *Psalterium Glossatum* qui se trouve à la bibliothèque de BOULOGNE. — Description de ce livre. — Acrostiche indiquant les noms du calligraphe, du rubricateur, etc. —Mort d'ODBERT (15 juillet 1007). — Sa sépulture retrouvée. — Son épitaphe. — Moines contemporains. — Charte de cette époque.

ODBERT, élu en 986 et non en l'an 1000, comme l'ont indiqué plusieurs écrivains (1), dirigea l'abbaye pendant 21 ans, sur lesquels on a peu de documents. S'il fallait même en croire JEAN d'YPRES, on n'aurait aucune donnée sur les actes de son administration ni sur l'époque de sa mort. « *De fine ejus et aliis factis nihil habemus* (2). » Les légendaires, pourtant, nous attestent que sous le gouvernement d'ODBERT, l'église fut miraculeusement préservée du feu par l'intercession de ST-BERTIN, de ST-OMER, de ST-VINCENT qui, sous la forme de trois colombes, apparurent dans les airs au milieu des flammes (3). En rapportant ce prodige, les légendes en reproduisent un autre, qui aurait eu lieu à CAUMONT, au sujet d'une contestation que nous nous bornons à indi-

(1) DUTEMS, hist. du clergé de France, t. IV, p. 216. — Gall. christ., col. 493. — MABILLON. — YPERIUS, col. 569.

(2) *Novus thes. anecdoct.*, col. 572.

(3) *De miraculis* Sti-BERTINI; lib. 11, cap. 14 et 15, *seculo III*.—Mt du P. ANGE, p. 115.

986—1007. quer en renvoyant nos lecteurs aux sources où il en est fait mention (1).

Ce que nous savons plus sûremeut, c'est qu'ODBERT écrivit et fit écrire, par ses religieux, de forts beaux manuscrits au nombre desquels on doit citer un magnifique *Psalterium Glossatum* (2), qui fait actuellement partie de la bibliothèque de BOULOGNE-SUR-MER. « Ce livre, dit le consciencieux auteur du catalogue » des manuscrits de cette ville, est l'un des *specimens* » les plus remarquables des arts graphiques du moyen-» âge, par le choix du velin, la largeur des marges, » la beauté de l'écriture, la délicatesse des nombreuses » lettres initiales, soit en grisailles, soit rehaussées » d'argent et d'or qui le décorent; il est aussi l'un » des rares manuscrits que nous ont transmis avec » leur date certaine, les noms des patients copistes et » rubricateurs qui les ont écrits et enluminés (3). »

Au *recto* du premier feuillet de ce pseautier se trouve une description mystique de l'église de J.-C. Cette description commence ainsi : *Fundamentum ipsius cameræ est fides*, etc., etc. ; au *verso* de ce même feuillet, on lit un acrostiche qui nous apprend le nom du calligraphe, le moine HÉRIVÉE, celui du rubricateur, l'abbé ODBERT, et celui du moine DODOLINUS, qui a eu soin de mettre ce livre en ordre : Il nous donne en même temps la date de l'ouvrage. Voici cet acrostiche assez curieux et jusqu'à présent très peu connu :

(1) *Secundum miraculum fuit de duello in villá nostrá* CALMONT. — (Chron. Sith. col. 570). — Cart. Sith. FOLQ., ms et édit. de 1841.

(2) Ce pseautier portait autrefois le n° 23 de la bibl. de ST-BERTIN. — V. ce livre, n° 20, des mss de BOULOGNE et le catalogue de M. GÉRARD, avocat.

(3) Catalogue des mss de la bibl. de BOULOGNE, p. 16 et 17. — Ms n° 20.

H unc, Petre, Daviticum librum conscripsit habendum
E cce sacer tibi, cui claves concessit olympi
R ex Christus simul ac terræ, supplex Heriveus
I n Egregii Bertini fisus amore!
V nica spes mundi, nam Christus in hoc titulatus
E cclesiam sibimet sponsam sancivit in ævum.
U nus, et hic rerum pater est qui cuncta gubernat,
S apiens et sanctus summo descriptus honore;
S ic pater Odbertus, Christi solamine fultus;
C ænobii que Sithiensis sic concio sancta
R ite deo psallit; quorum penetralibus altus
I stud opus cœptum, domino patrante, peregi.
P ax sit multa patri precor Odberto super album!
S it que salus cunctis Sithiu degentibus omnis!
I n Christo valeat mihi quisque juvamen adauxit!
T artara possideant me quisque furaverit ex hinc!
M e compsit Heriveus, et Odbertus decoravit;
E xcerpsit Dodolinus; et hos deus aptet olympo!
S ancta cohors, lætare, monachorum Sithiensis
C ænobii, modulans domino gratissima David
O rgana quæ cecinit sancto spiramine plenus.
B ertinus tibi namque manum fert, congeminatis
E ximiis Folcuino, Silvino que patronis.
R egna beata poli retinent que sorte perenni,
T empla nitent tibi campanis redimita canoris!
I nnumeris libris superas vicinia septa!
N ec quisquam superare valet quot pignora compta.
O ptineas, merito sanctarum relliquiarum (1).

Odbert mourut le 15 juillet 1007 et non en 1012 ou 1014, comme l'ont écrit Dutems et les auteurs du *Gallia christiana* (2).—La sépulture de cet abbé était placée à côté de celle de son prédécesseur. Ses ossements ont été retrouvés dans un cercueil monolithe

(1) *Psalterium glossatum*, 1 feuille verso et recto, ms n° 20 bibl. Bol. — Cat. de M. Gérard, p. 17 et 18. Le recto de ce feuillet représente les bâtiments et l'église du monastère, etc., etc.

(2) Voir au musée de St-Omer la pierre portant l'épitaphe d'Odbert. — Fouilles de St-Bertin, texte et planches, p. 235. — Gd cart., t. 1, p. 86, — Dutems, t. IV, p. 216. — *Gall. Christ.*, t. III, col. 493.

986—1007. en pierre jaune dure, d'un mètre 80 centimètres de long, sur 52—44 centimètres de large, et 45 de profondeur (1); mais ils avaient été changés de place et réinhumés dans l'ancienne chapelle ST-DENIS lors de la construction de la seconde église.

Cette tombe n'avait aucun caractère distinctif; — au-dessous de la tête d'ODBERT nous avons rencontré une petite pierre blanche de 16 centimètres de long sur 13 de large. Sur cette pierre on lisait l'inscription qui suit :

IDIBUS JULII OBIIT ODBERTUS HUJUS CÆNOBII ABBAS (2).

Parmi les moines contemporains d'ODBERT, nous voyons :

ENGELBERTUS. — RAINÉRUS. — ODBERTUS. — OTHALBERTUS. — WIRANDUS. — FOLQUINUS. — FOLCARUS. — LEODUINUS. — LAMBERTUS. — GRIMALDUS, prior. — BALDUINUS. — HERENEUS (3).

A cette administration se rattache la charte suivante:

994—ODBERTUS *abbas* S^ti-BERTINI *dat in censum* ATZONI *canonico sæculari et* LOTMARIO *filio ejus, partem villæ de* FLECHINELLES. (*Actum in presentia fratrum et advocati hujus loci* (4).

ODBERT est représenté debout, en habit de moine, la tête rasée en couronne, les mains jointes, la crosse sous le bras droit; devant lui on aperçoit l'église en feu et trois colombes voltigeant au milieu des flammes. A ses pieds se trouve la fort grossière et singulière image du duel de CAUMONT (5).

(1) Ce sarcophage a été conservé en entier au musée de ST-OMER dans la galerie des tombes chrétiennes, dont il nous a été permis d'enrichir cet établissement. Les ossements qu'ils renfermaient ont été pieusement déposés dans la chapelle dite des *Antiquaires de la Morinie*, à la cathédrale. — Plan des fouilles au musée de ST-OMER, galerie des tableaux.

(2) Musée de ST-OMER.—Compte-rendu des fouilles de ST-BERTIN, p. 235.

(3) Cat. rel. Bert., ms n° 815.

(4) Gd cart., t. 1, in-f°, p. 86.—Cart. Sith.—(5) Pl. 17.—Ms n° 755.

LES

ABBÉS DE SAINT-BERTIN.



HUMPHRIDE ou HEMPHRIDE, 35e ABBÉ. Avènemt : 1008. — Mort : 1021

SOMMAIRE. — HUMPHRIDE est nommé en 1008 par l'Empereur d'Allemagne, sur la recommandation de l'archevêque de COLOGNE. — Il met à exécution le décret de ST-FOLQUIN sur les prérogatives de l'abbaye. — Origine probable des discussions existantes entre les chanoines et le monastère.—SIMON, continuateur de FOLQUIN. Désordres dans la communauté. — Le comte BAUDOUIN-LE-BARBU amène d'ARRAS le moine RODERIC, pour établir la réforme malgré les religieux. — Actes de l'administration d'HUMPHRIDE. — Il meurt après 13 ans de règne.

HÉRIBERT, archevêque de COLOGNE, avait obtenu de l'empereur HENRI un édit qui élevait HUMPHRIDE à la place d'ODBERT (1008) (1). — Soigneux des intérêts de sa communauté, le nouveau prélat commença par remettre à exécution le décret de ST-FOLQUIN, évêque de THÉROUANNE, décret en vertu duquel les abbés de ST-BERTIN devaient officier solennellement à l'église de la STE-VIERGE, aux quatre grandes fêtes indiquées et étaient autorisés à jouir, ces jours-là, des offrandes comme des priviléges honorifiques attachés aux cérémonies (2).

(1) Gd cart. — Gall. christ. — HERIBERTO *archiepiscopo* COLONIENSI, HEMPHRIDUS *abbas noster, privilegium impetravit.* (Chron. Sith. col. 571).

(2) Ce fameux décret, tant contesté, est consigné *in extenso* dans le grand cartulaire, il porte la date du 20 juin 839. L'original a disparu depuis 1791.

1008—1021. Ces offrandes devaient être considérables à en juger par l'affluence d'étrangers qui venaient alors se prosterner devant les reliques des saints patrons du pays... Est-il étonnant que les chanoines et les religieux aient mis tant d'insistance à conserver ces avantages ?...

Le droit attaché à ces fructueuses prérogatives n'aurait-il pas donné naissance aux violentes, aux interminables querelles, qui, pendant tant de siècles, animèrent l'un contre l'autre le chapitre et le monastère de St-Bertin (1) ?....

A cette époque, d'après le récit de Simon, qui maintenant va continuer l'œuvre de Folquin le lévite, (2), les comtes de Flandre exerçaient toujours leur domination sur la communauté. Cependant il ne leur était pas toujours facile d'y maintenir la discipline monastique établie par St-Gérard. Les troubles, les désordres y étaient, pour ainsi dire, en permanence, chaque jour voyait surgir de nouveaux orages, il fallut y mettre un terme. Beaudouin-le-Barbu amena à cet effet, d'Arras le moine Roderic et le mit à la tête de la maison, malgré l'opposition énergique des religieux dont la plupart prirent la fuite pour se soustraire au joug d'une sage réforme (3).

Humphride, toujours protégé par l'archevêque de Cologne, avait reçu de l'empereur la confirmation des

(1) Voir les nombreux mémoires relatifs à ces discussions.

(2) Le manuscrit de Folquin s'arrête à l'année 961. — Le premier titre donné par Simon, son continuateur immédiat, est de 1021; il est relatif à l'administration de Roderic, 36e abbé, successeur d'Humphride.

(1) Rodericus *ab* Atrebate *unde monachus erat adductus, invitis et contradicentibus fratribus nonnullis, etiam recedentibus anno* 1021. (Ms de Simon. — Edit. de M. Guérard, p. 171. — Ms du XIIe siècle fo 3).

biens que les églises de St-Omer et de St-Bertin possédaient sur les bords du Rhin (2).—Il fut redevable à la bienveillance de ce prince du maintien des priviléges dont jouissait l'abbaye dans toute l'étendue de l'empire d'Allemagne. 1008—1021.

Après avoir gouverné 13 ans au milieu des agitations intestines, ce prélat mourut le 21 novembre 1021, laissant à son successeur la pénible tâche de ramener l'ordre dans le monastère....

Parmi les religieux de son temps, on cite :

Gosuinus, *camerarius* (camérier ou chambellan). — Reginolphus. — Woradus, sous-diacre, philosophe distingué (*philosophiæ ac studiis inclytus*) (3).

CHARTES CONTEMPORAINES.

Confirmation des biens situés à Cologne. — « Henricus *imperator* Sto-Bertino *et* Sto-Audomaro *confirmat omnia bona in* Colonia *sita.* (*Actum Noviomago* (Noyons) *anno* Henrici *regnantis* 14° *imperii autem* 2° (4).

La planche n° 38 représente Humphride debout, en costume de moine, la tête rasée en couronne, il porte la crosse de la main droite et tient un livre de la main gauche (5).

(2) Yperii *chronicon*, col 571. — Gd cart. — Au nombre de ces biens on voit figurer Holsanhem, — Godolphoshem, — Cassel, — Gossoldesdorp, etc., etc.

(3) *Diplomata Bertiniana*, ms n° 815. — Humphridus *obiit* 9 *novembris anno* 1021.

(4) Gd cart. t. 1, p. 87.

(5) Ms nos 749 et 755, bibl. de St-Omer.

LES

ABBÉS DE SAINT-BERTIN.



RODERIC, 36e ABBÉ.

Avènem[t] : 1021.

Mort : 1042.

SOMMAIRE. — RODERIC, moine de ST-WAAST, rétablit l'ordre dans le monastère. — Difficultés qu'il rencontre. — Ses efforts pour les vaincre.—ST-BERTIN, dit SIMON, était alors une *caverne de voleurs*. —Punitions du ciel. — Incendie. — Peste.—La maison est décimée.—De 46, le nombre des religieux est réduit à 8.—BAUDOUIN-LE-BARBU renvoie les chanoines de BERGUES et réforme cette communauté.—RODERIC gouverne à la fois BERGUES et ST-BERTIN.—Au bout de 7 ans il revient dans son premier monastère et continue à y faire le bien. — Divers échanges. — Actes importants de sa vie. — Sa mort en 1092. — Son inhumation. — Son épitaphe. — Religieux contemporains. — Chartes.

L'ordre avait grand besoin d'être rétabli à ST-BERTIN. Ce soin fut dévolu à RODERIC, religieux de ST-WAAST d'ARRAS, appelé, par le comte de Flandre, à succéder à HUMPHRIDE en 1021. Le nouvel abbé reçut la bénédiction de l'évêque de THÉROUANNE (1) et entra aus-

(1) *Ex monacho* WEDASTINO *abbas creatus anno* 1021..... BALDUINUS *Morinorum episcopus benedictionem impertivit.* (Gall. christ.)

1021—1042. sitôt en fonctions; mais au lieu de venir sur un sol préparé à recevoir une bonne semence, il rencontra, dit YPÉRIUS, une terre ingrate où rien ne pouvait fructifier (1). Plus la tâche était épineuse, plus elle devenait méritoire; RODERIC ne se laissa pas rebuter (2), il s'appliqua à surmonter les obstacles: aucun effort ne lui coûtait pour rendre la discipline à cette maison qui, suivant l'énergique expression de SIMON, était devenue alors une caverne de voleurs, *speluncam latronum effectam* (3)...

Dieu vint en aide au courageux réformateur (4), il appesantit sa main sur les moines incorrigibles.

En 1030, des flammes, échappées par hasard (*casu fortuito*) d'une maison voisine, amenèrent un incendie plus terrible que les précédents. L'abbaye fut réduite en cendres (5), et le croirait-on, cette leçon sévère ne suffisait point pour arracher les religieux à leur déplorable obstination (6). Rien ne pouvait les ramener à la ligne du devoir, lorsqu'un fléau plus horrible, peut-être, que le premier, fondit de nouveau

(1) *Sed littus arat* (p. 571).

(2) *Id ad quod venerat diligenter exequitur.* (SIMON, p. 171).

(3) Cart. Sith. SIMONIS, ms du XIIe siècle, fo 3, lin. 20, et édit. de 1841, p. 171, § II.

(4) *Iniquitatum nostrorum irritatus enormitate, supernus arbiter.* (Idem ms *in perg.* XIIe siècle fo 3).

(5) *Igne exurgente, accrescente, nimio peccato urgente, versùs templum vehementer impulit.... et quod diutino, multo que sudore elaboratum extitit, proh! dolor! unius diei hora consumpsit... uti miserabiliter ad devorandum deliberaverat.* (Chron. YPERII).

(6) ..... *Quidam nostrorum citius in multo post tempore, recto visitationis sue obliti, et ad renunciata irreverenter reversi.....* (Ms *in perg.*)

sur le monastère. La peste ou *mal des ardents* (1), ce désolant auxiliaire de la justice divine, emporta onze moines en quelques jours.... Bientôt la communauté qui, peu auparavant (sous HILDEBRAND), comptait encore QUARANTE-SIX membres, se vit réduite à HUIT (2).... Cette réforme radicale mais salutaire, la Providence seule pouvait l'exercer !..... 1021—1042.

A la même époque, BAUDOUIN, comte de Flandre, ayant remarqué que les chanoines de ST-MARTIN de BERGUES, n'assistaient plus aux offices et qu'ils menaient une vie peu en harmonie avec la régularité monastique, les renvoya et introduisit la réforme dans leur maison, dont il confia également la direction au vertueux abbé qui venait d'obtenir d'heureux résultats à ST-BERTIN. Craignant que cette double mission ne fut au-dessus de ses forces, RODERIC s'adjoignit plusieurs collaborateurs tirés de ST-OMER ou de WORMHOUDT, il put ainsi accomplir l'œuvre qu'on lui avait confiée.—Au bout de sept années passées à la tête de cette seconde communauté dépendante de la première, le pieux abbé quitta BERGUES où il laissa GERMAIN à sa place et revint à ST-BERTIN continuer le bien qu'il y avait commencé (3).

(1) *Cum ecce divina majestas nos territura, demum post aliquot annorum curriculum, in nos gladium suum vibravit, ac subita peste, multam partem nostrorum, letho tenus percutit. Plurimum iterum ejusdem pestis horrore....* (SIMON, p. 173).—Mˢ du XIIᵉ siècle, fᵒˢ 3 et 4, lin. 25 et suiv.

(2) Cart. Sith., édit. de 1841, p. 171.—Mˢ en parch., fº 4. — Le P. ANGE, p. 116. — Gᵈ cart.

(3) Mˢˢ nᵒˢ 771 et 749 de la bibl. de ST-OMER.

« *Assumptæ christi nativitatis vigesimo secundo suprà millesimum,* » *Flandriæ comes* BALDUINUS-BARBATUS, *canonicos ecclesiæ collegiate*

1021—1042. **Roderic** consentit avec **Baudouin**, évêque de **Thérouanne**, l'échange de plusieurs propriétés dont la jouissance était contestée (1). Dans cet échange figurent les terres de *(Torbodeshem)* **Tubersent**, **Herbelles**, **Vandonne**, **Petresse** (1026);—vers la même année, il avait obtenu de l'évêque de **Tournai**, les églises de **Hettinghem** ou **Altinghem**, **Westkerque** ou **Haveskerque**, **Rokashem**, etc. (1026).

Il fut l'un des prélats qui acquiescèrent à la sentence de l'épiscopat de la Gaule-Belgique au sujet de la *trêve de Dieu*, cette paix établie, pour remédier aux maux résultant des guerres continuelles des vassaux entre eux (2).

Enfin, après une vie toute d'épreuves et de bonnes œuvres, **Roderic** mourut le 9 juillet 1042 : il fut inhumé dans le cloître de son monastère à l'entrée méridionale gauche de l'église (3); sur sa tombe on lisait cette inscription :

« Ut virgo plange Sithiensis grex miserande ;
» Plorans dic, heu ! me heu ! pater et domine

» Storum Martini *et* Winnoci *confessorum expellens, propter conversa-* » *tionis eorum enormitatem ; cenobium* Sto-Winnocio *de castro quod* » *fundaverat in* Bergas *fecit. — Preficiens eisdem venerabilem* Rode- » ricum..... *Cumque septennio rexisset in ordinavit* Germanum *monachum* » Sti-Bertini, etc. (Ms de Simon). — Idem, p. 178. — Voyez aussi hist. de Bergues, par notre honorable collègue, M. Louis de Baecker.

(1) Ms de Simon, (exempl. en parch. XIIe siècle, fo 6).

(2) La *trève de Dieu* ou *paix de Dieu*, était une loi qui défendait les combats particuliers et les combats judiciaires du mercredi soir au lundi matin. (Hist. de France, p. 110).

(3) *Sepultus est in claustro ad ostium templi sinistrum, intrantibus à meridie.* (Gall. christ. p. 493). — Ms de Simon, p. 9, lin. 23.

» Heu ! pastor celebris heu ! consilium probitatis !
» Ut pater alte jaces, summa sophia lates ;
» Currus et auriga gregis hujus et israelita,
» Verus et absque dolo, heu ! RODERICE pater
» Qui modicos mundi modico nos nobilitasti !
» Ecce redimus ad id, te quoque terra tegit ;
» O te plorandum magis ! at nos funera tamen
» His tua curemus det tibi leta deus (1). »

Ce prélat envoya des reliques de ST-BERTIN en Angleterre (1036).—Sa sépulture n'a pu être positivement constatée dans les fouilles de 1844 (2).

Au nombre des religieux qui vivaient du temps de RODERIC, on nomme :

LEDWINUS, *decanus, prior* (doyen et prieur). — BOVON qui devint abbé. — SUAWINUS. — REINERUS. — WUIRADUS, dont il est parlé dans le miracle de CAUMONT (3). — WULFARDUS. — WASO. — GERBODO. — GERMANUS, 2e abbé de BERGUES-ST-WINNOX (4).

CHARTES CONTEMPORAINES.

1026. — Echange de biens avec BEAUDOUIN, évêque de THÉROUANNE. (*Acta sunt in hâc basilicâ dei genitricis mariæ* THERUANNÆ) (5).

1028. — Donation des églises d'ALDINGHEM, HETTINGHEM, HA-

(1) Cart. Sith. SIMONIS, p. 170.—Gd cart., t. 1, p. 96.—Gall. christ., col. 493.

(2) Compte-rendu des fouilles de ST-BERTIN, mém. de la Morinie, t. VII.

(3) *De quo legitur in miraculo apud calidum montem.* (Cat. rel. Bert. *qui colligi potuerunt*, ms 815, bibl. audom.)

(4) Idem. — Cart. Sith. SIMONIS, p. 170.

(5) Idem, idem. — Gd cart., t. 1, p. 88.

1021—1042. VESKERQUE, RODKASEM. (*Actum in civitate* TORNACENSI) (1).

1040. — Confirmation des églises données à ST-BERTIN par DROGON, évêque des Morins. (DROGO *Morinorum episcopus confirmat et renovat* Sto-BERTINO *omnia altaria data a predecessoribus*) (2).

RODERIC est représenté debout en habit monastique, il a la tête recouverte, les mains élevées et tient la crosse sous le bras gauche; devant lui on voit l'église en flammes (3).

(1) Gd cart. t. 1, p. 174. — Idem, idem, p. 80.

(2) Idem, idem, p. 179. — Idem, idem, p. 93. — Le P. MALBRANCQ, t. II, p. 739, et les historiens des Gaules, *scriptores rerum Francorum*, t. XI, p. 380, ont donné des fragments de cette charte.

(3) Planche 39, ms 755 de ST-OMER.

Bono · xxxvij.

Pl. 18.



Lagache frères, lith. à St Omer.

LES

ABBÉS DE SAINT-BERTIN.



BOVON, 37e ABBÉ.

Avènemt : 1043.
Mort : 1065

SOMMAIRE. — BOVON succède à RODERIC et imite ses exemples. — Il songe à la restauration de son église et reprend l'édifice par les fondements sous la direction d'ALQUERUS. — On retrouve le corps de ST-BERTIN qui avait été caché par ST-FOLQUIN. — BOVON fait replacer ces reliques dans une nouvelle châsse. — Ce prélat est ami des lettres. — Sa piété. — Ses écrits. — Ses actes au profit du monastère. — Confirmation des priviléges. — FOLCARD lui offre ses premiers essais historiques. — Délivrance des habitants d'ARQUES. — Voyage de BOVON à ROME. — Il rapporte des reliques et meurt par suite des fatigues de son voyage. — Son inhumation. — Son épitaphe. — Religieux contemporains. — Titres relatifs à cette administration.

BOVON, religieux de ST-BERTIN prit la place de RODERIC (1043); il s'efforça de suivre les traces de son prédécesseur (1); profitant des instants de calme dont jouissait alors le monastère et du peu de charges qu'il avait à supporter à cause de l'absence ou de la mort de la plupart de ses membres, ce prélat s'empressa de travailler à la réparation de son église noircie et calcinée par le dernier incendie; il reprit l'édifice

(1) *Successor ejus, virtutum que animi, in divino cultu,* Bovo *egregius imitator efficitur.* (Cart. SIMONIS, ms en parch,, fo 9, lin. 33, et édit. de 1841, p. 179, lin. 28).

1043—1065. dans ses fondements, d'après un plan nouveau, sous la direction du moine ALQUÉRUS. — BOVON avait à cœur d'élever à l'Eternel un temple digne de lui, il ne tenait pas moins à laisser à ses successeurs un monument établi sur de vastes et belles proportions. Zèle, activité, richesses considérables, tout fut employé à l'érection de la nouvelle basilique qu'il ne devait pas achever (1).

Pendant les travaux, le 16 juin 1050, on découvrit le corps de ST-BERTIN qui, du temps d'ADALARD, plus de 200 ans auparavant, on s'en souvient, avait été caché par ST-FOLQUIN, pour le soustraire aux profanations des Normands. Les pieux ossements du saint fondateur furent retrouvés dans un cercueil de plomb placé au-dessous du maître-autel dédié à ST-MARTIN; BOVON s'empressa de les recueillir et deux ans après, à sa prière (2), ces reliques furent replacées dans une nouvelle châsse par WIDON, archevêque de REIMS, accompagné de DROGON, évêque de THÉROUANNE, en présence de huit abbés, des principaux membres du clergé et de la noblesse du pays (3). La fête de l'élévation eut

(1) *Ecclesiam hujus loci incendio concrematam a fundamentis reedificare cepit, sed morte preventus, imperfectam reliquit.* (SIMON, ms *in perg.*) — *Ab* ALQUERO *monacho inceptum.* (Ms de SIMON).

(2) Gd cart., note de Dom. Charles de WITTE. — Compte-rendu des fouilles de ST-BERTIN, mém. de la Morinie, t. VII, p. 145.

« *In cujus restauratione basilicæ, adeo ei gratia adstitit, ut sub capitaneo altari, dum illud everteret, corpus* Sti *nostri* BERTINI *a beato* FOLQUINO *reconditum ducentis et amplius annis latuerat, repererit... honorifice levaverit....* etc., etc. (SIMON, ms du XIIe siècle, fo 9, lin. 4 vo). — Edit. de 1841, p. 180.

(3) Gd cart. — Note de Dom. de WITTE. — Compte-rendu des fouilles p. 145 en note.

lieu le 2 mai 1052; pour l'avenir, elle fut fixée au dimanche qui se trouvait pendant la foire de St-Omer (1). 1043—1065.

Bovon était versé dans la connaissance des lettres et sa douce piété le faisait également chérir de ceux qui l'environnaient : *Litteratus et pius,* disent de lui les historiens (2) : il s'appliquait sans relâche à la restauration matérielle et morale de son abbaye. Ce prélat a laissé un petit livre élégamment écrit contenant la relation de l'élévation des reliques de St-Bertin ; quelques extraits de ce livre sont rappelés dans les *leçons* de l'office de ce saint (3). — Il obtint du pape Victor II une bulle confirmative des exemptions et des propriétés accordées au monastère (13 mai 1057). — Jusque-là, toutes les confirmations de biens ou de privilèges étaient données par les souverains ; désormais, à dater du XIe siècle, la commu-

(1) « *Elevationis que solemnem diem celebrandam omnibus annis,* » *sexto nonas maii instituerit, quo quoque tempore forensiorum negotio-* » *rum nundine, in oppido* Sti-Audomari *celebrabantur de more.* » (Simon, p. 180, lin. 4 et suiv.)

(2) *Chronicon* Yperii. — Gall. christ., p. 494.

(3) *Commentariolum accurato eloquio* (ms de Simon). — Leçon IV de l'office de St-Bertin, « *ex sermone* Bovonis *abbatis,* » propre de St-Bertin, in-8°, p. 154.

« *Auctor fuit anno regiminis nono,* 1052, *elevationis corporis* Sti-Bertini. — Folquino *episcopo ob infestationes normannorum, in loco se-* » *creto reconditi, ejus que facti relationem,* Widone *archiepiscopo re-* » *mensi.* » (Gall. christ., t. III, p. 494).

L'histoire du clergé de France et les mémoires rédigés pour le chapitre, contestent à Bovon la paternité de ce livre. Le témoignage de Simon, auteur presque contemporain, nous parait ici, comme toujours, préférable à celui des écrivains dont la partialité n'est pas douteuse, (Dutems, t. IV, p. 216).

1043—1065. nauté, pour les obtenir, ne recourra plus qu'au patronage des papes (1).

Le moine FOLCARD écrivit ses premiers essais historiques pendant le gouvernement de BOVON, il en adressa l'hommage à ce prélat (2).

Avec le consentement du comte de Flandre, l'abbé délivra les habitants d'ARQUES des exactions auxquelles ils étaient en butte de la part des avoués (*iniquis advocatorum exactionibus*) (3).

Pendant son séjour à Rome, où l'avaient attiré les affaires de sa maison, il obtint que les élections des abbés se feraient, à l'avenir, sans la participation des évêques de THÉROUANNE (4).

En revenant de la ville éternelle, BOVON séjourna à l'abbaye de ST-DENIS, d'où il rapporta de précieuses reliques, parmi lesquelles on voyait l'un des clous qui servit à fixer N.-S. J.-C. sur l'arbre de la croix (5). Mais il ne devait pas survivre longtemps aux fatigues d'un si long voyage. Après 22 années d'admi-

(1) On voit à la bibliothèque royale, n° 5439, beaucoup de chartes et de confirmations de priviléges accordées au profit de ST-BERTIN, par PHILIPPE-AUGUSTE en 1192, LOUIS VIII en 1211 et 1223, LOUIS IX en 1231. Ces princes agissaient comme seigneurs de ST-OMER qui avait été cédé à LOUIS VIII, représentant d'ISABELLE sa mère, en même temps qu'ARRAS, HESDIN, BAPAUME, etc. (Art de vérifier les dates),—chron. des comtes de Flandre, etc.

(2) *Eidem* BOVONI, *primam de* Sto-BERTINO *gestis, elucubrationem nuncupavit.* (Gall. christ., p. 493).

(3) *Villam* ARKAS *a pravis et iniquis advocatorum exactionibus auctoritate* BALDUINI *liberavit.* (Idem). — Cart. Sith., p. 179.

(4) Idem, idem, ms n° 755 bibl. audom. — Gd cart. — Gall. christ., p. 495.

(5) Idem, idem, idem.

nistration, il mourut le 6 décembre 1065 (1) regretté de tous ceux qui avaient pu apprécier ses vertus. — On l'inhuma à côté de RODERIC, son prédécesseur. Sa tombe portait une épitaphe contenant les jeux de mots suivants (2) : 1043—1065.

« Bos domini, Bovo domino donatus ab ovo,
» Fructu non parvo domini profecit in arvo.
» Cujus tollendo juga quadrigam que trahendo,
» Hanc fabricam primo templi locavit ab imo:
» Quam divinarum portans virtute rotarum,
» Rexit et erexit, contra que pericula traxit;
» Hinc ejus membris decima sub luce decembris
» Terræ mandatis societur in æthre beatis (3). »

Nous croyons avoir rencontré dans les fouilles de ST-BERTIN la sépulture de BOVON dont nous avons donné ailleurs la description (4).

MOINES CONTEMPORAINS DE CET ABBÉ.

FOLCARDUS, qui écrivit la vie de ST-BERTIN (5). — ALBRICUS. — ANTBERTUS. — HERIBERTUS. — GUINRANDUS. — RUMOLDUS. — ERMENGERUS. — DEODATUS. — RODULPHUS (scriptor). — EUSTACHIUS. — PETRUS. — HERMIGERUS. — BERNARDUS. — RICARDUS. — INGELBERTUS. — JOHANNES (qui devint abbé). — ASCELINUS (prieur) (6).

(1) *Obiit die X decembris* 1065, *cum rite administrasset vir clarissimus et doctissimus.* (MIRÆUS, note p. 177).

(2) *Conditus est è regione sepulchri* RODERICI *antecessoris.* (Gall. christ., p. 494).

(3) Gd cart., t. I, p. 116. —SIMON, ms en parch., fo 12, édit. de 1841, p. 182, etc.

(4) Fouilles de ST-BERTIN. — Le cercueil attribué à BOVON était en terre de pipe non cuite. On peut le voir au musée de ST-OMER.

(5) Sti-BERTINI *vitam scripsit.*—Cat. rel. Bert. ms no 815.— SURIUS, 5 et 9 sept. — FOPPENS, bibl. belg., t. 1, p. 280. — MABILLON, IIIe siècle.

(6) Cat. rel. Bert., ms 815.

1043—1065. TITRES CORRESPONDANTS A CETTE ADMINISTRATION (1).

1050. — Convention pour la moitié de la dîme d'HEUCHIN (2).

1052. — Elévation solennelle du corps de ST-BERTIN (3).

1054. — Donation de la 3e partie du franc-alleu à OSTRASSEL, par GERBODE et ADA, son épouse (4).

1056. — Privilége accordé par BAUDOUIN de LILLE relativement aux libertés d'ARQUES, de BOURBOURG, etc., dont les habitants étaient soumis aux exactions des avoués (5).

Autre privilége du même comte (6).

1056. — Confirmation donnée par l'Empereur HENRI au sujet des biens situés à Cologne (*dat.* COLONIÆ) (7).

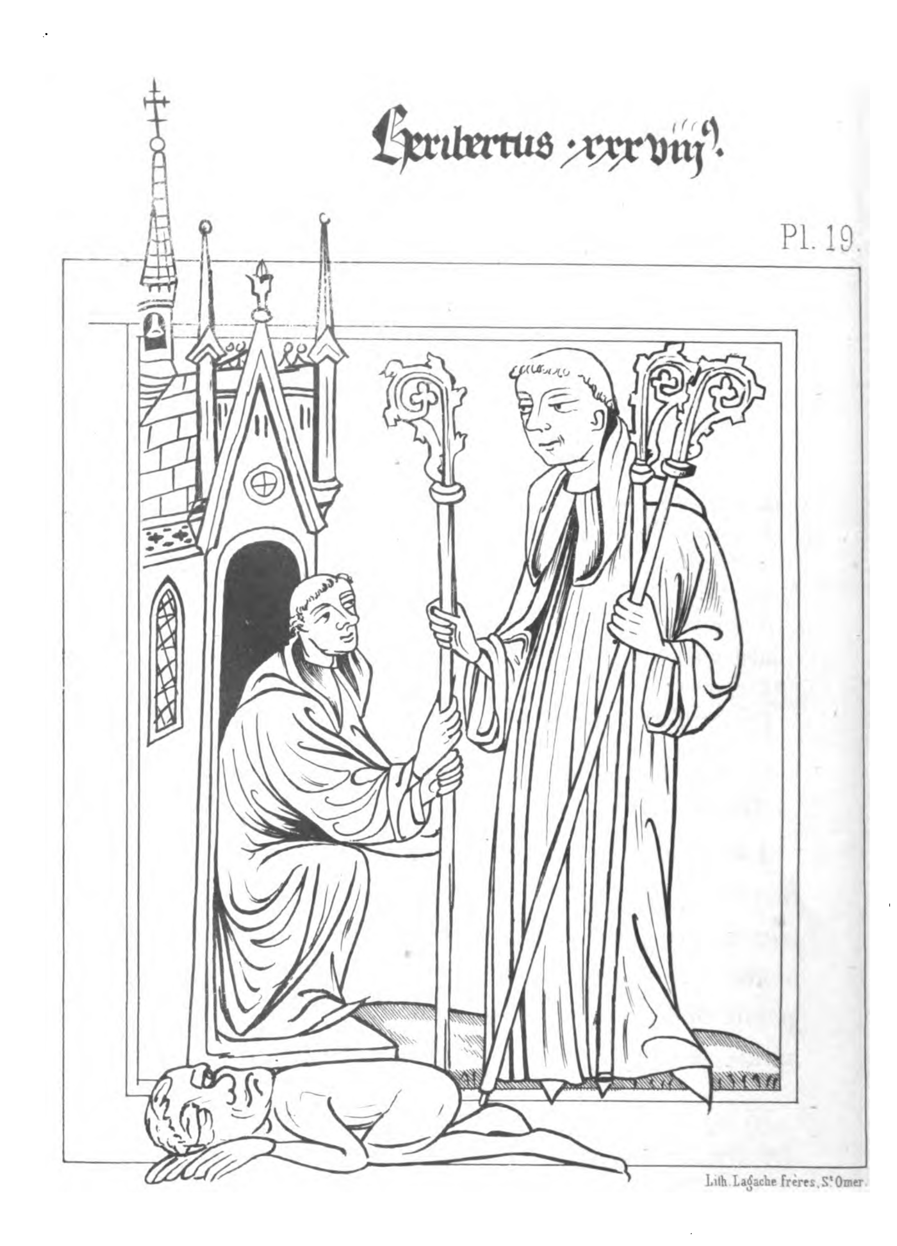
1057. — Franchise et 1re bulle accordée par VICTOR II (8).

1063. — Donation à OSTRASSEL (9).

1065. — Donation de quelques dîmes et franc-alleux, à CURNES (10).

BOVON est représenté debout, en costume de moine, la tête couronnée, la crosse est soutenue par le bras gauche; il montre de la main droite un clou de la vraie croix; à ses pieds sont les religieux à genoux; devant lui on voit un superbe reliquaire (11).

(1) Gd cart., t. 1, in-fo, p. 117 et tables, in-8o.
(2) Idem, p. 97.
(3) Idem, p. 99.
(4) Idem, p. 100.
(5) Idem, p. 105.
(6) Idem, p. 101. — Cart. Sith., p. 179.
(7) Idem, p. 109.
(8) Idem, p. 110.
(9) Idem, p. 114.
(10) Idem, p. 115.
(11) Planche no 17, — Ms no 755, de la bibl. de ST-OMER.


Heribertus ·xxxviij·
Pl. 19.
Lith. Lagache frères, St Omer.

LES

ABBÉS DE SAINT-BERTIN.



HÉRIBERT, 38e ABBÉ.

Avènem[t] : 1065.
—
Mort : 1081

SOMMAIRE. — HÉRIBERT, guerrier devenu moine, est élu en 1065. — Il suit les traces de BOVON. — Continue les travaux de l'église. — Termine le monument. — Le décore. — Y officie. — Nouvel incendie. — HÉRIBERT, également nommé abbé de ST-GERMAIN, d'AUXERRE, exerce ces doubles fonctions jusqu'en 1072, puis il abdique l'une d'elles, pour conserver l'abbaye de ST-BERTIN. — Préjudice causé par son absence. — Les moines de ST-WINNOX méconnaissent l'autorité de ST-BERTIN. — Les religieux d'AUCHY, s'y soumettent.—ROBERT-LE-FRISON donne à la ville de ST-OMER, les bois, marais et pâturages qui entourent la ville. — Actes d'HÉRIBERT. — Relâchement dans la maison. — Anecdote.

Un guerrier devenu moine (1) de la main de BOVON fut appelé à lui succéder.—HÉRIBERT élu par ses frères, prit possession de sa charge en 1065. — Déjà, avant son entrée au monastère, il avait dirigé une partie de l'administration temporelle de la communauté, entre autres, les biens de CAUMONT.

(1) *Superni respectus acie illustratus, monachus efficitur.... electus a fratribus* (SIMON, p. 188). — HERIBERTUS *moribus et genere clarus, hujus ecclesiæ negotia gerebat, antequam esset monachus et postea; eoque munere cum tanta laude perfunctus est, ut ad supremum abbatis fastigium meruerit sublimari, dignus plane* BOVONIS *alummus et successor*... (Gall. christ., p. 495. — G[d] cart., t. 1, p. 117). — Cart. Sith,, p. 188, lin. 25.

1065—1081. Le nouvel abbé dut son élévation à son mérite et à la manière, dont jusque-là, il avait rempli les missions qui lui avaient été confiées. Disciple de son devancier, il en avait retenu les leçons, il s'appliqua à les imiter.

Le premier soin d'HÉRIBERT fut de continuer les travaux de son église ; il fit terminer les murs extérieurs, acheva les voûtes, les plafonds, la charpente. Bientôt, le monument décoré à l'intérieur se trouva prêt à recevoir la célébration des saints mystères. On suspendit à la nef du milieu un lustre d'or et d'argent d'une valeur infinie (1).—Toutefois cet édifice n'était pas destiné à subsister longtemps.... A peine achevé, nous le verrons devenir la proie des flammes : la ville de ST-OMER, elle-même, sera à la veille d'être consumée par suite de cet embrasement (2).

Vers 1069, HÉRIBERT fut nommé abbé de ST-GERMAIN d'AUXERRE, par PHILIPPE 1er, Roi de France ; il méritait cet honneur (3); mais après avoir gouverné

(1) *Basilicam a predecessore suo inceptam, ipse maceriis exterioribus testitudine arcuata piramidibus innixa trabibus, laquearibus Tectorum que culminibus honorifice consummavit... in cujus medio coronam invisæ estimationis auro argento que fabrefactam desuper laquearibus suspendit.* (Cart. SIM., ms en parch. et édit. des documents inédits, p. 189).

(2) Gd cart. de ST-BERTIN, t. 1, p. 117.

(3) « *Dum que ad hoc virtutibus succrescens, rumore omnium celebris* » *haberetur regis Francorum* PHILIPPI Ii, *qui auctoritate cœnobium* Sti- » GERMANI *antissiodorensis.... constituitur.... qui cum strenue hunc illum* » *que locum, non multo tempore rexisset, sentiens se administrationi* » *non sufficere, simul que canonicum non esse unum duobus cœnobiis prees-* » *se... avitum Sithiense cœnobium repetiit, in cujus absentiâ non pauca*

les deux monastères jusqu'en 1072, désespérant de suffire à sa double tâche, craignant d'ailleurs d'enfreindre la loi canonique en restant à la tête de deux abbayes à la fois, il abandonna ST-GERMAIN et conserva ST-BERTIN où son absence avait été préjudiciable aux intérêts de la communauté (1).—Déjà, en effet, à la mort de RUMOLD, leur abbé, les religieux de ST-WINNOX avaient cru l'occasion favorable pour secouer l'autorité de ST-BERTIN, et malgré des engagements sacrés, malgré les statuts unanimement consentis, ils avaient élu l'un d'entre eux, pour diriger leur monastère (2) à l'exclusion d'un moine de SITHIU. — En même temps, la prudence d'HÉRIBERT parvenait à soumettre les religieux d'AUCHY (3) à la subordination méconnue par les moines de ST-WINNOX. On verra l'abbaye de ST-BERTIN soutenir, souvent, et reprendre toujours son droit de suprématie sur les maisons 1063—1081.

» *perpessus est incommoda.*» (SIMON, copie du XIIe siècle,—édit. de 1841, p. 189 et 190). — Il paraît qu'HÉRIBERT gouverna les deux abbayes de 1069 à 1072. Cependant le P. LABBE ne fait pas mention de lui dans son catalogue des abbés de ST-GERMAIN. (Bibl. ms t. 1).

(1) Gd cart., t. 1, p. 117. — L'abbaye venait de perdre la pâture ou prairie appelée *Suinard*, située entre la chapelle des lépreux et la croix d'ARQUES.

(2) *A regimine cenobiali* Sti-VINOCI *spoliatur..... quod in bergis perdiderat alchiaco monasterio temperat.....*

(3) L'abbaye d'AUCHY, Stus-SILVINUS de ALCIACO, située sur la petite rivière de *Ternoise*, près HESDIN, provenait, en premier lieu, d'une donation d'ADROALD à ST-BERTIN. Elle fut détruite au IXe siècle par les Normands. A son rétablissement, on remplaça les saintes filles qui s'y trouvaient par des religieux de ST-BENOIT, qui l'ont possédé jusqu'à la fin.—Elle dépendait de ST-BERTIN, était taxée 165 florins et rendait 6,000 livres. (Hist. de STE-BERTHE, par M. l'abbé PARENTY, p. 23. — Recueil des abbayes de France, t. 1, p. 358, in-4°).

1065—1081. de sa dépendance, lorsqu'elles chercheront à s'en affranchir.

C'est l'époque, où le comte ROBERT-LE-FRISON gratifia les habitants de ST-OMER des pâturages (1), bois, prairies, bruyères, marais, qui entourent la ville... Ce qui reste de cette donation du XIe siècle, après la part échue à la banlieue, forme encore aujourd'hui la meilleure partie des revenus territoriaux de notre cité.

HÉRIBERT donna la sépulture, dans son église, à ARNOUL, dit le *Malheureux*, IXe comte de Flandre, qui périt à la bataille de CASSEL (1071) (2).—Il revêtit de l'habit monastique HUCBERT, évêque de THÉROUANNE, qui alla mourir sous le froc, dans la solitude de ST-MOMMELIN (1095) (3).—Il institua son anniversaire et celui de ses deux prédécesseurs RODERIC et BOVON (4).

(1) DUTEMS parle de cette donation comme si elle ne reposait sur aucun titre ; il est vrai que l'original de cette charte n'a pas été retrouvé ; mais elle est confirmée dans celle qui a été donnée par GUILLAUME CLITON en 1127 et dans laquelle on lit ces mots : « *Pasturam adjacentem ville* Sti-AUDOMARI, *in nemore quod dicitur* Lo *et in paludibus et in pratis et in bruera et in hongre coltra, usibus eorum, excepta terra lazarorum concedo, sicut fuit tempore* ROBERTI *comitis barbati*. (Original aux archives de ST-OMER).

Cette charte, extrêmement intéressante pour notre histoire locale, contient aussi la reconnaissance des avoués de ST-BERTIN par les comtes de Flandre. Ces défenseurs armés marchaient de pair avec les châtelains de ST-OMER; leur puissance parut souvent redoutable aux souverains du pays. On lit dans ce titre : *Mansiones quoque quæ sunt in ministerio advocati* Sti-BERTINI... *liberas esse volo*. (Mém. des Antiq. de la Morinie, t. II, p. 316). — Archives.

(2) Gd cart., t. 1, p. 177.

(3) Idem, idem.

(4) Cart. SIMONIS, copie du XIIe siècle, fo 14, lin. 5.

—Il voulut qu'à la mort de chaque cénobite, une pré- 1065—1081.
bende fut assignée à un prêtre chargé de prier toute l'année pour le défunt; dans la même intention, le *camérier* de la maison devait également remettre une demi-livre denier à un autre prêtre pour ses vêtements (1).

HÉRIBERT confirma les biens d'ELCINIUM de COIECQUES (KOICA), de CAUMONT (KALMUNT) et ceux de COLOGNE, d'où se tirait la provision de vin de la communauté (*ad vinum fratrum*) (2).

A ce gouvernement se rapporte la fondation des églises de CALAIS et de WATTEN (3).

GUILLAUME-LE-NORMAND assurait alors la conquête de l'Angleterre (4) par la victoire d'HASTINGS (1066).

Au même temps, remonte l'origine du denier de ST-PIERRE auquel, donna naissance la fameuse donation faite par MATHILDE de TOSCANE au souverain pontife (1077) (5).—Alors aussi le relâchement qui s'était introduit dans le cloître, était loin d'avoir cédé à la règle; on peut en juger par une petite anecdote qui concerne le successeur de BOVON (6).—En offrant une peinture des mœurs du XIe siècle, elle prouvera une fois de plus, la distance qui sépare cette époque, des premiers jours de l'abbaye..... « HÉRIBERT, qui était

(1) SIMON, ms du XIIe siècle, fo 14, lin. 17.

(2) Idem, idem, fo 15, lin. 20 et 21, édit. de 1841, p. 195.

(3) *Fundatæ sunt (illo tempore) ecclesiæ* CALETENSIS *et* WATINENSIS (Ms no 771).

(4) Idem p. 38, *in pergameno*.

(5) L'art de vérifier les dates. — Le président Henaut.

(6) Cart. Sith, SIMONIS, ms presque contemporain, fo 11. — Edit. des documents inédits, p. 188, 189.

1065—1081 » à la tête des affaires temporelles de la maison, dit » M. GUÉRARD (1), d'après les textes contemporains » que nous avons sous les yeux; HÉRIBERT avait arra- » ché une *serve* de ST-BERTIN des mains de son ra- » visseur; la nuit suivante, au moment où le moine » rentrait dans sa cellule, après le chant des *matines*, » il trouva chez lui la jeune femme qui l'attendait.... » La pauvre fille s'était méprise sur le motif de sa délivrance, le pieux cénobite ne tarda pas à la détromper; » mais comment expliquer que, dans cette enceinte où » auparavant les reines, mêmes, n'auraient osé franchir » le seuil de la porte extérieure, une femme de condi- » tion servile ait pu arriver, sans obstacle, au milieu » de la nuit, jusqu'à la cellule d'un moine (2) ?.... »

On voit parmi les religieux contemporains :

HUCBERTUS, ancien évêque des Morins qui fut enterré dans le *vieux monastère* (3). — SIMON, l'habile continuateur de FOLQUIN (4). — SULGERUS (1er abbé d'AUCHY) (5). — SERVINUS, 2e abbé de la même maison de 1074 à 1077 (6). — GOSCELIN ou GOTCELINUS, auteur de plusieurs vies de saints (7). — HAGABARUS. —

(1) Préface du cart. de FOLQUIN, p. LII, lin. 5.

(2) Voyez le manuscrit de SIMON (XIIe siècle), fº 11 lin. 19. — Edit. de M. GUÉRARD, p. 188 et 189. — Cette anecdote y est longuement racontée.

(3) HUCBERTUS *in veteri monasterio sepultus.*

(4) SIMO *cartularium suum obtulit* LAMBERTO *abbati* SITHIENSI.

(5) SULGERUS *per* HERIBERTUM *abbatem* 1us *abbas alchiacensis constitutus.*

(6) SERVINUS *institutus* 2dus *presul alchiacensis anno* 1074, *et ab eodem depositus anno* 1077.

(7) GOSCELINUS *vitas plurimorum sanctorum scripsit.*

GOSCELIN a débrouillé le premier le cahos de l'hagiographie bretonne et fourni tout le fond de l'ouvrage de CAPPGRAVE, qui n'a pas cru devoir citer distinctement son devancier. — C'est GOSCELIN, dont l'anglais WIL-

ODON, camérier. — REMIGERUS, aumônier. — Et RIQUARDUS de BISTADE (1). 1065—1081.

HÉRIBERT mourut en 1081, après 17 ans d'exercice, laissant de bons exemples à ses successeurs, *plurima virtutum suorum monumenta posteris relinquens* (2). Il fut inhumé au milieu de la grande église qu'il venait d'achever (3), au-dessous du magnifique lustre dont il avait lui-même fait hommage (4).

Nous croyons avoir retrouvé cette sépulture dans les fouilles de ST-BERTIN (5).

ACTES CONTEMPORAINS :

LIDBERT fait donation à ST-BERTIN de la terre de BOURBOURG (BROBORGH).

Confirmation des biens accordés par DRUON, évêque de THÉ-

LAUME MALKESBURY, a pu dire : *Nulli post* BEDAM *secundus innumeras sanctorum vitas stylo extulit.* (Note de notre obligeant collègue, M. l'abbé Clovis BOLARD).

(1) Ce mot de BISTADE ne serait-il pas un nom de famille ? Dans ce cas ce serait le premier que nous aurions encore aperçu dans le catalogue des religieux de ST-BERTIN. Bientôt nous allons voir ces noms s'introduire peu à peu. Quelle intéressante étude?... (Voyez ms n° 815, bibl. de ST-OMER).

(2) SIMON, p. 198.

(3) *In medio basilicæ quam ipse consummaverat.*

(4) *Cujus tumulus, diademate, auro et argento, ipsius patris sumptibus fabrefacto, honorifice coronatus fuit.* (SIMON, ms *in perg.*)

(5) Compte-rendu des fouilles de ST-BERTIN, texte et planches, p. 178.

1065—1081. ROUANNE. — Le *vidimus* de cette charte porte la date de 1371.

Fondation des anniversaires de RODERIC, BOVON et HÉRIBERT (1).

HÉRIBERT est représenté debout, la tête rasée en couronne, tenant de la main gauche les deux crosses abbatiales de ST-GERMAIN et de ST-BERTIN; de la main droite il remet une autre crosse à SULGER en l'instituant premier abbé d'AUCHY. — SULGER est à genoux sur le seuil de l'église et à ses pieds on voit un homme étendu désignant BODORA, ce spoliateur des biens de l'abbaye, qui fut terrassé, dit-on, par une main invisible, lors du miracle de CAUMONT, pour avoir prononcé des injures contre le saint fondateur du monastère (2).

(1) Gd cart. de Dom. *de* WITTE, t. I, p. 117, 118, 119. — Cart. Sith. SIMONIS.

(2) Planche 19. — D'après SIMON, écrivain contemporain, BODORA aurait dit : *Si tuus* Stus-BERTINUS *bos esset, jugo meo jungeretur, siclo que labore ingemeret*...« *Quid dixisti nequam, plectere miser plectere pend.* » (SIMON, p. 190 et 191, lin. 3 et seq.). — Voy. ms n° 755.

LES

ABBÉS DE SAINT-BERTIN.

JEAN Ier D'YPRES, 39e ABBÉ.

Avènemt : 1081.
Mort : 1095

SOMMAIRE. — JEAN 1er est élu et installé en 1081. — Il est béni par GÉRARD, évêque de CAMBRAI. — Un nouvel incendie envahit l'église et les dépendances du monastère. — La ville de ST-OMER est menacée. — L'abbé ne perd pas courage. — Il s'occupe à réparer le mal. — Il y parvient. — Bientôt l'abbaye est complètement restaurée et devient plus belle. — Les toitures sont refaites. — Les cloîtres et le réfectoire sont agrandis. — Augmentation de la bibliothèque. — Rareté des livres à cette époque. — Leur valeur. — JEAN fait exécuter de beaux manuscrits. — Titres de quelques-uns. — Le pape Urbain II confie à JEAN 1er des fonctions délicates. — Heureux résultats de ses négociations auprès du comte de Flandre. — Actes utiles de cet abbé. — Fondation des églises d'HAM, d'ANDRES et de la CAPELLE. — Translation des reliques de ST-SILVIN. — Réception de ST-ANSELME, archevêque de CANTORBÉRY. — Vestitures. — JEAN tombe malade à BERGUES auprès du comte de Flandre. — Il meurt au bout de 15 ans d'administration. — Ses derniers moments. — Sa sépulture. — Son épitaphe. — Actes contemporains.

JEAN Ier, né à YPRES, grand prieur du temps d'HÉRIBERT, fut le 39e abbé de ST-BERTIN. — Son humilité, son zèle pour la direction des affaires avait attiré sur lui l'attention publique. Il fut élu en 1081 et reçut peu après, la bénédiction des mains de GÉRARD, évêque

1081—1095. de CAMBRAI, par délégation de l'évêque de THÉROUANNE (1). La cérémonie de son intronisation se fit, avec pompe, au milieu de la joie générale. Mais à peine JEAN avait-il reçu le baiser de paix de tous les religieux (2), qu'il lui fallut assister à l'incendie du monastère.... (1081); en un instant, les flammes eurent envahi les dépendances de la maison; l'église, ce chef-d'œuvre d'ALQUERUS, les cloîtres, les alentours, les habitations environnantes, tout fut calciné. « *Le feu poussé par la violence de nos fautes,* dit SIMON, *avait entouré ce lieu de toute son intensité* (3). » La ville même fut sérieusement menacée. — Cependant, au milieu de ces dangers, le nouvel abbé ne se laissait point abattre (4). — Voué à sa communauté, il n'avait qu'une pensée : réparer le mal qu'elle venait d'éprouver : il se mit à l'œuvre avec une telle ardeur qu'en peu de temps les traces du feu étaient effacées. Bientôt même l'abbaye se trouva plus belle ; l'église fut restaurée, les toitures en roseau (5) furent remplacées par d'autres moins accessibles au feu ; les

(1) *Mansuetudine et modestia decoratus piissimus abbas.* (Mss nos 771 — 749 — 755 bibl. de St-OMER). — *Omnes pari concordavere sententiâ... votis omnium subrogatur.* (SIMON, p. 198-199. — Gall. christ. col. 494).

(2) *Cui nimirum tota* SITHIENSIS *fit congregatio, ne amictu circum amicta vario ut puta, tanti patris honore exhalirata multi modo... in sede principali constituitur.... post omnia omnibus osculatur,* etc.

(3) *Ignis vi peccatorum nostrorum appulsus, omnem locum istum enormitate suâ circumvallit.... penè omnium seva incendio consummaretur...*

(4) *Abbas sedulus, in meliorem quam antea statim reparavit monasterium, a venerabili viro* ALQUERO *hujus loci monacho a fundamentis inceptum.... tam gravis infortunii incommodo attractus, de reedificatione tractare non distulit.* (SIMON, ms du XIIe siècle en parch.)

(5) *Tecta arundinea.....* (SIMON, idem, idem).

réfectoires, les cloîtres furent agrandis et ornés de 1081—1095.
sculptures; à droite et à gauche du maître-autel on posa des statues en bois incrustées en or, en argent ou en pierres fines (1). Dans la chapelle de la STE-VIERGE, récemment décorée de peintures, JEAN fit placer un *Saint Sépulcre* avec des bas-reliefs représentant la *Nativité*, la *Passion*, la *Résurrection* et l'*Ascension* de Notre Seigneur. — Enfin il augmenta la bibliothèque (2), chose précieuse dans un temps, où les livres étaient si rares, dit M. GUÉRARD, qu'une comtesse d'Anjou acheta un « *recueil d'homélies au* » *prix de* 200 *brebis*, *un muid de froment, un autre* » *de seigle, un troisième de millet et un certain nombre* » *de peaux martres* (3). » — On se souvient que la première mention d'une bibliothèque à ST-BERTIN, remonte au gouvernement d'ODLAND, mort en 804, et la seconde, à celui de FRIDOGISE, mort trente ans après. Depuis lors, soit à cause des malheurs des temps, soit que la barbarie eut également pénétré dans le monastère, il y est rarement question de livres. JEAN Ier semble ranimer le goût des lettres parmi les moines. Il fit exécuter de forts beaux manuscrits au nombre desquels on voyait : « l'*Ancien Testament, depuis la* » *Genèse jusqu'aux Rois* ; — un *recueil d'homélies en* » *deux volumes, pour toute l'année*;—le *livre d'Ephrem* » *ou des pronostics* ; — une *concordance des Pères*;—

(1) *Ligneas quoque imagines auro et argento cum lapidibus fabrili arte supertectas, dextra levaque capitaneæ crucis statuit*, etc., etc. (SIMON, ms du XIIe siècle. — Edit. des documents inédits, p. 199 à 207).

(2) Cart. Sith. SIMONIS, p. 207.

(3) Idem, préface de M. GUÉRARD.

1081—1095. » les *commentaires de* St-Augustin *sur* St-Jean (1);
» — enfin un énorme *passionnaire* d'une grande va-
» leur (2). » — Espérons que ces intéressantes productions calligraphiques auront pu échapper au vandalisme et que grâce aux divers catalogues qu'on nous promet, nous les verrons sortir de la poussière qui les recouvre, peut-être, depuis longtemps.

Le zèle de Jean Ier ne s'arrêtait pas aux détails intérieurs de sa maison; sa sagesse, son habileté, justement appréciées, le firent choisir par Urbain II pour une mission délicate (3). De concert avec les abbés de Watten et d'Ham, il fut chargé par le souverain pontife de réclamer auprès de Robert-le-Frison la restitution de diverses propriétés appartenant à l'église : le négociateur réussit, le comte se laissa persuader, il promit de rendre au monastère les prairies, les pâturages et autres biens qui avaient été donnés à la commune de St-Omer; toutefois, cette promesse écrite et solennelle ne put se réaliser par suite de la mort du prince (4).

(1) Les commentaires de St-Augustin ont été écrits, en deux volumes, par Goscelin, moine de Cantorbéry. — Mabillon.

(2) *Codices nihilominus, non modice appreciationis conscribi fecit..... quorum titulus ad commendandum, ejus studium breviter subnectere non piguit librum veteris testamenti ab exordio Geneseos, usque in regum.— Librum omeliarum totius annualis circuli, in duo volumina divisum. — Librum* Ephrem *vel* pronosticorum. — *Librum collationum patrum. — Librum* Augustini *super* Johannem. — *Passionalem quoque immensi ponderis, ex integro digestos suis posteris dereliquit.* (Simon, ms du XIIe siècle. — Edit. de 1841, p. 208).

(3) Gd cart. — Ms du P. Ange, carme déchaussé, p. 118.

(4) Idem, idem.

JEAN obtint de RABODUS, évêque de NOYONS, la concession nouvelle de l'église de CAUMONT avec le *personnat* de ROBERT évêque des Morins (1093) (1). 1081—1095.

Il reçut de ROBERT-LE-FRISON la confirmation des priviléges d'ARQUES (1093) (2) ainsi que l'abandon de toutes les prairies environnantes, pour la nourriture des bestiaux appartenant au monastère. — Il fit restituer le poissonneux étang de MOERE, injustement usurpé par un pêcheur (3).

Sous son administration on vit s'élever les églises d'HAM, d'ANDRES et de la CAPELLE (4).

Ce prélat opéra la translation des reliques de ST-SILVIN (1088), qu'il fit placer dans un riche reliquaire (5). — Il accorda l'hospitalité à ST-ANSELME, archevêque de CANTORBÉRY (1095).—Il donna l'habit religieux à ALQUERUS, architecte et médecin, le même qui avait tracé le plan et dirigé les travaux de reconstruction de l'église incendiée en 1081 (6). — Il reçut dans sa communauté NORBERT, 3e abbé d'AUCHY, GÉRARD, WILCFRID, FRANCO, etc. Enfin, après une ad-

(1) Cart. Sith. SIMONIS, p. 206. — Gd cart.

(2) Idem, *carta* ROBERTI FRISONIS.... *de libertate de* ARKAS, *et de pascuis porcorum et pecorum ejusdem ville* (*anno* 1093). — SIMON, ms du XIIe siècle. — Edit. de 1841, p. 203. — Gall. christ. — Chron. YPERII.

(3) *Aquam* MOERE *dictam, copiâ piscum affluentem, restituit.* (SIMON, p. 207).

(4) *Ecclesiæ* HAMENSIS, ANDRENSIS *et de* CAPELLA *fundatio.* (Ms no 771 —cat. rel. Bert.)

(5) Sti-SILVINI *corpus in scrinio noviter fabrefacto transtulit, anno* 1088. (Cat. rel. Bert., no 815, bibl. audom.)

(6) ALQUERUS *arte medicina peritus.... templum ab* ALQUERO *inceptum.* (SIMONIS cart., p. 200). — NORBERTUS, 3us ALCHIACENSIS *presul.* — GERARDUS. — WILFRIDUS. — FRANCO. — (Ms 815, pièces justificatives).

1081—1095 ministration de quinze ans, presque toujours remplie par des travaux importants et pendant laquelle la discipline eut de la peine à se maintenir, JEAN fut surpris à BERGUES par une maladie qui le conduisit au tombeau. — Il s'était rendu auprès du comte de Flandre pour conférer avec ce prince au sujet des intérêts de sa communauté; une enflure lui survint au bras, le mal s'accrut, en peu de jours il fut sans remède. Sentant approcher l'heure suprême, l'abbé assembla ses religieux, leur fit des adieux touchants en leur recommandant le pardon des injures; puis, après avoir déclaré qu'il ne lui restait pas un sol d'économie, il demanda un crucifix, le serra sur sa poitrine en se prosternant à terre, et rendit ainsi le dernier soupir au milieu des larmes de ses frères... (1) (14 mars 1095).

JEAN fut inhumé dans le côté nord du cloître, auprès de la porte du chapitre (2). — Sa sépulture n'a pu être reconnue dans les fouilles de 1844 (3).—Sur la tombe de cet abbé on lisait ces lignes :

Quarta dies martis, mortis singultibus artis,
Clara suis annis, clausit pia gesta JOHANNIS.
Cujus peccatis parcendo tue pietatis
Munere, sidereis hunc, jungas, christe choreis;
Et sis ei merces, qui nutu, cuncta coherces,
Ut cui congaudet, gaudens per secula laudet (4).

(1) Gd cart. de St-BERTIN, p. 121. — Ms du P. ANGE, fo 118. — Gall. christ., col. 475, *quantæ lacrymæ !..* (SIMON, p. 208).

(2) *Sepultus est in septentrionali parte claustri, juxtà introitum capituli.* (Gall. christ., p. 495).

(3) Compte-rendu des fouilles de St-BERTIN. — Plan des fouilles au musée de St-OMER (galerie des tableaux).

(4) Cart. Sith. SIMONIS, ms du XIIe siècle, fo 19. — Edit. de 1841, p. 209. — Gd cart.

ACTES CONTEMPORAINS DE JEAN 1er. 1081—1095.

Donation relative au *franc-alleu* d'OSTRASSEL par GERBODE et ADA, son épouse (1).

JEAN rachète à BALDERIC de CUHEM, une partie du comté d'ARQUES, au prix d'une rente annuelle (2).

Translation solennelle du corps de ST-SILVIN dans une nouvelle châsse.

Procès-verbal de cette translation. — Copie de l'original certifié (3).

Accord avec MANASSÈS, comte de GUINES au sujet des *censes* (4).

Donation à ST-BERTIN de l'église de CAUMONT (5) (RATBODI *noviomensi episcopi, traditio altaris in villâ* CALMONT).

Confirmation de priviléges par ROBERT, comte de Flandre (6) BALDUINUS *senior, Flandriæ comes, de libertate* ARKAS, *idem de* MERA, WIZERNA, BROBURG, etc.).

Octroi du même prince pour ARQUES seulement (ROBERTUS *Flandriæ comes de libertate* ARKAS (7).

Témoignage en faveur de MANASSÈS, comte de GUINES (8).

JEAN 1er est représenté debout, la tête rasée, les mains élevées, la crosse sous le bras droit; on voit à ses pieds un tombeau qui est vraisemblablement celui qui renfermait les ossements de ST-SILVIN. — JEAN regarde avec effroi et d'un air résigné l'incendie de son église (9).

(1) D'après SIMON, ce titre est de 1087.

(2) Gd cart. p. 122.

(3) Idem, p. 124.

(4) Idem, idem.

(5) Idem, p. 125.

(6) Idem, p. 128.

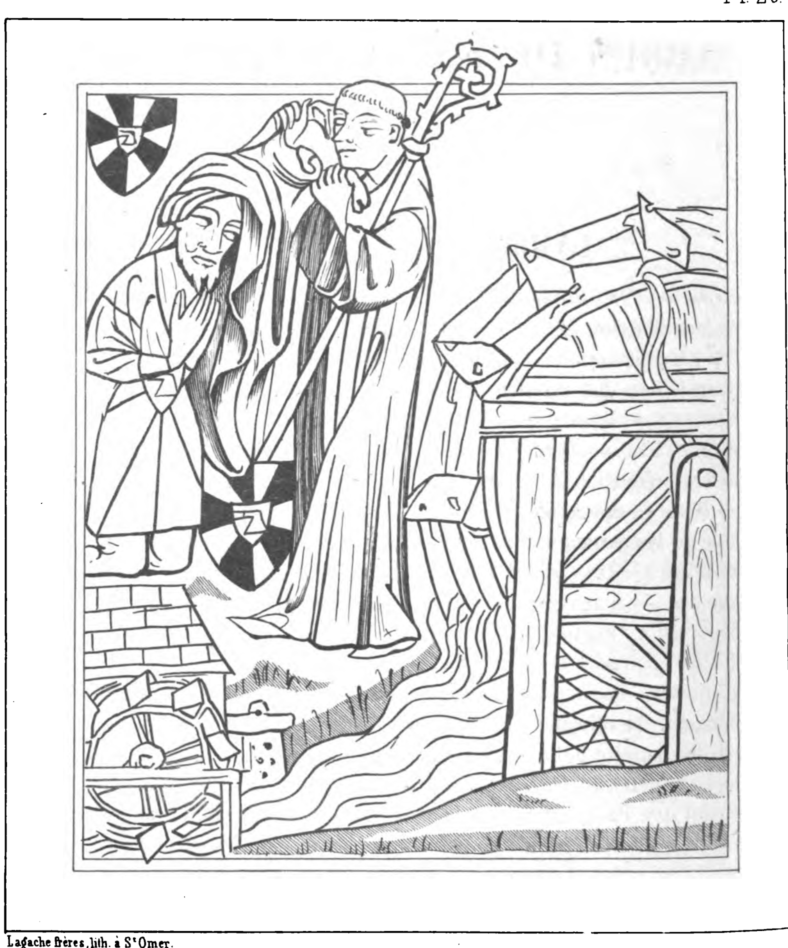
(7) Idem, idem.

(8) Cart. Sith. SIMONIS, ms en parchemin du XIIe siècle. — Edit. de 1841, p. 201 et suivantes.

(9) Planche 42, du ms no 755 de la bibl. de ST-OMER.

Lambertus . xl°.

Pl. 20.



Lagache frères, lith. à S.t Omer.

LES

ABBÉS DE SAINT-BERTIN.



LAMBERT, 40e ABBÉ.

Avènemt : 1095. — Démission : 1123

SOMMAIRE. — Enfance de LAMBERT. — Son éducation. — Sa famille. — Son élection en 1095. — Il est béni. — Premières années de son administration. — Il continue les travaux commencés. — Translation des reliques de ST-FOLQUIN. — Rétablissement de l'union dans le chapitre de THÉROUANNE, par la nomination de JEAN à cet évêché. — Dédicace de la nouvelle église en 1106. — Première prétention de l'ordre de CLUNY sur l'abbaye de ST-BERTIN. — Nombre des religieux. — Leur relâchement. — LAMBERT essaie de les ramener à la régularité. — Il est mal accueilli. — Il se retire à CLUNY où il fait profession. — Mécontentement des moines. — Il revient à l'abbaye, où il est mal reçu. — On veut le forcer à s'expliquer sur la réalité de sa réception à CLUNY. — L'abbé, poussé à bout, chasse les rebelles et les remplace par des Clunistes. — Calme momentané. — Nouvelle tempête. — LAMBERT introduit la réforme dans plusieurs maisons. — Ce mélange de règles, suscite de nouveaux embarras. — PONS DE MELGUEUIL, supérieur général de CLUNY, successeur d'HUGUES, devient plus exigeant que lui. — Il renouvelle ses prétentions sur ST-BERTIN. — Il désire y passer les fêtes de Pâques pour y exercer sa juridiction. — On lui refuse l'entrée. — Nouvelles luttes. — LAMBERT se borne à des négociations diplomatiques. — PONS devine sa pensée. — Il obtient une entrevue et des concessions. — Faiblesse de LAMBERT. — Elle augmente les exigences des Clunistes. — PONS ose demander un *sauf-conduit* pour venir à ST-BERTIN, comme dans sa propriété. — Cette prétention déplait à la Cour qui semble y

1095—1123. voir une invasion déguisée de la puissance Bourguignone. — On élude la difficulté en gagnant du temps. — Néanmoins PONS obtient le renouvellement de la donation de ST-BERTIN. — Ses députés logent à l'abbaye. — Leurs serviteurs y sont maltraités. — LAMBERT en devient responsable. — Il engage ses moines à faire leur soumission à CLUNY. — Le châtelain de ST-OMER s'y oppose. — Les Clunistes seuls ont la faculté de partir. — PONS ne se regarde pas comme battu. — Il fait enlever deux religieux de ST-BERTIN à ARRAS. — LAMBERT, irrité, essaye une troisième entrevue, puis il part pour ROME afin de soumettre l'affaire au pape qui, mal disposé envers CLUNY, lui donne gain de cause.— Vains efforts de l'abbé de CLUNY pour faire réformer cette sentence. — Il donne sa démission et meurt en prison. — PIERRE lui succède. — Il est plus conciliant. — Une transaction est rédigée à CLUNY de concert avec l'évêque. — Le retour des religieux Clunistes amène de nouveaux désordres.—LAMBERT est frappé de paralysie.—Agitation des partis.—Déposition de SIMON, coadjuteur de LAMBERT.—Nouvelle élection abbatiale.—Durée de l'administration de LAMBERT. — Actes de son administration. — Confirmations obtenues. — Maintien des droits de l'abbaye sur diverses églises. — Donations nouvelles. — L'abbaye prend le titre de ST-PIERRE et de ST-PAUL ainsi que le nom de *Monastère des Monastères*. — Mort de LAMBERT. — Sa sépulture. — Religieux contemporains. — Manuscrit concernant LAMBERT. — Nombre de chartes relatives à son gouvernement.

LAMBERT, dit le *Bienheureux*, commence le Ve siècle du monastère (1).

Elevé dès son enfance à ST-BERTIN, de bonne heure il cultiva les sciences et les arts ; il enseigna successivement la grammaire, la philosophie, la théologie, la musique (2). — En peu de temps il devint

(1) Cet abbé était allié de ROBERT DE JERUSALEM et de la comtesse CLÉMENCE, sœur du pape CALIXTE II.—Cart. SIMONIS, ms en parch. — Edit. de 1841, p. 210. — YPÉRIUS.

(2) SIMON, *apprime versatus in litteris*. — Gall. christ., t. III, fo 495. — Gd cart., t. I, p. 130. — Ms du P. ANGE, fo 119.

un prédicateur distingué ; son mérite l'éleva aux charges d'écolâtre et de prieur, fonctions qu'il résigna peu après préférant vivre dans la retraite d'où bientôt il se vit forcé de sortir. 1095—1123.

En 1095, LAMBERT, nommé à la place de JEAN, reçut la bénédiction de GÉRARD, évêque des Morins.

Le nouvel abbé consacra les onze premières années de son administration à continuer les travaux entrepris par ses devanciers.

En 1097, il fit la translation des reliques de ST-FOLQUIN.

Il rétablit l'union dans le chapitre de THÉROUANNE en faisant agréer pour évêque, JEAN, archidiacre d'ARRAS et religieux du mont ST-ELOI (1), le même qui, le 1er mai 1106, vint bénir le cimetière et faire la dédicace de l'église nouvellement restaurée, en présence d'ODON, évêque de CAMBRAI, assisté de son archidiacre, de celui de THÉROUANNE (2), des abbés de WATTEN, de ST-SAULVE et de MONTREUIL.

Au règne de LAMBERT se rattache la première prétention de l'ordre de CLUNY sur le monastère de ST-BERTIN; prétention qui donna lieu aux plus fâcheux démêlés (3).—La communauté comptait alors 120

(1) Idem, idem, idem. — Le P. ANGE prétend (nous ignorons sur quel fondement il s'appuie) que ce prélat était religieux de ST-WAAST, SIMON, au contraire, dit : JOHANNEM *atrebatensem archidiaconum, de monte* Sti-ELEGII *regularem canonicum....* (p. 266, lin. 6, 7 et 8).

(2) Cart. Sith., p. 224, 225 au bas de la page.—V. DUTEMS, t. IV p.19.

(3) Cart. SIMONIS, ms en parchemin du XIIe siècle, fo 20 et suiv.—Edit. de 1841, p. 224-276. — YPERII *chronicon*. — Gall. christ. — Bollandistes. — Gd cart. de ST-BERTIN.

1095—1123. membres (1) et la régularité avait singulièrement besoin d'y être raffermie.... Les moines, oubliant leurs devoirs, avaient secoué le joug de l'obéissance et violé le vœu de pauvreté;—contrairement aux anciens statuts, ils possédaient en propre, fesaient et recevaient des présents sans autorisation;—ils avaient des serviteurs qui consommaient la part réservée à l'indigence. —En un mot, selon l'expression de SIMON, ils ne négligeaient aucune occasion de manquer à la règle : « *vel ceteris dissolutionis incumbere, penes eos tunc temporis, vix alicujus erat negligentiæ* (2). » L'abbé comprit la nécessité d'extirper ces abus; mais, pour accomplir cette tâche difficile, ses forces n'étaient pas au niveau de sa bonne volonté; l'énergie lui manqua, il avait trop présumé de son autorité.

Au mois de décembre 1101, étant malade, LAMBERT apparut inopinément, pendant la nuit, au milieu du chapitre, au moment où l'on psalmodiait ces mots: *Canite tuba in Syon !*.... Prenant aussitôt la parole, il fit à ses frères un long sermon ayant pour texte : *le royaume de Dieu et les peines de l'enfer*, déclarant en finissant, que sentant son heure avancer, il ne voulait pas avoir à se reprocher d'avoir laissé vivre dans l'indiscipline le troupeau confié à sa garde; — il blâma hautement les fautes de ses religieux, en leur ordonnant de mener une vie plus régulière.

(1) Il y avait *six-vingt* religieux. (Ms du P. ANGE, fo 119).

(2) Cart. SIMONIS, ms en parch., fo 20 et suiv. — Edit. de M. GUÉRARD, p. 269, lin. 12 et 13.

Nous empruntons ces détails et les suivants au savant M. GUÉRARD dont le travail, dans la partie qu'il a traitée, nous a été si utile (préface du cart. de ST-BERTIN, p. LIII).

Étourdis d'abord, puis exaspérés par cette injonction inattendue, les moines, dit SIMON, s'enflammèrent contre leur abbé, comme des épines dans du feu, ils l'accablèrent d'injures, le forcèrent à s'éloigner et à regagner son lit (1). 1095—1123.

Le malheureux LAMBERT, revenu à la santé, voyant son autorité méconnue, et comptant sur l'appui du comte de Flandre, comme sur celui de la princesse CLÉMENCE dont il s'était ménagé la faveur, ne vit d'autre remède au mal, que de soumettre le monastère à la règle de CLUNY.

Dès-lors, toutes ses pensées, tous ses efforts tendirent à ce but.—Feignant d'accompagner à ROME l'évêque de THÉROUANNE, il prit la route de BOURGOGNE et alla s'enfermer chez les Clunistes dont il reçut l'habit des mains de ST-HUGUES.

Loin de calmer ses frères, cette détermination servit au contraire à ranimer leur mécontentement (2). — Informés par les chanoines de ST-OMER et de THÉROUANNE de ce qui se passait, les religieux de ST-BERTIN se divisèrent aussitôt en deux camps; les uns déclarèrent qu'ils ne voulaient plus de leur abbé, les

(1) « *Anno* 1101, *gravi correptus infirmitate, nocte... capitulum fratrum intravit, ac prolixo sermone habito, de regno dei, de penis infernis, se in fine sermonis graviter infirmari asseruit.... timens que sibi, quod fratres commissos, sibi dissolute, ac indisciplinabiliter permisisset externis vivere..... Eis interdixit ne quilibet eorum quid prosperitatis haberet,* etc.... *Ut insolitum ergo fratres concitati, exarserunt in eum, sicut ignis in spinis, et igniominiosis verbis defatigatum ad lectum ire coegerunt....* » (Ms de SIMON, en parch., f° 22. — Edit. de 1841, p. 269, lin. 1 et seq.)

(2) Idem, idem. — Préface de M. GUÉRARD, p. LIV et LV.

1095—1123 autres, moins jeunes et dès-lors plus calmes, l'engagèrent à revenir.—LAMBERT refusa d'abord : puis, cédant à leurs sollicitations, d'après l'invitation de ST-HUGUES, il reprit le chemin de son abbaye ou de nouvelles vicisssitudes l'attendaient. — Les esprits n'y étaient pas mieux disposés pour lui qu'au moment de son départ. Le plus grand nombre refusa même de lui rendre les honneurs dus à son rang. — Le lendemain de son arrivée, LAMBERT fut entouré, pressé, torturé, pour avoir à s'expliquer sur la réalité de sa profession à Cluny, et comme il ne répondait pas assez clairement à leur gré, les plus exaltés jurèrent de ne plus lui obéir, avant d'avoir obtenu de sa part une réponse catégorique.

Poussé à bout, l'abbé sortit brusquement, assembla ses hommes d'armes, rentra à leur tête dans le monastère, s'empara violemment des rebelles, les dispersa dans diverses communautés, et mit à leur place des moines de l'ordre de CLUNY qui l'avaient accompagné (1).

Malgré cet acte de vigueur, la tempête n'était point apaisée : la régularité des nouveaux venus paraissait toujours aux anciens, une trop lourde chaine ; ils s'échappèrent à leur tour : plusieurs abandonnèrent l'habit monastique et rentrèrent dans le monde (2).

(1) Cart. de ST-BERTIN. — Préface de M. GUÉRARD, — « CLUNIACENSES » *vero, de diversis* CLUNIACENSIUM *monasteriis, ex licentiâ piœ memoriœ* » HUGONIS *abbatis, introduxit* » (p. 270, SIMON, édit. de 1841).

(2) « *Quibus introductis, et regulariter vivere incipientibus, reliqui qui* » *remanserant, adeò rigorem discipline pertinuerant, ut per diversas et* » *exteras regiones fugâ lapsi dispergerentur..... nonnulli etiam proh* » *dolor ! absque habitu monacali morerentur.* » (Cart. SIM. ms *in pergameno.* — Edit. de M. GUÉRARD, p. 271).

Un instant alors la paix sembla renaître, la piété des fidèles paraissait se ranimer au dehors; un plus grand nombre de prosélytes vint embrasser la vie religieuse. — Les premiers jours du nouvel ordre reconstitué faisaient présager un meilleur avenir. 1095—1123.

Le monastère de SITHIU, grâce aux soins de LAMBERT, avait porté, déjà, la réforme de CLUNY, à ST-REMY de REIMS, à BERGUES-ST-WINNOX, à ANCHIN (1), à ST-WAAST d'ARRAS, à ST-PIERRE de GAND qui, à son tour, réforma ST-BAVON (1109). — Bientôt après les moines révoltés revenus à de meilleurs sentiments, les chevaliers, les clercs séculiers, les paysans, les enfants, tous accoururent en foule à ST-BERTIN (2) en se dépouillant de leurs biens et se soumettant à la nouvelle observance (3). Toutefois ces mélanges de règles, ces assemblages de religieux anciens et nouveaux, dont plusieurs avaient cédé plutôt à un zèle irréfléchi, qu'à une vocation véritable, ne devaient pas tarder à susciter encore de graves embarras à LAMBERT et à ses successeurs (4)....

HUGUES, abbé de CLUNY, avait opiniâtrément refusé l'abbaye de ST-BERTIN qui lui était offerte par LAMBERT; il avait résisté même, à cet égard, aux sollicitations de CLÉMENCE, comtesse de Flandre (5); il n'avait pas accepté, non plus, la concession formelle

(1) Hist. de l'Abbaye d'ANCHIN, par le docteur ESCALLIER, p. 51.

(2) SIMON, ms *in pergameno*. —Edit. de 1841, p. 273, 274, 276, 277, 286, 287.

(3) Idem, idem, idem.

(4) Idem, idem, idem.

(5) DACHERY, *specilegium*, in-f°, t. III, p. 408.

1095—1123. qui lui en avait été faite en 1106 par ROBERT-LE-JEUNE, à l'instigation de LAMBERT, qui persistait à voir dans la réforme des Clunistes, la meilleure garantie pour son monastère.—Malgré ces refus réitérés, le successeur d'HUGUES, PONS DE MELGUEIL, entendit se prévaloir de cette donation (1).—Après avoir visité toutes les maisons de son ordre, en Espagne, en Bourgogne, en France, il s'arrêta à ABBEVILLE, où il témoigna le désir de venir célébrer la fête de Pâques à ST-BERTIN; mais comme ce prélat y arrivait avec *cent mulets* (2), dans l'intention d'y exercer sa juridiction, considérant le monastère comme sa propriété; l'abbé, d'après le vœu de ses religieux, se vit forcé de lui refuser la porte.—Cependant les partisans de CLUNY s'agitaient à l'intérieur, ils ne dissimulaient pas leur joie, présumant beaucoup, non sans raison, de la faiblesse de LAMBERT; ils espéraient qu'il n'aurait pas le courage de conserver ses fonctions en présence de PONS, dont le premier acte, selon eux, devait être de déposer tous les dignitaires de l'abbaye.—Enfin, on proclamait tout haut que l'abbé de CLUNY étant l'*abbé des abbés* (3), il ne tarderait pas à prendre possession du siège de ST-BERTIN. — En cet état, dont un caractère moins irrésolu que celui de LAMBERT eut pu facilement tirer avantage; au lieu de prendre un parti décisif, on se borna aux négociations diplomatiques.— Grâce au haut patronage de la

(1) MIRÆUS, *opera diplomatica*. p. 1147.

(2) Ms du P. ANGE, carme déchaussé, fo 120.

(3) Introduction de M. GUÉRARD au cartulaire de FOLQUIN (Doc. inéd. de l'hist. de France). — Cart. SIMONIS, ms du XIIe siècle, *loco citato*.

comtesse CLÉMENCE, qui venait de perdre son mari, on essaya de dissuader PONS du projet de visiter le monastère. L'habile prélat ne s'y trompa point... Il devina, sans peine, la source de cette cauteleuse proposition; il eut une entrevue avec LAMBERT, et parvint à modifier ses dispositions au point de le faire renoncer à soutenir les priviléges de sa communauté, et à faire exiler à ANCHIN, le prieur dont les menées contrariaient, sans cesse le parti cluniste. — Cette nouvelle condescendance de l'abbé de ST-BERTIN était inutile pour démontrer le peu de fermeté de son caractère. A un acte de vigueur on voit succéder, chez lui, une hésitation continuelle; il redoute toujours une lutte inégale s'il résiste; s'il se soumet, il craint d'abandonner les libertés d'une corporation jusque-là indépendante.—Telles furent les causes de ces incertitudes qui tant de fois agitèrent ce gouvernement (1).... — S'il fallait en croire SIMON(2), la Flandre entière aurait pris part à cette querelle, dans l'intention de soutenir la résistance des moines de ST-BERTIN contre les injustes prétentions de l'ordre de CLUNY. — Cependant les obstacles ne fesaient qu'enflammer les exigences clunistes. PONS persistait dans ses projets d'envahissement : gagnant chaque jour du terrain ; il en était arrivé à oser réclamer que LAMBERT lui procurât un sauf-conduit de la comtesse, et qu'il consentit à accompagner lui-même les députés de son adversaire pour 1095—1123.

(1) Introduction de M. GUÉRARD, p. LVII, LVIII. — Cart. Sith., ms en parch. — Edit. de 1811, p. 253, 282, 283, etc.

(2) *Turbatur tota Flandria, et ad libertatem defendendam* SITHIENSEM... (cart. SIM., p. 281. — Ms du XIIe siècle, p. 45, lin. 3).

1095—1123. appuyer leur supplique auprès de la cour de Flandre, afin que l'abbé de CLUNY put venir à ST-BERTIN comme dans son église propre, « *ut ad suam propriam* (1). » Cette prétention incroyable pour la forme, comme pour le fond, déplut, on le devine, à la princesse, au jeune BAUDOUIN-A-LA-HACHE (2) et à toute la cour. « L'orgueil flamand, s'écrie M. GUÉRARD, se révoltait contre ces exigences qui lui paraissaient une invasion déguisée de la puissance Bourguignone (3). » Le comte et sa mère éludèrent quelque temps la difficulté en demandant à réfléchir; néanmoins les envoyés de PONS ne repartirent pas, sans avoir obtenu un acte authentique par lequel LAMBERT, renouvelait la donation de ST-BERTIN, telle qu'elle avait été faite précédemment à HUGUES, par le comte ROBERT (12 avril 1112) (4). Toutefois, comme l'objet spécial du message était adroitement passé sous silence, l'abbé de CLUNY ne put accomplir son projet. — On ajoute qu'au retour de leur mission, les envoyés de PONS s'étant arrêtés à ST-BERTIN avec LAMBERT, y furent fort mal accueillis et qu'ils virent leurs serviteurs accablés d'injures ou de mauvais traitements; ce qui leur démontra, assez clairement, dit-on, que la lettre des princes et la bonne volonté de l'abbé ne suffisaient

(1) Cart. SIMONIS, ms *in pergameno*. — Edit. de M. GUÉRARD, p. 250. — Introduction.

(2) BALDUINUS HAPSKIN.

(3) Introduction du cart. de FOLQUIN, p. LVIII.

(4) Cet acte est littéralement transcrit d'après le cartulaire de CLUNY dans le *Thesaurum anecdotorum* de Dom. DURAND et Dom. MARTENNE, t. I, fo 334.

point pour leur ouvrir les portes de l'abbaye (1). 1095—1123.
LAMBERT, d'accord avec JEAN, évêque de THÉROUANNE et secondé par GELDUIN (2), ancien abbé d'ANCHIN, essaya d'excuser cette injure; mais PONS en rendit responsable le chef du monastère. L'abbé de CLUNY, toujours plus exigeant, en raison de la faiblesse de son concurrent, demanda comme excuse, que les officiers de la maison vinssent, eux-mêmes, avec LAMBERT, à un lieu désigné (3), faire leur soumission à son ordre. Fidèle à son caractère, l'abbé de ST-BERTIN consentit encore à engager ses religieux à cette trop modeste démarche.... mais le châtelain de ST-OMER, instruit de ce qui se passait, défendit formellement aux moines de SITHIU de quitter l'abbaye, laissant aux Clunistes la faculté de le faire. En conséquence ces derniers, seuls, partirent à cheval (4) et furent conduits à LEONS ou LIHONS, conformément aux ordres de leur supérieur (5).

(1) *Reversi sunt nuncii absque effectu, quorum famuli,* SITHIU, *a nostris valde deturpati et injuriati sunt.....* (SIMON, ms du XIIe siècle. — Edit. de 1841, p. 282). — Dom. MARTENNE, *Thes. anecd.*, t. I., col. 334.

(2) SIMON, ms du XIIe siècle. — GELDUIN, frère d'ARNOUL, seigneur du château d'HESDIN, fut d'abord religieux de ST-VINCENT DU MONT à LAON; pourvu de l'abbaye de ST-MICHEL EN THIERACHE, il s'en démit pour se retirer à ANCHIN où il devint également abbé et où il abdiqua la prélature en 1109. GELDUIN vint alors se fixer à ST-BERTIN et alla mourir en Angleterre. ST-ANSELME l'honora de son amitié. Voir sa biographie et un important ouvrage que vient de publier notre collègue, M. le docteur ESCALLIER, de DOUAI, sous le titre d'ABBAYE D'ANCHIN, p. 44 et suivantes. — Voyez aussi l'histoire dn clergé de France, t. IV, p. 160.

(3) A RUMILLY (RUMILIACUM).

(4) *Equis ascensis.*

(5) *Audivit itaque hoc castellanus audomaricula, et statim contradi-*

1095—1123. Cette affaire assoupie, PONS ne se tint pas encore pour battu; il ne renonçait pas facilement à l'objet de sa convoitise, il fit enlever à ARRAS deux moines de ST-BERTIN, qui autrefois avaient fait profession à CLUNY. LAMBERT, irrité de cet acte de tyrannie, tenta d'abord les périlleux effets d'une troisième entrevue avec son adversaire; toutefois, d'après les conseils de ses amis et soutenu par son évêque, dont les droits étaient également compromis par les prétentions des Clunistes, il partit pour Rome, afin de soumettre lui-même la cause à la décision du souverain pontife(4).— Pascal II, mal disposé à l'égard de l'ordre de CLUNY, qui s'était déclaré contre lui à l'occasion du fameux traité des *investitures*, accueillit favorablement les plaintes de l'abbé de ST-BERTIN, et le 19 juin 1112, il lui accorda une bulle qui annullait complètement tout ce qui aurait pu être fait au préjudice du monastère de SITHIU par l'abbé de CLUNY, le comte de Flandre et l'évêque de THÉROUANNE (1).

PONS essaya vainement dès-lors de faire révoquer cette sentence, sa démission seule put amener la fin

cens, magna comminatione, ne quis nostrum tale presumeret.... quod si vellent facere CLUNIACENSES, *qui ea tenus in* SITHIU *morabantur, sibi* RUMILIACUM *adduceret...*,. (SIMONIS, cart., ms *in pergameno*, fo 45. — Edit. de 1841, p. 282).

(4) Cart. Sith., p. 283. — *Animatus itaque suorum consilio, romam proficiscitur, expositurus romane curie* CLUNIACENSIUM *injuriam.* (Ms contemporain).

(2) Grand cart. de Dom. de WITTE, t. 1. — Tous les détails de cette affaire sont rapportés dans l'introduction de M. GUÉRARD, dans lequel nous avons puisé à pleines mains, en comparant son récit avec celui de divers manuscrits.

de cette déplorable contestation.—PIERRE MAURICE DE MONTBOISSIER (nommé depuis PIERRE le *Vénérable*), élu en 1122 abbé de CLUNY à la place de PONS, qui, forcé de quitter son siège, devait mourir trois ans après dans une prison pontificale (1), PIERRE accueillit plus favorablement les avances conciliatrices de LAMBERT: De concert avec l'évêque des Morins, une transaction fut rédigée à CLUNY, dans le but de mettre un terme aux difficultés existantes entre les deux monastères.—Dans cet acte, l'indépendance de ST-BERTIN fut solennellement reconnue; malheureusement, LAMBERT eut alors la pensée de ramener les religieux clunistes qu'HUGUES lui avait accordés et que PONS avait retirés (2). Le retour de ces étrangers déposa, une fois encore, dans l'abbaye des germes de discorde, qui ne tardèrent pas à amener de nouveaux désordres. 1095—1123.

En 1123, LAMBERT fut frappé de paralysie, il perdit l'usage de la parole *(amissâ loquelâ)*.— Aussitôt les troubles se renouvelèrent; les moines partisans de CLUNY ayant à leur tête le grand prieur, cherchèrent à se rendre maîtres de l'élection du futur abbé; ils formaient une faction puissante: SIMON (3), coadju-

(1) *Chronicon* YPERII, col. 619. lin. 56, 57, 58, 59. —HUGUES II avait d'abord été désigné pour succéder à PONS, mais son élection ne fut pas sérieuse.

(2) Cart. SIMONIS, me du XIIe siècle, et p. 284. de l'édit. des documents inédits. — Introduction de M. GUÉRARD, p. LXI. — Gd cart.

(3) C'est ce même SIMON qui a continué FOLQUIN, il nous a également transmis les faits que nous consignons et dont il a été le témoin; nous avons sous les yeux une copie, manuscrite, presque contemporaine, de son travail.

1093—1123 teur (1), désigné par LAMBERT, tenait les rênes de l'administration dans ces moments difficiles, il ne put résister longtemps contre les Clunistes dont il s'était déclaré l'adversaire: on le déposa au bout de quelques mois (2).....

Enfin, pour mettre un terme à ces scandaleux débats, le comte de Flandre et l'évêque de THÉROUANNE interposèrent leur autorité; le 14 août 1124, malgré les réclamations de LAMBERT, malgré l'opposition de quelques moines factieux, ils firent élire pour abbé un homme qui semblait digne de cette haute distinction; mais qui fut loin de répondre à la confiance qu'il avait d'abord inspirée (3).....

LAMBERT abdiqua la prélature après un gouvernement de 28 années pieusement écoulées, au milieu des agitations de tout genre.—Il avait doté son monastère de beaucoup d'améliorations. — Complétant l'œuvre d'ODLAND, il *amena la rivière* d'AA jusqu'à l'abbaye où il fit construire à grand frais les moulins qui subsistent encore, après avoir subi bien des changements.—Le premier, il songea à perfectionner la roue motrice destinée à recevoir l'eau, pour la distribuer ensuite dans toutes les parties de la maison, au moyen d'aqueducs souterrains, — il planta des vergers, — construisit la chapelle de la STE-VIERGE, l'infirmerie, le cloître, les dortoirs, le quartier des étrangers; —

(1) *Vicarius abbatis* SIMO.

(2) *Domnum* SIMONEM *deponi procurant, necdum anno finito.* (YPERIUS, col. 618, lin. 3.

(3) Gd cart., t. 1, p. 130. — Cart. Sith. — YPERIUS. — Gall. christ., etc. Voyez plus loin à l'article biographique de JEAN II, 41e abbé.

il restaura et bénit l'église qui, par ses soins, fut recouverte en plomb. — Il fit poser au-dessus de l'ancienne crypte, la belle mosaïque portant les signes du zodiaque retrouvés dans les fouilles de 1831, la même qui abritait la tombe du jeune prince GUILLAUME mort à AIRE en 1109 (1). — Il flanqua de deux tours la façade du monastère, — rétablit le clocher, — y plaça des cloches, — orna la sacristie d'un grand nombre d'ornements de toute espèce, parmi lesquels on remarquait une magnifique chasuble, des chapes, des dalmatiques, des étoles, des devant d'autel (2), des candelabres, le tout rehaussé d'or et d'argent; on voyait encore parmi ces richesses, un ciboire orné de pierreries et une croix d'or d'un travail précieux (3). 1095—1123.

De plus LAMBERT recouvra les fiefs que ses prédécesseurs avaient imprudemment aliénés, il reprit les dîmes tombées entre des mains laïques, ainsi que les bâtiments, les revenus, les bois perdus à la suite d'une administration négligente ou ravis par usurpation.

Après avoir refusé, dit-on, l'archevêché de REIMS, il obtint pour son monastère le droit exclusif de faire construire des moulins entre ARQUES et BOURBOURG (4):

(1) Gd cart., t. 1, p. 130. — Rapport sur les fouilles de ST-BERTIN. — YPERIUS, col, 617, 618. — LOCRIUS, MIRÆUS. — *Ecclesias et monasterii novo restauravit et construxit*. (Chronique de ST-BERTIN).

(2) Ces devants d'autel étaient en or et en argent; le prix de l'un d'eux fut distribué aux pauvres dans un moment de disette. (Ms du P. ANGE).

(3) Idem, idem.

(4) Archives d'ARRAS. — Gd cart., t. 1, p. 145. — SIMON, p. 275. — ROBERTUS *junior de molendinis, ac de molitura, de* ARKES (*in villâ* HISLENSI). » ROBERT, comte de Flandre, accorde, à la prière de l'abbé LAMBERT, pour le repos de son âme, pour celui de CLÉMENCE, sa femme,



1095—1123. fructueux privilége qu'il fallut soutenir contre les chanoines de WATTEN qui avaient cru pouvoir également en établir.

Il revêtit de l'habit monastique BAUDOUIN A LA HACHE, comte de Flandre, auquel dix mois après, en présence de la cour, des princes et des seigneurs du pays, il donnait la sépulture dans son église (11 juin 1119). — Dix ans auparavant, la main de LAMBERT avait également béni la fosse de GUILLAUME de Flandre, son neveu (1).

Malgré les vicissitudes continuelles auxquelles il fut exposé, ce prélat accrut notablement les avantages spirituels et temporels de sa communauté ; il plaça sous la sauve-garde de la cour de ROME les franchises du monastère et le droit d'élection des abbés de ST-BERTIN (2); — en 1093 et 1107, il obtint des souverains pontifes URBAIN II et PASCAL II la confirmation des priviléges de l'abbaye sur les églises de *Stenkerque, Gravelines, Bourbourg, Ste-Marguerite, St-Jean* et *St-Martin* à ST-OMER, sur celles encore de *Piternesse* (sic), *Longuenesse, Kelmes, Guisnes, Poperingues, Arques, Herbelles, Coyecques, Helcinium* (Heuchin), *Wizernes, Acquin, Bourichehem* (sic), *Scales, Houlle, Tubershem, Caumont, Rucheshem, Heltinghem, Hunun-*

de BAUDOUIN et de GUILLAUME, ses enfants, qu'on ne pourra établir depuis ARQUES, l'une des principales possessions de l'abbaye, jusqu'à BOURBOURG, aucuns moulins, si ce n'est du consentement de cette maison (1102 6e indiction) » —Voilà la continuation de la banalité.—Ce titre a été vérifié par M. le comte ACHMET D'HÉRICOURT, à l'obligeance duquel nous devons un grand nombre de renseignements utiles à nos recherches.

(1) SIMON. — Gd cart., etc. — (2) Chartes de 1112, 1115, 1119. (Cart. Sith. SIMONIS, ms contemporain, fo 48, lin. 19 et 20, édit. de 1841, p. 210 et suivantes. — YPERII *chronicon*, p. 618.

kohem, Westkerque, Klemeskerque, Frekenes, Guil- 1095—1123.
derstorp, Looz, Boveringhem, Audenfort, Strassel, Roquetoire et leurs chapelles, etc. (1).

LAMBERT reçut également l'hommage des églises de *Werquin*, d'*Annezin*, de *Salomes* et de *Hautay*, etc., qui lui furent offertes par ROBERT, évêque d'ARRAS (1123).—Il obtint de JEAN, évêque de THÉROUANNE, celles d'OXELAERT, avec la forêt de GUINES, — il dut la terre de MERK à la générosité d'EUSTACHE, comte de BOULOGNE, etc., etc. (2).

A partir de cette administration on voit l'abbaye échanger le titre de ST-PIERRE et de ST-PAUL sous lequel elle était connue, pour celui de ST-BERTIN; elle commence également à cette époque à être désignée sous le nom de *Monastère des Monastères* (3).

LAMBERT mourut le 22 juin 1125, en prononçant ces paroles : « *In manus tuas Domine*, etc. » Il fut inhumé par JEAN, évêque des Morins, dans la chapelle de la Ste-Vierge qu'il avait élevée et baptisée du nom de *Notre-Dame des Infirmes* (4). On grava sur sa tombe l'épitaphe qui suit (5) :

« Sic homo splendescit, quasi flos, et ut herba virescit

(1) Cart. Sith., ms du XIIe siècle, ancien no 723 de ST-BERTIN, fo 27. — Gd cart. t. 1, p. 145. — LAMBERT assista au concile de ST-OMER (1099). P. LABBE, t. X, p. 618.

(2) *Chronicon Sithiense*, p. 617.

(3) Dom. de WITTE, gd cart. de ST-BERTIN. *passim*.

(4) Idem, idem. — Cart. SIMONIS, ms en parch., fo 51, lin. 14 et suiv. — Edit. des documents inédits, p. 210 et suivantes. — YPERII *chronicon*, col. 618.

(5) *Subscriptio fuit ista* (YPERIUS, col. 618). *Cujus epitaphium legere cupientibus, tale est.* — Cart. SIMONIS, ms *in pergameno*, fo 51. — Edit. de 1841, imprimerie royale, p. 201, lin. 9.



1095—1123.

Sed subito moritur, cinerescit, nec reperitur ;
Quod LAMBERTE satis, pater ostendis pietatis,
Hec cujus fossa brevis, inclita continet ossa ;
Sublimis sensu, doctrina, nomine, censu.
Quem genus ornavit, facundia notificavit ;
At cinis ecce jaces, obitum signate sequaces,
Dena kalendarum, quem lux rapuit juliarum (1). »

Peu d'années après sa mort, LAMBERT fut admis au rang des bienheureux. — Il s'opéra, dit-on, sous son gouvernement, plusieurs miracles dans son église.

Parmi les 120 religieux dont à cette époque se composait le monastère, on peut citer :

ANSELME, prieur. — EUSTACHE. — JEAN DE BERCLA (2). — ENGELRAM. — ALVISE, qui fut prieur de ST-BERTIN, de ST-WAAST, de ST-GEORGES près HESDIN, ensuite 6e abbé d'ANCHIN, puis évêque d'ARRAS en 1131 et qui mourut sur la terre étrangère en 1148 (3). — JEAN DE FURNES, d'abord chanoine et moine, puis 41e abbé de ST-BERTIN. — BAUDOUIN, comte de Flandre, qui, gravement malade, prit l'habit religieux peu avant de mourir. — HERMÈS, prieur; il devint abbé de ST-WINNOX où il introduisit la réforme, et plus tard fut déposé. — GÉRARD. — ALOLDUS. — RODULPHE, sous-camérier. — BERNOLDUS, jardinier (*hortulanus*). — ODON, cellerier, nommé en 1100 par LAMBERT, 4e abbé d'AUCHY-LES-MOINES (4). — FLORENT, d'ARQUES. — GIL-

(1) Cart. SIMONIS. — Gd cart. de ST-BERTIN.

(2) Le mot BERCLA ne serait-il pas ici un nom de terre, devenu un nom de famille ?

(3) Dom. LIRON a prétendu qu'ALVISE était frère de SUGER, abbé de ST-DENIS. Cette opinion nous parait basée sur une fausse interprétation du mot *frater*. Voyez à cet égard le mémoire de Dom. LIRON, imprimé d'après un manuscrit trouvé dans la bibliothèque de M. de VALBELLE, ancien évêque de ST-OMER.—Consulter sur ALVISE l'histoire d'ANCHIN, par M. le Dr ESCALLIER, p. 51, et la biographie de ce bienheureux, par M. l'abbé PARENTY, chanoine, vicaire général du diocèse d'ARRAS, etc.—Idem, Légendaire de la Morinie.—Hist. de SUGER, par Michel BAUDIER. Paris, 1645.

(4) 4us *abbas* ALCIACENSIS, ms no 815.

LEBERT. — CLAUDE (1). — WALTER. — BERNARD. — THÉODERIC. — BAUDOUIN. — RICARDUS, lévite, dont on a conservé un bon souvenir. 1095—1123.
(*bonæ memoriæ*) (2). — ANDRÉ. — HUGUES. — RAINGERUS. — GIRALDUS. — ROBERTUS. — BASILIUS. — RICARDUS (*precentor*). — GUNDUINUS. — WULMERIUS. — SALARADUS. — EGELFRIDUS. — FULCO. — HENRICUS. — EUSTACHIUS, de GAND. — LAMBERT, qui mourut en Flandre après s'être marié deux fois (*bigamen*) (3). — ALBERTINUS, camérier. — THOMAS, 8e abbé de ST-WINNOX, mort en 1124 (4).

Presque tous ces cénobites reçurent l'habit de la main de LAMBERT.

Il existe à la bibliothèque de ST-OMER un manuscrit ayant pour titre : « *Tractatus de moribus egregii patris* LAMBERTI (5). »

Le grand cartulaire de ST-BERTIN contient textuellement 58 chartes relatives au gouvernement de cet abbé (6).

LAMBERT est représenté debout, en costume de moine, il a la tête rasée, tient la crosse sous le bras gauche et donne l'habit au comte BAUDOUIN à genoux, les mains jointes. A ses côtés on voit des moulins avec une grande roue qui distribue les eaux (7).

(1) *Cat. rel. Bert. qui colligi potuerunt.* — Dipl. Bert.

(2) *Diplomata Bertiniana*, ms no 815.

(3) Idem, idem.

(4) Idem, idem.

(5) Voir l'original no 788 (ancien no 740) en sept feuillets velin, XIIe siècle, et le catalogue de M. H. PIERS.

(6) Gd cart., t. 1, p. 216 et suivantes. — Cart. Sith., ms *in pergameno* et édit. des documents inédits, p. 210 et suivantes.

NOTA. — Il nous devient impossible d'énoncer désormais tous les titres des chartes relatives à l'administration de chaque abbé ; un volume entier suffirait à peine pour cette insertion; nous devons donc nous borner à en indiquer le chiffre en renvoyant nos lecteurs aux sources où ils pourront les trouver. — Gd cart. tables in-8o.

(7) Planche 20 calquée sur le dessin no 43 du ms no 755 de la bibl. de ST-OMER.

Johannes · Cās · xlj · ·

Pl. 21.



Lagache frères, lith.^es à S.t Omer.

LES

ABBÉS DE SAINT-BERTIN.

JEAN II (DE FURNES), 41e ABBÉ.

Avènemt : 1124.

Dépositon : 1131.

SOMMAIRE. — Installation de JEAN II en 1124. — Il éloigne le prieur et part pour ROME. — Confirmation des priviléges. — Pendant l'absence de l'abbé les Clunistes sèment la discorde. — Ils veulent le déposer. — A son tour JEAN emploie la force et disperse les rebelles. — La mort de LAMBERT réveille les exigences de CLUNY. L'abbé de cet ordre obtient une bulle favorable, du pape HONORIUS. — JEAN repart pour ROME. — Préventions du souverain pontife contre lui. — Néanmoins il gagne son procès. — Sépulture de GUILLAUME CLITON dans l'église de ST-BERTIN (1128). — JEAN fait un troisième voyage à Rome. — Il passe à CLUNY avec l'archevêque de REIMS. — Mort d'HONORIUS. — Nomination de deux nouveaux papes. — A cette nouvelle l'archevêque rebrousse chemin. — L'abbé continue son voyage. — Il prend part à la lutte des deux pontifes rivaux. — L'un le favorise. — L'autre l'excommunie. — JEAN choisit également le mauvais parti entre les deux candidats à l'évêché de THÉROUANNE. — Il est déposé par le pape, alors à REIMS. — En apprenant la nouvelle de sa déposition, il s'oublie au point de faire frapper l'envoyé de l'église. — Il prend la fuite en emportant une année des revenus de la maison. — Nombre des religieux. — Actes de JEAN. — Anecdote à son sujet. Chartes ou titres contemporains. — Image représentant cet abbé.

JEAN II, originaire de FURNES, ancien chanoine ré-

1124—1131 gulier et moine de St-Bertin, prit la place de Lambert qui venait d'abdiquer, et celle de Simon dont la déposition avait été provoquée par la faction cluniste. Jean était très versé dans la langue teutonique (1). — Il fut installé par le pontife diocésain, en présence du comte qui avait aidé à son élection (14 août 1124); les derniers jours de ce gouvernement durent laisser quelques regrets à ceux qui avaient concouru à l'élévation de cet abbé (2).

Peu après son entrée en fonctions, il éloigna le prieur religieux *profès* de Cluny, son plus redoutable adversaire, et prit le chemin de Rome où il obtint du pape Calixte II, frère de la comtesse Clémence, une bulle recognitive des biens et des prérogatives de St-Bertin (11 octobre 1124). — Vers la même époque, en 1125, Jean acquit de l'évêque de Tournai l'église de Lisseveghe et ses dépendances (3);—un an après, en 1126, le comte Charles lui accordait un privilége de confirmation pour la terre de Bourbourg que Baudouin-a-la-Hache avait donnée précédemment à Lambert (4). — Cependant,

(1) *Coadunatis undecumque fratribus, et comite, cum presule accersito... quemdam* Johannem *personnâ honorabilem, linguâ teutonicâ disertum.... magno clamoris strepitu, communiter eligunt.* (Cart. Sith., ms *in pergameno.* — Edit. de 1841, p. 290. — Gd cart., t. 1, p. 209.

(2) *De cujus primis initiis, hoc dictum sit, de turpi exitu dicendum postea....* (Yperius, col. 619).

(3) *Remoto priore, qui* Cluniaci *professus fuerat, Romam abiit... privilegium de libertate hujus ecclesiæ a* Calixto *papa, qui pelagio successerat acquisivit.* — Idem, idem, idem.

(4) Ms du P. Ange, fo 120.

les partisans de CLUNY avaient profité de l'absence de l'abbé pour semer la discorde dans la communauté. A son retour, il y rencontra une résistance à laquelle il dut opposer des actes de rigueur ; il sévit à l'égard de ceux qui se déclaraient contre lui ; on résista (1), on essaya même la violence pour le renverser. — A son tour, il eut recours à la force, dispersa les rebelles (2), et déjà, l'orage commençait à se calmer, lorsque la mort de LAMBERT vint réveiller des rivalités qui n'étaient qu'assoupies. 1124—1131.

L'abbé de CLUNY ne renonçait pas à ses prétentions sur ST-BERTIN.—HONORIUS II, successeur de CALIXTE, avait accordé à ce prélat, une bulle consacrant la suprématie de son ordre sur celui de ST-OMER (3).— Il lui avait délivré, en même temps, des lettres enjoignant à JEAN, d'aller faire profession à CLUNY dans le délai de quarante jours, ce qui était évidemment contraire aux précédents et aux statuts qu'il avait juré de maintenir. — L'abbé de ST-BERTIN ne pouvait pas déférer à cette injuste exigence.... il reprit la route d'Italie; cette fois, le souverain pontife, moins facile que son prédécesseur, ou prévenu, peut-être, contre JEAN, ne lui permit pas de plaider directement sa cause : ce prélat fut réduit à employer

(1) *Cum conspirantes, eum deponere, vi, non accusatione, nituntur.*

(2) *Sed ipse premunitus, auxilio hominum suorum, conspiratores captos, per diversa monasteria dispersit.* (YPERIUS, col. 619).

(3) Cart. SIMONIS, ms du XIIe siècle, n° 723 de ST-BERTIN, f° 53. — Edit. de 1841, p. 301. — Préface de M. GUÉRARD. — YPERIUS, ms et édition de Dom MARTENNE, col. 618 et 619. Gall. christ. — Gd cart.



1124—1131. l'intermédiaire des cardinaux auxquels était renvoyée la connaissance de l'affaire, il fallut attendre longtemps une conclusion qui finit pourtant par être en sa faveur. —Au retour de ce voyage(1128), l'abbé de ST-BERTIN donna la sépulture, dans son église, au comte de Flandre, GUILLAUME CLITON : Ce prince qui, après avoir confirmé le premier, les libertés de la ville de ST-OMER, fut blessé mortellement au siège d'ALOST, et vint en habit de moine, chercher le dernier repos dans l'église du monastère à côté de la fosse de BAUDOUIN (1).

Vers la fin de 1129, JEAN fit un troisième voyage à ROME, il accompagnait l'archevêque de REIMS; chemin faisant, il s'arrêta à CLUNY, où, de concert avec son vénérable compagnon, il essaya de terminer amiablement la querelle des deux monastères.—Cette tentative ayant encore une fois échoué, les deux prélats reprirent la route de la ville sainte; mais à peine

(1) *Anno* 1127 GUILLELMUS *nortmannus* THEODORICI *de Alsatia alumnus; pro Flandriæ comitatu, cum vulneratus esset, vix quatuor diebus superstes, habitum hujus cenobii petiit, et in eodem, sibi sepultura debita, obiit; huc que delatus, ad caput* BALDUINI, *conditus est*. (Gall. christ., col. 497)....*In castro nam que*, OLTST *dicto* THEODORICUM *obsidens.... vulneratur..... quo vulnere morti contiguus..... monachus hic efficitur.... et in* SITHIU *cenobio deportatus, ad caput* BALDUINI *dudum Flandriæ..... tumulatur*. (SIMON, f° 53, m° *in pergameno*, 723 ST-BERTIN. — Edit. de 1841, p. 299). — YPERIUS. — Gall. Christ. — Gd cart. — M. GUÉRARD, etc.

GUILLAUME avait épousé, en janvier 1127, JEANNE, fille de RAINIER, marquis de MONFERRAT, et sœur utérine d'ADELAÏDE, femme de LOUIS-LE-GROS; il ne parait pas qu'il y ait eu des enfants de ce mariage. Ce prince fut inhumé dans un tombeau de marbre. (Art de vérifier les dates, édit. in-f° p. 635, et tous les auteurs. — Fouilles de ST-BERTIN, p. 202 et 203).

avaient-ils quitté la célèbre abbaye, qu'ils apprirent 1124—1131
en même temps, la mort d'HONORIUS, et l'élection de deux nouveaux papes : celle du cardinal GRÉGOIRE, sous le nom d'INNOCENT II, et celle de PIERRE DE LÉON, sous le nom d'ANACLET.

A cette nouvelle, l'archevêque de REIMS rebroussa chemin, il retourna dans son diocèse. — L'abbé de ST-BERTIN, au contraire, continua sa route et vint se mêler à la lutte des deux pontifes rivaux (1)....... Arrivé à Rome, il se pressa d'adhérer au schisme de l'anti-pape ANACLET, dont il obtint une bulle qui anéantissait toutes les prétentions de CLUNY ; cependant ANACLET avait été autrefois religieux de cet ordre (2) ! En revanche, INNOCENT II fulmina contre JEAN l'excommunication (3); ce qui lui fit hâter son retour.

Revenu à son monastère, l'abbé de ST-BERTIN trouva d'autres difficultés; le pays était alors divisé entre deux prétendants à l'épiscopat;—BAUDOUIN, frère du comte de Flandre, nommé par le peuple à THÉROUANNE, quoique fort jeune, et MILON, religieux de l'ordre de PRÉMONTRÉ, élu régulièrement à REIMS. Cette fois en-

(1) Cart. Sith. SIMONIS, ms *in pergameno*. — Edit. des doc. inéd. de l'hist. de France, p. 292 et 295. — Introduction de M. GUÉRARD, p. LXII. — *Chronicon Sithiense*, YPERII, ms. — Gall. christ. — Gd cart. de Dom de WITTE.

(2) *Ab* ANACLETO, *qui* CLUNIACI *a puero monachus erat, privilegium impetravit*. — Cart. Sith., p. 301, 302. — Idem, ms du XIIe siècle, no 723 de ST-BERTIN. fo 53. — YPERIUS, col. 631.

(3) *Unde* INNOCENTIUS *propter hoc, illum excommunicavit*.... (SIMON, p. 302, ms no 723 de ST-BERTIN, fo 53, lin. 31).

1124—1131. core JEAN ne sut pas prendre la bonne voie ; à THÉROUANNE comme à ROME, il choisit le mauvais parti... aussi ne tarda-t-il pas à être déposé par le pape qui se trouvait alors au concile de REIMS (1131 *circiter*) (1).— INNOCENT II avait triomphé, JEAN devait tomber avec le frêle roseau sur lequel il s'appuyait (2)....—On reçut peu après, à ST-BERTIN des lettres apostoliques défendant aux religieux de reconnaître désormais JEAN pour leur abbé et de lui prêter obéissance.....—En entendant la lecture de l'ordre pontifical le prélat ne put dissimuler sa colère ; méconnaissant à la fois toutes les règles des égards, du devoir, et de la prudence, il s'oublia au point de faire frapper l'envoyé de l'église (2)... puis il partit brusquement pour ROME, emportant avec lui une année des revenus du monastère, ... on n'en entendit plus parler....

JEAN avait gouverné 6 ans lorsqu'il fut déposé (3). L'abbaye avait alors plus de cent religieux (4).

(1) *Tota latinitate favente, concilium solemne* REMIS *celebravit.*

(2) *Arundineo baculo innititur..... cadit cum cadentibus, de casu non amplius resurrecturus.... nam non multo post, litteræ venerunt apostolicæ, quibus interdictum est, ne monachi, eum pro abbate recognoscerent, nec ei obedientiam exhiberent.... his que commotus, portitorem litterarum, et recitatorem publice, in ecclesiâ, manibus aggreditur et verberibus illo affecto; quasi de injuriâ ultus, statim egreditur, et redditus ecclesiæ illius, cum sibi usurpans, ad* PETRUM *profisciscitur....* (Ms no 723 de l'ancienne bibliothèque de ST-BERTIN, fo 54. — YPERIUS, nov. thes. anecd., col. 631).

(3) Gd cart., p. 209. — Cart. Sith., ms no 723. — Edit. de 1841, p. 301, 302. — YPERIUS, col. 619. — Gall. christ., col. 497.

(4) *Cœnobium ejus tempore, plus quam centum aluisse monachos, testis est* HERMIANUS *in historia* Sti-MARTINI *Tornacensis*, t. XII, *spicilegium*, p. 383.

Entre autres réglements émanés de ce prélat, on cite celui portant qu'aucun prêtre ne pourra exercer un office dans les chapelles dépendantes du monastère sans le consentement de l'abbé (1). — Il ordonna, en même temps, que les églises de GUINES et de BOURBOURG, seraient exclusivement confiées à des religieux de ST-BERTIN pour le spirituel comme pour le temporel (2). 1124—1131.

On rapporte que JEAN s'étant rendu à la cour, un jour de fête (c'était l'Epiphanie) pour accuser un soldat qui exerçait des vexations contre l'église, le prince ne se contenta pas de punir celui dont on se plaignait; mais qu'il réprimanda énergiquement l'abbé, en lui faisant remarquer qu'un pareil jour, il ne convenait pas de s'absenter du monastère et que devant lui-même donner le bon exemple, sa place était au chœur au milieu de ses religieux (3)....

Il existe douze chartes relatives à l'administration de ce prélat, elles sont textuellement insérées au grand cartulaire de Dom. de WITTE (4) et dans le livre de SIMON. Parmi elles se trouvent :

1° Le privilége de CALIXTE II au sujet des libertés de l'abbaye (1124).

2° Une lettre de ce même souverain pontife à JEAN II.

(1) Ms du P. ANGE, fos 120, 121.

(2) Ville et cité de ST-OMER, idem, idem.

(3) Ville et cité de ST-OMER. — Ms du P. ANGE, fo 120.

(4) Cart. Sith., ms ancien no 723 de la bibl. de ST-BERTIN, p. 50, etc. — Edit. de 1841, p. 219 et suivantes. — Gd cart. de ST-BERTIN, no 803 de ST-OMER, t. 1 et 2.

1124—1131. 3° Acquisition de la terre de LISSEVEGHE à l'évêque de TOURNAI.

4° Charte du comte CHARLES concernant BOURBOURG, etc., (1125),

On voit planche 21 et dans le manuscrit n° 755 de la bibliothèque de St-OMER, un dessin du XVe siècle représentant cet abbé ayant à ses côtés une crosse brisée (1); derrière lui se trouve la figure d'un monstre aîlé, indiquant le démon; qui cherche à s'emparer de son esprit et à lui suggérer vraisemblablement les fatales pensées qui marquèrent son gouvernement (2).

(1) La crosse brisée doit signifier la déposition.

(2) Le n° 733 (XVIe siècle) reproduit cette même image dont l'originalité ne passera pas inaperçue.



LES

ABBÉS DE SAINT-BERTIN.

SIMON Ier (DE GAND), 42e ABBÉ.

Avènemt : 1131.

Dépositon : 1136.

SOMMAIRE. — SIMON reparait en 1131 à la place de JEAN qui l'avait supplanté en 1124. — Origine de SIMON. — Son élection. — Ses progrès. — Sa facilité à écrire. — Sa difficulté à parler. — Il est choisi pour réformer plusieurs monastères des Flandres. — SIMON est nommé abbé d'AUCHY en 1127. — Son élection à ST-BERTIN après la déposition de JEAN. — Il est béni par MILON, évêque de THÉROUANNE, et approuvé par le métropolitain. — Cinq ans après il est également déposé sous prétexte que sa nomination était irrégulière (1136). — SIMON se soumet sans se plaindre et se retire à GAND. — Il écrit la continuation de FOLQUIN, etc., etc. — Son style. — Son ouvrage a été publié par M. GUÉRARD, d'après A. TASSARD. — Autre et ancienne copie de son travail. — On a peu de documents sur cet abbé. — Dédicace de l'église de ST-WINNOX. — Après 12 ans de séjour à GAND, SIMON revient au monastère où il meurt en 1148. — Sa sépulture. — Son épitaphe. — Accusation portée contre SIMON par les écrivains du chapitre de ST-OMER. — Sa justification. — Religieux contemporains. — Titres relatifs à son administration. — Vie de ST-BERTIN, écrite en vers, par SIMON. — Il la dédie à LÉON, son successeur. — Extrait de cette élégante poésie.

On se rappelle que le coadjuteur de LAMBERT ne put obtenir de le remplacer, alors que la santé du

1131—1136 vertueux abbé ne lui permettait plus d'exercer ses fonctions (1). — Supplanté en 1124 par JEAN II dont la fin fut si peu honorable (2), SIMON reparait en 1131 pour, à son tour, succéder à celui qui, peu d'années auparavant avait été élu à sa place (3), — Malgré ses lumières, le nouveau prélat ne se maintiendra pas longtemps; la faction cluniste ne lui a pas pardonné. — Bientôt nous le reverrons quitter de nouveau la prélature pour ne plus la reprendre (4).

Issu d'une famille noble de GAND, SIMON fut élevé à ST-BERTIN sous la direction de LAMBERT; de bonne heure il embrassa la vie monastique; sa régularité et ses progrès le firent apprécier par ses frères. — Il écrivait élégamment (5); mais il n'avait pas l'élocution facile (6), un défaut de langue l'empêchait de s'exprimer avec aisance. Toutefois, ce désavantage qu'il ne put jamais dominer, n'empêcha pas son mérite de se faire jour; la prudente perspicacité de ses supérieurs sut le choisir au milieu des plus humbles cénobites; elle lui confia la délicate mission de rétablir l'ordre dans plusieurs monastères des Flandres, en y introduisant la réforme de ST-BENOIT (7).

(1) *Ab ipso* LAMBERTO *vicarius et coadjutor.*

(2) *Propter turpem exitum.* — YPERII, chr. col. 630.

(3) Cart. Sith., p. 169. — Ms du XIIe siècle, no 723 de ST-BERTIN, fo 54.

(4) Idem, idem, idem.

(5) *Quemdam a puero nutritum, nomine* SIMONEM, *virum religiosum nobilem et bene litteratum.* (Ms fo 54. — Edit. des doc. inéd., p. 304).

(6) *Impeditoris lingue,* ms en parchemin, no 723 de ST-BERTIN.

(7) *Cum per nonnulla Flandriæ cœnobia ordinem corrigendo introduxisset.* — Idem.

En abandonnant les fonctions de coadjuteur, SIMON avait été élevé au fauteuil abbatial d'AUCHY-LES-MOINES (1127) : il y continua jusqu'en 1131 la sage administration d'ODON, son prédécesseur (1). — A cette époque, il reprit à ST-BERTIN, du consentement des religieux, la dignité que la clairvoyance de LAMBERT et de l'évêque de THÉROUANNE lui avaient précédemment assignée (2). — Cette nomination reçut l'approbation du métropolitain : le nouvel abbé fut immédiatement consacré (3), au moment ou ALVIZE était élevé à l'épiscopat d'ARRAS (1131). 1131—1136.

Le gouvernement de SIMON ne fut pas de longue durée ; au bout de cinq années il se vit, encore une fois, dépossédé, (quoique pour des motifs bien différents), par le même pape qui avait déposé son devancier (4). — D'après la bulle pontificale surprise à HONORIUS II, la première élection faite à ST-BERTIN devait, pour être valide, recevoir l'approbation de l'abbé de CLUNY ; cette décision resta sans effet ; les moines de SITHIU reculaient toujours devant une innovation qu'ils considéraient comme

(1) ODONE *defuncto* ALCHIACENSIS *abbas assumitur*, *et evecto* JOHANNE *in* BERTINIANUM *abbatem*... (Cart. Sith. — Gall. christ.— Gd cart. — SIMO *constitutus Vus abbas* ALCHIACENSIS *anno* 1127. — *Dipl. Bert.*, ms 815.

(2) Idem, idem.

(3) *Per* MILONEM *episcopum consecratur.* — Mémoire de Dom L'RON.

(4) INNOCENTIUS *papa* CLUNIENSIUM *factione*, *electionem irritam declaravit.* (Gall. christ., col. 407). — Introduction de M. GUÉRARD, p. LXIV. — Texte du manuscrit de FOLQUIN, p. 304, 305, 307, 308. — *Vix quinquennio, post hoc abbatisavit, quia necdum processus, inter nos et* CLUNIACENSES *sopitus erat.* — *Non propter personæ idoneitatem, sed electionem indiscretam deponerent.*

1131—1136. un attentat à leur indépendance; ils crurent pouvoir s'affranchir de cette formalité, sans même consulter la cour de ROME (1). Cette omission fit considérer l'élection comme irrégulière, elle servit de prétexte à son annulation: SIMON fut déposé. — Plus soumis que JEAN II (2), il accepta avec résignation l'ordre du souverain pontife; sans se plaindre il quitta son siége pour se retirer à GAND, sa ville natale, où il vécut quelques années dans la retraite, partageant son temps entre la prière et l'étude (1136). —Ce fut alors (3) qu'éloigné des dignités humaines, il entreprit la continuation du cartulaire de FOLQUIN (4). —Ce travail tracé par une main qui avait feuilleté les auteurs latins, est écrite avec pureté; on y trouve des réminiscences de VIRGILE et de SALLUSTE: il embrasse l'historique de l'abbaye pendant une période de 124

(1) *Inconsulta curia romana.*

(2) *Paruit reverenter, suâ que dignitate cadens...... anno* 1136, GANDAVI *patrium solum petiit.* (Cart. Sith.. m^s^ *in pergameno*).

(3) *Dum solus abbatiâ recessisset, ut in* GANDAVO *habitaret ab anno* 1136 *usque ad* 1148. (Ancien m^s^ n° 723, note autographe de GUILLAUME DE WHITTE).

(4) SIMON fit également un recueil d'actes destiné à l'administration temporelle de l'abbaye. « Ce recueil, dit M. de PASTORET, dans l'histoire » littéraire de France, était divisé en 38 chapitres, suivi de deux livres » de causes qui regardaient deux terres de l'abbaye, et on y voyait le » détail des redevances auxquelles les vassaux étaient assujettis. L'auteur » y avait ajouté le catalogue des livres qui, de son temps, composaient la » bibliothèque de ST-BERTIN, suivi d'une généalogie succincte des rois et » des princes de la première et seconde races; elle finit au roi ROBERT, » (t. XIII, p. 78). — Ce livre, s'il était retrouvé, serait du plus haut intérêt.

Ces détails, remarque avec raison M. GUÉRARD, ne peuvent s'accorder avec le travail qui fait suite au récit de FOLQUIN (préf., p. XI).

ans, depuis RODERIC, en 1021, jusqu'à LÉON, en 1145 (1); il a été imprimé et annoté par M. GUÉRARD, dans la riche collection des documents inédits de l'histoire de France, d'après une copie du XVIe siècle conservée à la bibliothèque de ST-OMER (2). Depuis peu, nous avons été assez heureux pour retrouver une autre copie (3) beaucoup plus ancienne et non moins authentique de ce manuscrit qui, conforme pour le fond, renferme toutefois quelques variantes; nous regrettons vivement qu'elle n'ait pu être connue, en temps utile, par le docte 1131—1135.

(1) Me contemporain, ancien no 723 de la bibl. de ST-BERTIN.

(2) Ms no 750. Cette copie est toute entière de la main d'ALARD TASSARD que M. GUÉRARD indique simplement sous le nom d'ALARD. Les œuvres complètes de cet écrivain se trouvent à la bibliothèque de ST-OMER, elles sont désignées dans le catalogue des manuscrits sous le titre bizarre de ATASSARO... (no 732, cat. ms de M. PIERS).

(3) Ce manuscrit qu'un heureux hasard vient de faire tomber dans nos mains, était égaré depuis près de 60 ans, il est, selon toute apparence, le second volume de celui qui est à BOULOGNE, dont il doit être la continuation; il porte le no 723 de l'ancienne bibliothèque de ST-BERTIN et le titre de *Cartularium* SIMONIS, de la main de Dom CHARLES DE WITTE. Sur la première page on lit en écriture du XVIe siècle : *De thesauraria* Sti-BERTINI SITHIENSIS. Ce livre contient 73 feuillets en parchemin ; il est très nettement racé en caractères qui peuvent se rapporter à la fin du XIIe siècle ou au commencement du XIIIe au plus tard : il a été annoté sur plusieurs points par les anciens archivistes du monastère, tels que : GEORGES DE BRABANT, GUILLAUME DE WHITTE, Dom. CLETY, CHARLES DE WITTE etc., et contient toutes les chartes contemporaines avec l'indication des sceaux. Le dernier acte produit par SIMON est une bulle d'EUGÈNE III à la date de 1145, elle a été signée à WITERBE, et porte la suscription du cardinal ROBERT. — Puisse cet intéressant manuscrit rentrer dans la bibliothèque d'où il n'aurait jamais dû sortir. — Nous avons parlé ailleurs de ce livre. (Bull. hist. des Antiq. de la Morinie, 2e liv., p. 53 1852).

1131—1136. membre de l'Institut auquel nous en devons la publication (1).

Il nous reste bien peu de données sur la vie de SIMON. Par modestie, sans doute, il s'abstint d'écrire ce qui lui était personnel, ses continuateurs ont respecté ce silence ; ainsi subsiste une lacune qu'il ne nous est pas permis de combler. Nous savons seulement qu'en 1133, cet abbé fit la dédicace de l'église de BERGUES-ST-WINNOX (2), et qu'après avoir vécu saintement à GAND l'espace de douze années (3), à la suite de sa déposition, il revint à ST-BERTIN (4) où il mourut le 4 février 1148 (5).—SIMON fut inhumé dans le cimetière commun près de la chapelle des *Infirmes* ; quelque temps après, par les soins de LÉON, son successeur, ses restes furent transportés dans l'enceinte de cette même chapelle qui venait d'être restaurée.

Sur sa tombe on lisait :

« Abbas sacratus, virtute vigens monacatus,
» Celo translatus, SIMON jacet hic tumulatus,
» Quarta dies februi quem pace fovet requiei (6). »

Les écrivains du chapitre de ST-OMER, tous adver-

(1) Collection des cartulaires de France. Imprimerie royale, 1851.

(2) *Interfuit anno* 1133 *dedicationi ecclesiæ* Sti-WINNOCCI. (Gall. christ., col. 497).

(3) *Cum annis duodecim in* GANDAVO *stetisset.*

(4) *Regressus ad monasterium.*

(5) *Clausit, in bonis, dies suas.* (Cart. Sith. *continuatores* SIMONIS, p. 305). — *Obiit* 4 *februarii, anno* 1148 (Ms no 815).

(6) Cart. Sith., p. 305. — Voy. sur cet abbé l'hist littéraire de France, t. XIII, p. 78 et suivantes.

saires de l'abbaye, prétendent que SIMON aurait été 1131—1136.
l'instrument dont les moines de ST-BERTIN se seraient servis pour fabriquer les chartes qu'ils arguent de fausseté. On lit dans DUTEMS (1) : « *Ce fut lui, dit-*
» *on, qui écrivit la chronique de l'abbaye, ou des gestes*
» *des abbés depuis* RODERIC *jusqu'à son temps ; mais*
» *il paraît que* SYMON, *auteur de cet ouvrage, fut l'un*
» *de ces auteurs masqués que l'abbaye mit en œuvre,*
» *soit à la fin du XIIe, soit dans le cours du XIIIe*
» *siècle, pour se faire des histoires et des chartes* (2).»
—On doit savoir maintenant à quoi s'en tenir sur les assertions de ce genre toujours inspirées par la jalousie des corporations rivales.... Pour nous, le doute n'existe plus—nous ne discutons pas, nous nous bornons à constater ce qui nous paraît être la vérité. Les lecteurs prononceront...

Au nombre des moines contemporains de SIMON, figurent :

GODESCALQUE, nommé par l'abbé de ST-BERTIN 6e abbé d'AUCHY. — CONRADUS. — ROBERTUS. — THEODERICUS. — HEREMARUS. — CLÉMENT. — EGIDIUS (GILLES). — BERTULPHUS. — HENRICUS. — ISAAC, prêtre. — HUGO, *eleemosinarius*. — WILLELMUS, *monachus* (3).

(1) Hist. du clergé de France, t. IV, p. 217. —*Hic autem est* SYMON, *qui, chronicon ejus ecclesiæ tempore* RODERICI, *huc usque descripsit*. (Gall. christ., col. 497).— YPERIUS *chron. sith.*

(2) Tous les mémoires rédigés dans l'intérêt du chapitre et des évêques emploient, à peu près, les mêmes termes, avec quelques variantes, souvent plus énergiques encore. (Voy. ms original de M. de RUDER, provenant des archives de N.-D., etc., etc.)

Le manuscrit en parchemin, et presque contemporain, que nous avons sous la main, (XIIe siècle), nous semble une réponse péremptoire à toutes ces accusations. (Voir ce manuscrit et la copie de TASSARD, etc.)

(3) *Cat, rel. Bert. qui colligi potuerunt*, ms no 815. (Bibl. Audom.)

1131—1136. On trouve dans le grand cartulaire de Dom de WITTE six chartes relatives au gouvernement de cet abbé ; elles portent les dates de 1132 et 1133. Parmi elles il y a, par mégarde, un titre de 1233 (1).

SIMON est l'auteur d'une vie de ST-BERTIN dont il fit hommage à LÉON son successeur. Cette vie, élégamment écrite en vers latins, contient près de huit cents vers formant plus de vingt-deux pages en velin, jolie écriture du XIIe siècle, fort nette et enluminée (2). Elle est placée en tête de son cartulaire ; on y voit un assez bon nombre de notes, d'additions ou de surcharges de la même plume, quelques-unes sont de la main des derniers archivistes du monastère.

Il n'entre pas dans notre plan de consigner ni d'expliquer les légères différences que ce livre, que nous avons sous les yeux, peut présenter avec la copie faite par ALARD TASSARD, sur laquelle a été calquée celle de M. GUÉRARD : bornons-nous à les signaler et à transcrire ici, quelques lignes de la dédicace, elles pourront fournir une idée du talent poétique de cet auteur que l'on cessera maintenant, peut-être, de considérer comme apocryphe (3) :

« Filius et frater merito tuus, o pia mater.
» Laudibus immensis celeberrima plebs SITHIENSIS (4),

(1) Gd cart. de ST-BERTIN, t. 1, p. 227.

(2) *Cartularium* SIMONIS, ancien no 723 de ST-BERTIN, p. 1 à 23. Cette vie a été imprimée par M. GUÉRARD. (Cart. Sith. pars. 2, lib. III, p. 305, 306, lin. 22.

(3) Collection des documents inédits, pars. 11, p. 305-306. — Cart. Sith. — Cette copie ne parait pas être celle sur laquelle a écrit Dom ALARD TASSARD. — Les lettres initiales sont en encre rouge.

(4) *Plebs* peut signifier ici église ou communauté.

» Unam cum reputem tibi non satis esse salutem,
» Me conferre putes, tibi cum patre mille salutes.
» Ergo fave SIMONI, queso, pater alme LEONI,
» Cui quod concepi dudum, modo scribere cœpi,
» Laude Dei, , festa nostri patris inclita gesta,
» Rore velut verno, perfusus amore paterno.
» Ex quibus ille bonus, humilis pater atque patronus
» Plurima que gessit bene gesta silendo repressit,
» Dissimulans crebris virtutibus esse celebris,
» Ne dubius staret, si signis fama volaret.
» Quam quia vitavit, dum se nihil esse putavit.
» Scripta semel vita, scriptis quoque bis repetita,
» Fanda magis late, nimia transit brevitate.
» Que tamen affatu celebrique notata relatu,
» Hinc patre sublato, sed sanctis associato,
» Quammultis vere referentibus hec patuere.
» Nos, qualicunque sermone loquimur, utrumque
» Et quod celavit et quod stilus abreviavit
» Ut depromamus, tandem sic incipiamus.
» Nobilis urbs, gaude celebri Constantia, laude,
» Prole Deo grata, Phebo magis irradiata,
» Ad laudem Christi que gignere promeruisti
» BERTINUM magnum, quasi fons de flumine stagnum,
» (*Exhortatione, fide, ad eternam vitam celestis doctrinœ*) (1)
» Quod rigat et inundat, parat, et dape semper habundat.
» Nec minus elatam, sed te magis esse beatam,
» Conjubilans, multa tibi dico laude; resulta,
» Inclita Flandrensis gens, et sacra plebs SITHIENSIS,
» Est tibi namque datus, non ex te sanguine natus (2). »

SIMON est représenté debout, la tête recouverte, la main gauche élevée, et tenant un livre à la main droite, comme pour indiquer qu'il fut un écrivain. La crosse est éloignée de lui, en signe d'une grandeur passée (3).

(1) Ces mots sont ainsi surchargés d'une écriture semblable. En marge, la même main a tracé en couleurs, divers emblêmes et plusieurs jeux de mots que nous ne pouvons reproduire.

(2) Cart. SIM., ms no 723, p. 1 à 23.

(3) Ms no 755 de la bibl. de ST-OMER.

LES

ABBÉS DE SAINT-BERTIN.



LÉON (DE FURNES), 43e ABBÉ.

Avènemt : 1138.

Mort : 1163.

SOMMAIRE.—Les religieux veillent au maintien de leurs prérogatives. Ils envoient des députés à ROME. — L'abbaye obtient le droit d'élire directement son chef. — Deux ans de vacance abbatiale. Nécessité d'un bon choix. — LÉON est élu au bout de six ballotages. — Il entre en fonctions en 1138. — Son origine. — Sa famille. — Sa prise d'habit. — Il devient prieur, puis abbé de LOBBES, ensuite abbé de ST-BERTIN. — LÉON fait le voyage de ROME avec ALVIZE, pour s'élever contre les prétentions toujours renaissantes de CLUNY. — Le souverain pontife examine avec soin l'affaire et lui donne gain de cause. — Confirmation de cette décision par les successeurs d'INNOCENT II. — Réconciliation des parties. — Nouvelles divisions à l'occasion des anciens clunistes. — LÉON part pour la deuxième croisade avec le Roi de France et THIERRY d'ALSACE.—Ce prélat avait emprunté une somme d'argent pour son voyage.—Relique du St-Sang à BRUGES.— Prétexte d'une lutte déplorable à la suite de laquelle une partie des religieux quitte la communauté pour n'y plus rentrer.—La sédition n'éteint pas la dette. —Pour la payer on vend les meubles et les objets précieux rapportés par LÉON. — Le calme renait. — Un incendie terrible dévore le monastère pendant que les moines oubliaient à table l'heure des *matines* (1152).—LÉON, consterné, se frappe la poitrine et cherche à remédier au mal.—Il entreprend et termine les travaux de restauration.—Tout est fini en deux ans. —Traces de cet incendie.—LÉON, avancé en âge, achève quelques affaires importantes. — En revenant de la cour il tombe malade et meurt.—Sa sépulture.—Son épitaphe. — Religieux contemporains.—Fondation du monastère de CLAIRMARAIS.— ST-BERNARD. — Ses lettres à LÉON et aux religieux. — Titres.

Pendant que SIMON, dépouillé de la prélature, regagnait humblement sa ville natale, les religieux de

1138—1163 ST-BERTIN, effrayés des lettres apostoliques accordées à leurs adversaires (1), ne cessaient de veiller au maintien de leurs prérogatives; ils avaient envoyé à ROME une députation (2) chargée de soutenir leurs droits méconnus. Cette démarche fut couronnée de succès; la communauté obtint la permission d'élire librement son chef, conformément à la règle de ST-BENOIT, ainsi qu'on l'avait pratiqué jusque-là (3). — Jamais, du reste, la nécessité d'un bon choix ne s'était fait plus vivement sentir. L'abbaye était à la veille de nouvelles misères.... — PIERRE le *Vénérable* et ST-BERNARD lui-même, avaient ouvertement embrassé la cause d'INNOCENT II, forcé de fuir l'Italie: lorsque le parti de ce pape eut triomphé, les partisans de CLUNY, voyant s'accroître leur influence, ne laissèrent pas échapper l'occasion de revenir aux anciennes prétentions de leur général à l'egard de ST-BERTIN. L'indépendance du monastère, de nouveau menacée, reposait donc sur l'habileté du chef que les cénobites allaient se donner. — Les partis étaient en présence, poursuivant avec acharnement le succès de leurs prétentions respectives (4).—L'issue de la lutte électorale resta longtemps douteuse, le scrutin demeura,

(1) *Perterriti litteris apostolicis, quibus preceptum*, etc., etc. (Cart. Sith., 305 et seq. — Introduction de M. GUÉRARD).

(2) *Cum* MILONE *episcopo romam profecti sunt.* — Idem, idem.

(3) *Licentiam liberæ electionis, secundum regulam* Sti-BENEDICTI *et morem antiquorum.* (Cart. Sith. — L'art de vérifier les dates, in-fo).

(4) *Cum diverso spiritu, in diversa trahentes, per multos variarentur .... contra impetum* CLUNIACENSIUM, *ad enervandam eorum superbiam opponendum.* (Cart. SIMONIS, ms du XIIe siècle, fo 55, et p. 208, édit. de 1841).

pour ainsi dire, ouvert au-delà de treize mois (1) pendant lesquels on se vit forcé d'avoir recours à six ballotages entre les divers candidats.—Enfin, après tous ces débats, le choix répondit à l'attente générale(2), LÉON l'emporta sur ses compétiteurs, il prit les rênes de l'administration à la suite d'une vacance de deux années environ (1138). 1138—1163.

LÉON appartenait à une famille distinguée de FURNES (3) ; il avait été élevé à la cour du comte de Flandre, où il remplit un instant les fonctions d'*aumônier* qui autrefois, avaient été occupées par son père et par son oncle (4).—A 24 ans il alla prendre l'habit religieux de la main d'ALVIZE, alors abbé d'ANCHIN. — Bientôt il devint prieur de la communauté, puis abbé de LOBBES (5) et un peu plus tard abbé de ST-BERTIN (6). — A peine en possession de son siége, le nouvel élu se rendit auprès du souverain pontife pour défendre les priviléges de sa maison (7) contre les prétentions toujours renaissantes de l'ordre de CLUNY; il partit avec ALVIZE, devenu évêque

(1) *Tredecim mensium, sine abbate pertransiit spatium, nobis nunc illum, nunc istum, usque ad sextum eligentibus.* (Cart. SIMONIS, ms du XIIe siècle, fo 55).

(2) *Placuit nobis, deo imperante.....*

(3) Gd cart., p. 234. — *Qui ex nobilioribus furnensis populi, originem ducens.*

(4) *Patrui ac patris officio functus est...... Hic nam que secretorum consiliis, curialium et negotiis assidui eleemosinarum comitum Flandriæ, ad usus pauperum Christi administrarant.* (Cart. SIMONIS).

(5) *Archipresul* REMENSIS, LAUBIENSI *hunc* LEONEM *prefecit cenobio.*

(6) Gd cart. — Gall. christ. — Chron. YPERII.

(7) *Vix unius anni, spatio transeunte.....* CLUNIACENSI *importunitate pulsatus.* (Cart. Sith. — Edit. des documents inédits. p. 308).

1138—1163. d'ARRAS ; il assista à un concile, à ROME où, devançant ses adversaires, il sut s'attirer les bonnes grâces du pape et des cardinaux (1), au point de les amener à examiner eux-mêmes, pendant dix jours, les pièces du procès (2). — Le 26 avril 1139, INNOCENT II prononça solennellement une sentence donnant gain de cause à ST-BERTIN.—Ainsi se terminèrent, pour un instant, les difficultés qui divisèrent si longtemps ces deux grandes communautés (3)...—Cette décision suprême fut confirmée par CÉLESTIN II, LÉON II, EUGÈNE III et ADRIEN IV (4). — Dans la suite, à chaque avènement, les religieux n'eurent garde de négliger l'accomplissement de cette importante formalité.—Du reste, dès ce moment, une réconciliation avait eu lieu entre les parties ; les abbés s'étaient donné le baiser de paix (5) ; les moines de CLUNY semblaient, dès-lors, avoir accepté de bonne foi la sentence pontificale (6). Cependant il restait toujours à

(1) *Apostolicam totius curiæ adquisivit gratiam.* — Idem, idem.

(2) *His utrumque conseritur, antiquiora mediis apponuntur privilegia .... ac papa per dies decem continuos ea retinuit, diligenter inspexit.....*

(3) *Sic tota curiâ informans judicium, liberam omnino a* CLUNIACENSI *subjectione, Sithiensem ecclesiam, cum abbate, publico judicio definivit...*

(4) CELESTINO II° *privilegium..... libertatis nostræ renovavit et confirmavit die* 19 *jan.* 1144... *Exemplar* EUGENII III, *de libertate et possessionibus* (25 avril 1145). — Titre pontifical du 26 avril 1139..... — Cart. Sith. SIMONIS. — Gd cart.

(5) *Domnus papa dissidentes abbates in osculo pacis reconciliavit.*

(6) *Reges, principes, nobiles, ignobiles, senes et juvenes accinguntur ad Jerosolime, terræ, subventiorum proficiscuntur...* LUDOVICUS *rex Franciæ, et comes Flandriæ* THEODERICUS, (THIERRY, THÉODORIC, THIEUDRYK). — *et multi alii, inter quos* ALVISUS *episcopus* ATREBATENSIS, *et* LEO *abbas* Sti-BERTINI. (Cart. SIM. *in pergameno*, f° 56. — Edit. de 1841, p. 323, etc.

ST-BERTIN un certain nombre de moines amenés par LAMBERT; ceux-là subirent, en silence, l'arrêt de leur condamnation; mais leurs confrères n'étaient pas assez bienveillants pour adoucir l'amertume de leurs regrets.... L'abbaye se trouva, de nouveau, divisée en deux camps « où couvait un volcan, dit M. GUÉRARD (1), la première occasion ne pouvait manquer de le faire éclater. » Cette occasion ne se fit pas attendre. — En 1147, la 8e année de son administration, LÉON se remit en route avec ALVIZE pour la seconde croisade (2); ils accompagnaient (3) LOUIS, roi de France, et THIERRY D'ALSACE, comte de Flandre, escortés d'une nombreuse et brillante suite. — En partant, l'abbé de ST-BERTIN avait emprunté la somme nécessaire à son voyage, laissant à ses religieux le soin de la rembourser pendant son absence. Eh bien ! le croirait-on, sur un sujet si simple, en apparence, il fut impossible de s'entendre.—Les moines qui, plus que d'autres, par leur pieuse vocation, semblaient destinés à montrer l'exemple de la fraternité, se livrèrent, à tous les écarts les plus condamnables offrant, disent les chroniqueurs (4), au monde, aux hommes et aux anges un désolant spectacle, ils se permirent d'abord des récriminations, des injures; puis s'oublièrent jusqu'à se

1138—1163.

(1) Introduction au cart. de FOLQUIN.

(2) Cart. SIMONIS, pars. 3, p. 324, lin. 3 et seq.

(3) ALVIZE mourut de la peste, à Philippeville, pendant ce voyage.

(4) *Miserabilis seditio.... occurrunt, itaque, ad hoc sedandum, cum burgensibus feodati ecclesiæ laïci, et consilio prioris* ERKEMBALDI, *et fratrum partis sanioris, seditionem per vim expulsans.... de quibus* (plures) *monasterium nunquam reversuri*. (Cart. SIMONIS, p. 324).

1138—1163.

donner des coups de poings et même des coups de bâton : « *At primo verbis, deinde pugnis et fustibus » congressum facientes ; spectaculum facti sunt huic » mundo, angelis et hominibus et in derisum omni po- » pulo* (1)..... » Pour mettre un terme à cette scandaleuse mêlée, les bourgeois, les vassaux laïques de l'abbaye, à la demande du prieur ERKEMBALD et de la partie saine des religieux *(sanioris partis)*, se virent obligés d'intervenir en armes, et d'employer la force pour expulser les plus audacieux, dont la plupart quittèrent pour toujours l'habit monastique (2).

Toutefois, cette sédition n'éteignit pas la dette (3), il n'en fallut pas moins satisfaire les créanciers de l'abbé; tout fut mis en vente, les meubles, les ornements, les vases sacrés; et, comme LÉON avait rapporté de ses voyages des étoffes d'une grande valeur, de précieuses reliques (4), dont le prix pouvait balancer

(1) Cart. Sith. SIMONIS, ms *in pergameno*, fo 65.

(2) Idem, idem.

(3) Préface de M. GUÉRARD.

(4) C'est pendant ce voyage que LÉON, ami et compagnon de THIERRY D'ALSACE, rapporta de la Terre-Sainte quelques gouttes du sang de N.-S. J.-C. Ces gouttes furent placées, tout le temps de la route, dans un verre que l'abbé portait constamment à son cou. A son arrivée à BRUGES en 1148, elles furent déposées dans la chapelle ST-BASILE, où aujourd'hui encore, après tant de siècles, elles sont pieusement conservées dans un reliquaire de cristal. En mémoire de cette donation, les abbés de ST-BERTIN jouirent, jusqu'au dernier jour, du privilége d'officier, concurremment avec l'évêque diocésain, à la grande procession qui, depuis lors, se fait chaque année à BRUGES sous le nom de *procession du Saint-Sang*; seuls ces pontifes avaient le droit de porter cette vénérable relique et de l'exposer à l'adoration des fidèles. On verra plus tard, que rarement, à moins de circonstances impérieuses, les abbés de ST-BERTIN manquaient à l'accomplissement de ce devoir. (Gd cart. de ST-BERTIN, t. I, p. 234, 235 et *passim*.—Ms du P. ANGE).

la dépense qu'il avait faite, il lui devint facile, en 1138—1163.
s'acquittant, de rétablir la bonne harmonie dans la communauté. Cependant, l'abbé, déjà vieux, n'était pas au bout de ses épreuves... Aux divisions intestines succéda un fléau d'une autre nature.—La veille de la fête de St-Bertin (1152), un violent incendie surprit le monastère au milieu d'une nuit profonde (1), et le réduisit en cendres, avec une partie de la ville, pendant que Léon, en compagnie de douze de ses confrères des environs et d'un grand nombre de religieux, oubliaient à table les heures de l'office.... On ne put arrêter les progrès du feu.—Comment, du reste, porter utilement les premiers secours? Les moines, alors gorgés de vin et de nourriture, se dispersèrent, en désordre, dit Simon, comme des brebis à l'approche du loup, allant çà et là, abandonnant leurs vêtements... A peine eurent-ils le temps et le calme nécessaires pour se sauver eux-mêmes, et chercher un asile dans les commu-

On dit que l'un des vitraux de la chapelle St-Basile à Bruges, représente cet abbé de St-Bertin. Nous n'avons pu le vérifier. — (Grand cart. de St-Bertin, t. 1, p. 234-235.—Mˢ du P. Ange, carme déchaussé, *passim*). — Voyez deux intéressantes notices, publiées à Bruges, l'une intitulée : *Essai sur l'histoire du Saint-Sang*, par notre savant collègue, M. l'abbé Carton (1850); l'autre, ayant pour titre : *Du Culte du Saint-Sang et de la relique de ce Sang*, par Mgr. Malou, le vénérable évêque de Bruges (1851), p. 48 et 49. — Idem, idem, gᵈ cart. *passim*.

(1) *Ignis vorax de parvo tugurio, ex parte occidentali ville* Sᵗⁱ-Audomari *prerumpens.... medietatem feri castri, et totum monasterium cum omnibus officinis miserabiliter incineravit..... congregatis* 12 *et amplius abbatibus, et magna monachorum multitudine... vini et ciborum superflui tate repletos.... disperguntur tanquam oves lupo superveniente..... ille cappam, ille tunicam amisit..... abbas* Leo *presertim dolebat*, etc., etc. (Mˢ de Simon en parchemin, fᵒ 65, lin. 28 et suiv.)

1138—1163. nautés voisines..... — LÉON, consterné, se frappait la poitrine, attribuant ses malheurs à sa trop grande faiblesse, et les offrant en expiation de ses péchés; il cherchait, les larmes aux yeux, les moyens d'y remédier.— Sans hésiter, il se mit à l'œuvre, après avoir dispersé les religieux dans d'autres monastères. — Il fut puissamment secondé par plusieurs seigneurs (1), GUILLAUME d'YPRES, fils de ROBERT-LE-FRISON, fournit les bois, les marbres, le plomb, l'or et l'argent nécessaires, avec des sommes considérables. — Deux ans suffirent pour rendre à l'abbaye son ancien éclat (2); les moines purent y rentrer le 1er novembre 1154, jour de la fête de tous les Saints. — L'anniversaire de leur retour se célébra longtemps avec autant de solennité que la fête de NOEL.

Les traces de l'incendie que nous rappelons ont été rencontrées dans la terre, à un mètre de profondeur, sur toute la superficie de l'église (3).

Oubliant le poids des années, LÉON retrouva la force de résoudre avantageusement quelques difficultés suscitées par HENRI PLANTAGENET, roi d'Angleterre, et par THIERRY D'ALSACE (4). — Mais son heure approchait...., en revenant de la cour il achevait une transaction consentie par le comte de Flandre, au sujet d'une bergerie que ce prince aurait

(1) Idem, idem, idem. — Edit. de l'imprimerie royale, p. 325 et suiv.

(2) *Multo venustius quam antea, 3o anno.* (Idem, idem, idem).

(3) Voyez notre compte-rendu des fouilles de ST-BERTIN, Mém. de la Morinie, t. VII, p. 36.

(4) Cart. SIMONIS. — *Qualiter* HENRICUS *anglorum rex ecclesiam nostram calumniavit* (p. 327). — *De usurpatione berquariæ* (p. 328).

voulu enlever au monastère, lorsqu'il fut subitement atteint d'une maladie qui le conduisit au tombeau. — L'abbé fut rapporté chez lui en litière, peu après, il perdit la vue et mourut le 26 janvier 1163 (1) au bout de 25 années d'un gouvernement aussi fructueux que tourmenté. — Il avait réglé lui-même les dispositions de son anniversaire (2). 1138—1163.

Ce prélat fut enseveli en habit de religieux (3), devant l'autel de la chapelle de *Notre-Dame des Infirmes*, qu'il venait de restaurer après l'incendie. — On plaça dans son cercueil un bâton pastoral et une branche de palmier qu'il avait rapportée de la Terre-Sainte. — Sa tombe portait ces mots : HIC JACET LEO ABBAS, avec l'énoncé des actes de sa vie. Plus tard, lors d'un changement de sépulture, nécessité par des constructions nouvelles, on grava l'inscription suivante sur la pierre de marbre qui recouvrait sa dépouille mortelle (4) :

« Virtus Sampsonis, mel sumpsit, in ore LEONIS
» Quod non a mysterio posse carere scio;

(1) *Biennium ante caruit visu.* — LEONIUS *obiit die vigesima januarii* 1163. (Ms 815).

(2) *Qualiter adhuc vivens ordinavit anniversarium.* (Cart. Sith. p. 329, ms *in perg.*, fo 66). — *Vide cartam ibidem......*

(3) *Cujus corpus vestimentis monialibus indutum, fratres sepelierunt ante altare sacelli* Ste-MARIE, *quod post incensionem restauraverat, cum baculo pastorali addiderunt..... virgultum unum palmæ transmarimæ simile illis quœ portantur in die palmarum, quam ipse secum detulit in reditu itineris Hierosolimitane.* (Cart. SIM., p. 330). — Voilà, peut-être, l'explication de ces branches et de ces bâtons épineux que nous avons plusieurs fois retrouvés dans les tombes de St-BERTIN.

(4) Les bienheureux LAMBERT, SIMON et LÉON, furent enterrés l'un près de l'autre dans la chapelle de la STE-VIERGE ou des *Infirmes*. — En 1844

1138—1168 » Sic quoque dum moritur, noster Leo, mel reperitur,
» Ejus in ore jacens, atque sapore placens.
» Nam si perpendas mores, patris atque sequendas
» Ejus virtutes, verba que mella putes.
» O clarum stemma, de quo te splendida gemma,
» Et decus abbatum, contigit esse satum !
» Qui dum templa, domos regales, horrea, promos,
» Multa que mira struis proh dolor ! Ecce ruis !
» Ante diem februi, sextâ suprema tui (1). »

Léon est qualifié de *bienheureux* (2). — Il reçut l'hommage de plusieurs volumes, notamment celui d'un magnifique manuscrit intitulé : *Isidori mercatoris...* de la main d'un religieux nommé Hélye (3). —Il eut pour contemporains les moines dont les noms suivent :

Erkembode ou Erkembalde, prieur. — Raingerus. — Alexandre. Amilius, prévôt d'Houlle et aumônier. —Simon, qui devint 45e abbé. — Wulfrid. — Dursenus. — Folquin, prévôt. — Jordanus, camérier (4). — Jean, supérieur (*superior*). — Robicus, maître des étrangers, *hospitalarius*. —Maurice, prieur. —Helyas. —Simon. —Obertus. —Balduinus (5). —Otto. —Lambert. —Seghardus. —Wido. —Wulne-

nous n'avons rien retrouvé de leurs pieuses sépultures qui déjà en 1598 et en 1615, avaient été visitées. A cette dernière époque, elles furent découvertes par hasard en creusant la fosse de Waast Grenet. Tous les ossements étaient intacts, on reconnut que Simon avait eu la jambe cassée : on ne toucha pas à ceux de Lambert et on replaça soigneusement les autres. On trouva dans les tombeaux des vestiges de bottes avec lesquelles furent enterrés ces religieux. (Chronique de Bersacques. —Ms n° 806, au milieu du volume).

(1) Cart Sith. — Edit. de l'imprimerie royale, p. 330. — Gd cart. t. 1 p. 235. — L'ancien manuscrit 723, en parchemin, ne fait pas mention de cette épitaphe.

(2) *Beatus* Leo *sive* Leonius. (*Monachus aquicinctensis sub* Alvizo, ms 815 bibl. Audom.)

(3) Voyez la note 6, aux sources manuscrites. —*Dignum sit pariter que tuo pater alme* Leoni !....

(4) Jordanus avait un anniversaire à Wizernes.

(5) Idem, idem, idem. — *Dipl. Bert.* ms 815.

RICUS.—WORADUS, sous-diacre (l'auteur d'un manuscrit intitulé : *De naturâ rerum* (1).—BAVO, prêtre et moine, qui fit des additions à ce livre (2).—Le bienheureux JOSCIO (3), d'une piété exemplaire envers la STE-VIERGE.—ASCELINUS, prieur.—EUSTACHE, maître des hôtes. — HELYAS (4), anglais, ami des lettres, (il existe un ouvrage de lui). —BAUDOUIN,—CLAUDIUS. —OSTON (OSTO). — ARNOUL 1er, comte d'ARDRES (5), qui fut inhumé à ST-BERTIN en habit monastique. — DROGON. — BERNERUS. — ALLARDUS. — REINARDUS. — LIETARDUS, etc. (6). 1138—1163.

L'origine de l'abbaye de N.-D. de CLAIRMARAIS, ordre de CITEAUX-SOUS-CLAIRVEAUX, remonte à ce gouvernement (7). — L'abbé et les religieux de

(1) WORADUS *subdiaconus librum scripsit de* Natura rerum.

(2) BAVO *presbyter adauxit hunc librum.* (Cat. rel. Bert, ms 815, bibl. Audom. — Cat. des mss de BOULOGNE, n° 99).

(3) Le bienheureux JOSCIO, contemporain de LÉON, fesait l'édification de la communauté, il mourut en 1163 vers la fête de ST-ANDRÉ, peu avant son abbé. — Plusieurs miracles s'opérèrent sur sa tombe et il fut béatifié. (Voyez à cet égard le légendaire de la Morinie. — Gall. Christ. — YPERIUS. — GUILLAUME DE WHITTE. — ROBERT DE LOSTE. — Fouilles de ST-BERTIN, etc. — *Beatus* JOSCIO *devotus beate* MARIÆ. *obiit* 1163. (Cat. rel. Bert., ms 815).

(4) HELYAS *de anglia, litteratus, extat opus ab eo scriptum.* — Idem, idem. — Appendice, note n° 6 à la fin de ce volume.

(5) ARNULPHUS *toparcha de* ARDRES. (Cat. rel. Bert.). — LAMBERT d'ARDRES, édit. de DUCHESNE, texte, p. 90. — Preuves 156.

(6) *Diplomata Bertiniana,* n° 815, bibl. Audom.

(7) Ce monastère ainsi nommé à cause des nombreux marais qui l'environnent, fut commencé en 1128 par FOULQUES, abbé des DUNES, pour des religieux de ST-BENOIT. — Il fut soumis à la règle de CITEAUX en 1137. — THIERRY d'ALSACE, comte de Flandre, et la comtesse SYBILLE, donnèrent le terrain pour la reconstruction.

GUNTRID ou GEOFFROI, et GUILLAUME, désignés par ST-BERNARD en furent les deux premiers abbés. Ce dernier transféra la maison à l'endroit où on la voyait en dernier lieu (1166). — La bibliothèque de CLAIRMARAIS contenait de nombreux et intéressants manuscrits dont 116 appartiennent aujourd'hui à la ville de ST-OMER. Nous espérons pouvoir en publier l'ancien catalogue complet d'après une ancienne copie inédite.

L'abbaye de CLAIRMARAIS était taxée 850 florins, elle rendait 55,000 li-

1138—1163. St-Bertin contribuèrent beaucoup à son établissement. — St-Bernard, qui peut être consideré comme le fondateur de cette pieuse solitude, récemment élevée au milieu des eaux, adressa des lettres touchantes à Léon et à sa communauté, pour les remercier de leurs libéralités (2) à l'égard de sa nouvelle famille. Bien que ces lettres soient connues (3) il ne sera peut-être pas sans intérêt de les rappeler ici :

1re LETTRE ADRESSÉE A L'ABBÉ.

« *Amico suo charissimo* Sti-Bertini *abbati venerabili F.* Bernardus » *claræallis dictus abbas, salutem in eo qui mandat salutes Jacob.* (Epistola 383 scripta anno 1149).

» *Quod merito confidam de vobis, charitas vestra palam fecit, quæ* » *inventa occasione se ipsam innotescendi, non potuit latere sub modio:* » *gratissima habeo illa officia humanitatis, quæ fratribus nostris im-* » *peditis qui habitant juxta vos; quod illi fecistis, mihi fecistis immo* » *sic mihi facitis quam si mihi faceretis.* »

» *Obsecro ergo, ut perseveret hæc sollicitudo vestra, pro eis, quoniam* » *longe facti sunt à nobis, at non possimus eis, pro ut oportet assistere;*

vres. — Le LIXe et dernier abbé fut Dom Omer de Schodt, nommé par Louis VXI, le 29 avril 1787, et violemment renvoyé le 29 août 1791.—Nous aurons à revenir sur cette communauté dont nous nous proposons de retracer également l'historique d'après des documents que nous avons sous la main. (*Hist. domestica* Claromarisci *a D. F.* Bertino *de* Wissery *relig. hujus cœnobii*, t. I et II mss inédits).

(2) Guntfridus.... *scripsit beato* Bernardo *statum operis incepti... ille utique multimodo* Bertinensium *beneficia, sibi, et monasterio suo collata aperuit.* — *Beatus* Bernardus *beneficta nobis à* Bertinianis *collata tanquam sibi facta reputans, binas illis epistolas, unam ad* Leonium *abbatem, ad* Bertinicum *cœtum, alteram scripsit.* (Hist. Clarom. ms t. 1, p. 176).

Entre autres libéralités figurait la donation d'une partie du marais qui entourait l'abbaye.

(3) Lettres de St-Bernard.— Ms édit. in-fo — et in-8o, p. 290 et 291, t. 1, Paris, 1836.

» *sit ergo benignitatis vestræ vicem nostram supplere, ut vos ipsis in* 1138—1163.
» *patrem ut ipsi sint vobis in filios.*

» *Si forte venerit tempus, quo tantæ charitati respondere possimus*
» *quod non sumus ingrati, fides oculata monstrabit* VALE...»

2me LETTRE ADRESSÉE AUX RELIGIEUX (1).

« *Universis qui sunt in ecclesiâ* Sti-BERTINI *amandis in christo, F.*
» BERNARDUS *clarævallis vocatus abbas, servire deo in letitia.*

» *Ad gratiarum actionem ad reddendum dilectionis officium me-*
» *ritis vestris provocemur, quia cum acceptum beneficium æternæ*
» *memoriæ infigendum est, beneficiis que fratribus nostris, immo quæ*
» *contulistis nec immemor esse debeo nec ingratus, meum est quid-*
» *quid infunditur in visceribus meis.*

» *Pro his igitur gratias agimus, universitati vestræ pro his om-*
» *nibus summus debitores vobis, si quid possumus et nos et fratres*
» *nostri*, etc., etc. »

LÉON reçut encore d'autres lettres de ST-BERNARD, l'une (*Epist.* 382), dans laquelle, en remerciant l'abbé de ST-BERTIN de sa charité, il le prie de ne point retenir ST-THOMAS, qui devait se rendre à CLAIRVEAUX.

« *Ejus in se, suos que beneficia gratus agnoscit.*— THOMAM, *de* Sto-
» AUDOMARO *ad clarævallensis transire volentem non prohibendum.* »

Dans l'autre (*Epist.* 385), il félicite le monastère de ST-BERTIN d'être revenu à la régularité :

« *Eos de meliori observantiâ gratulatur, eosdem que ad studium re-*
» *ligiosæ perfectionis et assidui profectus excitat* (2). »

Malgré les expressions de gratitude réitérées par le saint abbé de CLAIRVEAUX, les religieux de CLAIRMARAIS auront, dans la suite, de nombreux démêlés avec leurs confrères de ST-BERTIN, au sujet de leurs pro-

(1) Cette lettre est ici en abrégé. — Voir les différentes éditions.

(2) BEAT. BERNARD *epistol.*, p. 293, nouvelle édit., 1836. — Edition de MABILLON, in-fo, 1699.

1138—1163. priétés contiguës...... L'intérêt de leur ordre, l'esprit de corps, toujours inexorables, leur feront par fois oublier les règles et les devoirs d'un bon voisinage, les preuves ne manquent pas à l'appui de cette assertion (1).

On trouve dans le grand cartulaire 50 chartes relatives à l'administration de ce prélat.—Tous ces titres, dont une partie est imprimée, ont été copiés littéralement par Dom Charles de WITTE (2).

LÉON est représenté debout, devant sa nouvelle église; il a la tête nue et rasée en couronne, il tient la crosse d'une main et une palme de l'autre. Une autre crosse se voit auprès de lui comme pour indiquer qu'il fut également abbé de LOBBES (3).

(1) Gd cart., *passim*. — *Historia claromariscensis à* BERTINO DE VISSERY. — Idem, idem.

(2) Gd cart., t. 1, p. 230 et suiv. — Le cart. Sith., p. 307 et suiv. en contient quelques-unes seulement.

(3) Planche 45 du ms no 755 de la bibliothèque de ST-OMER.

Godscalcus · xliiij^{9}.

Pl. 22.



Lagache frères, lith. à St. Omer.

LES

ABBÉS DE SAINT-BERTIN.



GODESCALQUE, 44e ABBÉ.

Avènem^t: 1163. — Mort: 1176. —

SOMMAIRE. — ARNOULD, abbé d'AFFLINGHEM, est nommé. — Il ne peut prendre possession. — GODESCALQUE est élu à sa place. — Son caractère inflexible. — Il trouve la discipline ébranlée et soutient des luttes pour la raffermir. — Education de GODESCALQUE. —Ses progrès.—Sa prise d'habit.—Il remplit plusieurs fonctions. —Son élection à ST-BERTIN en 1163.—Il est béni par l'évêque des Morins.—Son installation.—Il assiste au concile de TOURS.—Bulles confirmatives des priviléges.—L'abbé rencontre des obstacles à cause de sa sévérité. — Malveillance du comte et de son fils. — Les jeunes moines se soulèvent et dénoncent leur abbé en plein synode à THÉROUANNE. — Ils sont excommuniés. — Leurs parents et amis envahissent le monastère. — Les défenseurs armés les repoussent. — Le désordre est à son comble. — L'abbé prend la fuite et se retire à ARQUES. — Les révoltés persistent dans leur irrégularité. — Ils passent leur temps à boire et à manger. — GODESCALQUE est forcé d'avoir recours à la puissance séculière. — Il invoque l'appui du comte et l'obtient aux prix de concessions onéreuses. — Nouvelles difficultés. — THOMAS de CANTORBÉRY arrive à ST-BERTIN avec sa communauté. — Sa réception. — Son départ. — Il va trouver le Roi à SOISSONS et le pape à SENS. — L'abbé l'accompagne. — Reconnaissance de THOMAS envers le monastère.—Son retour en Angleterre. —Il est assassiné (1168). — Embarras suscités au monastère par ROBERT, prévôt d'AIRE et de ST-OMER. — Contestations de l'abbé de CLAIRMARAIS, etc. Mauvaises dispositions du comte PHILIPPE. — Contrariétés de GODESCALQUE. — Il augmente le temporel. — On donne aux moines des robes tous les ans. — Restauration des fermes de QUELMES, d'ACQUIN, d'ARQUES, de LONGUENESSE, de WIZERNES.—Donations à l'abbaye.—Reconnaissance d'une dette.—Etablissement

1163—1176. d'une riche fontaine. — Augmentation de la bibliothèque. — Mort de GODESCALQUE.—Son inhumation. — Son épitaphe. — Religieux contemporains. — Chartes relatives à son administration.

ARNOULD, abbé d'AFFLINGHEM en Brabant, avait été mis à la place de LÉON (1) ; n'ayant pu se faire agréer par son évêque, il fut remplacé par GODESCALQUE, abbé de ST-SAUVEUR de HAM (1163) (2).

Le relâchement s'était introduit dans la communauté pendant la vieillesse et la longue maladie du dernier abbé. Son successeur, homme d'un caractère dur et sévère, aura de la peine à rétablir la discipline (3).

Elevé dès son enfance à ST-BERTIN, GODESCALQUE fut d'abord prieur d'AUCHY, sous son oncle, qui portait le même nom ; il revint ensuite à ST-OMER en qualité de maître des hôtes, *magister hospitum* (4); peu après, il prit la direction de l'abbaye d'HAM (5),

(1) ARNOLDUS *abbas* AFFLIGENSIS *electus*..... — Cart. Sith., cont. SIMONIS, p. 332. — Gd cart. — Gall. christ., col. 499, lin. 8. — D'après AUBERT LE MIRE, HENRI, abbé de LICQUES aurait succédé à LÉON. C'est une erreur contre laquelle s'élèvent toutes nos autorités. (Dipl. Belg, p. 120).

(2) *Rigor ordinis, aliquantulum relaxari et periclitari.* — Cart. Sith.. *in perg.*, fo 66 et 67. — *Sanior pars in abbatem hamensem* GODESCALCUM *consentitur* (Idem, idem, no 723 de ST-BERTIN).

(3) Idem, idem. — Préface de M. GUÉRARD, p. LXX.

(4) Cart. Sith. — Gall. christ. — YPÉRIUS. — Gd cart., t. I, p. 316. — Ms 815.

(5) L'abbaye de ST-SAUVEUR DE HAM, près LILLERS (Stus-SALVATOR HAMENSIS), ordre de ST-BENOIT, fut fondée vers l'an 1080 par ENGUERRAND, seigneur de LILLERS, qui amena avec lui des moines de CHARROUX en Poitou, au retour de son pèlerinage de ST-JACQUES DE COMPOSTELLE. — Jusqu'à la révolution de 89, on lisait dans le cloître de HAM le distique suivant :

« *Hic flos militiæ, paradisi gena, sensus ulyssis,*
» *Æneæ pietas, Hectoris ira jacet.* »

EMMA, femme d'ENGUERRAND, et SARA, leur fille, contribuèrent à cette

puis celle de St-Bertin, où il fut béni et installé par Milon II, évêque de Thérouanne, le 11 mai 1163 (1). 1163—1176.

Le nouvel abbé se rendit immédiatement au concile de Tours, d'où il rapporta plusieurs bulles de priviléges octroyés à son église par le souverain pontife Alexandre III. Parmi ces priviléges se trouvait la confirmation de la dernière sentence rendue contre l'ordre de Cluny, et un bref défendant à l'abbesse de Bourbourg d'accorder la sépulture aux personnes dépendantes de St-Bertin, sans la permission de l'abbé (2).

Malgré, ou plutôt, à cause de son zèle pour les intérêts de sa communauté, Godescalque devait rencontrer bien des épines. La rigidité de ses mœurs, son austérité inflexible, avaient soulevé contre lui de nombreuses rancunes (3). — Le vieux Thierry d'Alsace, Philippe, son fils, qui gouvernait en réalité le comté de Flandre, et les seigneurs de la cour, ne lui pardonnaient pas d'avoir négligé leurs faveurs..... D'autre part, les jeunes moines

fondation, qui fut confirmée par Robert, comte de Flandres, en 1093, et par Baudouin, son fils, en 1115. — Cette abbaye était taxée 1100 florins, et rendait 20,000 livres. — L'abbé prenait place aux Etats. (Dutems, t. IV, p. 221. — Recueil général des abbayes de France, t. I, p. 360, etc.)

(1) Milon mourut en 1169. — Milo *hujus nominis 2us presul, obiit circâ* 1169. (Cart. Sith., p. 325).

(2) Gd cart. de St-Bertin, t. I, p. 316. — Cart. Sith., p. 333. — Gall. christ., col. 499. — Mt du P. Ange, fo 123-124.

La première de ces bulles porte la date de 1163. « *Ad nos cum privilegiis et Confirmationibus, Litteris apostolicis, honorifice est reversus.* (Cart. Sith., p. 332).

(3) *Fermentum maliciæ adversus patrem, a corde filiorum, necdum erat expurgatum.* (Idem, idem).

1163—1176 élevés sous LÉON, trouvaient le nouveau régime d'une sévérité excessive (1). Cherchant à s'en affranchir, ils allèrent jusqu'à accuser eux-mêmes, leur abbé, en plein synode à THÉROUANNE. — GODESCALQUE, prévenu à temps, s'y rendit en toute hâte, il reprocha vivement aux factieux de s'être absenté sans permission, et les fit excommunier pour cette violation de la règle (2); puis, revenant avant eux, il leur fit fermer les portes du monastère, comme à des apostats (3).... — Une lutte violente s'engagea alors : Ce fut un douloureux spectacle de voir les parents, les amis des excommuniés prendre parti pour eux et tenter d'envahir violemment l'entrée de l'abbaye (4), tandis que les défenseurs armés du prélat les combattaient avec dédain jusqu'à la mort (5). — Les exilés furent d'abord repoussés ; ils étaient même au moment de se retirer, lorsque plusieurs de leurs partisans, qui n'avaient point quitté le couvent, en facilitèrent l'entrée à leurs complices. Le désordre vint alors à son comble; au milieu de cette mêlée qu'il

(1) *Presertim juvenes quod* LEO *nutrierat, noluerunt eum regnare super se* (p. 333).

(2) *Tanquam seditiosos fecit excommunicari.* (Idem, idem), ms 723 de ST-BERTIN.

(3) *Tanquam apostatos fecit excludi.* (Cart. Sith., p. 333). — Gd cart. de ST-BERTIN.

(4) *Videres itaque, miserabilem congressum, parentibus et amicis exclusorum, per vim januas irrumpere volentibus.* (Cart. Sith., p. 334, édit. de 1841, et fo 67, lin. 24 du ms du XIIIe siècle).

(5) *Contra, hominibus abbatis, eosdem cum dedecore repellentibus, quosdam usque ad necem.......* — Cart. Sith., ms *in pergameno*. — Cart. SIMONIS, fo 67.

lui était impossible de maîtriser (1), l'abbé pensa que le parti le plus sage était de prendre la fuite; il s'éloigna aussitôt et se retira à **Arques**, dans l'espérance de voir bientôt ses religieux revenir à de meilleurs sentiments; son attente fut vaine; les révoltés demeurèrent dans leur égarement; ils ne voulurent pas comprendre, disent les continuateurs de **Simon** « *qu'ils » avaient transformé la maison de Dieu en une caverne » de voleurs, bien plus intolérable que la captivité de » l'Egypte.* » **Qui noluerunt intelligere... facientes Dei domum, speluncam latronum...longe detestabilius quam in Ægypto** (2)... — Au mépris de la sentence qui les frappait, ces malheureux moines, oubliant leurs devoirs, passaient leur temps à boire et à manger, se livrant aux écarts d'une vie désordonnée (3). — La puissance séculière pouvait seule, dans ces moments de troubles, dominer ces excès (4). **Godescalque** le sentit. Lui était-il permis d'ailleurs de souffrir davantage cette position ? Il dut recourir à l'unique moyen qui lui restait, l'autorité du comte de Flandre. Grâce à cette haute intervention, assez chèrement acquise (5), il parvint à délivrer l'abbaye 1163—1176.

(1) *Videns se nihil proficere.* — Cart. Simonis, idem, idem.

(2) Idem, idem.

(3) *Excommunicatis seorsum, et bibentibus, in horrore et confusione communiter existentibus.* — Idem, idem.

(4) *Per viris comitis turpiter eliminatis.* — Idem, idem.

(5) Le prix de cette intervention fut la remise d'une bergerie située à Gravelines la même que Léon avait eu de la peine à recouvrer; cette bergerie fut cédée moyennant *cent sols* de rente. « *Redditis etiam centum solidis, scilicet, ut partem berquariæ, quam tempore* Leonis *abbatis occuppaverat.* » — Cart. Sit. cont. Simonis, p. 36 et 56. — Le sol était alors à six

1163—1176. des membres les plus séditieux et à rétablir une apparence de régularité, qui, cependant, fut encore quelquefois troublée par l'insolence des clercs ou l'intolérance des laïques (1).

Vers cette époque (1165), THOMAS BECKET, archevêque de CANTORBÉRY, aborda le rivage de France avec un grand nombre de ses compagnons, forcés comme lui d'abandonner leur patrie. Peu après son débarquement, ce saint pontife gagna d'abord l'abbaye de CLAIRMARAIS, d'où une frêle nacelle le conduisit, pendant la nuit, au vieux cloître de ST-MOMMELIN : là, au bout de trois jours, il s'embarqua de nouveau sur la rivière d'Aa, pour venir à ST-BERTIN (2). GODESCALQUE reçut THOMAS avec la plus grande cordialité, il le garda, quelque temps, ainsi que ses frères, leur prodiguant à tous des marques touchantes de sympathie (3). L'archevêque se rendait à

deniers de LOI, c'est-à-dire moitié argent fin et moitié cuivre (*cujus media pars argentea erat*).—Le marc d'or valait 20 francs et l'once 50 sols ; il faudrait savoir le poids de ces sols et connaître la proportion existante alors entre l'or et l'argent, pour établir leur rapport exact avec notre monnaie actuelle.—En 1144, le marc d'argent valait 40 sols; en 1158, il en valait 50. (Voyez LE BLANC, traité historique des monnaies de France, p. 162 et 163. — Voy. idem la chronique de MÉLÉAC. (LABBE, t. 2, fo 218).

(1) *Odiosum et suspectum monachis, foris prosequebantur clerici et laici.* (Cart. Sith.)

(2) THOMAS dut entrer au monastère par la porte de l'abbé, qui devint plus tard la porte de Lyzel. (Mém. de la Morinie, t. 2, p. 55, 2e partie, notice par M. V. EUDES).

(3) *Propulso ab anglia beato* THOMA.... *gallorum petiit terminos..... veniens apud* CLARUMMARISCUM *parum resedit,.... nocturno que tempore carinam ascendens, apud vetus monasterium applicuit ; triduo illic commorans, cum suis quartadie, ad abbatis* GODESCALQUI *petitum, sithiense,*

la cour du roi de France, alors à SOISSONS, puis à SENS où se trouvait ALEXANDRE III. L'abbé et l'évêque de THÉROUANNE, avant de prendre congé de lui, l'accompagnèrent jusqu'à cette première ville. En reconnaissance de l'accueil qu'il avait reçu à ST-BERTIN, le prélat anglais se hâta d'obtenir du pape un bref qui dispensait les églises dépendantes du monastère d'assister aux synodes diocésains. — Mais bientôt, séduit par des insinuations trompeuses, THOMAS reprenait la route de la Grande-Bretagne où la vengeance du souverain épiait son retour. — A peine arrivé, le vertueux pontife tombait assassiné par un agent de ce prince, au pied de l'autel, même, où il célébrait l'office (1).... 1163—1176.

Le privilége accordé à l'abbaye par l'intervention de l'archevêque de CANTORBÉRY, pesait aux adversaires de la communauté. ROBERT, prévôt d'AIRE et de ST-OMER, conseiller du comte et chancelier de Flandre (2), ne pouvait en prendre son parti. Fort

per fluvium agnionem adiit cenobium..... ubi cum aliquandiu, und cum priore et maximd parte monachorum receptus, ac nutritus esset... LUDOVICUM *regem Franciœ petiit.... Dein cum pace non verd, ad angliam revertitur; ubi in sud ecclesid cathedrali coram altare, dum celebraret, pro ditore capiti mulctatur.* (Cart. Sith., p. 335)...... *Lœtanter excepit.* (Gall. christ, col. 499).

En retournant en Angleterre, THOMAS de CANTORBÉRY fut conduit de ST-BERTIN à GUINES, par PIERRE MIRMER, abbé d'ANDRES, d'après l'ordre du comte BAUDOUIN, qui le reçut avec distinction. (DUCHESNE, hist. de la maison de GUINES, p. 68). — LEFEBVRE, hist. de CALAIS, t. I, p. 593. — YPERII, *chronicon Sith.*, chap. 44, pars 1.

(1) La mort de THOMAS est rappelée par ces vers et ce chronogramme :

« *Anno MILLenò Centeno septVageno*

» *AnglorVm prImas, çorrVIt ense* THOMAS (1168 circiter).

(2) Ms du P. ANGE. — Ville et cité de ST-OMER, fo 124.



1163—1176. de l'appui de PHILIPPE, qui avait hérité de la répulsion de son père envers GODESCALQUE (3), il renouvela les anciennes prétentions de son église collégiale à l'égard de celle de ST-BERTIN (4). Il suscita contre elle: 1° un chevalier du nom de NICOLAS, auquel il avait donné sa nièce, d'autres disent sa fille en mariage (5); 2° DAVID, son père; 3° GUILLAUME, châtelain de ST-OMER; et 4° l'abbé de CLAIRMARAIS (6). — Tous, à diverses reprises, empiétèrent sur les droits de l'abbaye (7); il s'en suivit plusieurs contestations dans lesquelles GODESCALQUE n'eut pas toujours gain de cause. au milieu de toutes ces contrariétés (8), il trouva néanmoins le moyen d'enrichir sa maison; par ses soins,

(3) *Tempore exitu* (THOMAS BECKUET).... *comiti* THEODERICO, *et ei parum gratus erat.* — PHILIPPO *ejus filio multo minus......* ROBERTO *instigante domino suo, in odium.* (Cont. SIMONIS, f° 67, lin. 20, *in perg.*)

(4) *Accepta enim occasione,* ROBERTUS, *quod in multis locis ecclesia nostra cum ecclesiâ collegiata* Sti-AUDOMARI, *redditus communes habere dicebat justum, ex antiquâ consuetudine, a tempore* FRIDOGISIS, *institutum esse, canonicos nobiscum, antiquas equaliter possessiones, debere dividere... perversâ machinatione..... graves ferebat abbati molestias,* etc. (Ms ancien n° 723 de ST-BERTIN, f° 67).

(5) NICOLAUM *quemdam militem, cui neptem suam, vel filiam tradidit uxorem* — Idem, idem.

On le voit, la reconnaissance de CLAIRMARAIS à l'égard de ST-BERTIN ne fut pas de longue durée....

(6) DAVID, 3e abbé, était de la famille des châtelains de ST-OMER, il succéda à GUILLAUME, et mourut le 20 juin 1176. (Hist. du clergé de France, t. IV, p. 227. — Hist. de CLAIRMARAIS, ms de BERTIN DE VISSERY, p. 217 et suiv.) — Ce prélat fit creuser le puits qui existe encore sous le nom de *Puits de* ST-BERNARD (1170-1176).

(7) Cont. de SIMON, ms 723 de l'anc. bibl. de ST-BERTIN, f° 67 et 68. — Edit. de 1841, p. 366 et suiv.

(8) *Cum tot et tantas exteriores continue sustineret oppressiones, semper tamen, crescebant redditus et possessiones.* -- Idem, idem, p. 340.

les revenus du vestiaire s'étaient accrus; FOLCARD 1163—1176.
qui en avait la charge, obtint de renouveler tous les ans, les robes des moines, ce qui auparavant n'avait lieu que tous les deux ans (1). — Les fermes de QUELMES et d'ACQUIN avaient été incendiées (2), elles furent restaurées en entier; celles d'ARQUES, de LONGUENESSE, de WIZERNES et leurs dépendances, furent entourées de murailles. L'abbé reçut ou ressaisit également plusieurs terres importantes parmi lesquelles nous trouvons les églises de *Sutghem* — *Clemeskerke* — *Hetteghem* — *Westkerque* — *Heringhem* — *Colletaere* — *Kurliste* — *Crombeck* — *Rokxeem*, etc. (3). Il fit confirmer une redevance annuelle due par la ville de ST-OMER à raison de *cinq sols* (4) par malade. Il plaça dans le cloître une fontaine en bronze à plusieurs bassins et artistement ouvragée (5). — Enfin, protecteur éclairé des lettres,

(1) FOLCARDUS *nam que vestiarius, impetravit, ut singulis annis darentur fratribus nova pellicea, quæ nisi per biennium habere consueverant.* (Ms no 723 de l'anc. bibl. de ST-BERTIN, fo 68).

(2) *Curtes de* ACQUIN *et* KELMIS *solo tenus, combustas quasi de novo, reedificare fecit abbas,* ARKAS *etiam,* LONGUENESSA, WISERNA *muro cinxit lapideo.* (Cont. SIMONIS, p. 340).

(3) Ville et cité de ST-OMER, ms du P. ANGE, fo 124. — Gd cart.

(4) Voir l'observation déjà faite au sujet de la valeur du sol à cette époque.

(5) *Fecit et lavatorium æreum, arte fusiora sumptuose elaboratum.* (YPERIUS, *thes. anecdot.*, p. 662).—Cette fontaine n'était point terminée à la mort de GODESCALQUE, cet abbé laissa les fonds nécessaires pour son accomplissement. On peut avoir une idée de ce travail, en examinant un dessin du XVe siècle, sur une page du no 755 des manuscrits de ST-OMER. Ce lavoir est surmonté d'une statue équestre couronnée. Cette statue représente le roi, dont le cheval repose au-dessus d'un dauphin vomis-

1163—1176. GODESCALQUE dota la bibliothèque d'un grand nombre de bons livres parmi lesquels on voyait : le *Décret de* GRATIEN, les *OEuvres d'*HUGUES de ST-VICTOR, les *Glossaires de Maître* GILBERT *(Porée)*, ceux de PIERRE LOMBARD *sur les épitres de* ST-PAUL, l'*Histoire Evangélique et Scholastique* et autres ouvrages qui au temps des continuateurs de SIMON et sous YPÉRIUS figuraient dans les collections de l'abbaye (1).

En 1166, ce prélat signe comme témoin une transaction passée entre IDESBALD, abbé des Dunes, et WALTER, abbé de ST-WINNOX (2). — En 1177, il officie à ARDRES avec l'abbé de STE-MARIE-CAPELLE, à l'occasion des funérailles de la jeune comtesse de GUINES, enlevée après un an de mariage, pendant que son noble époux était en Angleterre (3).

Les auteurs varient sur la date de la mort de GODESCALQUE; le cartulaire de SITHIU et le grand cartulaire de ST-BERTIN la fixent au 10 décembre 1176; le *Gallia christiana* et YPERIUS donnent le millésime de 1177. Cette différence, souvent constatée, vient probablement de la manière de compter (4). —Ce prélat fut

sant de l'eau à gros bouillons. Le monument est orné de figures historiques et artistiques; il a été détruit en 1761, à cause de sa vétusté, et parce que les tuyaux qui servaient à alimenter la fontaine ne pouvaient plus contenir l'eau nécessaire. (Voy. planche 22).

(1) *Sicut in librariis nostris apparet*. (Cart. Sith., p. 341). — Introduction de M. GUÉRARD, p LXXI.

(2) Gall. christ., col. 499.

(3) *Mortua est christiana comitissa ardrœ, et sepulta Celebrantibus venerabilibus abbatibus* GODESCALQUO Sti-BERTINI etc. (ms no 773, bibl. de ST-OMER, copie de LAMBERT d'ARDRES, fo 98, authographe de GUILLAUME DE WHITTE.)

(4) Cart. Sith., p. 341. — Ms no 723, fo 60. — Préface de M. GUÉ-

enseveli au milieu du chapitre, en face de l'image du Christ, près le banc des novices. — On lisait sur son tombeau : 1163—1176.

« Hic recubat, cui, gloria nominis est GODESCALCUS,
« Cujus obit juveni, juvenile que, quod que senescit;
» Mox secli studio, transcurso, flumine sancto
» Hic SITHIU votum tenet et monachus fit et inde,
» Migrat in officium patris, hunc que locum tenet, idus
» Quarte septembris, tribus atque decem pater annis,
» Spe sancta comite decedit, virgo, senex que (1). »

Les moines contemporains de GODESCALQUE étaient :

HUGO. — GALTERUS. — GAUFFRIDUS. — ETIENNE DE SENINGHEM. — ALEXANDRE, prieur d'OXELAERE. — GARRINUS 7e abbé d'AUCHY (il fut déposé en 1171 (2). — REINERUS, aumônier. — WIDON (*cellarius*).— JEAN WAYE (3). — HELLINUS. — FOULQUES (FULCO), prieur. — ROGO. — MARSILLIUS, cellerier (*cellerarius*). — JEAN, 19e abbé de MARCHIENNES en 1158. — DAVID, prieur. — BERNARD, jardinier (*hortulanus*). — JORDANUS, camérier (*camerarius*). — ANDRÉ GUFFRIDUS (4). — ALARDUS. — SIGERARDUS. — WALTERUS, *conversus*. — JEAN, qui écrivit la vie de ST-BERNARD (5). — GUILLAUME, maître des étrangers (*hospitalarius*), élu 8e abbé d'AUCHY en 1171. — MAURICE, prieur. — WASCULO. WALTER (6).

RARD, p. LXXI. — YPÉRIUS, col. 662. — Gall. christ., col. 499. — Cat. rel. Bert., ms no 815.

(1) Gd cart., t. I, p. 317. — YPERII *chronicon*, p. 662. — *Continuatores* SIMONIS, p. 341. — Et fo *in pergameno* 69.

(2) Dipl. Bert. — Cat. rel. Bert.. — GARRINUS était en premier lieu religieux d'AUCHY, il ne put être confirmé à cause du privilége spécial par lequel tous les abbés d'AUCHY devaient être choisis parmi des moines de ST-BERTIN ; il se mit alors en mesure de remplir cette condition et fut réélu en 1170, — GODESCALQUE le déposa au bout d'une année. (Cat. rel. Bert., ms 815, bibl. Audom.)

(3) — (4) Les noms de JEAN WAYE et ANDRÉ GUFFRIDUS ou GUFFROY, ne sont-ils pas des noms de famille parmi les bourgeois?......

(5) *Johannes scripsit vitam* Sti-BERNARDI *abbatis* (ms 815).

(6) Idem, idem, *diplomata Bertiniana*.

1163—1176. Le grand cartulaire contient 37 chartes concernant l'administration de cet abbé (1).

La planche n° 22 calquée sur le dessin, n° 47, du manuscrit 755 de la bibliothèque de St-Omer, représente Godescalque debout, la tête rasée en couronne, ayant une crosse dans la main droite. Il tend la main gauche en signe d'hospitalité à Thomas de Cantorbéry qui se présente à lui, nimbé, la mître en tête, la croix à la main et revêtu de ses ornements pontificaux. A côté de l'abbé on aperçoit la magnifique fontaine d'airain qu'il fit élever dans le cloître. — Sur cette fontaine, surmontée par une statue équestre du roi de France, figurent divers sujets allégoriques dont il serait curieux, mais un peu long, de donner la description détaillée. L'exactitude de la lithographie y suppléera (2).

(1) Le cart. Sith. en donne aussi quelques-unes. — Tous ces titres ont été conservés jusqu'en 1791, dans les archives de l'abbaye. « *Cartas de » acquisitionibus ejus, vel de concordiis ergâ calumniatores vel infesta- » tores predictos, ab ipso factis, si quis nosse voluerit, in thesaurariis » nostris invenire poterit.* » (*Continuatores* Simonis, p. 341).

(2) Planche 22. — A gauche de la fontaine on aperçoit appliquées aux murs deux poignées de bronze soutenant un rouleau auquel est adapté un long essuie-main. — Idem.



Symon scd's · xlv°.

Pl. 24.



Lagache frères, lith. à St Omer.

LES

ABBÉS DE SAINT-BERTIN.



SIMON II, 45e ABBÉ.

Avènemt : 1176.
—
Abdicon : 1186.
—

SOMMAIRE. — SIMON II succède à GODESCALQUE. — Election à deux degrès. — Douze électeurs sont désignés pour choisir l'abbé. — Ils nomment celui d'entre eux qui paraissait le moins sévère. — A peine élu, SIMON change de conduite. — Il devient un autre homme et s'applique à corriger les abus. — Il renvoie le prieur à cause de son inconduite et le remplace par un des religieux les plus réguliers.—Zèle de l'abbé pour le bien de la maison.—Il ne néglige rien. — Ses actes. — Améliorations. — Restaurations. — Embellissements. — Décoration de l'église. — Groupe de la grande croix. — Translation des reliques de ST-BERTIN et de ST-FOLQUIN. — Témoins de cette cérémonie. — Inscriptions gravées en or sur les nouvelles châsses. — SIMON se mêle aux affaires générales de l'église. — Il assiste au concile de LATRAN. Il obtient du pape quelques avantages. — Privilége de la dîme des harengs. — Difficultés pour la percevoir. — Refus des habitants de se soumettre à cet impôt. — Plaisanteries des moines. — Tristesse de SIMON. — Nouvelle tentative de sa part. — Il se soumet au comte de Flandre qui l'appuie. — Il échoue une seconde fois. — Sédition des habitants de CALAIS. — Les députés du prince, forcés de fuir et de se réfugier dans l'église, échappent miraculeusement à la mort. — Vengeance du comte, sans bénéfice pour le monastère. — Erreur de l'historien de CALAIS sur la date de cette sédition. — Priviléges obtenus par SIMON. — Droit d'établir des écoles dans les paroisses dépendantes de ST-BERTIN. — L'abbé tombe malade. — Relâchement de la discipline. — Les intérêts de la communauté en souffrent. — Scandales dans la maison. — SIMON est forcé de donner sa démission. — Il se retire à OXELAERT avec une pension, et meurt sept mois après. — Son inhumation. — Actes principaux de cet abbé. — Admission de BERNARD le *Pénitent*. — Son crime. — Son expia-

1176—1186. tion. — Sa mort. — Sa sépulture. — Ses miracles. — Religieux contemporains. — Nombre de chartes relatives à cette administration.

SIMON prit l'habit sous LÉON; il succéda à GODESCALQUE en 1176 (1) et dut sa nomination, dit M. GUÉRARD, à ce qu'on appellerait, de nos jours, une élection à deux degrés (2). — Pénétrés de la nécessité de faire un bon choix; mais convaincus de l'impossibilité de s'entendre avec le concours d'un grand nombre d'électeurs (3), les religieux désignèrent douze d'entre eux, auxquels ils donnèrent la mission d'élire leur chef (4). Ce moyen, cependant, ne répondit pas entièrement aux vues de ceux qui l'avaient proposé. Tièdes observateurs de la règle, pour la plupart, les délégués portèrent naturellement les yeux sur celui dont les goûts se rapprochaient le plus des leurs (5). — SIMON était remarquable par sa figure autant que par la distinction de toute sa personne; il avait été élevé avec trop d'indulgence et suivait assez mollement les pratiques saintes, écartant sans scrupule ce qui ressentait l'austérité; les électeurs, en le

(1) Gd cart., t. I, p. 372 — Cart. Sith., p. 341. — Ms ancien 723, fo 69.

(2) Cart. de FOLQUIN, édit. des doc. inédits de l'hist. de France, préface p. LXXI.

(3) *Considerantes nostri, difficile in multitudine, invenire unitatem.* (Ms du XIIIe siècle).

(4) *Electis de communi cœtu duodecim, bone opinionis viris, eligendi abbatem ipsis concorditer prebuerunt potestatem... qui eligerunt* SIMONEM. (Cart. Sith. succ. SIMONIS, no 723, bibl. bert.)

(5) *Quia in similibus sibi obnoxium sperabant, suis negligentiis esse consentaneum,* (Idem).

nommant, avaient espéré jouir avec lui des douceurs 1176—1186.
d'une vie paisible, sans être rigoureusement astreints à la discipline du cloître. Ils avaient trop présumé du nouvel abbé. — Feignant d'oublier qu'il devait son élévation au relâchement de sa conduite, SIMON devint brusquement un autre homme (1). A peine entré en fonctions, il s'appliqua à corriger les abus et à se reformer lui-même (2). Son premier acte fut le renvoi du prieur MAURICE, à cause de son inconduite notoire. Bien qu'il eut puissamment aidé à son élection, SIMON n'hésita pas à le remplacer par Dom PHILIPPE, dont la régularité était justement appréciée(3). Joignant l'exemple au précepte, l'abbé avait changé de caractère (4).—Veillant, en même temps, sur les intérêts matériels de ses frères, on le voit obtenir de nombreux priviléges, terminer les contestations, reprendre les biens usurpés, rétablir les bâtiments situés au nord de l'église, construire au midi un nouveau réfectoire orné de boiseries, creuser un vivier derrière le moulin, à peu de distance de l'abbaye (5),

(1) *Postquam electus rite est sublimatus, mox mutavit in alterum virum.*

(2) .... *Præteritas negligentias corrigere, ad melioris vitæ frugem, se preparare, ad convertendum suos, suorum que mores, in melius operam adhibere.*

(3) *Priorem sui conventus, ut pote caput eligentium, amovit quia vir carnalis erat.* (Ms n° 723 en parchemin, ancienne bibl. de ST-BERTIN, f° 69 et 70).

(4) *Athleta novus accingitur in opus monasterii sui.* (Cart. Sith., édit. de 1841, p. 352). — *Dejecta et confracta erigere et consolidare...... Pretermissa vel neglecta supplere, et restaurare.* (Cart. Sith. SIMONIS cont. f° 69 et 70, ms *in pergam*). — *De quibusdam actis ad profectum cænobii provenientibus* (p. 365, cart. Sith.)

(5) Gd cart. — Ms du P. ANGE.

1176—1186. faire un chemin direct de ST-BERTIN à ARQUES (1), reprendre par les fondations le pont en pierres placé sur l'AA en face de la première porte (2); et élever à l'entrée du monastère deux maisons dont il laissa le paiement à la charge de son successeur (3). — L'église fut également redevable à SIMON d'un grand nombre d'améliorations : les reliquaires, les vases sacrés, si malheureusement vendus pour payer les dettes de LÉON, ou détruits par le feu, furent remplacés (4); le trésor de la sacristie s'accrut de riches ornements, de châsses, de chasubles, de chappes, de calices, de ciboires, de remontrances, etc.; la décoration intérieure s'enrichit d'un groupe en bois peint (5) représentant la STE-VIERGE et ST-JEAN, *entourés de plusieurs chérubins aux pieds d'une grande croix avec les attributs de la passion de N.-S.* Ce tableau, bien exécuté, auquel on adjoignit des reli-

(1) Ce chemin était vraisemblablement au point où se trouve aujourd'hui la belle promenade plantée aux bords du canal.

(2) *Ante ingressum monasterii, pontem lapideum super flumen* AGNIONIAM *veteri, qui jam minabatur ruinam, dejecto a fundamentis, novum eregit et sumptose quasi perpetuo opere decenter consummavit.* (Cart. Sith., cont. SIMONIS, édit. de 1841, p. 343, ms 723, fo 70).

(3) Gd cart. — Ville et cité de ST-OMER.

(4) *Insuper partem ex australi plaga templi appendentem, que post incensionem a tempore* LEONIS.... *Cui in latere, contra meridiem cænaculum super addidit signarium certe subtiliter venuste compactum. — Quod totius curie extitit quasi speculum et ornamentum.....* (Cart. Sith., ms *in perg.* no 723 de ST-BERTIN, édit. de 1841, p. 343).

(5) *Fecit quoque crucem ligneam, imagine salvatoris appensâ, adstantibus etiam* MARIÆ, JOHANNIS *et cherubinis imaginibus ad representationem dominicæ passionis..... que omnia arte sculptoria et pictoria ineffabiliter Resplendentia.* (Ms des continuateurs de SIMON, no 723, fo 69).

ques (1), fut suspendu à la voûte de la nef principale, en face du maître-autel. 1176—1186.

En 1181, SIMON assisté de DÉSIRÉ, évêque de THÉROUANNE et de PIERRE, évêque de TOULON *(Telonensis)*, fit dans son église la translation des restes de ST-BERTIN et de ST-FOLQUIN. Ces pieux ossements retirés de l'ancienne châsse où LAMBERT les avait déposés 84 ans auparavant, furent replacés par ces deux pontifes dans de nouveaux reliquaires rehaussés d'or, d'argent ou de pierres précieuses (2).

On comptait alors 331 ans depuis la mort de St-FOLQUIN. — Les témoins de cette translation étaient nombreux, on y voyait LAMBERT et WALTER, archidiacres des Morins, ALEXIS abbé de BERGUES-ST-WINNOX (3) et non de BRUGES, comme on l'a imprimé par erreur dans le cartulaire de SIMON; — WALTER d'AUCHY; — NICOLAS de ST-JEAN-AU-MONT; — PIERRE d'ANDRES; — GUILLAUME, de HAM; — HERMANN, d'ALDEMBOURG; — EVERARD de CLAIRMARAIS (4); — ALGER, de la CAPELLE, et beaucoup d'autres personnages de distinction.

(1) *Feretrum* B. BERTINI *et* B. FOLQUINI *a* DUOBUS *prœsulibus,* DESIDERIO *Morinensi et* PETRO *Telonensi.* — Dans les reliques dont il est ici question, il y avait un fragment de la vraie croix et l'un des clous qui servit à attacher N.-S. J.-C. : ce clou avait été retiré du cercueil de ST-BERTIN.

Ex veteri scrinio a quo a domno LAMBERTO *per* 84 *annos jacuerat.* (Ms des cont. de SIMON, p. 70. — Edit. de 1841, p. 343).

(2) *De auro, argento et lapidibus preciosis* (idem, idem). SIMON fit également la translation de plusieurs autres reliques. (Voir la note 7 à la fin du volume). — (3) BERGENSEM *abbatem.*

(4) EVERARD, élu le 6 octobre 1176, mourut le 10 février 1188. (Hist. du Clergé de France). — Hist. CLAROM.

1176—1186. De chaque côté de la châsse on plaça des inscriptions.—A droite, on lisait :

» Hic calicem mortis, pro vite pane biberunt,
» Unde rosas, violas, et lilia carne vicerunt,
» Discipules humiles, patientes atque pudicos,
» Emeritos dominus, nimium confortat amicos.
» PETRUS Roma, ANDREAS a Caiâ, JOHANNES, Epheson, THOMAS, India,
» BARTHOLOMEUS, Armenia; JACOBUS, Iherosolima. »

A gauche :

« Abbati SIMONI, tua qui sic, ossa reponi
» Fecit, FOLQUINE, sit summa salus sine fine,
» FOLQUINI veneranda patris, hic membra locantur,
» Antistes Judum, qui fuerat Morinum :
» PHILIPPUS, Bithinia; TADÆUS, Prussia; MATHEUS Æthiopia, PAULUS, [Grecia. »

Sur l'autre face, il y avait :

« Hic in carne Deum, cognosce, legendo MATHEUM,
» Sol oritur stella christus de matre puellâ. »

Sur le devant :

« Hic est filius meus in quo complacui
» Vox audita patris, testes novitas que decoris,
» Laudibus immodicis, christi sociatus amicis. »

On voyait le vers suivant sur un autre reliquaire :

« Hæc sita membra, tuis spes fuit FOLQUINE salutis (1).

SIMON prit aussi quelque part aux affaires générales de l'église (1). En 1179, il assista au concile de LATRAN (2), ce qui lui procura l'occasion d'attirer

(1) Ces inscriptions, rapportées par M. GUÉRARD, d'après ALARD TASSARD, ne sont pas dans le manuscrit en parchemin n° 723 de l'ancienne bibl. de ST-BERTIN, f° 69 et 70. — Edit. de 1841, p. 346. — Introduction de M. GUÉRARD, p. 72.

(1) *Anno* 1179, ALEXANDER *papa* 3us, *Lateranensis residens, generale concilium evocavit, ubi et abbas noster cum reliquis affuit.*

(2) *Ibique, inter alia a domno papa, impetravit litteras commissarias*

sur son monastère la sollicitude d'ALEXANDRE III. — 1176—1186.
Avant de quitter ROME, il obtint du souverain pontife que les dîmes ou prébendes ne seraient plus accordées aux séculiers (3 mars 1180), et reçut l'autorisation de percevoir le paiement de la dîme des harengs dans le comté de Flandre (27 février 1180). — L'abbé apporta lui-même au comte et à l'évêque les lettres papales relatives à ce nouveau privilége. — A la demande de SIMON, PHILIPPE s'empressa de se conformer aux intentions pontificales, il convoqua aussitôt les principaux habitants du littoral, ceux de GRAVELINES, de BOURBOURG, de BOULOGNE, dont il était seigneur en qualité de tuteur de sa nièce IDA; il y joignit les habitants de CALAIS, de PÉTRESSE (ST-PIERRE), etc., les engageant à se soumettre à la volonté qui leur était exprimée; mais la nouvelle de l'accroissement d'impôts souleva universellement les intéressés, tous s'y refusèrent énergiquement (1), préférant s'exposer à la mort, plutôt que de consentir à une exigence aussi inouie; plusieurs même proférèrent de sanglantes menaces (2) contre les moines, dont ils jurèrent de se venger, avant d'acquitter, envers eux la dîme de leurs pêcheries... SIMON comprenant le peu de succès (3) de

ad episcopum, et comminatorias ad PHILIPPUM, *de decimâ allethium acquisivit.* (Ms *in pergameno* n° 723 bibl. bert.)

(1) *Quod illi audientes, ut turba in conturbationem labi facilis, tumultuose responderunt, à seculo non esse auditum, aliquos decimam alhetium exigere.... melius velle mori, quam in hujus modi subjectione paterentur.....* (Idem, idem). — Edit. de 1841, p. 349, cart. Sith.

(2) *Alii terribiles minas effundebant, quod monachos prius occidendo decimarent quam monacis decimum allethum persolverent....*

(3) *Sic abbas illo die, tristis et quasi desperans abcessit.* (Idem, idem).

1176—1186. sa démarche, revint tristement, le désespoir dans l'âme; il eut même à subir les plaisanteries de ses frères, dont quelques-uns ne craignaient pas de lui faire remarquer, que ses prédécesseurs, avec plus de savoir et de puissance, n'auraient jamais osé tenter une pareille entreprise(1).—Cependant, SIMON ne se laissa pas rebuter; se souvenant que le chêne ne tombe pas au premier coup de hâche (2), il revint à la charge, renoua des démarches auprès du comte de Flandre, et employa particulièrement, dans ses négociations, GÉRARD DE MESCIMIS ou de MESSINES, l'un des conseillers les plus intimes de ce prince, en lui donnant la mission de mettre sa personne et ses biens à la disposition de PHILIPPE, s'il voulait consentir au maintien des droits de l'abbaye (3)..... Le comte, charmé de cet acte de soumission, essaya de nouveau l'exécution de la bulle apostolique (4). Cette fois encore la tentative ne réussit pas. Les Calaisiens surtout, se montrèrent indociles; PHILIPPE leur avait envoyé deux religieux (ETIENNE et GUILLAUME) (5) avec une

(1) *Nonnullis etiam de nostris, ei tacite subsannantibus et dicentibus: unde hoc* SIMONI *ut melior omnibus predecessoribus suis venerabilibus viris..... esse vellet?.....* (Cart. Sith., p. 343).

(2) *Ad primum ictum quercus, non cadit.... ibidem.* — Ms *in pergameno.*

(3) *Incepto opere non destitit.... iterum que, per litteras et mediatores; maxime super* GERARDUM *de* MESCIMIS *comitis consiliorum..... precibus et promissionibus..... attemptat, se, suaque omnia ei exponens, tantum ut ecclesiam in suo jure juvaret.* (Ibidem).

(4) *Huic comes erga humiles visceribus abundans, ad humilem abbatis instantiam, illis litteras de* CALESIO, etc.

(5) *Has litteras cum duo monachi* STEPHANUS *et* WILLELMUS *de Drin-*

lettre portant injonction d'entrer en arrangement avec l'abbé de St-Bertin ; les bons moines eurent à peine le temps d'en lire le premier mot. A la nouvelle du motif de leur arrivée, le peuple courut aux armes, en proférant des cris de mort aux oreilles des émissaires ; ceux-ci tremblants et à demi-morts, durent, à la hâte, se réfugier (1) dans l'église St-Nicolas, où, l'un assis sur l'autel, l'autre, étendu à terre, tenant dans ses bras le buste du saint patron qui leur donnait asile, ils se résignaient à voir arriver leur dernière heure, lorsque, par une circonstance inespérée, ils durent leur salut à Baudouin, comte de Boulogne, connétable d'Ernibinhem, qui leur procura les moyens de s'échapper (2). — Le comte de Flandre ne voulut pas laisser impuni un acte aussi attentatoire à son autorité (3); il arriva à l'improviste à Calais, déclara coupable la population entière, sans désigner personne en particulier, il lui infligea une amende de 1000 livres, et par une transaction dont il fut seul juge, Philippe décida que la dîme en litige 1176—1186.

gham Calesio *attulissent, populus effrenis et furibundus noluit expectare, ut mandatum domini audiret, nec intelligere, sed currente ad arma monachos occidere voluerunt.* (Cart. Sith., p. 350).

(1) *Qui fugientes in templum, diem extremum vitæ suæ adesse putabant, altero coram altare prostrato, altero super altare sedente, inter brachia, imaginem sancti* Nicolai *tenente, illesi tamen........ nobili viro* Balduino, *eos conducente evaserunt.* (Ibidem).

(2) Idem, idem, idem.

(3) *Comes ultionem tantæ presumptionis non duxit negligendam, nemine nominatim inculpato, in palam apparente, in omnes culpam deflexit; multans eos, in pena mille librarum.* (Gall. christ., col. 500). — Joh. Yperii *chronicon*, col. 665 et 666.

1176—1186. serait divisée en trois parts égales, l'une pour l'abbaye de St-Bertin, l'autre pour les pauvres, la troisième pour la restauration de l'église de Calais. Le monastère fut en même temps condamné à payer le tiers de l'amende imposée à ses adversaires, c'est-à-dire la somme de 333 livres (1). Malgré cette décision suprême et les lettres du prince ou celles de la comtesse Ida (2), qui avait consenti à servir de caution pour le paiement de la dîme; malgré les chartes de Guillaume, archevêque de Reims, et celles de Désiré, évêque des Morins, l'abbaye ne put jamais rien tirer des Calaisiens; vraisemblablement même, ils ne lui firent pas grâce de l'amende laissée à sa charge (3).—Le P. Lefebvre, historien de Calais, fixe la date de cette sédition à l'année 1163 (4), il doit y avoir ici une erreur puisque le gouvernement de Simon ne commença qu'en 1176 et que c'est évidemment lui, qui a obtenu le privilége de la dîme sur les harengs (5); ce fait doit plutôt se rapporter à

(1) *Inter nos etiam, et illos componens, partem unam decimæ, unde eis erat nobis, alteram constructioni vel reparationi ecclesiæ; tertiam pauperibus assignavit; ita in solutione tertiæ partis predictarum mille librarum maritimos omnes juvaremus.*

(2) *Tam comes quam* Ida Boloniensis *comitissa, obsides se utrinque constituerant.* (Cont. Simonis, cart. Sith., p. 350, ms *in pergameno.*

(3) *Carta de ejus compensationis contracta, penes nos habetur; nihil nobis hoc tempore prodest, sicut nec alia multa* Philippi, *et* Ida *et* Wilelmi *remensis archiepiscopi et* Desiderii *episcopi.*

(4) Hist. de Calais, t. 1, p. 588, lin. 17 et suiv., exempl. de l'anc. bibl. de St-Bertin.

(5) *Exemplar confirmationis super decimas de warenciis.* (Cart Sith., p. 351) — *Unde hoc* Simoni, etc., p. 349.

l'année 1180 environ (1). 1176—1186.

Parmi les priviléges qui furent accordés à SIMON II, soit par le comte PHILIPPE, soit par ALEXANDRE III ou son successeur, l'un des plus importants, celui qui fait le plus d'honneur à ses lumières, c'est le droit d'établir des écoles dans toutes les paroisses de l'abbaye (2) et de désigner lui-même les ecclésiastiques à qui l'éducation devait être confiée (11 août 1182). Toutefois, le soin de mettre la main à cette utile institution fut réservé à un autre. Peu après, SIMON tomba malade, la fièvre quarte s'empara de lui (3), elle ralentit insensiblement son activité; le zèle qu'il avait déployé s'était affaibli dans le tourbillon des affaires et sa maladie acheva de le jeter dans le relâchement (4)..... Il se permettait les écarts de la bonne chère, sous prétexte de rétablir sa santé (5). Son exemple eut des imitateurs; bientôt la sobriété monastique ne fut plus qu'un vain nom. L'administration temporelle se ressentait naturellement du

(1) Idem, idem. — Ms n° 723, bibl. bert. *in pergameno*, f° 70 et seq.

(2) Cart. Sith., p. 354. — Charte du 11 août 1182. — *Papa* ALEXANDRO *defuncto succedit ei* LUTIUS, *a quo abbas noster* SIMO *plura accepit privilegia, inter quos unum narrabo, scilicet, quod possumus in metis parrochiarum hujus ecclesiæ instituere scolas et clericos qui gubernent eos.* (Carta 11 aug. 1182).

(3) *Quatuor annis, vel paulo plus, ante obitum suum, febrem quartanam incidens..... cum fere cunctis diebus tepide in religione vixisset.*

(4) *Accepta de necessitate infirmitatis occasione, quia quartanarius, delicatis cibis et optimo vino potui et sumptuosis epulis nimis indulsit.* (Le plus ancien manuscrit du cartulaire ajoute ce qui suit) : « *Ita quod illud* BEOTII, *manifeste in eo videretur impleri, multos deliciæ morbos velut quemdam nequitiæ fructum, fruentium solent inferre corporibus.* »

(5) *Dominus abbas per se et per medicos suos, deliciose vivendo....*

1176—1186. surcroît de dépense occasionné par le nouveau genre de vie des religieux;..... la maison ne tarda pas à se trouver chargée de dettes (1); la discorde, les scandales qui en sont la suite devinrent tels qu'il fallut songer au remplacement de l'abbé (2). Déjà plusieurs prétendants s'agitaient auprès du comte pour obtenir la place de SIMON, lorsque les moines, prenant eux-mêmes, l'initiative, s'adressèrent directement à l'évêque de THÉROUANNE dont la médiation parvint à persuader à l'abbé qu'il était plus honorable de se démettre, que d'attendre une déposition (3). SIMON le comprit, il abdiqua le 11 juillet 1186 (4), entre les mains de JEAN, religieux de LOBBES, et se retira au prieuré d'OXELAERT, près de CASSEL, dont il conserva la jouissance pendant sa vie, avec une pension viagère de 60 marcs d'argent, qui lui fut assignée sur les revenus de POPERINGUES (5)..... Il mourut sept mois

(1) *Multa expendebat.....*

(2) *Prior claustralis qui similiter infirmabatur, omnes que exemplo prelatorem eadem faciebat, potationibus et commessassionibus operam plus justo autea. Hinc omnia ministeria in profundum debitorum redacta sunt..... Ne que hoc evenisset, si naturalem appetitum seculi fugissent.* (Ibidem). — *Crevit interea discordia, adeo, ut de abbate novo nobis destinando tractaretur.* (Ibidem). — Cart. Sith., p. 361.

(3) *Hoc cum nostrates comperissent, evocato Morinorum episcopo rogaverunt,* SIMONEM *ut pastorali renanciaret sponte cure,* (p. 361, cart. Sith.)

(4) *Consilio filiorum, precibus* DESIDERII *episcopi Morinensis acquiescens resignavit curam* JOHANNI LAUBIENSI *monacho, V° idus* 1187 (Ibidem).

(5) *Assignata ad necessaria vite, quamdiu viveret apud* POPERINGHAM *pensione et prioratu de* OXELAERA, *cum omnibus pertinentiis suis* (Ibidem).

Le marc d'argent valait 53 sols 4 deniers tournois vers 1158. — En 1207 il valait 50 sols tournois (titre d'ODON DE SILLY, évêque de PARIS, dans

après (le 29 janvier 1187), au bout de dix années de gouvernement. Son corps fut transporté et inhumé à ST-BERTIN, à l'entrée du chœur, du côté nord, près de la tombe d'HÉRIBERT, exactement en face de la grande croix qu'il avait suspendue aux voûtes de l'église. — Cette sépulture se trouvait probablement au nombre de celles que nous avons rencontrées dans les fouilles et dont plusieurs, en terre de pipe, étaient adossées aux fondations du *jubé* (1). 1176—1186.

Malgré ce qu'on lui reproche avec raison, l'administration de SIMON fut profitable au monastère. — Il transigea avec le prévôt de WATTEN et l'abbaye de BOURBOURG sur quelques difficultés relatives aux dîmes (1178), il confirma le droit exclusif de mouture aux moulins de l'abbaye (1180), il obtint du comte de Flandre plusieurs parties de terre situées à FURNES, en échange de la bergerie de GRAVELINES; il s'entendit avec le châtelain de ST-OMER au sujet des biens de SALPERWICK (1180); il éteignit les contestations existantes avec WALTER de FROMISELLE, relativement aux

lequel cent marcs d'argent sont estimés 200 livres parisis). Ainsi le marc d'argent valait 40 sols parisis, qui en valaient eux-mêmes 50 tournois. En ce temps là, le sol était d'argent fin et pesait 92 grains 8/50 de grain. (Traité des monnaies de France, par LEBLANC, p. 175).

Depuis 1144, le marc d'argent changea 271 fois de valeur, le marc d'or 145 fois.

(1) *Vix autem in prioratu jam relato, juxta castellum sito, sex mensibus diebus et viginti duobus demptis quo in loco, consortiis caruit humanis 4 calend. februarii..... inde huc delatus, in navi ecclesiæ prope introitum chori, juxta* HERIBERTI *tumulum, ex aquilonis parte, ante reverendam dominicæ passionis representationem quam ipse decorari fecerat.* (Cart, Sith. — Compte-rendu des fouilles de ST-BERTIN, p. 176, 177, 178, 179, etc., etc.)

1176—1186. marais d'HOULLE, de WATTEN etc. (1186) et fit renouveler les priviléges de son église (1179-1184) etc.(1).

Pendant le cours de son gouvernement, ce prélat ne cessa de bâtir ; la *truelle* était son goût dominant, on pourrait lui donner le surnom d'*abbé constructeur* (2).

SIMON reçut dans son monastère BERNARD dit le *Pénitent,* gentilhomme de MAGUELONE (ancienne ville près de MONTPELLIER) qui, poussé par les remords que lui inspirait un grand crime, devait recueillir ses derniers jours à ST-BERTIN, en donnant l'exemple d'une pénitence sévère et d'une touchante piété (3).—

(1) Cart, Sith., cont. SIMONIS, ms *in pergameno,* fo 70 et suiv. — Gall. christ. — YPERII chron. Sith. — Gd cart. de Dom de WITTE.

(2) Idem, idem.

(3) Idem, idem. — Plusieurs manuscrits de la bibliothèque de ST-OMER relatent la vie et les miracles de ce pieux cénobite, notamment GUILLAUME DE WHITTE, ROBERT DE LOSTE, etc. Dans ces écrits, on voit que le crime dont BERNARD se rendit coupable, serait l'assassinat d'un magistrat de MAGUELONE, coupable de violences et d'exaction. — Les Bollandistes s'expriment ainsi à son égard : « *Pro ut veritatem melius investigare potui, atque ab eis qui se patrem et matrem* » *ejus cognoscere asserebant, accepi, in patriâ suæ legitimæ conversatus, nunquam ex aliquo criminali peccato fuit infamatus.* — » *Hoc tamen præcipue in causâ exilii fuisse dicitur, quod in mortem* » *domini sui, qui injustis exactionibus, concives quos opprimebat, cum* » *nobilioribus civitatis corporationem fecerit et ad occisionem ejus interfuerit.* » (Vit. B. BERN. apud Boll., lect. 55, april. 11, 676).

Il n'est peut-être pas sans intérêt de joindre ici le texte de la pénitence qui fut imposée à BERNARD par JEAN DE MONTLAUR, évêque de MAGUELONE. Le voici : « JOHANNES MAGALONENSIS *episcopus. Notum sit omnibus vobis,* » *quod* BERNARDO *presentium litterarum latori, talem penitentiam pro* » *peccatis suis orribilibus injunximus, quod usque ad VII annos, nudis* » *pedibus incedat, camisiam non ferat, omnibus diebus vite sue XL dies* » *ante natalem domini, in cibis quadragesimalibus jejunet IIII feria à*

BERNARD rendit son âme à Dieu le 19 avril 1183, il fut enterré près de l'autel ST-LAURENT, du côté de la salle capitulaire; plusieurs miracles s'opérèrent, dit-on, sur sa tombe ; SIMON en fit faire la relation par JEAN, l'un de ses religieux, et éleva un magnifique cénotaphe en l'honneur du bienheureux *pénitent.* — Le cartulaire de MAGUELONE que l'on conserve aux archives de MONTPELLIER, ne fait pas une mention particulière de BERNARD, nous avons pu nous en assurer sur les lieux. 1176—1186.

Les religieux contemporains de SIMON II étaient :

WALTER, 9e abbé d'AUCHY-LES-MOINES, en 1179. — FOLCARD, maître des hôtes (*hospitalarius*). — DANIEL. — PHILIPPE, prieur. — DENYS. — MARTIN, qui mourut en bas-âge (*qui puer obiit.* — GOSCIN, camérier. — SIMON, 10e abbé d'AUCHY, en 1181, puis transféré à MARCHIENNES, en 1193. — BERNARD le *Pénitent.* — JEAN, gardien des vases sacrés (*sacrorum custos*). — ETIENNE, maître des hôtes. — EUSTACHE, receveur (*receptor*) à BERCLA. — SIMON, de FURNES. — JEAN, de BÉTHUNE, 11e et 12e abbés d'AUCHY, en 1193, qui abdiqua en 1197. — JEAN, de GUINES, prieur. — HUGUES. — FOLQUIN. — INGRAMMUS. — GERARD. — JEAN. — DENYS. — IWANUS. — MARTIN, prieur. — SIMON, sacristain (*sacrista*). — MARCILLIUS. — GUILLAUME. — WISCOLO. — GODESCALQUE, etc. (1).

» *carne et a sagimine abstineat, sexta feria preter panem et vinum nichil*
» *comedat, in omni VI feria quadragesime et IIII temporum preter*
» *aquam nichil bibat. Omni sabbato, exceptis solemnibus diebus, et nisi*
» *egritudo intercesserit a carne et a sagimine abstineat.* »

Voir aussi à la même année, dans le grand cartulaire, la pénitence qui lui est ordonnée par PONS, archevêque de NARBONNE (NARBONNENSIS *archiepiscopus*). — Gd cart., t. 1, in-fo, année 1171. — Acta SS. Boll., apr., t. 2, p. 676. — Consultez également, sur ce point, l'excellente histoire de la commune de MONTPELLIER, par M. A. GERMAIN, professeur d'histoire à la Faculté des Lettres de cette ville (1851), t. 1, p. 210, chap. VII. — Idem, t. 3, p. 266 et suiv., chap. XX.

(1) *Cat. rel. Bert. qui colligi potuerunt,* ms no 815.

1176—1186. Il existe dans le grand cartulaire de St-Bertin 79 chartes concernant l'administration de cet abbé (2), le manuscrit en parchemin n° 723 de l'ancienne bibliothèque de l'abbaye n'en contient que quelques-unes (3).

Ne pourrait-on pas rapporter à cette époque le pied de croix que l'on admire avec tant de raison au musée de St-Omer ?.....

Avec ce prélat finit le récit des continuateurs de Simon Ier, ceux qui ont écrit les faits relatifs aux abbés Léon, Godescalque et Simon II. Là aussi se termine le cartulaire publié par M. Guérard, dont le travail nous a été si utile (4) et auquel nous nous empressons d'offrir ici un nouveau témoignage public de notre reconnaissance.

La planche n° 23 représente Simon II debout, la tête nue et rasée, devant la belle croix. Il donne l'habit à Bernard le *Pénitent*, tient la crosse d'une main... on aurait pu y ajouter une *truelle* (5).....

(2) Gd cart. de Dom de Witte, t. 1, p. 372 et suiv.

(3) Cart. Sith., ms du XIIe ou XIIIe siècle, *in perg*, p. 70, 71, 72. — Ce manuscrit s'arrête à la mort de Simon II, p. 72.

(4) *Et hic finit continuator* Simonis. (Cart. Sith., édit. des doc. inédits p. 362, imp. royale, 1841).

(5) Ms n° 755 de la bibl. de St-Omer, vignette 48. — Le dessin de cette croix mérite de fixer l'attention par les sujets curieux et variés qu'il renferme. — Planche n° 23.

Johannes tercius · xlvj.

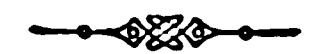
Pl. 23.



Lagache frères, lith. à St Omer.

LES

ABBÉS DE SAINT-BERTIN.



JEAN III (d'Ypres), 46e abbé.

Avènemt : 1186.
—
Mort : 1230.
—

SOMMAIRE. — JEAN III, désigné par SIMON est élu à sa place. — Son installation. — Il justifie la confiance publique pendant une administration d'un demi-siècle environ. — Exposé général de ses actes. — Sa résistance aux volontés des princes. — On cherche à l'en punir. — Sa prudence obvie à tout. — Troubles en Angleterre. — Les moines persécutés. — Une communauté entière vient chercher un asile à ST-BERTIN.— JEAN lui fait bon accueil. — Reconnaissance du pape. — Colère du Roi d'Angleterre. — Ce prince confisque les biens du monastère.—Ce n'est pas pour longtemps.—Les préparatifs du Roi de France et du comte de Flandre amènent la soumission de JEAN-SANS-TERRE. — Sépulture de PIERRE, abbé d'ANDRES. — Fin de quelques contestations. — Confirmations ou concessions de priviléges, notamment ceux d'ARQUES et de POPERINGUES, etc. — JEAN achète WISSANT pour le préserver de l'incendie. — Après avoir fait trois fois le voyage de ROME, il meurt en 1230 au bout de quarante-quatre ans de gouvernement. — Sa sépulture. — Son épitaphe est son plus bel éloge. — Inscription replacée en 1753. — 1104 titres relatifs à cette administration. — Vie de ST-ERKEMBODE attribuée à cet abbé. — Moines contemporains.

JEAN III D'YPRES (1), religieux de LOBBES (2),

(1) *De* YPRA *Flandrensis villâ.* (Chron. YPERII, col. 671). — *Consilio* SIMONIS *electus.*

(2) LOBBES, LOB, LOBE, LAUBBE (ordre de ST-BENOIT), en latin LAUBIA, LAUBIUM, LAUBACUM, LAUBIENSE *monasterium* ou Stus-PETRUS LAUBIENSIS

1186—1230. désigné par SIMON, fut élu le 1er juillet 1186, et installé le 11 du même mois, par DÉSIRÉ, évêque de THÉROUANNE (1). Humble, savant et vertueux, ce prélat justifia pleinement la confiance de ses frères. Il suffit pour s'en convaincre de jeter les yeux sur les volumineuses pages contenant les titres relatifs à son gouvernement (2), qui eut près d'un demi-siècle de durée. Rien n'échappait à la sollicitude de ce prélat, rétablir la discipline, maintenir l'ordre, calmer les agitations, acquitter les dettes de son prédécesseur, achever les constructions commencées (3), terminer les différends, recouvrer les propriétés usurpées, notamment la terre de WIZERNES, (dont ROBERT, prévôt d'AIRE s'était emparé), solliciter et recevoir de nombreux priviléges de la part des souverains pontifes CLÉMENT III (1189), CÉLESTIN (1198), HONORÉ III (1217) et GRÉGOIRE XX (1227), lutter énergiquement contre les invasions auxquelles, dans ces temps

seu LAUBIS. — Ce monastère, situé dans le bourg du même nom, sur les bords de la SAMBRE, entre les villes de THUIN, de BINCHE et de PHILIPPEVILLE, pays de LIÈGE, dépendait du diocèse de CAMBRAI, il fut fondé vers l'an 637, 639, 650 ou 654, selon les variantes, par les libéralités de CLOVIS II. Cette abbaye eut toujours beaucoup de relations avec celle de ST-BERTIN, elle était taxée 300 florins et en avait 2000 de revenus. (Etat des abb.)

(1) Gd cart., t. I, p. 464. — Gall. christ., col. 500. — YPERIUS. — Un volume in-folio de plus de 600 pages suffit à peine à contenir ces chartes copiées textuellement par Dom de WITTE.

(2) *Virtute in virtutem accrescens vir venerabilis intellectu vigens*, etc.. (Chr. Sith. YPERII, col. 672).

(3) *Cibarium persolvit..... pontis domum lapideam perficit. — Terram* WIZERNA, *coram judicibus relevavit; Domum potentem opere sumptuoso consummavit.* (YPERIUS, col. 672). — *Bonorum omnium, confirmationem impetravit.* — Ibidem).

de guerres et de troubles, le monastère était journellement exposé, tirer le meilleur parti des circonstances pénibles dans lesquelles il vivait (1), s'opposer même quelquefois aux exigences des comtes de Flandre..... Voilà ce que fit JEAN III. — Des actes utiles et nombreux remplissent les années de sa laborieuse existence (2). Cependant les résistances de ce prélat aux volontés des princes, soulevèrent parfois contre lui des colères, que son calme et sa prudence parvenaient à apaiser. Pour le punir de son insoumission, le comte avait défendu de faire cueillir les dîmes dues au monastère. L'abbé, sans s'émouvoir, se mit en mesure de les percevoir lui-même avec la seule assistance d'un frère convers; s'enfermant ensuite dans la grange, aidé de quelques religieux, il s'occupa uniquement à battre et à ramasser le grain, et fit si bien, qu'au bout de douze jours, les greniers se trouvèrent abondamment pourvus (3). Ces approvisionnements n'étaient pas inutiles; la tempête grondait de l'autre côté du détroit; le clergé de la Grande-Bretagne allait bientôt demander à la France un asile contre les persécutions (4).—L'archevêque de CANTORBÉRY était mort martyr.—Le Roi d'Angleterre avait mis à sa place un *intrus*, SIMON DE GRÈVES, auquel les chanoines de ST-AUGUSTIN refusaient leurs suffrages (5). — Irrité, le prince expulsa les religieux, les dé- 1186—1230.

(1) Ville et cité de ST-OMER. — Gd cart.

(2) Gd cart. de ST-BERTIN, t. I, p. 464. — Ms du P. ANGE, p. 126 et 127.

(3) Idem, idem.

(4) Id, id.—L'art de vérifier les dates, éd. in-fo 1783, t. 1.—Hist. d'Angl.

(5) *Qui in alium vota dirigerant* (YPERIUS, col. 688).

1186—1230. pouilla de leurs biens. — Peu après (1207) (1), une communauté entière, 70 chanoines, suivis de cent serviteurs (2), abordaient à WISSANT, où JEAN III leur envoyait offrir l'hospitalité. — Les moines exilés furent noblement accueillis à ST-BERTIN, l'abbé les garda douze jours, il les divisa ensuite dans diverses maisons, conservant avec lui, pendant un an, le prieur et seize religieux. En reconnaissance de cette généreuse conduite, le pape accorda au monastère la confirmation des bulles par lesquelles nul ne pouvait devenir abbé d'AUCHY sans avoir fait profession à ST-BERTIN (3) (1209). — En même temps, le Roi d'Angleterre, furieux de la protection accordée à ses proscrits, confisquait tous les biens que la communauté possédait dans ses Etats (4). — Cette sévérité ne dura pas longtemps, la France, en dirigeant contre l'Angleterre une croisade semblable à celle des Albigeois, se préparait à exécuter les sen-

(1) Gd cart. — *Anno* 1207. *Cantuarienses monachos regis anglorum tyrannide extorres factos, apud se imputavit et retinuit.* (Gall. christ., col. 500).

(2) *Familiares.*

(3) *Pro quâ exhibitâ caritate* INNOCENTIUS *papa litteras suis grates rependit...* (*anno* 1209), *privilegium accepit contra monachos* ALCHIACENSES *super electionem sui abbatis, quæ fieri debet e gremio Bertiniensium monachorum.* (Nov. thes. anecdot., col. 689, 690). Ces bulles sont insérées dans les décrétales, au titre : *de verborum significationibus.* (Idem, col. 694). — Voyez aussi cartulaire d'AUCHY, 1 vol. in-4° imprimé sans date, d'après la collection dela bibliothèque du Roi, le 2e vol. manque. Celui que nous citons contient tout ce qui est relatif à ce monastère depuis 1079, date de sa fondation jusqu'en 1300, il commence par ST-FOLQUIN, patron d'AUCHY. (Exempl. de la bibl. de M. LEFEBVRE, juge à MONTREUIL). — Idem exempl. des arch. départ. — Chronique d'ANDRES.

(4) Ville et cité de ST-OMER, f° 126 et 127.

tences d'excommunication fulminées par le souverain pontife. PHILIPPE, comte de Flandre, commençait aussi à laisser percer son mécontentement; il n'en fallut pas davantage (1): JEAN-SANS-TERRE rappela aussitôt les exilés, rendit les biens de ST-BERTIN et sanctionna les priviléges des moines de CANTORBÉRY (2) pendant que le légat du pape accourait annoncer la soumission du Roi d'Angleterre (3) à PHILIPPE-AUGUSTE, alors à la tête de sa flotte à BOULOGNE. — JEAN III venait de donner la sépulture à PIERRE, abbé d'ANDRES (4); — Il avait terminé une assez grave contestation avec LAMBERT, abbé de CLAIRMARAIS, au sujet de la perception de quelques dîmes(5)(1210).—Il avait obtenu plusieurs concessions ou confirmations importantes, telles que : celles des terres d'ARQUES (6), de 1186—1230.

(1) Idem, idem. — Gd cart.

(2) *Non tam devotione motus, quam timore francorum.* (Chron. Sith., col. 615). — MATHIEU PARIS, *anno* 1208.

(3) *Scriptores rerum francorum* 17, p. 87.—MATHIEU PARIS 213. *Vinc. bell. spect. hist.* 31, p. 6.

(4) Gd cart.

(5) *Transegit anno* 1210 *cum* CLAROMARISCO, *de quibusdam decimis.* (Gall. christ., col. 500).

Pour prévenir désormais de nouveaux démêlés avec ce monastère, à la fondation duquel l'abbaye de ST-BERTIN avait généreusement contribué, JEAN décida que toute contestation serait, à l'avenir, amiablement tranchée par les deux prélats intéressés, qui apposeraient leur sceau au bas de leur transaction. (Hist. CLAROM., ms t. I, p. 301).

(6) Entre autres titres, on remarque ceux-ci : « 1190 sortant aoust à ALOST. — PHILIPPE, comte de Flandre et de Vermandois déclare, à la prière de JEAN abbé, et du couvent de ST-BERTIN, qu'étant prêt à partir pour la Terre-Sainte, il veut renouveler les priviléges et les possessions de cette abbaye, savoir : la *villa* d'ARKES, donnée à ST-BERTIN par ST-WALBERT. » (Gd cart. — Archives d'Artois, par GODEFROY).

1186—1230. de POPERINGUES (1), de WULVERDINGUE (2), etc., etc., etc. — Il avait reçu l'hommage de ROGER, seigneur de WALLON-CAPELLE (1229) et soumis à son obéissance tous ses vassaux de POPERINGUE (3). —

(1) « La *villa* de POPERINGUES, que noble comte ARNOUL avait donné à son église.—Le comte doit avoir des chevaliers à POPERINGUES appelés *Landrusderhem* (chevaliers du pays), qui seront tenus de venir au service du comte quand il les demandera, et s'ils n'y viennent pas, l'abbé devra payer l'amende au comte..... » (Inventaire d'Artois).

(2) « L'abbaye de ST-BERTIN doit avoir à POPERINGUES toute justice séculière. » (Inventaire de GODEFROY).

(3) « Les religieux seront tenus de célébrer tous les jours une messe pour le comte et pour la comtesse MATHILDE, sa femme, et de faire un anniversaire solennel, comme ils font pour le comte BAUDOUIN, qui repose dans leur église. » — Suivent les noms des témoins. (Copie authentique en parchemin, donnée le jour de ST-LAURENT, sous le scel de la ville de ST-OMER, 1338. — 2e carton de Flandre par frogment, pièces 189 et 193. — 1er cartulaire de Flandre, pièce 470. — Imprimé dans LE MIRE, t. 2, p. 1333, lignes 2, 3, 4 et 5).

« En 1187, à RUHOUT. — PHILIPPE, comte de Flandre et de Vermandois, accorde à l'abbé ou au couvent de ST-BERTIN le pouvoir d'établir un marché à POPERINGUES la 6e férie de chaque semaine, et la même liberté et justice qui s'observent au marché de la ville d'YPRES; leur permet, de plus d'y faire un canal quand ils le voudront, d'acheter pour cela le terrain nécessaire appelé LAND COOP, et d'y faire construire des navires en payant le droit de tonlieu. — « Confirmation de cet acte en 1366, sous le *vidimus* de JEAN V, abbé de ST-BERTIN, à la date du 14 novembre 1366, et plusieurs lettres de différentes dates. — Original en parchemin scellé des sceaux cassés de l'abbé et du couvent. » (Archives de Lille).

1197. « BAUDOUIN, comte de Flandre et de Hainaut, déclare que RAOUL de RIMENGHEM (*sic*), son homme, a reconnu en sa présence avoir accordé à l'abbaye de ST-BERTIN, un libre transport de ses navires par tout son domaine pour aller à POPERINGUES; il lui accorde, de plus, une *stankam* de moulin afin que l'abbé puisse bâtir une maison pour le *tonlieu* (owerdrach). Voy. le glossaire de CARPENTIER), et quand elle sera bâtie, ce qui restera sera partagé entre l'abbé et RAOUL. » (Suivent les noms des témoins). — Cette pièce ainsi que plusieurs autres se trouvent aux dates de 1187, 1223, 1271 et en 1366 dans un *vidimus* original. (Archives de LILLE).

La même année, il avait racheté à titre onéreux le bourg de Wissant, afin de le préserver de l'incendie dont il était menacé par les Flamands. 11..—1230.

Ce prélat avait fait trois fois le voyage de Rome dans l'intérêt de sa communauté, il avait augmenté

« 1190. — Philippe, comte de Flandre, donne à l'abbaye de St-Bertin son bois de Wulverdingue, dont partie par échange de quelques parties de terre que l'abbaye lui avait donné à Arques, pour faire un vivier près de sa maison de Ruhoult, et partie en aumône pour le repos de son âme, celle de Mahaut, reine, sa chère femme, et de son père Thierry d'Alsace.—Philippe déclare qu'il a fait homme de l'abbaye Gilbert de Haveskerque, son forestier, partie pour de l'argent qu'il a reçu de ce monastère, partie pour 40 mesures de terre à *woestines*....... Les moines promettent de dire tous les jours une messe du St-Esprit, et après sa mort, une pour les trépassés, comme ils font pour Baudouin, son prédécesseur.» —(Confirmé par la reine Mahaut, sa femme, qui y a apposé la main). Suivent les témoins). — Copie authentique en parchemin, donnée par un notaire en 1370. — Sur le même parchemin se trouve un titre du mois de novembre 1219, portant abandon d'un droit de chasse à Rubrouck, Brokeseele, Lederzeele et Wolkerinkove, en faveur de l'abbaye de St-Bertin.» (Archives de Lille). (Inventaire de Godefroy).

« 1190 à Hesdin. — Philippe-Auguste, la 13e année de son règne, à la prière de Jean, abbé de St-Bertin, confirme les biens que cette abbaye possédait, par donation ou par acquisition, comme elle en jouissait du temps de Thierry et de Philippe, son fils, comtes de Flandre, et mande à tous ses baillis ou prévôts d'empêcher, quand ils en seront requis, qu'on ne trouble cette abbaye dans la jouissance de ses biens.»(Suivent les noms des témoins, il n'y a point de sénéchal). — Cette charte se trouve avec plusieurs autres de 1211, 1223 et 1231, dans une copie en papier, donnée par Jean V, abbé de St-Bertin, le 4 janvier 1370 et qui est scellée à son scel mis en placard. » (Archives de Lille). (Inv. d'Artois).

« *Anno* 1229 *hominum* Rogierii *de* Wallon-Capella *militis excepit, item quo vassallis suis de* Poperingues *legem constituit.*»(Gall. christ. col. 500). — Voyez cette charte, grand cart., t. II, p. 71. On y trouve le renouvellement des coutumes, avec indication des principales questions civiles et criminelles. Elle est bonne à consulter. »

Ne burgum Wissant *incendio vastarent*. (Chron. Yperii, col. 709. — *Spicilegium*, p. 667, t, IX. — Gd cart., t. I, p. 464 et t. II).

1186—1230. considérablement sa puissance temporelle et spirituelle, lorsqu'au bout de 44 ans d'administration, il mourut, le 25 février 1230, au commencement du carême (1). Son corps fut enseveli dans l'ancienne chapelle St-Denis, qu'il avait fait construire et décorer à cause de la dévotion particulière qu'il avait vouée à ce saint. — La communauté, en deuil, fit graver sur la tombe de Jean l'inscription suivante, qui vaut à elle seule la meilleure biographie :

« Omnibus annis vita Johannis laude nitescit
» Et meritorum mole suorum, nocte diescit,
» Pastor herilis, corde senilis, ore pudicus,
» Ore benignus, culmine dignus, pacis amicus,
» Juris amator, fit mediator seditiosis;
» Jurgia calcans, schismata fulcans ex animosis,
» Jam tenet ævo, fit sine nevo flos Laubiensis.
» Quem prope portum, duxit ad ortum Burgus Yprensis,
» In grege claustri, filius austri non aquilonis;
» Fit bene parens et vice parens Hilarionis.
» Grammatica discit, dogmata gliscit, et ipse futurus
» Pastor honestus, non ita festus sed Palinurus;
» Inde parentis, sponte ruentis famina lingit
» Ordinis ensi, se Sythiensi flumine tingit,
» Tu Symon isti, non nisi, christi, notus amore,
» Ut foret hæres, ut que faveres, pignus herile;
» Primo scholaris fit, datur aris, hinc ad ovile,
» Linquit onus, Simon pronus, id subit iste pusillos;
» Ope studio que patenter, utroque parente pupillus,
» Culmen ademptus, dogmate captus, vera docebat,
» Quæ tamen imo pectore primo, promptus agebat.
» Jurgia pellit, noxia, vellit, plantat honesta;
» Ita recedit, cætus, obedit mente modestâ,
» Prosperitatis, vel gravitatis, tempore fortis,
» Non titubavit, sed solidavit, corda cohortis;
» Sæpe rapinas, crebrò ruinas, vim que rogorum,
» Passus ovabat, spe roborabat cor timidorum.

(1) Chronique d'Andres.

» Ne vaga tangunt, nec probra frangunt mentis acumen. 1186—1230.
» Sic stabilitur, sic que potitur, nomine lumen,
» Flandria bellis, regna procellis, hinc nocuerunt;
» Bella, procellæ cedere, et stellæ non timuerunt.
» Stella JOHANNES, littus et amnis irradiavit.
» Bos, ovis, agnus, sub patre magnus, se sibi stravit,
» Mænia remi, nihil sibi dum posse cupiscens,
» Fortis adivit, ter que redivit, vincere gliscens;
» Calle sub isto, victima Christo quotidiana,
» Rite sacratur, nec reputatur, spes sua vana.
» Hoc duce, fortes arma cohortes, vicit et hostes,
» Spebus ineptos, undique captos limine postes.
» O probe victor, mors quasi lictor, te sibi tandem;
» Victa subegit, primus id egit, passus eamdem.
» O DIONISI! flos paradisi! pro tibi prono.
» Esto peccator, et auxiliator ubique colono
» Annorum numerum, queis rexit, vir gravitatis;
» Si sis nosse? Scias ex versibus annumeratis;
» Inuumeris annis fuit inclyta, vita JOHANNIS.
» Grande per hoc nomen, deus illi prebuit omen.
» Floruit in Christo domus hec, abbate sub isto;
» Floruit ipsa bonis et fructu religionis!
» Floruit et floret, sic ergo jugiter oret,
» Floreat, ô Christe cum sanctis omnibus ipse!!!
» Amen! Amen!..... (1). »

Cette inscription a été littéralement conservée par Dom de WITTE, elle avait disparu dans une restauration de l'église, en 1753, Dom GHERBOODE, 81e abbé voulant faire revivre la mémoire de JEAN III, érigea en son honneur, dans l'ancienne chapelle ST-DENIS, un modeste monument sur lequel il grava ce qui suit :

« Inclytae memoriae
» Venerabilis domini JOHANNIS de YPRA
» Hujus loci abbatis XLVI

(1) Gd cart., t. I, p. 464 et suivantes.

1186—1230. » Qui sæculo XII doctrina clarus,
» Nec non exactioris monasterii disciplinæ,
» Zelo refulgens,
» Strenuus visus est viniæ domini cultor;
» In sævis bellorum procellis, egenis
» Carus mæstis solamen;
» Cunctis beneficiis,
» Monachos cantuarienses regis edicto,
» Patria exules,
» Colligit omnes, pavit, fovit,
» Veræ pietatis imago.
» Quem diplomate apostolico laudibus extulit
» INNOCENTIUS papa IIIus (1).

Il existe dans le grand cartulaire 1104 titres contemporains de cet abbé, ils forment plus d'un gros volume in-folio. Parmi ces pièces se trouvent les chartes relatives à ARQUES, à POPERINGUES, etc., qui mériteraient peut-être d'être reproduites (2).

JEAN III est l'auteur *présumé* d'une vie de ST-ERKEMBODE. — Parmi ses contemporains, on voyait les religieux suivants :

JEAN, l'aumônier (*eleemosinarius*).—BARTHOLOMÉE, grainetier (*granatarius*). — JEAN ALARDY, 13e abbé d'AUCHY. — GUILLAUME. — LAMBERT, prieur. — DANIEL, prieur. — FULCARDUS. — WALTER, prieur d'ONFROI-CAPELLE (*prior de* EGFRIDI-CAPELLA), puis abbé. — GODEFRIDUS. — GERNOTUS. — GILLEBERT, qui fut 49e abbé. — BRICTIUS (*Molendinarius*). — DE WEZARME, qui renonça au mariage pour se faire moine (*relicto conjugio monachi petiit habitum*). — LUCAS (*cellerarius*). — BAUDOUIN. — EUSTACHE. — SIMON de HELCINIO (d'HEUCHIN), gardien (*custos*). — JEHAN, prieur de BAS-WARNETON, prédica-

(1) Gd cart., t. I et II, fo 466,467, etc. — YPERII ch., col. 712-713.

(2) La charte d'ARQUES a été publiée par d'ACHERY. (*Spicilegium,* t. XII p. 169. — Idem, édit. in-fo). Il y a de très-légères variantes entre la copie de Dom de WITTE et celle qui est imprimée.

teur. — SALOMON de ISCLEBEEKE. — SIMON, prieur. — HENRI. — HUGUES, convers. — JEAN de BERCLA. — SIMON (*hospitalarius*). — GUILLAUME de LOBBES. — GUILLAUME de WIDEBROECQ. — MATHIEU d'AIRE. — SIMON, prévôt de POPERINGUES. — DAVID, prieur. — SIMON, sous-prieur. — ARNOUL de la CHAPELLE, prieur de BAS-WARNETON en 1251. — ALEXANDRE. — GÉRARD. — PIERRE (1). 1186—1230.

JEAN III est représenté debout, la tête rasée en couronne, il tient la crosse de la main gauche pendant que la droite donne les priviléges aux habitants d'ARQUES, de POPERINGUES, etc., qui les reçoivent à genoux (2). — Planche 24, calquée sur le manuscrit n° 755 de la bibliothèque de ST-OMER.

(1) *Cat. rel. Bert. qui colligi potuerunt.* — *Dipl. Bert*, ms 815 bibl. Audom. — Nous commençons à voir ici plusieurs noms de famille, tels que ceux de ALARDY, etc. etc., peu à peu ces noms vont devenir plus fréquents.

(2) Planche n° 49, calquée d'après le ms n° 755 de la bibl. de ST-OMER.



LES

ABBÉS DE SAINT-BERTIN.



JACQUES 1er (DE FURNES), 47e ABBÉ.

Avènemt : 1230.

Abdicon : 1238.

SOMMAIRE. — JACQUES de FURNES élu à la place de JEAN sur la désignation de son prédécesseur. — Son esprit. — Sa piété. — Il est confirmé. — Ses premiers jours troublés par une misérable querelle qui s'élève au milieu des fêtes données au prélat consécrateur. — Le prévôt de ST-OMER rétablit l'ordre. — L'abbé essuie une nouvelle tribulation au sujet des marais d'ARQUES. — Piège tendu aux religieux. — Soulèvement contre eux. — Chagrin de l'abbé. — Châtiment infligé à la commune d'ARQUES. — ST-LOUIS confirme cette décision. — Changement de la loi d'ARQUES malgré l'opposition des intéressés. — JACQUES donne à ses vassaux la *chœure* ou foi jurée. — Il change la loi de POPERINGUE. —Il termine quelques difficultés avec l'évêché, etc. — Il obtient la confirmation des privilèges. — Translation des reliques de ST-BERTIN. — JACQUES 1er abdique et se retire à CLAIRMARAIS. — Manuscrit de cet abbé. — Sa mort. — Ses sermons. — Religieux contemporains.

Le calme était momentanément revenu dans le monastère.—JACQUES 1er, homme d'esprit et d'une grande piété (1), fut capitulairement mis à la place de JEAN III, sur la désignation de ce dernier.—Elu à la fin de mars

(1) JACOBUS 1us FURNENSIS, *consilio antecessoris, per conventum unanimiter electus, quem* PETRUS *morinorum episcopus die lune, per dominicam a ramis palmarum benedixit, hoc est postridie, quam ipse in solemni pompâ cathedram suam adierat potinficalem,* (*anno* 1230). (Gall. christ., col. 500). — Gd cart. de ST-BERTIN, t. II, p. 442. — YPERIUS, col. 713-714.

1230—1238. 1230, il reçut la bénédiction et la confirmation des mains de PIERRE, évêque des Morins, dont le prédécesseur s'était retiré à CLAIRVEAUX (1).—L'intronisation de JACQUES se présentait sous les auspices les plus favorables, elle semblait annoncer des jours heureux, il n'en fut pas ainsi; une misérable querelle souleva au milieu des fêtes données au prélat consécrateur et à ses assistants, vint en troubler la sérénité. Pour rétablir l'ordre, il fallut recourir à l'intervention du prévôt de ST-OMER et d'autres personnes recommandables. — Un an après, JACQUES dut essuyer de nouvelles tribulations (1231). La commune d'ARQUES et ses principaux habitants avaient usurpé un marais qu'ils avaient transformé en pâturage commun (2). Défenseur des droits de sa maison, l'abbé s'en plaignit, il mit en cause les détenteurs de cette propriété, en demandant justice; on entra en négociations : JACQUES fut invité à se rendre sur le terrain avec le prieur et plusieurs autres religieux, sous le prétexte d'examiner de plus près l'objet en litige et de trancher la difficulté à l'amiable. Ce n'était là qu'un piège (3). A peine arrivés au lieu du rendez-vous, les moines se trouvèrent en face des échevins d'ARQUES suivis d'une popu-

(1) Gd cart., t. II, in-fo, p. 442.

(2) JEAN d'YPRES donne les détails de cette scène qui a été singulièrement embellie, dénaturée même par l'imagination de quelques écrivains. (*Nov. thes. anecd.*, t. III, col. 714-715). — Voyez aussi les divers manuscrits existants. — Les marais dont il est ici question étaient vraisemblablement les mêmes que ceux qui sont aujourd'hui désignés sous le nom de *Communes* ou *Marais d'*ARQUES.

(3) Voir les détails, *Nov. thes. anecd.*, t. III. — Ville et cité de ST-OMER, p. 128. — Mém. de l'Académie d'ARRAS, *t.* XXVI, p. 154.

lace armée de faux, de fourches, de rateaux, de bâtons, 1230—1238.
de verges (1); les pauvres religieux, tous meurtris, à demi-morts, eurent bien du mal à s'échapper des mains furieuses de cette multitude ameutée.... JACQUES ressentit vivement cet affront, croyant de sa dignité de ne pas laisser impunie la trahison dont il avait été l'objet, il confisqua la commune d'ARQUES en lui retirant les priviléges dont elle jouissait. ST-LOUIS Roi de France, accompagné de son auguste mère, se trouvait alors à ST-BERTIN avec une nombreuse cour (2), ce prince s'empressa de sanctionner cette sévère mais juste décision. En conséquence la loi d'ARQUES fut modifiée (3), on y ajouta des chapitres entiers, on en retrancha ceux qui se prêtaient à une mauvaise ou trop élastique interprétation. L'abbé se réserva en outre le droit de réviser cette charte nouvelle lorsqu'il le jugerait convenable; mais ces innovations déplaisaient généralement aux intéressés (4); ils refusèrent en murmurant de les accepter. Plusieurs d'entre eux saisirent même le parchemin et le jetèrent dédaigneusement dans le creux d'un arbre où cependant ils durent venir le reprendre au bout d'un mois dans la crainte qu'il ne fut enlevé (5). Depuis

(1) *Multitudinem utriusque sexus exposuerunt, et vix de rastris, flagellis, furcis, colis et baculis.....*

(2) *Deinde per regem* LUDOVICUM TUNC CUM DOMINA MATRE SUA, *et optimatibus suis, in hoc monasterio moram trahente.* (YPERII chron. Sti-BERT. col. 714).

(3) *Legem* ARKENSEM *mutavit.* (Ibidem, col. 715).—*Lex* ARKENSIS *eorum que communitas est confirmata.* (MALB., p. 499).

(4) *Super innovatâ lege murmurantes.* (Ibidem). — Ms de CLAIRMARAIS, t, 1, p. 280).

(5) *Quidam eorum dedignanter, eam in arbore concavâ posuerunt, ubi*

1230—1238. lors, les nouveaux statuts furent, bon gré malgré, mis à exécution, peu à peu, ils formèrent la coutume du pays.—JACQUES 1er donna en même temps à ses vassaux la foi jurée qui était connue sous le nom de CHEURE *(chora)* d'où est venu aux juges le nom de *cheurier* ou *hommes de chœure (chorarii* vel *choremanni)*, c'est-à-dire qui veillent à la tranquillité ou aux intérêts de la communauté (1). — Il profita également de cette circonstance pour modifier la loi de POPERINGUES (1232), il appaisa les discussions existantes depuis JEAN III, entre l'évêque, l'archidiacre et l'abbaye, au sujet des droits que Messieurs de l'évêché croyaient avoir de se faire nourrir gratuitement pendant leurs visites pastorales dans toutes les maisons dépendantes de ST-BERTIN (2). — JACQUES eut ensuite quelques difficultés avec les religieux de CLAIRMARAIS, au sujet des communications par eau, notamment à l'occasion de la grande MOERE.—Il fut l'un des quatre arbitres chargés de prononcer sur le différend survenu entre RAINAUD d'AIRE et le couvent de ST-AUGUSTIN (3).—Il obtint des lettres de ST-LOUIS pour la confirmation des prérogatives du monastère (4) (ST-OMER, septembre 1231).—Sous

stetit plusquam mensem. — Sed timentes deprehendi, eam assumpserunt et usi et utuntur usque in nodiernam diem. (YPERIUS, col. 715).

(1) Gall. christ., col. 501.

(2) Gd cart., t. I, p. 442.

(3) Idem, idem. — Me du P. ANGE. — On consentit de part et d'autre un dédit de 40 livres sterlings pour la partie qui ne tiendrait pas ses engagements. (Hist. CLAROM., t. 1, p. 306).

(4) Cette charte, comme plusieurs autres, est rapportée dans une copie donnée le 4 juin 1370 par JEAN V ou YPERIUS, abbé de ST-BERTIN. — Original en papier cacheté du scel de cet abbé, mis en placard et rompu. (Archives de LILLE, cart. d'Artois, inventaire de GODEFROY).

cette administration (13 juillet 1237), on fit la translation des reliques de St-Bertin (1) dans une châsse très-riche, la même qui a été conservée au-dessus du grand autel de l'église abbatiale jusqu'en 1790 et qui fut notablement augmentée et embellie en 1783 par les soins de Dom Joscio Dallennes, 83e et dernier abbé (2). 1230—1238.

Après huit années de gouvernement, Jacques de Furnes résigna volontairement ses fonctions et se retira à Clairmarais, où il mourut saintement à la fin de 1238 (3).

Le P. Malbrancq fait le plus grand éloge de ce prélat qui avait su, dit-il, s'attirer la confiance de la cour de France, celle des évêques et des seigneurs de la Morinie, auprès desquels son nom était devenu une autorité. Le même écrivain (4) et après lui Dom Bertin de Vissery (5) donnent de longs détails sur la démission volontaire de Jacques, sur sa fuite secrète et préméditée au monastère de Clairmarais (6)

(1) Gd cart. — Aubert le Mire. (Chronique de Citeaux). — Les auteurs du *Gallia christiana* fixent à 1234 la date de cette translation.

(2) Gd cart., t. II, p. 442. — Voyez au sujet des reliques de St-Bertin note 8 à la fin du volume. — Voyez aussi à l'article biographique de Dom. de Béthune, 77e abbé.

(3) Jacobus 1us Furnensis, *anno* 1230. — *Prelaturam dimisit*, *anno* 1237. — Voy. Malbrancq. — Ms no 815.

(4) *De Morinis*, p. 469.

(5) Hist. chron. Clarom., t. 1, p. 480.

(6) Jacobi Bertinici *diversum dixi exitum, non e vitâ, sed e præclaro sui cœnobii regimine..... volens...... lubens que discedit......* — Jacobus *aulæ franciæ, præsulum et satraporum Morinensium suorum etiam ascetarum lucratus benevolentiam..... et apud omnes auctoritatem non mediocrem ad vicinum* Claromarisci *monasterium, transfugiendi cogita-*

1230—1238. où, renonçant aux grandeurs humaines, il alla s'ensevelir au fond d'une cellule en prononçant ces paroles de l'Ecriture : *Hic requies mea, hic habitabo quoniam elegi eam.....*

Il existait autrefois à la bibliothèque de CLAIRMARAIS un manuscrit portant ce titre : *Super prologos totius bibliæ et sermones diversorum doctorum.* Ce livre contenant 129 sermons, était écrit de la main de JACQUES de FURNES qui le composa, dit-on, avant de quitter la prélature. Le 16e de ces sermons a pour sujet la fête de ST-BERTIN (1). Dom JOSCIO CLÉTY, l'un des derniers bibliothécaires de l'abbaye, a fait des remarques intéressantes sur ce manuscrit (2) dont une partie, le sermon sur ST-BERTIN a été copié *in extenso* par Dom. BERTIN

tationes concipit, et remotis arbitris conficere molitur.... ARCANA *cum* SIMONE *ejus loci abbate init consilia..... Quodam modo facultatem facere id, propositum fugâ clandestinâ perficiendi. — Dum vero cœtus omnis, divinas*, PETRENSI *basilicâ laudes concinit, ipse furtivo pede ad monasterii porticum elabitur..... Ubi cimbam jusserat adornari..... Illic enim porta est aquatica, quæ per agnionem et aquarum latifundia recta* CLAROMARISCUM *vix medio lapide,..,. Dissitum tenditur, cujus que clavis penes abbatem solummodo asservatur..... Uno igitur et altero comite enavigat* BERNARDINO *antistite, cum nonnullis monachis ad ripam operientibus, qui ad oram principem deduxere.... — Ad cellam sibi paratam addidit.... hæc* (sic) *requies mea*, etc. (Hist. CLAROMARISCI, t. 1, p. 283-284.

(1) *Ex eruditissimis sermonibus quos edidit* D. JACOBUS *dictus* FURNENSIS. 47e *abbas* BERTINIENSIS *n°* 125, *sermo* 16us *in dic festo* Sti-BERTINI *abbatis. Copia ex originali codice manuscripto prædicti abbatis, in nostra bibliotheca.* (Hist. CLAROM., t. I, à la fin du volume, par B. de VISSERY).

(2) L'histoire manuscrite de CLAIRMARAIS donne de longs détails sur ce prélat.—Il existe à la bibliothèque de BOURGES un *sacramentaire* n° 32 des manuscrits, qui pourrait bien se rapporter au gouvernement de cet abbé.

DE VISSERY, dans son histoire chronologique de CLAIR-MARAIS (1). 1230—1238.

On a conservé quelques noms des religieux contemporains de JACQUES de FURNES. Ce sont :

LAMBERT, prieur. — ROBERT. — BARTHÉLÉMI, prévôt d'ARQUES. — DANIEL (*vinitor*). — FLORENT. — JEHAN, gardien (*custos*). — SIMON, chapelain. — JEHAN. — GILEBERT, prévôt. — BAUDOUIN, prieur d'OXELAERT. — CLÉMENT (2).

La planche n° 23, reproduite d'après le n° 755 de la bibliothèque de ST-OMER, représente JACQUES 1er debout, la tête rasée et tenant la crosse de la main gauche; de la droite il donne aux habitants d'ARQUES, qui la reçoivent à genoux, la *chœure* ou foi jurée. — On voit également l'image de ce prélat dans le manuscrit de CLAIRMARAIS, il y est dépeint au crayon rouge au moment où il arrive dans cette abbaye, il a la tête recouverte et un livre à la main, un compagnon est assis auprès de lui, un autre dirige la barque qui le conduit (3).

Le grand cartulaire contient 82 chartes relatives au gouvernement de cet abbé (4).

(1) T. I, à la fin du volume.
(2) *Cat. rel. Bert. qui colligi pot.*, ms 815, bibl. Audom.
(3) Hist. CLAROM., t. I, p. 283.
(4) Gd cart,. t. II, p. 442 et suiv.

LES

ABBÉS DE SAINT-BERTIN.

SIMON III (DE GAND), 48e ABBÉ.

Avènemt : 1238.

Mort : 1246.

SOMMAIRE. — Dom WASSELIN est élu après la retraite de JACQUES. — L'évêque met à sa place SIMON élevé à ST-BERTIN. — La communauté se pourvoit auprès du pape contre cet excès de pouvoir. — Le souverain pontife GRÉGOIRE IX annulle ce qui a été fait et maintient SIMON qui est vu avec plaisir. — L'abbé assiste au concile général de Lyon. — Sa prudence. — Il y obtient la confirmation des priviléges. — Un an après il meurt au bout de huit ans d'administration. — Son inhumation. — Ses contemporains. — Titres relatifs à son gouvernement.

Après la retraite de JACQUES 1er, les religieux lui donnèrent pour successeur Dom. BARTHÉLÉMY WASSELIN, l'un d'eux ; mais comme ce nouvel élu était privé d'un œil *(monoculus erat)* l'évêque de THÉROUANNE refusa de confirmer son élection (1) et nomma d'office, à sa place, SIMON qui lui avait été recommandé par JACQUES de FURNES (2).

SIMON, élevé à ST-BERTIN, était généralement estimé ; sous ce point de vue sa nomination ne

(1) JACOBUS *sibi successorem elegit, rejecto* Dom. WASSELIN *quia in monoculum, electionem cadere non posse* (Dom MARTENNE, p. 516).

(2) PETRUS *recusavit..... et domnum* SIMONEM *bonæ conversationis juvenem, religiosissimum sacerdotem et monachum... instinctu* JACOBI *predecessoris, abbatem pro alio consecravit.*

1238—1246. fut point désagréable à la communauté ; mais comment admettre l'excès de pouvoir épiscopal?..Comment souffrir l'atteinte grave, qui, contrairement aux priviléges reconnus, était portée au droit électoral jusque-là consacré ?... On ne pouvait tolérer un pareil empiètement sur les prérogatives des moines ; l'abbaye s'en émut, elle porta ses griefs au souverain pontife (1) seul juge suprême dans ces sortes de débats. GRÉGOIRE IX après avoir entendu les deux parties trancha la difficulté en frappant de nullité (2) ce qui avait été fait de part et d'autre, en confirmant toutefois l'élévation de SIMON, lequel dès-lors, fut installé avec joie au milieu de ses frères (1238) et se montra digne de la mission qui lui était confiée (3).

SIMON assista au XIIIe concile général tenu à LYON (28 juin 1245), sous la présidence du pape INNOCENT IV (4).—Il se fit remarquer par sa prudence à cette auguste assemblée où se trouvaient à la fois réunis BAUDOUIN de CONSTANTINOPLE et plus de 140 évêques à la tête desquels on voyait trois patriarches latins (5). —A cette occasion l'abbé de ST-BERTIN réclama et reçut la confirmation des priviléges accordés jusque-là à sa maison (6). — Peu après son retour du concile, il

(1) *Conventus romanam curiam appellavit.*

(2) *Totum irritum revocavit, et electionem* SIMONIS *confirmavit..... Cum gaudio intronisatus est.* (Nov. thes. anecd., t. III. — YPERII, chron., col. 718).

(3) Gd cart.

(4) *Lugdunensi generali concilio interfuit sub* INNOCENTIO IV *à quo privilegium impetravit.* (Gall. christ., col. 501. — Gd cart.)

(5) Art de vérifier les dates, édit. in-folio, p. 320.

(6) Gd cart., t. III, p. 78. — T. II, p. 580.

mourut au bout de *huit* ans d'une administration paisible et non de *douze* comme l'ont écrit quelques auteurs (1). 1238—1246.

SIMON III fut inhumé dans le couloir gauche du cloître, entre l'église et le chapitre (2). On voit les noms suivants dans la liste des religieux ses contemporains :

RICHARD, prévôt. — RODULPHE. — JEHAN de BIERVILLIER. — GUILLAUME, de NIELLES, 14e abbé d'AUCHY. — ARNOUL de GUINES, 15e abbé d'AUCHY en 1248, démissionnaire en 1252 (3).

Le grand cartulaire contient 63 titres se rapportant à ce gouvernement (4).

Ce prélat est représenté debout, la tête recouverte par un capuchon, il tient un livre d'heures de la main gauche et la crosse de la main droite (5).

(1) YPER.—BERS.—TASS., etc.—SIM *abbas, anno* 1237, *obiit anno* 1246.

(2) *Sepultus fuit in cornu sinistro, inter ecclesiam et capitulum.* (Gall. christ., col. 501. — YPERIUS, p. 726).

(3) *Cat. rel. Bert. qui colligi potuerunt*, ms 815, bibl. audom.

(4) Gd cart., t. II, p. 580. — Au nombre de ces titres on remarquait celui qui autorisait l'abbé de St-BERTIN à faire donner des leçons aux clercs et aux religieux, dans le monastère, avec la faculté de désigner les professeurs. (Ms du P. ANGE, folio 128). — On voit également aux archives de LILLE des lettres datées de St-OMER, par lesquelles ROBERT, comte d'Artois, déclare que pour terminer les difficultés existantes entre lui et l'abbaye au sujet de la haute justice de la ville de KOEKE (*sic*), il reconnait qu'elle doit appartenir à St-BERTIN. (Lettres confirmées par ROBERT, fils de ce comte, octobre 1241 et février 1369. (Archives de LILLE 1er carton, d'Artois, p. 136). — Autre lettre en date de Lyon (28 mars 1245), par lesquelles INNOCENT IV exempte l'abbaye du droit de relief (*relivium*), pour toutes les dîmes tenues en fief qui étaient achetées des laïques dans le comté de Flandre. (Lettre de l'évêque d'ALBE 1266), 2e carton de Flandre, pièce 190. Elle est approuvée par M. CRÉPU, procureur de la comtesse de Flandre. (Inventaire de GODEFROY).

(5) Ms no 755 de la bibl. de St-OMER.

Gillebertus · xlix^9^·

Pl 25



Mss 755, Bibl. de St Omer

Lagache frères, lith à St Omer.

LES

ABBÉS DE SAINT-BERTIN.



GILBERT (DE ST-OMER), 49e ABBÉ.

Avèn^t : 1246 (1)

Abdic^on : 1264.

SOMMAIRE. — GILBERT né de parents écossais succède à SIMON III. — Ce prélat avait été élevé parmi les clercs de ST-BERTIN. — Il passe par tous les grades.—Sa réputation grandit.—Il devient l'ami du pape ALEXANDRE IV dont il obtient beaucoup de largesses avec le droit de porter la mître, l'anneau, et celui d'officier pontificalement, etc, etc. — Sa modestie l'empêche d'user lui-même de ces privilèges. — Son éloquence. — Ses libéralités. — Il est surnommé l'*Abbé d'Or*. — La paix en Flandre. — GILBERT en profite pour bâtir.—Il construit un réfectoire magnifique et commence une église dont les proportions étaient si vastes qu'il fallut l'abandonner et démolir le chœur qui seul était élevé. — Les pierres de cet édifice gigantesque servent à reconstruire la nouvelle église. — Générosité de GILBERT. — Il est soupçonné de se procurer de l'or au moyen de procédés alchimiques. — Services nombreux rendus par lui à l'abbaye. — Malgré la douceur de son caractère, il dépose le curé de STE-MARGUERITE et le prieur GODESCALQUE, homme orgueilleux et indomptable. — Celui-ci résiste. — La cause est portée au pape qui donne gain de cause à l'abbé. — Les mécontents ne se tiennent pas pour battus, ils insultent GILBERT qui finit par abdiquer et se retire à CLAIRMARAIS. — Titres de son administration.

Né à ST-OMER de parents pauvres et honnêtes qui, fuyant l'Ecosse, leur patrie, étaient venus se réfugier

(1) La date de 1246 est donnée par l'auteur du grand cartulaire, nous avons cru devoir l'adopter, malgré les opinions contraires émises par YPERIUS, BERSAQUES, TASSARD, etc., qui s'étant souvent copié les uns les autres, fixent à 1250 la mort de SIMON III. Les titres de l'abbaye viennent à l'appui de notre opinion.

1246—1264. dans cette ville (1), GILBERT fut, dès son bas-âge, admis dans l'église de ST-BERTIN au nombre des petits clercs qu'on nommait au XVIIe siècle, SERVITEURS DE MESSE, *inter inopes* CLERICULOS, *quorum manipulus in minoribus templi ministeriis destinabatur*. — Doux et agréable à tous (2), il trouva le moyen de se distinguer dans ce modeste office.—JEAN III l'avait pris en affection, il le fit étudier et lui donna l'habit monastique ; en peu de temps GILBERT franchit tous les grades de la maison, il s'acquitta si bien de toutes ses fonctions, qu'à la mort de SIMON, le vœu unanime des religieux le plaça à leur tête (1246), malgré les violentes préventions qu'inspirait son origine.... la vertu annoblit, *virtus et vita proba nobilitat*... (3).—Le nouvel élu fut béni par PIERRE DE DOY, évêque de la Morinie (4), et les talents dont il donnait tous les jours des preuves, ne restèrent pas longtemps renfermés dans le cloître ; bientôt sa réputation se fit jour au dehors, GILBERT fut connu et apprécié à ROME où l'appelèrent, à diverses reprises, les intérêts de son monastère (5), là il sut attirer à lui les faveurs ponti-

(1) *De villâ* Sti-AUDOMARI, *pauperibus scotis natus parentibus, qui relictâ patriâ profugerant, natus est*. (Hist. ms CLAROM., p. 334.—YPERIUS).

(2) *Puer docilis, gratissimus abbati* JOHANNI III *et fratribus valde carus..... ab abbate predicto scholis datus.... ad litterarum studia missus, sic profecit, ut* SIMONE *abbate defuncto fuit in abbatem electus*. (YPERIUS, col. 766). — *Sed pauperi oriundum familiâ, deligere pudebat, quodam modo, cum hactenus satraporum filii, pene omnes* BERTINICUM *pedam et regale ut vocabant monasterium capessivissent*. — MALBRANCQ, p. 555. — Hist. CLAROM., ms inédit, t. 1, p. 335).

(3) Hist. CLAROM., p. 335, idem.

(4) *A* PETRO *episcopo Morinensi confirmatus et consecratus*.

(5) Gd cart, t. III, p. 88.

ficales, il devint promptement le chapelain, le commensal, l'ami (1) du pape, qui ne cessait de le combler de bienfaits et de marques de confiance (2). — On a conservé dans le trésor de St-Bertin, jusqu'en 1790, un riche anneau d'or (3), orné d'un superbe rubis qui avait été offert à Gilbert par Alexandre IV auquel il fut successivement redevable de nombreux priviléges transmissibles à ses successeurs. Parmi ces priviléges figure celui de porter la mître, l'anneau, avec tous les insignes de la prélature (4), faveur dont la modestie de Gilbert ne lui permit pas de faire personnellement usage (5). On y voit encore, pour le cas seulement où l'abbé serait prêtre, *si sit sacerdos*, l'autorisation d'officier pontificalement, de conférer la tonsure, les ordres mineurs, de bénir les ornements, d'absoudre les religieux qui auraient transgressé les statuts de Grégoire IX, etc., etc. (6). — Gilbert avait une éloquence peu commune, il faisait l'admiration de ceux qui l'entendaient; l'éclat de la parole réuni chez lui à un goût, 1246—1264.

(1) *Specialis capellanus et commensalis valde dilectus fuit.*

(2) *Multa pulchra honorifica impetravit.*

(3) *Annulum cum pulcherrimo rubineo (vel palvesio) qui ad huc penes cum magna reverentiâ conservatur.* (Hist. ms Clarom., p. 388. — Gd cart., t. III, p. 78. — Yperius, chron. Sith. — Edit. de Dom. Martenne et les diverses copies des XIVe et XVe siècles que nous avons pu comparer. — Hist. Clarom., p. 335. — Malbrancq, p. 555.

(4) *Obtinuit ab eo mitram et cetera pontificalia, sed successive.* (Yperius, col, 732).

(5) *Quibus tamen in personâ suâ nunquam usus est...... nec unquam mitram detulit.* (Ibid. — Gall. christ, col. 501). — Malbrancq. — Hist. Clarom., ms t. I, p. 338, lin. 13. -- Dat. 5 kal. mart.

(6) Thes. anecd., t. III. — Yperii, chron. Sith., col. 332. — Idem voy. les diverses copies manuscrites.

1246—1264. peut-être, excessif pour les libéralités, lui valurent le surnom d'ABBÉ D'OR *(aureus abbas)*, qualification sous laquelle il est presque toujours désigné (1).

La paix régnait alors en Flandre, répandant après elle les bienfaits qu'elle procure toujours. —On venait d'abolir dans cette province le droit d'HALVEHAVE (2); — « la justice était en vigueur, les petits obéissaient aux grands, dit YPERIUS (3), les ouvriers gagnaient peu, il est vrai, la journée d'un tailleur de pierres se payait un *sterling*, un pain et une écuelle de fèves; mais tout était en abondance, le gain suffisait aux besoins; » c'était le moment de bâtir, l'abbé le comprit; grand constructeur, *magnus edificator* (4), il mit la main à l'œuvre et fit faire un réfectoire qui passait pour l'un des plus beaux de France; en même temps il jeta les fondements d'une basilique tracée sur les plans des monuments de ROME (5). Cet édifice était élevé jusqu'aux

(1) *Largus et munificus, propter munificentias* AUREUS ABBAS *ut in curiâ romanâ et toto belgio vocabant.....* (Idem, idem, col. 741). — MALBRANCQ. — Hist. CLAROM., ms t. I, p. 337.

(2) Droit prélevé jusque-là sur la moitié des biens meubles. (MALBRANCQ, p. 593. — Hist. CLAROM., p. 339).

(3) *Pax erat in patria.... minores obediebant majoribus, in suo vigore justitia...... servi modico contenti fuerant, et cum omni promptitudine serviebant...., reperimus in computis hujus domini abbatis. Quod in edificatione refectorii, latomus unus uno pane, unâ scutella fabarum et uno sterlinguo, pro salario diurno contentabatur.* (YPERIUS, col. 742).

(4) *Nobile refectorium novum, quo pulchrius non habetur in toto regno in opere complevit.....*

(5) *Incepit etiam ecclesiam novam et quoad chorum in capellis, sed ultra quod nos deceat magnam...,. successores non fuerunt ausi perficêm.....* (Chron. Sith. YPERII, col. 742 imprimés et manuscrits. — Hist. CLAROM., t. I, p. 335, ms).

voûtes, il fallut le démolir à cause de ses trop vastes proportions ; la gigantesque entreprise de **Gilbert** effraya ses successeurs; le chœur seul était achevé (1), il ne put pas même être conservé ; les pierres qui avaient servi à l'élever, reprirent leur place dans la dernière église commencée au XIVe siècle, celle dont les ruines sont encore debout (2)..... **Gilbert** aimait le faste, il était noble, large, généreux, il faisait des dépenses énormes, tout lui réussissait à souhait (3), et s'il fallait en croire **Jean** d'**Ypres** l'un de ses successeurs, la quantité d'or qu'il possédait, devrait être attribuée à l'œuvre alchimique dont on se préoccupait beaucoup à cette époque (4).—Ce prélat offrit à son église quatre chandeliers en argent, deux grands et deux petits, sur lesquels on voyait des textes de l'évangile (5).—Il termina les difficultés existantes entre les abbés de St-Winnox et de St-Sauveur de Ham (6).—Il étouffa les prétentions élevées par Messieurs de **Comines** au sujet 1246—1264.

(1) *Vidi qui scribo.... adhuc stantes, sed fuerunt dejectæ.*

(2) *Et de lapidibus incepta fuit alia nova ecclesia.* (Yperii chron., col. 742).

(3) *Generosus, largus et munificus..... applaudebant et arridebant ei omnia.*)Ibidem).

(4) Ibidem, chron. Sith. Yperii.—Hist. du clergé de France, par Dutems, t. IV, p. 217.

(5) *Posuit quatuor candelabra bene pulchra..... duo que folia textus evangeliorum solemnium. — Triphonico fabrefacta..... me presente in igne positæ, non duraverunt.... quare opportuit fieri nova ex argento vero, quod adhuc hodie posset experiri.... Quare papa* Johannes XXII, *excommunicavit omnes monetam ex auro alchimico cudentes, seu fabricantes.* — Yperius. — Idem. — Hist. Clarom., t. I, p. 337. — Malbrancq, p. 581.

(6) *Controversiam* Bergensem *inter et* Hamensem *abbatem latâ sententiâ finivit.* (Gall. christ., col. 501).

1246—1264. des marais de BAS-WARNETON.—Il mit fin également au procès intenté par le recteur de SCALES à l'occasion des dîmes à percevoir sur les fruits et sur les offrandes dues à cette église (1). — En un mot, GILBERT rendit des services continuels à sa communauté pendant tout le cours de son administration. Les titres consignés dans le grand cartulaire en font foi (2).—Malgré la douceur de son caractère, cet abbé se vit quelquefois forcé de montrer de la sévérité, pour ne point laisser s'affaiblir entre ses mains, l'autorité dont il était le gardien: ainsi il déposa le curé de la paroisse STE-MARGUERITE (3), homme vain, présomptueux et constamment porté à l'insubordination (4). Il destitua le prieur GODESCALQUE (5) dont l'orgueil croyait pouvoir s'abriter

(1) Gd cart., t. III, p. 78 et suiv.

(2) Idem, idem. — Table des titres.

(3) *Rector* Ste-MARGARETÆ *in* Sto-AUDOMARO, *homo presumptuosus valde.* (YPERIUS, col. 743). — Ms de Dom. BERTIN DE VISSERY, t. I, p. 335 et suiv. — L'église STE-MARGUERITE dépendait de ST-BERTIN... *Ecclesiam que* BERTINIENSEM *suscepit patronam.—Qui* GODESCALQUI *mores ad unguem referebat...Audebat imperium* GILLEBERTI, *quasi fastuosum aspernari*, etc., etc. (Hist. CLAROM., p. 341).

(4) Ibidem.

(5) GODESCALCUM *superbum arrogantem, abbas pro suâ insolentiâ sepissime reprehendit, et tandem videns incorrigibilem, e prioratu deposuit..... ille recalcitrans in faciem restitit..... plures secum attraxit...... causâ ad audienciam papæ deductâ..... papa judicavit, partibus diligenter auditis, prioratum* Sti-BERTINI *non esse dignitatem ad vitam, sed ad abbatis arbitrium...* GODESCALCUM *inhabilem perpetuo judicavit... monachos correxit..... hâc sententiâ, bullatas litteras misit ad* GILBERTUM..... *Hinc* GODESCALCUS *sequaces contrâ abbatem continuo malignantes nunquam cessaverunt verbis mordacibus acuere, vocantes* alchimista, falsarium monetarium etc., *et si pejora poterant excogitare.* (YPERII, chron. col. 744, idem les manuscrits). — MALBRANCQ, p. 594. — Hist. CLAROM, ms p. 340.

sous le manteau de l'inamovibilité. GODESCALQUE résista, il se fit des partisans ; l'affaire fut soumise à la cour de ROME, qui donna gain de cause à GILBERT et déclara le prieur ou ses adhérents incapables d'occuper désormais aucun office. — Ce châtiment ne ramena pas, néanmoins, les mécontents qui continuèrent à poursuivre l'abbé de leurs sarcasmes, se permettant même contre lui les épithètes les plus injurieuses, en le traitant d'*alchimiste*, de *faux monnayeur*, etc., etc. Lassé enfin et ne voulant plus servir de prétexte à ces fâcheuses divisions, GILBERT abdiqua pour se retirer à l'abbaye de CLAIRMARAIS (1), qui était gouvernée alors par ROBERT de BÉTHUNE, (2). Peu après, il dotait ce monastère d'un beau logement qui fut longtemps désigné sous le nom de *Quartier de Gilbert* (3). 1246—1264.

(1) Gd cart., t. III, p. 78. — Hist. de Dom. de VISSERY, t. I, p. 341. — *Amittunt* BERTINIANUM GILLEBERTUM..... *non tamen a vita abeuntem, sed e rerum aulicorum, aut potius fluxarum tædio..... jam senii gravatus sarcinâ.....* CLARUMMARISCUM *petit*. (MALBRANCQ, p. 592. — Hist. CLAROM., ms p. 341).

(2) Idem, idem. — DUTEMS, t. IV, p. 228. — Hist. CLAROM., p. 323.

(3) Gd cart. — *De peculio autem suo, domum ibidem edificavit, quæ adhuc durat et dicitur domus domini* GILLEBERTI *abbatis....*, (Hist. CLAR. ms t. I, p. 342, lin. 7). — *Situm habuit a parte dextrâ domicilii abbatis et a dorso dormitorii minoris, juxta ingressum aulæ majoris.... hanc dirui jussit ann.* 1654. *D.* MICHIELS, *abbas* 48. *dum transtulit veterem curiam de priori loco.... ad locum, juxta sinistram domus abbatialis...., adhuc hodie conspicitur..... in pariete ante dicti dormitorii.* (Hist. CLAROM., p. 343). — MALBRANCQ, p. 592 et 594.

Ce logement était placé à droite du quartier abbatial, derrière le petit dortoir, près de l'entrée de la grande cour ; il fut démoli en 1654 par les ordres de Dom. B. MICHIELS, 48e abbé, lors de la translation de l'ancienne cour dans l'enceinte du monastère, à gauche du logement de l'abbé; les pierres provenant de cette démolition servirent à l'érection d'une nouvelle cellule.

1246—1264. Nous trouvons parmi les moines contemporains de cet abbé :

MANASSÈS de GUINES. — SIMON, maître des hôtes (*hospitalarius*). — JACQUES. — YVER, de ST-OMER. — GOSCELIN. — FOLCARD. — GODESCALQUE de COURTRAI, prieur (*prior superbus et indomabilis*). — BAUDOUIN, prieur d'ARQUES. — GUILLAUME du MOULIN (*de Molendino*) (1).

Le grand cartulaire de Dom. de WITTE renferme 160 titres ou chartes relatifs à cette administration (2): le manuscrit en parchemin portant le n° 829 de la bibliothèque de ST-OMER, écrit en 1316, en contient deux; l'un concernant ARQUES et la banlieue est du mois d'avril 1243, l'autre concernant la MOERE est du mois de mars 1247 (3).

Au gouvernement de GILBERT se rapporte un procès intenté par l'abbaye de ST-BERTIN à un baron de

On aperçoit encore, dit Dom. B. de VISSERY, dans les murs de l'ancien dortoir, les restes encadrés du quartier de GILBERT. Ce quartier, ajoute-t-il, composé de deux chambres, avait vraisemblablement, dès le principe, la forme d'un carré long, avec deux fenêtres ; la toiture en plomb était plate et ornée de dentelures, d'après l'usage des constructions italiennes. Plus tard, cette toiture fut changée et remplacée par deux *pignons* ordinaires d'après le style espagnol, l'entrée était par la grande cour, où on voyait encore la porte murée il y a peu de temps. — Le même écrivain a reconnu les traces de ces changements, il en donne le dessin au crayon dans son histoire chronologique et manuscrite de CLAIRMARAIS, t. I, p. 343.

La tradition rapporte que GILBERT avait également une petite chapelle particulière dont on voyait les restes à l'extrémité de la grande cour à côté de l'infirmerie. (Dom. de VISSERY, p. 344).

(1) *Cat, rel. Bert. qui colligi potuerunt*, ms n° 815.

(2) Gd cart., t. III, p. 78 à 312.

(3) Pages 18 et 19. — Voyez la note 9 à la fin du volume pour l'énumération de quelques-uns des titres les plus saillants de l'administration de GILBERT, entre autres celui portant réglement des eaux de la MOERE avec la ville de St-Omer, etc., etc. — Inventaire d'Artois de GODEFROY. (Archives de LILLE).

MERC dont le jugement n'ayant pas donné satis- 1246—1264.
faction aux plaignants, finit d'après le singulier usage du temps, par donner lieu à l'exercice du *droit des arsins* (1), contre Messire LIS FRÉRONS, sénéchal du Boulonnais, seigneur de COULOGNE, ROVICHOVE et autres lieux (1251)(2).—C'est aussi au temps de cet abbé que nous voyons pour la première fois le souverain du pays prendre le titre de COMTE D'ARTOIS au lieu de COMTE D'ARRAS qu'il avait auparavant (3).

D'après les nécrologes de CLAIRMARAIS, il parait que GILBERT mourut en 1269. — On ignore le lieu de sa sépulture, on a cru cependant reconnaître sa dépouille mortelle dans un cercueil de plomb retrouvé en 1718 avec celui de son successeur, près du point où était sa chapelle (4).

La planche n° 25 représente GILBERT debout, ayant la crosse sous le bras, et tenant dans les mains la mître ainsi que la bulle papale qui lui confère le droit de la porter (5).

(1) On sait, que par suite d'un usage établi jadis en Artois, en Flandre et en Picardie, lorsque quelqu'un demeurant hors la ville, avait commis un acte répréhensible dont on ne pouvait obtenir raison par la voie ordinaire, on se transportait en grand nombre chez lui, on dévalisait sa maison et on en *brûlait* les débris. L'histoire fournit bien des exemples de cette justice expéditive.

(2) Dans une intéressante notice sur COULOGNE, notre honorable collègue, M. DERHEIMS, raconte fort agréablement tous les détails de cette affaire et cherche à expliquer l'origine du *droit des arsins*. (*Mémorial Artésien*, 21 janvier 1852).

(3) Gd cart., t. III, p. 224. — Hist. CLAROM., ms t. I, p. 347.

(4) Ms de CLAIRMARAIS.

(5) Ms n° 755 bibl. audom.



LES

ABBÉS DE SAINT-BERTIN.



JACQUES II, 50e ABBÉ.

Avènemt : 1265.

Démon : 1268.

SOMMAIRE. — JACQUES II prend la place de GILBERT. — On ne sait rien de lui.—Il abdique au bout de trois ans et se retire à CLAIRMARAIS, vraisemblablement à cause de l'indiscipline qui recommençait à envahir le monastère. — Il existe 15 titres de cet abbé. — YPERIUS a cru qu'il n'y en avait point. — Erreur rectifiée. — Noms de quelques religieux contemporains.

JACQUES II succéda à GILBERT en 1265 (1). Il ne gouverna pas longtemps, *porum prœfuit.*—On ne sait rien sur sa naissance et peu de chose sur sa vie. Nous lisons seulement, qu'à l'exemple de son prédécesseur et par humilité, sans doute, il ne fit jamais usage de la mître ni des ornements pontificaux et que comme lui il renonça à la prélature pour s'enfermer dans la solitude de CLAIRMARAIS, où, de la main d'ARNOUL de VILLIERS, 15e abbé de ce monastère, il échangea l'habit de ST-BENOIT pour celui de ST-BERNARD.—On ignore également les causes da sa prompte démission (2). Cependant quelques auteurs (3) se basant sur les

(1) MALBRANCQ, p. 597. — Hist. CLAROM., p. 345. — Gd cart. de ST-BERTIN, t. III, in-fo p, 312. — *Quis aut qualis fuerit et quæ aut qualia fuerint facta ejus..,.. nihil nobis refert antiquitas, nisi quod extitit post* GILEBERTUM, *et quod pauco tempore rexit et nunquam mitram detulit et ad* CLAROMARISCUM *adiisse.* (YPERIUS, nov. thes. anecd., t. III, col. 744. — Divers manuscrits de BOULOGNE et de ST-OMER. — MALBRANCQ, p. 597. Hist. CLAROM., t. I, p. 345.

(2) Gall. christ., t. III, col. 502. — DUTEMS, hist. du clergé de France, t. IV, p. 218. — *Prelaturam dimisit anno* 1268, ms 815.

(3) Idem, idem.

1265—1268. termes d'une lettre de CLÉMENT IV, adressée au cardinal SIMON, légat apostolique (1), semblent indiquer que l'irrégularité, qui, depuis quelques années, faisait de nouveaux progrès parmi les moines de ST-BERTIN, n'aurait pas été étrangère à la détermination de leur abbé, *quod regularis observantiâ deficeret* (2).

JACQUES mourut le 2 des calendes d'avril 1268, *moriens autem invenitur, secundâ kalendarum aprilis anno* 1268.

On trouve dans Dom. CHARLES DE WITTE 15 chartes relatives au gouvernement de JACQUES II (3), notamment une transaction intervenue entre ARNOUX comte de GUINES et l'abbé de ST-BERTIN, sur plusieurs points litigieux relatifs à la seigneurie de SCALES. Malgré l'existence de ces pièces, JEAN d'YPRES affirme qu'il n'a connu aucun titre correspondant à cette administration; il y a là évidemment une erreur qu'il est bon de rectifier (4).

Le catalogue des religieux de ST-BERTIN donne pour contemporains à JACQUES II, les moines :

GUILLAUME de FURNES, prévôt d'ARQUES et XVIe abbé d'AUCHY, élu en 1252. — ARNOUL, sous-prieur. — JEAN SOILLARD, sous-aumônier (5).

Cet abbé est représenté tenant la mître de la main droite et un livre d'heures de l'autre. La crosse est à côté de lui (6).

(1) *Littera* 176. CLEMENTIS IV. SIMONIS *cardinalis*. — Gd cart.

(2) Gall. christ., col. 502.

(3) Idem, idem, t. III, p. 314 et suiv.

(4) Preuves de la maison de GAND et de GUINES, DUCHESNE, p. 291-292. *Cartæ seu privilegia sui temporis* NULLA SUNT. (YPERIUS, col. 744).

(5) *Cat. rel. Bert.* DIPLOMATA BERTINIANA, ms 815.

(6) Ms no 755 en parchemin, XVe siècle, p. 53.

LES

ABBÉS DE SAINT-BERTIN.



GUILLAUME D'OYE, 51e ABBÉ.

Avènemt : 1268.

Mort : 1271.

SOMMAIRE. — GUILLAUME D'OYE succède à JACQUES II. — Il avait fait ses études à ST-BERTIN où il avait occupé toutes les charges. — Il fait usage le *premier* des ornements pontificaux. — Il gouverne trois années et meurt en 1271. — Sa sépulture. — Son épitaphe.

Après JACQUES II vint GUILLAUME D'OYE (1268) (1). Né à MERCK (2), commune située entre OYE et GRAVELINES, le nouvel abbé était entré fort jeune dans le monastère; il y avait fait ses études et avait successivement occupé toutes les charges de la maison, notamment celle de receveur de *Rochashem* (3) (diocèse de BRUGES), lorsqu'il fut élevé à la dignité abbatiale. Ce fut le *premier* des abbés de ST-BERTIN qui prit la mître et les ornements pontificaux, conformément au privilége accordé au monastère 15 ans auparavant (4). C'est le fait le plus saillant qui nous reste de lui (5). — GUILLAUME gouverna prudemment trois années,

(1) Gd cart. et autres auteurs.

(2) *Natione* MERKENSIS, *de* OYA *propè* GRAVELINGAS, *à juventute monachus de gradu in gradum ascendens, prepositus in* ROCHASEMO. — La copie dont s'est servi M. GUÉRARD porte MESTIENSIS au lieu de MERKENSIS (Cart. Sith.)

(3) On se souvient que la donation de cette terre remonte à l'année 744.

(4) *Primus ipse omnium Sithiensium abbatum, mitrâ et pontificalibus usus est.* (YPERIUS, col. 744).

(5) *De factis ejus nullam aliam mentionem.*

1268—1271. pendant lesquelles il obtint la confirmation des privilèges existants (1) et mourut le 26 septembre 1271 (2). Il fut enseveli en face de la porte de la chapelle ST-DENIS (en dernier lieu chapelle ST-BENOIT), sous une grande pierre bleue portant, pour la première fois, les insignes de la prélature ; sur cette pierre on lisait cette inscription : « *Hic jacet Dnus* WILLELMUS *de* OYA, *qui, primus obiit mitratus anno domini* 1271. »

Dans les fouilles de 1844, la tombe de ce prélat a été retrouvée, elle était complètement vide (3).

Au nombre des religieux contemporains de GUILLAUME D'OYE on voyait :

JEHAN de SENLIS, gardien. — JEAN de BAILLEUL, grainetier. — BAUDOUIN WAURE, sous-aumônier. — ARNOUL, sous-prieur, etc., etc. (4).

On représente GUILLAUME la mître en tête, il tient la crosse de la main gauche et donne la bénédiction de la main droite (5)

(1) « Au mois de février 1269, à la demande de GUILLAUME D'OYE, » ROBERT comte d'Artois, mande à tous ses baillis, prévôts et sergents qu'il » a confirmé tous les priviléges que ROBERT son père et ses prédécesseurs » avaient accordé à l'abbaye de ST-BERTIN, de ne point la troubler ni souf- » frir qu'on l'inquiète dans la libre jouissance de ses biens et qu'il a pris » cette église sous sa protection. (Cart. d'Artois, pièce 138). Par d'autres » lettres de la même date, il confirme également plusieurs lettres du » comte son père, au sujet de diverses affaires intéressant l'abbaye. » (Archives de LILLE). — Gd cart. d'Artois, pièces 134, 135, 136, 137, inventaire de GODEFROY.—A la même date, « mandement d'empêcher qu'on ne porte atteinte à tous les priviléges antérieurs, en faveur de l'abbaye, frappant d'amende ceux qui voudraient les troubler.»(Copie sur papier double en parchemin. — Archives de LILLE).

(2) Gd cart., p. 337. — Ms 815.

(3) Fouilles de ST-BERTIN, texte et plan.

(4) Ms 815, cat. rel. Bert.

(5) Ms 755, planche no 55.

LES

ABBÉS DE SAINT-BERTIN.

JEAN IV, DUBOIS (DE ST-OMER) (1), 52e ABBÉ.

Avènt : 1271.

Démon : 1278.

SOMMAIRE. — Elévation de JEAN IV (1271). — Nouvelle agitation suscitée par GODESCALQUE et ses adhérents. — GRÉGOIRE X qui venait de monter sur la chaire de ST-PIERRE, songe à secourir les croisés. — A cet effet il assemble un concile général à LYON. — JEAN IV y assiste. — Il demande au pape le moyen de pacifier son abbaye.—Les délégués pontificaux y trouvent les esprits mal disposés à la réforme. — Punition des agitateurs. — Révocation des officiers. — Nouvelle division de l'administration intérieure. — Elle est confiée à quatre religieux.—Attributions respectives.—Ce réglement nouveau doit durer 6 ans.—Il ne répond pas à l'attente générale. — Anarchie des pouvoirs. — Nouveaux désordres. — A l'expiration des six années les officiers refusent de quitter leurs fonctions pour continuer leurs déréglements.—Ils injurient l'abbé. — Son découragement. — Désolé de son peu de succès JEAN dépose ses pouvoirs entre les mains de l'évêque et se retire près de BOURBOURG où il meurt en 1281. — Sa sépulture. — Titres concernant son gouvernement. — Religieux contemporains.

A la mort de GUILLAUME D'OYE, JEAN DUBOIS élevé dans le monastère, fut appelé à le remplacer. — Le nouveau prélat prit possession de son siége vers la Toussaint 1271 (2). Mais si le gouvernement précédent s'était paisiblement écoulé, il n'en fut pas de même

(1) Et non DUBOIS-ST-OMER, comme on l'a écrit par erreur. (Gd cart., t. III, p. 401. — Préf. de M. GUÉRARD).

(2) D'après le calcul moderne, cette date ne devrait-elle pas s'appliquer plutôt à l'année 1272 qu'à l'année 1271 ? On sait que l'année finissait alors à Pâques. Le prédécesseur de JEAN DUBOIS mourut le 26 septembre 1271 et celui-ci ne lui succéda que vers la Toussaint de la même année. (Gd cart., t. III, p. 401. — *Cat. abbatum Bert*, , n° 771, p. 52).—Nous avons déjà constaté ces différences plusieurs fois, nous aurons à les consigner encore dans le cours de notre travail.

1271—1278 de celui auquel il céda la place. La turbulente ambition du prieur GODESCALQUE et de ses complices n'était pas pas éteinte, JEAN IV se vit exposé à bien des tracasseries qui finirent par amener son abdication (1)...— GRÉGOIRE X venait de monter sur le trône pontifical, il se souvenait de la Terre-Sainte où les armes de ST-LOUIS avaient vainement tenté de vaincre les infidèles, il cherchait à ranimer encore les efforts généreux des croisés, dont plusieurs payèrent de leur vie la défense d'une cause digne d'un meilleur sort. — Un nouveau concile général fut convoqué à LYON, sous la présidence du pape afin d'obtenir des secours en faveur de la dernière croisade. — 570 évêques assistaient à cette assemblée qui comptait environ 1,000 prélats, au nombre desquels figurait l'abbé de ST-BERTIN (1274) (2). — JEAN IV profita de cette circonstance solennelle pour informer le souverain pontife du triste état de sa communauté et pour réclamer de Sa Sainteté les moyens d'apporter un remède efficace à un mal qui chaque jour grandissait et contre lequel il ne pouvait plus rien (3). GRÉGOIRE accueillit avec bonté cette requête et chargea trois commissaires de rétablir la paix dans le monastère (4). Ces délégués se rendirent sur les lieux ; ils trouvèrent les esprits mal disposés à recevoir la réforme (5), et se virent forcés de punir les agitateurs, les mêmes

(1) *Multas molestias duravit ut potuit.* (Chron. YPERII, col. 752).

(2) *Interfuit inter ceteros, domnus abbas* JOANNES, *honestissime conversatus*..... (YPERIUS, col. 752).

(3) *In concilio generali ab eodem papa petiit reformatores.... qui reformarent*..... (Chron. Sith., col. 752).

(4) Ces commissaires étaient M. DE BRYAS, archidiacre de PARIS, le prieur des dominicains de PROVINS, et un troisième dont le nom ne nous est pas connu.

(5) *Qui venientes omnia male disposita reperierunt.*

qui du temps de GILBERT avaient été condamnés déjà 1271—1278.
pour avoir pris parti pour le prieur; les peines furent graduées en raison de la culpabilité; en même temps, les officiers de la maison furent déposés (1) et on établit un nouveau mode d'administration de tous les biens.— La première catégorie comprenait POPERINGUES avec ses dépendances, elle fut assignée à l'abbé;—les quatre autres divisions étaient réparties entre quatre fonctionnaires qui devaient les régir exclusivement. — Le 1er office, celui de *gardien* ou *procureur* (CUSTOS), avait dans ses attributions les biens de RUFLETHUM, COQUELARD, BAS-WARNETON, plus quelques attenances de MERK et de CALAIS; — le second, le *grainetier (granatarius)*, avait les territoires de BOURBOURG, QUELMES, ACQUIN, etc.; — le 3e, le *dépensier*, était chargé d'ARQUES avec ses dépendances et devait avoir soin des cuisines;—le 4e enfin avait l'office de *cellerier (cellerarius)* ou maître des hôtes *(magister hospitum)*, il était chargé de tout ce qui pouvait être nécessaire aux visiteurs, c'est-à-dire du vin, du pain, du linge, des literies, etc. Cette mission, l'une des plus importantes, donnait action sur toute l'abbaye en général (2). Ce réglement était établi pour six années seulement, à leur expiration les anciens usages devaient être remis en vigueur.—On avait espéré, par ce moyen, remédier aux abus; l'expérience se chargea de démontrer le contraire (3), la

(1) *Omnes officiarios deposuerunt, omnia que bona monasterii in quinque partes diviserunt.* (Ibidem).

(2) Gd cart. de ST-BERTIN, t. III, p. 337. — Ms du P. ANGE. — YPERIUS. — Divers manuscrits et édit. du *nov. thes. anecd.*, col. 757.

(3) Documents inédits de l'hist. de France, cart. de ST-BERTIN. — Préf. de M. GUÉRARD.

1271—1278. nouvelle organisation était pire que la première, l'anarchie des pouvoirs s'accrut au lieu de diminuer. On avait voulu détruire la rouille, écrit YPERIUS, on brisa le vase qu'elle rongeait (1). De là naquirent de nouveaux, de plus graves désordres. L'insubordination atteignit alors sa dernière limite, les officiers ne voulaient plus relever, même, de l'abbé, attendu, disaient-ils, que comme lui, ils étaient institués par le pape (2). Mutuellement jaloux de leurs attributions respectives, ils ne voulaient en rien le céder l'un à l'autre (3), chacun séparément se livrait dans l'ombre, aux écarts de ses passions; le *cellerier* surtout, puis un autre de ses confrères, plus audacieux et non moins dissolu, poussaient plus loin encore la perversité, s'il fallait en croire le récit de JEAN d'YPRES (4)..... Ainsi s'écoulèrent dans l'immoralité et la dissipation des biens de l'abbaye, les six années sur lesquelles on avait compté pour le rétablissement de la régularité (5). Aussi, on le devine, ce délai expiré, les officiers voulant continuer leur genre de vie, se gardèrent bien d'abandonner leurs charges (6); vainement leur fut-il démontré, en plein chapitre, que leur mandat était fini, ils ne voulurent

(1) *Dum cuperes evadere æraginem, ruptum est vas.*

(2) *Dicentes se ad ejus obedientiam non teneri, cum ab ipso et ipse abbas fuerint instituti à papa.*

(3) *Officiarii invicem mordebant et invidebant, neuter alteri prepositus erat, nec alter ab altero doceri volebat aut deprehendi, ita ergo prevaluerunt ut suis pro gratibus elegissent..... unum illorum* CELLERARIUS *contrà votum, contra beati* BERTINI *prohibitionem.... etc.* (YPERIUS, col. 758, lin. 24 et seq.)

(4) YPERIUS, divers manuscrits. —*Nov. thes. anecd.*, col. 758.

(5) *Istis ergo sex annis in obscenitatibus bona monasterii dissippaverunt.*

(6) *Finitis ergo sex annis..... obdurati noluerunt intelligere.* (Ibidem).

rien entendre et se permirent même des invectives (1) contre le malheureux abbé, qui, gémissant de sa faiblesse, comprenait, un peu tard, que le mal qu'il voulait atteindre avait poussé ses premières racines sous ses quatre derniers prédécesseurs, et que dès-lors il lui devenait impossible d'y porter remède (2).... — Découragé, sentant son impuissance, JEAN déposa les charges de la prélature en 1278 entre les mains de l'évêque de THÉROUANNE (3) et se retira avec une pension à MENNEQUEBEURE près BOURBOURG où il mourut trois ans après, le 15 mars 1281 (4). 1271—1278.

Les dépouilles mortelles de ce prélat, rapportées dans l'église de ST-BERTIN, furent inhumées devant la chapelle ST-SÉBASTIEN, sous une grande pierre de marbre bleu avec l'épitaphe qui suit :

« Hic jacet Dominus JOHANNES DE BOSCO
» Quondam abbas hujus ecclesiæ qui obiit
» Anno Domini 1281 idibus martii
» Anima ejus requiescat in pace. Amen (5). »

Le grand cartulaire de ST-BERTIN rapporte textuellement 34 chartes ou titres relatifs à l'administration de JEAN IV qui compta parmi ses religieux :

PIERRE, prieur de RENESCURE. — GILLES, de ZUTKERQUE. — JEAN PAL. — PIERRE, gardien. — ADAM, de DOUAI. — ANSELME, de PAS. — MICHEL, d'HAZEBROUCK, chapelain de l'abbé. — JEHAN SEILLARD, sous-

(1) *Coutumeliâ et injuriis prerupuerunt.* (Ibid.)—Ms du P. ANGE, p. 130.

(2) *Mala enim jam quatuor abbatum temporibus, quasi irradiata non poterant faciliter sic evelli.* (YPERIUS, col. 758).

(3) *Quod videns abbas tædio affectus, episcopum adiit et in manibus ejus resignavit prelaturam, cum honore et onere.... cum pensionne vixit in domo de* MONOKURE *circiter tribus annis.* (YPERIUS, col. 758. — Gall. christ, col. 502. — Gd cart., t. III, p. 337).

(4) *Obiit anno* 1281. — Ms no 815. —(5) Gd cart., t. III, p. 337.

1271—1278. chantre. — EUSTACHE GOMER, de LILLE, il devint abbé. — DANIEL, de BALLINGHEM, prieur du vieux monastère. — JEHAN, de COLOGNE, prieur. —JEHAN, de SELIPES.—PIERRE, de TILLIC (*sic*), prêtre.—JEAN d'ACTON, (*de Actond*) dit HOISEL.—PIERRE, de VOLTRICOURT.—JEHAN DES CHAMPS (*de Campis*). — GILLES, de COCOVE, prieur d'OXELAERT, prévôt d'ARQUES, puis 17e abbé d'AUCHY en 1289. — JEHAN, prévôt d'ARQUES (1).

On lit dans les archives de LILLE (2) à la date du mois de janvier 1271 : « GUY, comte de Flandre et marquis de NAMUR, confirme les lettres accordees en 1187 par PHILIPPE et celles de JEANNE sa tante, données en 1223 en faveur de l'abbaye de ST-BERTIN, pour la construction d'un canal et l'établissement d'un marché à POPERINGUES. » Ces lettres ont été renouvelées plus tard par le comte LOUIS, les 3 et 14 novembre 1366, sous le *vidimus* de JEAN V, abbé de ST-BERTIN (3).

En 1275, ROGER seigneur de LICHTERVELDE, village important de la Flandre occidentale, situé à proximité de ZWEVEZEELE, demeure des anciens SUEVES, donna également à l'abbé de ST-BERTIN le droit de nomination à la cure de cette église. C'est le plus ancien document qui constate l'existence de cette commune (4).

JEAN DUBOIS est représenté déposant la crosse et la mître (5).

(1) *Cat. rel. Bert. qui colligi potuerunt* DIPLOMATA BERTINIANA, mr 815, bibl. audom. — Parmi ces noms nous trouvons maintenant plusieurs noms de famille dont le nombre ira maintenant toujours croissant, autant pour la bourgeoisie que pour la noblesse.

(2) Inventaire de Flandre par GODEFROY.

(3) Original en parchemin scellé des sceaux desdits abbé et couvent, en cire verte, pendant à double queue de parchemin.

(4) Ce fait est consigné dans les excellents mémoires de la société d'émulation de BRUGES, t. IV, 2e série n° 4, p. 413, art. de C.-C. LEFEBVRE.

(5) Me n° 755 bibl. de ST-OMER, planche n° 50.

LES

ABBÉS DE SAINT-BERTIN.



WALTER II (Bloc), 53e abbé.

Avènemt : 1278.

Mort : 1294.

Sommaire. — Walter Bloc, l'un des opposants, profite de la retraite de Jean IV et se fait élire à sa place. — A peine en fonctions, il comprend qu'il est difficile de gouverner en présence d'une agitation permanente. — Cet abbé dissimule d'abord. — Il feint de se prêter à toutes les exigences. — Se procure de l'argent. — Il attire vingt jeunes religieux qui lui sont dévoués et change ainsi la majorité. — Assuré du succès, il rompt avec les mécontents. — Il dépose les officiers provocateurs et ramène le bon ordre. — Walter fait oublier les torts qu'il avait eus. — Il concilie tous les intérêts. — Ses actes. — Sa mort. — Sa sépulture. — Découverte de son cercueil en 1844. — Ce prélat était petit et boiteux. — Religieux contemporains.

Au commencement de l'année 1278 (1), Walter (2) surnommé *Bloc*, né à Gand et élevé à St-Bertin, recueillit la succession de Jean Dubois, après avoir concouru aux actes qui avaient amené son abdication... — Ambitieux et adroit, ce moine avait constamment vécu au milieu des agitateurs, pendant les administrations précédentes, étudiant leurs mœurs, s'initiant à leurs secrets, aidant à leurs exigences, partageant

(1) Gd cart., t. III, p. 450.

(2) Dipl. Bert. — Chron. Yperii, col 759. — Gall. Christ., col 501. — L'historien du clergé de France l'appelle Vautier ou Gautier, le véritable nom est Walter, Walterus (t. IV, p. 218).

1278—1294. leurs murmures, secondant même leurs desseins (1): C'était un moyen de parvenir, il réussit... — JEAN IV avait à peine abandonné les rênes d'un gouvernement qu'on cherchait à lui rendre impossible, déjà captivant la confiance des religieux et réunissant leurs suffrages, WALTER se faisait proclamer à sa place par une majorité qui, en l'appellant au pouvoir, avait spéculé sur les faveurs d'un ancien complice (2).... Mais on avait trop présumé de l'indulgence du nouvel abbé; il était assez habile pour ne pas voir, qu'avant tout, il fallait rétablir la discipline, et qu'en présence des prétentions toujours renaissantes des officiers ou de leurs sectateurs, il ne pouvait obtenir ce résultat. Toutefois WALTER se gardait bien de laisser deviner sa pensée; il prit patience, il dissimula pendant plusieurs années, s'établissant peu à peu dans les bonnes grâces de tous, au prix de nombreuses libéralités. Lorsque quelques-uns se plaignaient de ne pouvoir suffire à leurs dépenses, sous prétexte que les charges dépassaient les recettes, l'abbé venait à leur aide, bien qu'il sut à quoi s'en tenir..... — Feignant de se prêter à ces dissipations, il aliéna plusieurs dîmes dont le prix lui servit à mettre des fonds en ré-

(1) *Vir subtilis et callidus et astutus, a juventute, hic monachus effectus et inter tumultuosos educatus, eorum mores et actus ad plenum edoctus...*

(2) *Sperabant enim supervac e* W. TERUM *factis eorum bene velle favere, sed e contra industrius eos tubegit..... in principio se quiete et patienter habuit et trienno vel quadrienno dissimulavit donec sufficienter provisus..... Conquerebantur officiarii receptam esse modicam, expensas magnas, danda que deficere, simulavit aliqua vendere pro eorum gratibus.* (YPERIUS, col. 759).

serve pour les éventualités qu'il se ménageait (1). 1278—1294.
Enfin, prévoyant l'avenir, WALTER prenait toutes ses mesures afin de s'y trouver préparé.—Dans cette pensée, il fit venir de GAND vingt de ses jeunes compatriotes qui lui étaient entièrement dévoués, leur donna l'habit monastique, et à l'aide de ces nouvelles voix qui en attiraient d'autres (2), il changea l'esprit de la majorité dirigeante... Ainsi fortifié dans son administration, et assuré désormais du plus grand nombre de suffrages, WALTER rompit avec les mécontents, il repoussa leurs prétentions, se fit rendre les comptes qu'il trouva en désordre, il pourvut lui-même aux recettes, déposa les officiers des places dont ils avaient tant abusé et put ainsi, sans obstacle, rétablir le calme et la régularité dans la maison (3).

Lorsqu'il fut au pouvoir, WALTER fit oublier les torts qu'il avait eus avant d'y arriver. Dépouillé du vieil homme, l'abbé s'efforça de réparer les écarts du simple moine (4), il parvint à concilier tous les intérêts.—157 titres relatifs à ce gouvernement (5) attestent sa sagesse et sa vigilance.—Ce prélat renouvela la

(1) *Recepit Summam pecuniæ, quam sibi reservavit.*

(2) *Item adduxit pueros de gandavo, de melioribus electis, et hic vestivit in monachos, qui simul juncti cum aliquibus abbati benevolis, constituere possint, majorem, seu saniorem partem conventus.*

(3) *Hoc facto convocavit officiarios ad computandum, et cum sufficienter examinatis computis, comperisset eos egre egisse et computasse, omnes officiarios deposuit, sibimet receptas omnes assumpsit et per se rexit..... multum que profecit.* (Chron. YPERII, col. 759).

(4) *Initio dissimulavit excessus quos tandem emendavit.* (Gall. christ., col. 502).

(5) Ces titres sont textuellement copiés de la main de Dom. CHARLES DE WITTE. — Gd cart, t. III, p. 450 et suiv.

1278—1294 confirmation de tous les priviléges de l'abbaye (1).— De concert avec les eschevins de POPERINGUES, il obtint de l'évêque diocésain (JACQUES), la division de cette ville en trois paroisses, sous la réserve expresse des droits anciens du monastère de ST-BERTIN (2).— Il acheta des dîmes à HISLENGHEM, LESTERWELDE (3), LILLERS, BAILLEUL, etc. (4). — Il fit fondre et placer au haut de la tour de son église une cloche du nom de MARIE, la même qui se brisa et fut refondue en 1587(5); puis au bout de quelques années d'une administration utile, WALTER mourut vers le commencement d'octobre 1294, au moment où le pape BONIFACE VIII venait de monter sur la chaire de ST-PIERRE (6).

(1) Entre autres priviléges, on voit celui par lequel le comte déclare qu'aucun acte de justice ni aucun réglement ne pourra avoir lieu à YPRES et à POPERINGUES sans le consentement de l'abbé de ST-BERTIN, qui en était le seigneur. (Acte passé à WINNENDALE, le vendredi après le jour de Pâques, 18 avril 1281).—« En même temps le comte GUY déclare que l'enquête qu'il a fait faire par Me SOHIER de BAILLEUL, chevalier, contre plusieurs personnes de POPERINGUES qui avaient commis des crimes à YPRES, savoir : de briser les portes de la ville, tuer et voler, a été faite du consentement de l'abbé de ST-BERTIN, qui est seigneur de POPERINGUES, et que cela ne pourrait porter préjudice ni à sa propriété, ni à sa justice et seigneurie. » (4e cart. de Flandre, pièce 244 aux archives de LILLE).

(2) *Parrochiam* Sti-BERTINI *in* POPERINGUAS *in tres parrochias* (YPERIUS). — Ville et cité de ST-OMER, fo 131. — Gd cart., t. III.

(3) « Acte passé à WINNENDAL le mardi après la Trinité (18 juin 1280), par lequel le comte GUY consent à ce que les dîmes de la paroisse de LESTERWELDE soient vendues à l'abbé de ST-BERTIN. » (Archives de LILLE). — Cart. de Flandre, par DENIS GODEFROY, pièce 22).

(4) Gd cart., t. III.

(5) Gd cart., p. 450. — Ville et cité de ST-OMER, fo 130 131. — *Annales* BERTINIANI, ms no 806. — La belière de cette cloche se cassa le 7 juillet 1587, elle fut refondue le 13 août suivant.

(6) *Obiit anno* 1294, *idibus octobris*, ms 815.— *Circa principium pa-*

—Cet abbé fut inhumé dans l'église abbatiale, entre les deux colonnes de la grande tour; son cercueil était recouvert d'une pierre bleue, portant l'image du prélat avec les insignes pontificaux (1). Sa sépulture a été retrouvée intacte pendant les fouilles de 1844, le marbre seul avait disparu lors de l'enlèvement du pavé. Le cercueil monolythe en forme d'auge qui conserva les restes de WALTER est déposé au musée archéologique de ST-OMER, dans la galerie des tombeaux. En examinant attentivement le squelette de ce prélat, on a reconnu qu'il était d'une petite taille et qu'il devait être boiteux (2). 1278—1294.

WALTER II eut pour contemporains au monastère :

BARTHOLOMÉE, prévôt de POPERINGUES. — JACQUES, prieur d'ONFROI-CAPELLE. — MICHEL, d'HAZEBROUCK. — JEHAN WELTRE. — JEHAN de CONCHES. — JEHAN LE WILDE, prévôt de POPERINGUES. — PIERRE, de LILLE, aumônier. — GUILLAUME, de BOURBOURG. — JEHAN, de WARNETON. — JACQUES PELSE. — GRÉGOIRE, prévôt de CAUMONT. — BARTHOLOMÉE, de BOUNENGHES (*Bonningues*), prévôt d'ARQUES. — ARNOLDUS OU ARNOLD, d'AUDRUICK. — GUILLAUME, de LILLE, prieur d'OXELAERT. — JEHAN, de MOTA ou de la MOTTE (3).

On représente WALTER debout, la mître en tête, la crosse à la main gauche, tandis que de la droite il semble donner la bénédiction (4).

patus BONIFACII. (YPERIUS, col. 775). — Le pape BONIFACE VIII est le premier qui ait commencé l'année à Noël; son exemple a été suivi au XIVe siècle par presque tous ses successeurs. (Art de vérifier les dates, in-f°, p. 301, lig. 6 et suiv.)

(1) Gd cart. — Ville et cité de ST-OMER.

(2) Voir notre compte-rendu des fouilles de ST-BERTIN, p. 219-220, texte et planches.

(3) *Cat. rel. Bert. qui colligi potuerunt.* — DIPLOMATA BERTINIANA, ms 815.

(4) Mss nos 755 et 771, bibl. de ST-OMER, *cat. abb. Sithiensium.*

LES

ABBÉS DE SAINT-BERTIN.



EUSTACHE GOMER (DE LILLE), 54[e] ABBÉ.

Avèn[t] : 1294.

Mort : 1297.

SOMMAIRE. — EUSTACHE GOMER, désigné par WALTER est élu régulièrement. — Il est béni par JACQUES, évêque des Morins. — Il trouve la discipline rétablie. — EUSTACHE aimait les lettres, il fait écrire de beaux manuscrits, entre autres le *Miroir de Vincent de Beauvais*. — Description de ce livre. — Cet abbé écrit lui-même la vie de ST-BERTIN. — Avec l'administration d'EUSTACHE GOMER se termine la chronique de JEAN d'YPRES. — Mort de ce prélat au bout de trois années. — Sa sépulture. — Son épitaphe. — Contemporains.

WALTER avant de mourir avait désigné son successeur; sa dernière pensée s'était portée sur EUSTACHE GOMER, de LILLE (1), moine de ST-BERTIN; la communauté régulièrement assemblée (2) ratifia ce choix. EUSTACHE fut élu vers la fin d'octobre 1294 et reçut peu après la confirmation de la main de JACQUES, évêque de THÉROUANNE (3). En prenant possession de son siège, le nouveau prélat trouva l'abbaye revenue à la régularité; il put, pendant les courtes années de son gouvernement, jouir en paix des travaux dus à l'activité de son prédécesseur (4).

(1) *Successorem fortitus est* EUSTACHIUM *de villa insulensi*. (Gall. christ. t. III, col. 502). — Chron. YPERII, col. 776. — *Per* JACOBUM *episcopum consecratus et confirmatus est.*

(2) G[d] cart., in-f°, t. IV, p. 1.

(3) Idem, idem.

(4) Idem, idem.

1294—1297. EUSTACHE GOMER avait le goût des lettres, avant même d'être abbé, il fit exécuter par des religieux de forts beaux manuscrits, celui entre autres qui a pour titre : VINCENTII BELLOVACENSIS *speculi historialis volumen primum*. C'est un superbe livre en deux volumes, petit in-f° en velin, ayant 423 feuillets à deux colonnes, d'une exécution soignée, avec les initiales historiées, surchargées d'or et de couleurs variées. Le premier volume de cet ouvrage subsiste seul aujourd'hui, il fait partie de la bibliothèque de BOULOGNE-SUR-MER (1), où il figure sous le n° 131. Le second volume est égaré, nous ignorons ce qu'il est devenu. Peut-être, qu'à l'aide des catalogues des bibliothèques voisines, il pourra se retrouver. Ce manuscrit est un chef-d'œuvre de l'art graphique à cette époque. Une note d'une écriture moderne attribuée à GUILLAUME DE WHITTE en fixe la date à la dernière année de l'administration du 54e abbé de ST-BERTIN. — On lit à la fin du XVIe livre les lignes suivantes : *Hunc librum cum alio consimili, chronicorum* VINCENTII *fecit scribi et fieri domnus* EUSTASIUS *de insulâ, monachus* Sti-BERTINI, *postea obbas, ejusdem monasterii, qui duo libri in omni opere suo perfecti sunt, anno domini MCC nonagesimo septimo* (2). Nous regrettons que cet in-

(1) Cat. des manuscrits de la bibl. de BOULOGNE, par M. GÉRARD, p. 121. — Voyez également le livre original à la bibl. de cette ville. Il porte les armes de Dom. MOMMELIN LE RICHE, 77e abbé de ST-BERTIN.

(2) Cat. des mss de BOULOGNE, p. 121. — L'historien du clergé de France prétend que le *Miroir historique de* VINCENT de BEAUVAIS contient ce qu'il y a de plus apocryphe et de moins invraisemblable; cette assertion ne nous paraît nullement justifiée. (DUTEMS, t. IV, p. 218).

téressant manuscrit ne soit pas complet (1). — Eustache ne se borna pas à faire travailler ses frères, il mit, lui-même, la main à la plume et écrivit une vie de St-Bertin que l'on conserve à la bibliothèque de St-Omer sous le n° 788 (2). 1295—1297.

Le grand cartulaire de Dom. de Witte contient textuellement 17 chartes relatives à cette administration qui clot le VIe siècle, depuis la naissance du monastère et termine également la chronique de Jean d'Ypres pour ce qui concerne l'histoire de St-Bertin (3).

Cet abbé mourut le 7 mars 1297 (4), il fut inhumé dans l'église, à côté de Guillaume d'Oye, en face de la chapelle de St-Sébastien, nommée plus tard N.-D. de Milan. On plaça sur sa tombe un marbre bleu avec ces lignes : *Anno domini 1297, nonas martii, obiit dominus* Eustachius *de insulâ, quondam abbas hujus monasterii, cujus anima requiescat in pace. Amen !..* (5) — Lorsque, il y a plusieurs années (en 1843, 1844 et 1845), nous avons recherché cette sépulture, en interrogeant, en entier, le sol de l'ancienne église de St-Bertin, au nom de la Société royale des Antiquaires de la Morinie, nous n'avons pu retrouver dans la terre, aucune trace, pas le plus léger indice

(1) Il y manque plusieurs feuillets à la fin.

(2) *Vita* Sti-Bertini *ab* Eustasio *abbate*, etc., n° 788 des mss de St-Omer, n° 6.

(3) Gd cart. de St-Bertin, t. IV, p. 1. — Gall. christ, t. III, col. 502. — *Nov. thes. anecd.*, t. III. — Chron. Joannis Yperii, col. 776.

(4) *Obiit 7 martii anno* 1297. (Cat. rel. Bert., ms n° 815). — Gall. christ. — Gd cart., t. IV.

(5) Idem, idem.

1294—1297. rappelant la mémoire d'EUSTACHE GOMER qui compta parmi ses confrères :

PIERRE d'HENDECOURT, prieur. — GUILLAUME VALNE, prévôt (*prepositus*). — JEHAN SWILLARD. — GRÉGOIRE AUBERS, etc. (1).

Cet abbé est représenté debout, la mître en tête, il tient la crosse de la main gauche et donne la bénédiction de la main droite (2).

(1) *Cat. rel. Bert.* DIPLOMATA BERTINIANA, ms 815,

(2) Mss 755 et 771 bibl. de St-OMER, p. 57.



LES

ABBÉS DE SAINT-BERTIN.

GILLES D'OIGNIES, 55e ABBÉ.

Avènemt : 1297.

Démon : 1311.

SOMMAIRE. — GILLES d'OIGNIES succède régulièrement à EUSTACHE GOMER. — Faits contemporains relatifs à l'histoire générale. — ROBERT II, comte d'Artois, est tué devant COURTRAI. — Il est inhumé à ST-BERTIN. — Actes administratifs de GILLES d'OIGNIES. — Sa démission. (1311). — Sa mort (1320). — Sa sépulture. — Inscription gravée sur sa tombe.

GILLES d'OIGNIES (1), successeur d'EUSTACHE GOMER, commence le VIIe siècle du monastère (2). — Ce prélat fut canoniquement élu, en 1297, selon l'usage, par les religieux capitulairement assemblés. Il reçut en 1298 la bénédiction de l'évêque de THÉROUANNE.

La guerre avait éclaté de nouveau dans les Flandres. — Après avoir succédé à MARGUERITE sa mère

(1) Quelques auteurs et d'après eux M. GUÉRARD, disent GILLES DE OMNIA, OVIA ou ONIA, qui signifie OIGNIES, village du Pas-de-Calais dont GILLES était originaire et dont il tirait son nom. (Gall. christ., col. 502). — DUTEMS, p. 218. — Préface du cart. de FOLQUIN. p. LXXVII. — Gd cart., t. IV, p. 34. — Ms du P. ANGE, fo 131-132.

(2) Gd cart. de ST-BERTIN.

1297—1311 (1280), le comte GUY DE DAMPIERRE négociait le mariage de sa fille PHILIPPE avec EDOUARD prince de GALLES, fils aîné du Roi d'Angleterre (1294) : Cette union déplaisait au Roi de France qui attira à sa cour le comte et la comtesse de Flandre, les retint prisonniers à la tour du Louvre, et ne les rendit à la liberté qu'en gardant leur fille en ôtage... Irrité de cette perfidie, GUY veut en tirer vengeance, il se déclare contre la France; PHILIPPE-LE-BEL, à son tour, envahit les Etats de GUY avec soixante mille hommes(1397), il gagne les batailles de FURNES et de COMINES, s'empare de plusieurs autres villes, et peu après il achève la conquête du pays (1299)...—Retenu captif, entre les mains de CHARLES DE VALOIS, le comte de Flandre laisse la régence à l'un de ses fils pendant sa captivité ; mais l'esprit flamand subissait toujours avec peine la domination française (1) dont il cherchait à s'affranchir; les impôts exigés par le gouverneur JACQUES DE CHATILLON, servent de prétexte, les Flamands se soulèvent, JEAN comte de NAMUR vient à leur secours, le combat s'engage sous les murs de COURTRAI, les Français sont défaits et leur général, ROBERT II, comte d'Artois, frappé à mort par trente coups de piques, succombe avec une partie de la noblesse de France.... Ses restes portés à ST-BERTIN y sont inhumés (2) par GILLES D'OIGNIES (1302). — La noble sépulture que nous avons retrouvée en 1844, sur l'emplacement

(1) Histoire de Flandre. — Idem de France. — L'art de vérifier les dates, édit. in-f°, p. 639, édit. de 1770 et de 1783.

(2) 66e cart., t. IV. — Hist. des comtes de Flandre.

de la chapelle dédiée à ST-PIERRE (1), sans pouvoir 1297—1311.
la préciser alors et dont nous avons donné ailleurs une description détaillée, ne serait-elle point celle de ROBERT d'Artois? (2)......

Après avoir rendu les honneurs funèbres à ce prince, l'abbé seconde l'établissement d'un couvent chartreux dans la vallée de STE-ALDEGONDE près de LONGUENESSE (3). — Il ordonne à tous les dignitaires de son abbaye de rendre leurs comptes tous les ans, en présence d'une commission, dont le consentement devait être rigoureusement exigé, surtout pour l'aliénation des biens de la communauté. — Il vend la maison de CAUMONT à THIERRY DE HIRICON (4). — Il fonde une messe à l'autel de la STE-VIERGE, à l'heure du chapitre, pour l'âme des religieux vivants ou trépassés ainsi que pour les bienfaiteurs, et applique à cette fondation la valeur de XII livres *parisis* imputable sur celle de XXIII livres de même monnaie qui venait d'être achetée par GUILLAUME, prieur de NIELLES. — En même temps GILLES établit un autre anniversaire en mémoire de ce même GUILLAUME et de SIMON son frère, et fait placer dans l'église du vieux monastère de ST-MOMMELIN une

(1) Plan des fouilles de ST-BERTIN au musée de ST-OMER.

(2) Compte-rendu des fouilles, Mém. des Antiq. de la Morinie, t. VII, p. 92, 93, etc., texte et planches.

(3) Cette communauté dépendait du patronat de ST-BERTIN, elle ne pouvait rien faire sans l'autorisation de l'abbé. Les Chartreux s'arrangèrent avec GILLES pour l'inhumation des personnes de leur couvent et pour plusieurs autres choses. (Ms d'un P. carme, fo 132).

(4) Lettres de vente, en latin, à la date du mois de mars 1300.— Elles ont été confirmées par PHILIPPE-LE-BEL. (2e carton, p. 170. — Inventaire d'Artois, t. II, p. 504).

1297—1311 belle lampe destinée à brûler nuit et jour (1).— Nous voyons encore l'abbé de ST-BERTIN procéder capitulairement à la nomination de trois religieux en qualité de procureurs généraux pour les affaires ecclésiastiques et séculières (2). — Il termine quelques difficultés relatives soit à la haute justice de BRUEVEHEM ou BEUVRINGHEM et ses dépendances, (3) soit au droit de mouture, qui était chaudement disputé entre les échevins de ST-OMER et le monastère. Les transactions survenues à cet égard, furent ratifiées par le prince, dans des lettres datées du château d'EPERLECQUES le 10 août 1300 (4). — Enfin, après une administration de quatorze années (5), GILLES voyant diminuer les revenus de son abbaye, par suite des hostilités continuelles et ne pouvant suffire aux embarras que lui suscitaient ces temps de troubles, il prit le parti de se retirer (1311) pour vivre paisiblement au milieu de ses frères, avec une pension en rapport avec sa position. —Cet abbé mourut le 20 juillet 1320 (6); son

(1) Gd cart., t. IV, p. 54. — Ville et cité de ST-OMER, fo 131-132.

(2) On désigna à cet effet frère ANSELME de PAES, BARTHÈLÉMI de BRUNEMBERG prévôt d'ARQUES, et WILLAUME, de POPERINGUES. (Archives d'Artois, t. 2, p. 294 et 295, 1er juillet 1298).

(3) Copie simple en parchemin, au bas de laquelle sont cousues plusieurs bandes, sur le dos est écrit : *Enquête faite sur le débat meu entre le comte de* BOULOGNE *et l'abbaye de* ST-OMER, etc., etc.

(4) Archives d'Artois. — Inventaire de DENIS GODEFROI, t. 2, p. 418, année 1300. Voyez note 9 à la fin du volume, la décision du comte au sujet du droit de mouture.

(5) Gd cart., t. IV, p. 34. — Ms du P. ANGE, fo 132. — Gall. christ., col. 502.

(6) Idem, idem, idem.

corps fut enseveli devant la chapelle ST-SÉBASTIEN, 1197—1311.
désignée plus tard sous le nom de N.-D. de MILAN. La pierre qui recouvrit sa tombe portait cette inscription : *Hic jacet dominus* EGIDIUS DE OINIA, *quondam abbas hujus loci, qui obiit anno domini MCCCXX quintâ kalendarum augusti anima ejus. R. I. P.* (1).

Cette tombe a été retrouvée intacte dans les fouilles de 1844, l'épitaphe seule avait disparu, un bâton pastoral et une branche d'arbre à épines étaient dans le cercueil (2).

Parmi les religieux contemporains de GILLES nous voyons :

ADAM, de DOUAI. —HUGUES, prêtre, de POPERINGUES. — JEHAN, d'ALBERT (*Alberti*). — PIERRE DUPONT, de *Pontibus*. — GILLES du MOULIN (*de Molendino*).—GUILLAUME, de NIELLES, sous-prieur.—JEHAN, d'OYE (*de Oyâ*). — HENRI, d'AIRE (*de Ariâ*). — JACQUES LISTRE. — MICHEL DAYS. — JEHAN LE CHAUVE (*Calvus*). — BAUDOUIN LESWALE. — JEHAN, d'AUCHY (*Alciacensis*). — JACQUES NAU OU NON.—JACQUES, de DOUAI. — JEHAN, de COMPIÈGNE (*de Compendio*). — GUILLAUME, du MOULIN (*de Molendino*). — THOMAS. — GUILLAUME SANDERS, moine, tiers-prieur, puis 18e abbé d'AUCHY en 1315 (3).

Les titres correspondants au gouvernement de cet abbé sont au nombre de 54, tous littéralement transcrits de la main de Dom. de WITTE d'après des originaux aujourd'hui perdus. Dans l'un de ces titres relatif à la justice de BRUEVEHEM, il est dit : *Quand les hom-*

(1) *Cat. abb. Sithiensium. — Prelaturam cessit* 1311, *obiit anno* 1320. — Ms no 815. — Plan des fouilles au musée de ST-OMER.

(2) Voir la description détaillée de cette sépulture dans notre compte-rendu des fouilles de ST-BERTIN, p. 82. — Ce bâton, recourbé par le haut, avait exactement la forme des crosses anciennes.

(3) Cat. rel. Bert., ms 815.

1297—1311. *mes de* BRUEVEHEM *n'étaient pas sages dans les plaids ils allaient à la* KERQUE *de* ST-BERTIN *pour avoir sens* (1)....

GILLES D'OIGNIES est représenté (2) déposant la mître; la crosse est auprès de lui, sa figure a l'air d'indiquer qu'il est dégoûté des grandeurs humaines (3).

1 Gd cart., t. IV, p. 34 à 91, et 2e partie du t. IV, p. 1 à 43: — Archives d'Artois, inventaire de GODEFROY, t. II, p. 297, exemplaire de M. le marquis de GODEFROY MÉNILGLAISE, auquel nous en devons la bienveillante communication.

(2) Page 58 du ms no 775 de la bibl. de ST-OMER.

(3) Idem, idem.



Henricus . lxj°.

Pl. 26



Mss. 755. Bibl. de St Omer.

LES

ABBÉS DE SAINT-BERTIN.



HENRI DE COUDESCURE, 56e ABBÉ.

Avènemt : 1311.

Mort : 1334.

SOMMAIRE. — HENRI DE COUDESCURE, prieur, remplace GILLES d'OIGNIES. — Les difficultés subsistent toujours. — Les guerres de Flandre portent le trouble dans le monastère qui, peu à peu, s'était appauvri au point de ne pouvoir nourrir ses membres. — Les moines se dispersent dans diverses maisons religieuses et y demeurent jusqu'à la bataille de CASSEL. — Sévérité de PHILIPPE envers les Flamands. — Sa bienveillance à l'égard de la communauté. — Il restitue les biens usurpés et accorde un délai pour le paiement des dettes. — POPERINGUES et autres biens rentrent dans le domaine de l'abbaye. — Le calme renait. — Travaux entrepris. — Commencement de la dernière église (1326). — Autres embellissements. — Constructions à ARQUES et à POPERINGUES. — Les revenus augmentent grâce à la paix. — Grandes améliorations. — Renouvellement du mobilier, de l'argenterie, de la vaisselle, etc. — HENRI résiste à l'évêque en soutenant les droits de l'abbaye. — Fondation du couvent des *Dames du Soleil* dans le Haut-Pont. — Beaux manuscrits. — Mort d'HENRI DE COUDESCURE. — Sa sépulture. — Le premier il prend des armoiries. — Son scel. — Religieux auxquels il donna l'habit.

Issu d'une famille noble des environs de CASSEL (Flandre), HENRI DE COUDESCURE (1) prit dès son bas-âge l'habit religieux à ST-OMER ; il avait succes-

(1) Tous les chroniqueurs écrivent CONDESCURE, néanmoins, nous l'avons dit ailleurs, on pense qu'il vaut mieux employer le mot COUDESCURE, nom d'une commune peu éloignée d'HAZEBROUCK et de ST-OMER. (Fouilles de ST-BERTIN, p. 5).

1311—1334. sivement exercé les fonctions de receveur, puis celles de prévôt de POPERINGUES ; il était prieur de l'abbaye de ST-BERTIN lorsqu'il y fut élevé à la première dignité (1311).—La retraite volontaire de GILLES d'OIGNIES n'avait point applani les difficultés; la paix pouvait-elle régner dans la maison, au milieu des troubles qui agitaient sans cesse le pays ? — Les guerres de Flandre se poursuivaient, elles devaient aboutir au traité de Paris (5 mai 1320) et arracher au comte la belle Flandre française (1)..... Ces rivalités des princes, les révolutions qui en étaient la suite portaient préjudice aux intérêts du monastère (2). Aussi l'abbé, en prenant les rênes de l'administration, avait-il trouvé le trésor notablement appauvri, et une partie des biens placés sous la sequestre ; on en était réduit à ce point, qu'on n'avait plus aucune provision de bouche; le crédit de la communauté s'était tellement affaibli qu'elle ne trouvait plus même à emprunter ce qui était nécessaire à la nourriture et à l'entretien de ses membres... Dans l'impossibilité de pourvoir à la subsistance des moines, HENRI se vit forcé de les disperser dans les divers établissements religieux de la Flandre et de l'Artois (3) où ils demeurèrent jusqu'au moment de la bataille de CASSEL (23 août 1308) dont le succès en faveur de la France devait assurer quelques instants de

(1) Gd cart., t. IV 2e partie, p. 46. — Ville et cité de ST-OMER, fo 132-133. — Hist. des comtes de Flandre. — Art de vérifier les dates, édit. de 1770, p. 640 et 641. — Idem, édit. de 1783 en 3 vol. in fo.

(2) Gd cart., t. IV.

(3) Idem, idem.

repos (1). — PHILIPPE DE VALOIS si dur après sa victoire envers les Flamands révoltés (2), eut beaucoup d'égards pour l'abbé et les religieux de ST-BERTIN. Touché de leur position qui les laissait toujours exposés aux déchirements des partis, ce prince avait mis sous sa protection tout ce que l'abbaye possédait hors de Flandre (les Flamands retenaient ce qui était dans leur pays), il chassa les injustes détenteurs de ses biens, en confia l'administration à un défenseur nommé par les moines et accorda à l'abbé un délai de cinq ans pour s'acquitter envers ses créanciers..... Plus tard, lorsque la Flandre fut entièrement soumise, PHILIPPE remit la communauté en possession de tout ce qu'elle avait perdu : Ainsi le bailliage de POPERINGUES et les autres biens rentrèrent dans le domaine de ST-BERTIN (3). 1311—1334

Le calme semblait renaître, HENRI DE COUDESCURE rappela aussitôt ses frères provisoirement éloignés, il commença à faire revivre la discipline, à réparer les dommages causés par la guerre. Le chœur de l'église, élevé en 1255 par l'*Abbé d'Or* avait, nous l'avons dit, de trop vastes proportions, on le démolit jusques dans ses fondements, puis avec les mêmes pierres et avec le produit de la vente de quelques propriétés, HENRI commença, en 1326, une nouvelle basilique, qui, moins grandiose que la précédente, n'en fut

(1) Hist des comtes de Flandre.

(2) Le Roi n'avait pu oublier l'audacieux défi qui lui avait été porté et l'inscription dérisoire et si connue qui fut placée sur la porte de la ville de CASSEL.

(2) Gd cart. de ST-BERTIN, t. IV, 2e partie, p. 46. — Ville et cité de ST-OMER, fo 132-133.



1311—1334. pas moins l'un des monuments les plus remarquables de la Morinie. Par les ruines encore debout, il est facile d'en juger !.... En même temps, avec l'assistance du grand prieur Dom FRANÇOIS D'ESTRÉE, l'abbé exécutait des travaux importants, il augmentait les bâtiments claustraux, embellissait la salle abbatiale (1), il construisait l'infirmerie, élevait la chapelle ST-LOUIS, il rétablissait la porte extérieure, et ajoutait deux tourelles au fond de la grande cour appelée alors COUR MAHAUT, etc., etc., ce qui ne l'empêchait pas de procéder simultanément à de nouvelles constructions à ARQUES, à POPERINGUES et ailleurs. Cependant, malgré ces énormes dépenses, grâce aux bienfaits de la paix, les revenus de l'abbaye étaient en progrès ; les dettes furent acquittées, les rentes améliorées, le mobilier renouvelé avec les économies d'HENRI DE COUDESCURE. Par les soins du vigilant et somptueux prélat, la vaisselle d'argent devint alors exclusivement en usage au réfectoire, on y comptait 80 écuelles, 34 salières et 30 gobelets de ce riche métal. Tous les vases qui se trouvaient dans le quartier de l'*Abbé* étaient également en argent. En outre HENRI dota son église d'un ciboire, d'une remontrance ou ostensoir d'un grand prix, il y ajouta une crosse précieuse provenant de l'évêque d'ARRAS, ainsi qu'une chappe ou *pluvial* portant en relief des broderies représentant l'histoire de ST-SILVESTRE (2).

(1) Idem, idem, idem.

(2) Gd cart. de ST-BERTIN, par Dom. de WITTE, t. IV, 2e partie, p. 46. — Ms du P. ANGE, fo 132-133.

Le *pluvial* est la chappe que les prêtres officiants, assistants, ou les

Cet abbé sut résister à INGELNON, évêque de THÉROUANNE, dont l'autorité semblait s'appesantir chaque jour davantage sur le monastère ; sa réclamation à cet égard fut soumise à la cour de ROME (1). — Il célébra l'un des premiers dans son église la fête de la *Conception de la Ste-Vierge* (2) (1320). — Sous son administration Madame de STE-ALDEGONDE fonda l'hôpital de N.-D. dite du *Soleil*, en dehors de la porte du HAUT-PONT, établissement, qui, un peu plus tard fut transporté dans la ville pour le préserver des invasions ennemies (3).—Ce fut lui encore qui fit exécuter de belles copies du *speculum* de VINCENT DE BEAUVAIS, cette encyclopédie du moyen-âge..... — Enfin après avoir gouverné l'abbaye de ST-BERTIN pendant 24 ans bien employés, HENRI DE COUDESCURE mourut le 28 janvier 1334 et fut enseveli près du grand candelabre placé au côté droit du chœur de la nouvelle église commencée par ses soins. — On grava sur sa tombe une épitaphe que nous n'avons pu retrouver (4). 1311—1334.

chantres portent à l'office.—C'était autrefois le manteau que les ecclésiastiques et surtout les religieux avaient à la campagne pour se garantir de la pluie, de là vient le nom de *pluvial*. (LAVAUX, nouveau dictionnaire de la langue française, p. 466, in-4°, t. II).

(1) Gd cart., t. IV.

(2) Idem, idem, — Hist. du clergé de France, t. IV, p. 219. — La dernière maison des *dames du Soleil*, qui, au moment de la révolution, comptait 29 religieuses, était située dans la rue de ce nom, à ST-OMER, là où se trouve aujourd'hui l'établissement horticole de M. François DELACHE, jardinier-fleuriste.

(3) Gd cart. — Ms du P. ANGE, p. 133.

(4) Gd cart., t. IV, p. 46, 2e partie.—Gall. christ., col. 502.—Ms du P. ANGE, fo 132-133. — *Abbas anno* 1311, *obiit* 28 *jan.* 1334. — Dipl. Bert.

1311—1334 Ce prélat est le premier des abbés de St-Bertin qui ait eu des armoiries, il a pris celles de sa famille portant *d'argent à trois huchets de sable, virolés d'or liés de gueules.* L'empreinte des sceaux d'Henri avait en sus des trois huchets, *deux crosses adossées posées en sautoir* (1).

Henri de Coudescure donna l'habit à 63 religieux dont 5 devinrent abbés, deux à Auchy-les-Moines, un à St-Ricquier et deux à St-Bertin.

Il existe au grand cartulaire 117 chartes relatives à son gouvernement (2).

Voici les noms de quelques-uns des moines qui vivaient de son temps :

Jehan de Frene, prieur. — Jehan de Preudhomme. — Eustache de St-Bavon, de Gand. — Gilles Aubert, de Gand. — Adam de Raulicourt. — Jean Bucq, de Gand. — Michel de Werniac (*de Werniaco*), prieur du vieux monastère. — Jacques Lawart (ou Lanès). — Jacques de Boussin, de Boulogne. — Guillaume Maure (ou Dominique). — Ingelram, de Thiembronne. — Walter Bloc, de Gand. — Jehan Canne. — Ingelram, de Créqui. — Guillaume Dubois (*de Bosco*), prieur. — Pierre Louis. — Jehan, de Chocques. — Guillaume, de Bourg-la-Croix (*de vico Crucis*), de Gand. — Jehan Desprès, chantre. — Thierry Stul. — Nicaise, de Bourbourg. — Baudouin Gottelius. — Alaume Boistel, qui devint abbé. — Guillaume d'Oxelaere. — Simon Pierret, de Bourbourg. — Jehan Wasselin. — Pierre de la Cour (*de Curiâ*). — Martin d'Estrée, prieur, qui donna une chappe que l'on portait le jour des Saints Anges. — Walter de Baetz, d'Ypres, prieur. — Robert des Monts (*de Montibus*). — Roger Roet, de Poperingues. — Pierre, d'Allemagne (ou Mennaut), maître en théologie, puis abbé de St-Bavon et de St-Ricquier dans le Ponthieu. — Jehan de

(1) Mss de la bibl. de St-Omer, nos 749, 752, 755. — Tableau des armoiries des abbés de St-Bertin, par M. Wallet. — Notice de M. Hermand, mémoires des Antiquaires de la Morinie, t. III, p. 387, notes et texte.

(2) Gd cart., t. IV, 2e partie, de la page 46 à la page 266.

Culige (*de Culigia*).—Guy (*Guido*) de Mascrinin, grainetier, qui devint abbé d'Auchy en 1337 et de Mouzon en 1354.—Jacques de Ricquessen, d'Henne.—Jean Duprés (*de Prato*) chantre.—Baudouin Baret.—Lambert d'Eubrenne.—Gilles d'Erdembourg, mort procureur de l'abbaye en Angleterre. — Pierre Enghelvert, de Poperingues. — Arnoul de Wissant, de Montreuil.—Jehan de Zoetard, de Bierulier.—Eustache Gohelin, de Hove. — Jean Pieterquin, de Tournai. — Jean Gronce, de Fauquemberg, sous-prieur. — Jean de Beauvoir. — Jehan de Hoxem, d'Arques.—Jehan de Becherel, de Lille. — Jordan de Mari. — Reginald jeune (*juvenis*), évêque de Pont en Normandie, mort à Caumont. — Pierre de Charriot, d'Arras. — Henri du Briare. — Pierre le Zugt. — Michel de Berghes, surnommé de l'Eau (*de Aquâ*). — Simon Vanjaghère, de Courtrai (avec l'épithète de *Vagus*). — Jehan Macs, de Bergues. — Lambert de Witte, de Bailleul. —Jean Scoof, ancien (*senior*) (1) et prieur de Bourbourg. — Guillaume Lartisien, chantre. — Jehan, prieur (2). 1311—1334.

HENRI DE COUDESCURE eut cinq frères et une sœur (3) dont on a conservé les noms :

GUILLAUME, prévôt de CASSEL ;

JACQUES, chanoine d'YPRES ;

(1) Les moines étaient divisés en trois classes, les jeunes, *juniores*, qui jusqu'à la 24e année de religion, supportaient toutes les charges relatives au service de l'église, du cloître, du réfectoire ou de la cuisine. Dans les 16 années suivantes, ils étaient déchargés des devoirs, des chantreries de l'épître et de l'évangile; les autres fonctions leur restaient pour faire aller la maison. De la 40e à la 50e année on les nommait *anciens* (*seniores*), ils étaient alors excusés du service du *cellier*, de l'*aumônerie*, de la cuisine. A 50 ans ils devenaient *sempectæ* (*in regulâ* Sti-BENEDICTI, chap. 27). *Dicuntur seniores, sapientes fratres, maxime qui quinquaginta annos in ordine tangerunt* (DUCANGE). On leur donnait une chambre à l'infirmerie, un jeune serviteur, puis un *junior* pour compagnon, ils étaient libres de circuler dans toute la maison, on avait pour eux les égards dus à l'âge mûr et à la vieillesse. (Arch. monast. ALBERT LENOIR, p. VIII).

(2) *Cat. rel. Bert. qui colligi potuerunt.* DIPLOMATA BERTINIANA, t. I, n° 815.

(3) *Cat. abbatum Sithiensium* avec dessins n° 755 bibl. audom.—Pl.26.

(3) Gd cart., t. IV, 2e partie.

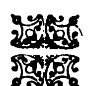


1311—1334. MALIN *(sic)* servait sous les drapeaux (*Miles*); JEAN et PHILIPPE étaient pages d'armes (1).

L'image de cet abbé nous le montre debout, la mître sur la tête, la crosse à la main; l'écu de ses armoiries est auprès de lui (2).

(1) Grand cart.

(2) On aura remarqué des armoiries sur les planches 7, 11, 12, 15 et 20, représentant CHILDERIC, HUGUES Ier, HUGUES II, BAUDOUIN-LE-CHAUVE et LAMBERT, nous croyons inutile de redire que ces dessins étant calqués sur des manuscrits des XVe et XVIe siècles, ne peuvent être d'aucun secours pour établir l'existence des armoiries, à l'époque où l'imagination des auteurs de ces manuscrits semblerait vouloir les faire remonter.



LES

ABBÉS DE SAINT-BERTIN.

ALEAUME BOISTEL, 57e ABBÉ.

Avènemt : 1334.

Mort : 1365.

SOMMAIRE. — ALEAUME succède à HENRI DE COUDESCURE. — Il est confirmé par RAYMOND SACQUET, évêque élu de THÉROUANNE, et reçoit la bénédiction à ARRAS dans l'église de ST-WAAST. — Cet abbé imite son prédécesseur. — Il continue ses travaux et officie pour la première fois dans son église en 1350, à l'occasion de l'année jubilaire. — Les guerres causent à l'abbaye des pertes et des embarras. — D'autres communautés sont plus gravement compromises. — Celle de DOMMARTIN est brûlée. — Ses religieux viennent chercher un asile à ST-BERTIN. — Le monastère est forcé d'emprunter, le Roi de France vient à son aide. — JEAN diminue les dettes et accorde l'exemption des dîmes royales. — Peu après, à son retour d'Angleterre, il demande l'hospitalité à ST-BERTIN. — Prudence d'ALEAUME. — Quelques-uns de ses actes. — Fondation du collége de BONCOURT à PARIS (1356). — Les abbés de ST-BERTIN et de ST-ELOI en sont nommés directeurs. — Différend entre les fabricants de draps de la ville de ST-OMER et l'abbaye de ST-BERTIN. — Accord fait entre eux. — Réputation des étoffes de ST-OMER. — La surveillance dans la fabrication n'empêche pas la contrefaçon. — Fraude surprise. — Condamnation du coupable. — ALEAUME est nommé conseiller de PHILIPPE DE VALOIS. — Il est chargé par ce prince de recevoir la rançon de JEAN. — Il recueille à cet effet 133,818 réaux. — Il meurt peu après, avant d'avoir rendu ses comptes, laissant un déficit de 7027 réaux que l'abbaye paie en abandonnant les impôts de POPERINGUES. — ALEAUME meurt en 1365. — Son inhumation. — Son épitaphe. — Chartes contemporaines. — Religieux auxquels il donna l'habit. — Armoiries d'ALEAUME BOISTEL.

ALEAUME OU ALELME BOISTEL, (BOSTEL OU BUISTEL (1), religieux de ST-BERTIN, né à FRENCQ *(Franciliacum)* dans le Boulonnais (2), prit la place d'HENRI

(1) M. GUÉRARD écrit aussi BRISTEL. — Introduction au cart. de FOLQUIN p. LXXVII. — Gd cart., t. IV, p. 266, in-fo

(2) ALEOMUS *seu* ALELMUS *cognomento* BOISTEL, *ex villâ* FRENCQ, *patriâ*

1334—1365 DE COUDESCURE qui lui avait donné l'habit 26 ans auparavant (1318).—Il était chargé de l'instruction de ses frères, lorsque leur vœu unanime lui décerna la direction de l'abbaye (1).—Le nouveau prélat fut confirmé, en la forme ordinaire, le 31 janvier 1334 par RAYMOND SACQUET, évêque élu de THÉROUANNE (2); le 19 février suivant il reçut la bénédiction épiscopale dans l'église de ST-WAAST d'ARRAS, de la main d'HUGUES DE CARREBOEUF, évêque de CHALONS-SUR-SAONE (3); quelques jours après il prenait possession du siège abbatial.

ALEAUME poursuivit l'œuvre de son prédécesseur, le chœur de l'église, commencé en 1326, ne tarda pas à être repris, il fut achevé avec une activité qui permit d'y officier pontificalement à l'occasion de l'année jubilaire en 1350, 24 ans après la pose de la première pierre (4).

La guerre continuait à désoler le pays, elle laissa

Boloniensis. (Gall. christ. col. 503). — Idem. idem. — Mémorial du Pas-de-Calais, par HARBAVILLE, t. II, p. 112.

(1) Cat. rel. Bert., ms 815. — Gd cart., t. IV, p. 266.

(2) RAYMOND SACQUET, conseiller au parlement de LYON, fut nommé évêque de THÉROUANNE avant 1346; cette ville ayant été incendiée par les Anglais, il vint se réfugier à LYON. Dès 1345, il avait été choisi en qualité de légat du pape pour veiller à la conservation de SMYRNE; il partit en 1355 avec des pouvoirs sans bornes; mais la guerre allumée entre les Vénitiens et les Génois et la mort de CLÉMENT VI, ruinèrent les espérances du succès. RAYMOND, obligé d'abandonner sa légation et de revenir en France, fut nommé archevêque de LYON en 1356. Ce prélat avait encore été employé dans les troubles qui suivirent la bataille de POITIERS; il fut envoyé à PARIS pour tenter d'apaiser la guerre civile; il ne survécut pas longtemps à cette mission, il mourut en 1358. (DUTEMS, hist. du clergé de France, t. IV, p. 375).

(3) Gd cart., t. IV in-fo, p. 266.

(4) Idem, idem.

quelquefois le successeur d'HENRI DE COUDESCURE aux prises avec de graves difficultés, auxquelles la fatale journée de CRÉCY sembla mettre le comble (1). Le pillage et l'incendie de THÉROUANNE, l'attaque de St-OMER, la prise de TOURNEHEM, le siège de CALAIS, l'invasion du Calaisis, celle du comté de GUINES et du pays de Brédenarde par les bandes anglaises (2), avaient porté une cruelle atteinte aux biens du monastère; d'autres communautés subissaient un sort plus triste encore : l'abbaye de DOMMARTIN, livrée à une soldatesque effrénée, avait disparu dans les flammes allumées par la fureur britannique ; ses moines, errants et dispersés, accouraient chercher un asile chez leurs frères de St-BERTIN (3). Une fois encore ce monastère dut recourir aux emprunts qui seraient devenus écrasants sans la générosité du Roi de France. — Prenant en considération les pertes énormes que subissaient les religieux, ce prince, à la prière de l'abbé, leur accorda la diminution de leurs dettes et l'exemption des dîmes royales (4) ; la Providence réservait à la communauté le moyen de témoigner bientôt à ce monarque, devenu malheureux, l'expression de sa reconnaissance. Une messe solennelle avec un anniversaire avaient été fondés en souvenir de la générosité de JEAN, lorsque ce Roi, accompagné de PHILIPPE, son 1334—1365

(1) Idem, idem — Gall. christ., col. 503. — L'art de vérifier les dates.

(2) Idem, idem, gd cart., t. IV, p. 266 et suiv. — LEFEBVRE, hist. de CALAIS, t. I, in-4°, p. 720 et suiv.

(3) Gd cart., t. IV. — Hist. de CALAIS, par LEFEBVRE.—Ville et cité de St-OMER, fo 133-134. — Nous parlons ailleurs de l'abbaye de DOMMARTIN.

(4) Idem, idem, LEFEBVRE, t. 1, p, 730. — L'art de vérifier les dates. — FROISSARD.

1334—1365. fils, au retour de sa captivité en Angleterre, venait demander l'hospitalité à ceux qui n'avaient point oublié ses bienfaits (1).

Sans cesse attentif aux devoirs de sa charge, ALEAUME sut toujours sauvegarder les droits qu'il avait mission de défendre. Il établit un traité d'affiliation (2) avec PIERRE d'Allemagne, abbé de ST-BAVON et de ST-RICQUIER pour la confraternité religieuse de ces communautés; il fonda des *obits* pour les confrères décédés; il s'entendit avec l'évêque diocésain pour donner le cierge et les *peaux de boucs* à Pâques (3).

Sous son administration (en 1356) (4), le chevalier PIERRE DE BÉCOUD, seigneur de Fléchinelle en Artois, fonda à Paris, sur la montagne STE-GENEVIÈVE, le collége de BONCOURT, pour la jeunesse française du diocèse de THÉROUANNE et dont il confia la direction aux abbés de ST-BERTIN et de ST-ELOI chargés également de lui donner des statuts (5).

Vers le même temps, nous voyons s'élever une grave contestation entre la corporation des drapiers de la ville

(1) Gd cart., t. IV, p. 268, etc.

(2) Ms du P. ANGE, fo 133-134. — Gd cart. — (3) Idem, idem.

(4) Le *Gallia christiana* donne à cette fondation la date de 1353.

(5) Ce collége fut une maison de hautes études pour la jeunesse artésienne; plus tard il fut réuni par LOUIS XIV à la maison de Navarre. Cet établissement dut une partie de son illustration à deux de ses régents, HENRI et ANTOINE GALLAND ainsi qu'à plusieurs poètes, dont l'un, PANAGIUS SALIUS (TOUSSAINT SAILLY ou du SEL) est né à ST-OMER, et l'autre GEORGES CRITTON, écossais, auteur d'un livre très-rare, le *Bouclier de Boncours*, a écrit, en vers élégants, l'histoire de cette maison. Le nom de ce collége se modifia par altération de celui du fondateur. — (La Société des Antiquaires de la Morinie a promis une médaille d'or au meilleur mémoire sur ce collége) décembre 1851, —voyez les questions mises au concours). —PETRO *Morinensi milite, fundato collegio* BECODIANO *parisiis in monte* Ste-GENOVEFÆ...... *Cum* MICHAELE *abbate* Sti-ELIGII *statuta condit.* (Gall. christ., col. 503).

de St-Omer et l'abbaye de St-Bertin (1) qui possé- 1334—1365.
dait, à Arques surtout, un grand nombre de métiers à tisser. Ces métiers portaient un préjudice notable à l'industrie audomaroise, elle pouvait avec peine soutenir la concurrence. Une plainte fut portée au magistrat, dit M. Derheims, de la part des commerçants bourgeois contre les moines industriels ; cette plainte fut reconnue légitime, et après bien des discussions de part et d'autre, les intérêts des deux parties furent définitivement réglés par acte du 18 avril 1353 entre la ville et Aleaume Boistel. Nous lisons dans cet acte, dont l'original est conservé aux archives de la commune : « *Accord fait entre la ville et* St-Bertin » *touchant les drapiers d'*Arques... *Il est convenu que* » *la ville d'*Arques *ara et poira avoir VI mestiers de* » *tisserans, II mestiers de foulons, I mestier de tein-* » *turie, I mestier de tondeurs à grandes forches* (ci- » seaux de forceps), *et une liches tant seulement* (2). »

Les étoffes fabriquées à St-Omer jouissaient alors d'une grande réputation que les manufacturiers tenaient à honneur de conserver; elles portaient une marque particulière (3); douze courtiers étaient chargés d'examiner la fabrication et de prévenir la fraude. Leur surveillance se trouvait cependant quelquefois en défaut. Jean Lefebvre, bourgeois, était parvenu à se procurer la marque des fabricans de St-Omer, et par l'entremise d'Eustache le Staes, habile ouvrier, il faisait

(1) Archives de St-Omer, 14 mai 1362, fº 239, cat. XXXIV, seq. 6. — Voyez aussi l'histoire de St-Omer par M. Derheims, p. 187, 197, 198. — Notice de M. Albert Legrand dans le guide de St-Omer, 1846, p. 186.

(2) Ibid. ibid. — (3) La maison syndicale des drapiers était dans la rue des Bleuets qui prit depuis le nom de rue du Caltre, du mot *Kelter*, marque, estampille.



1334—1365 faire à ARQUES des draps d'une qualité inférieure. Le maître tisserand audomarois s'en aperçut, aussitôt il se présenta avec un de ses compagnons chez le bailly d'ARQUES afin d'obtenir la délivrance du drap contrefait ainsi que la fausse marque; celui-ci le pria humblement de laisser achever ce qui était commencé, s'engageant à en faire le dépôt immédiatement après l'achèvement. C'était un subterfuge, la pièce commencée et terminée fut remise aussitôt à l'abbé de ST-BERTIN qui ne la rendit que lorsqu'il y fut contraint. Toutefois, ce drap contrefait dut être brûlé le 14 mai 1362, disent les archives de ST-OMER (1) : « *La ville fait ardoir vn* » *drap tissu en la ville d'*ARQUES*, pour ce qu'il était* » *contrefait au seing et merque et à la fachon des draps* » *de la ville de* SAINT AUMER *et de mains* (moins) *de* » *fils que en il on n'a use de ouvrer.* JEAN LEFEBVRE » *sous le hart assista la combustion de ce drap* (2).

Dès l'année 1348, la sagesse d'ALEAUME lui avait valu la confiance du Roi. — PHILIPPE DE VALOIS, le nomma son conseiller; plus tard, en 1361, il le chargea, de concert avec l'official de ST-OMER, de percevoir l'impôt exigé pour la rançon de JEAN, prisonnier du Prince de Galles (3). L'abbé de ST-BERTIN recueillit, en quatre ans, la somme de 133,818 réaux d'or sur les biens laïques ou ecclésiastiques ; malheureusement la mort ne lui donna pas le temps d'en rendre

(1) F° 31 et 239, registre en parchemin CXXXIV. — Consulter aussi sur ce point les intéressants détails donnés par notre collègue, M. DERHEIMS, dans son histoire de ST-OMER (1843), p. 187, 188, 189, 190, 197, 198, etc.

(2) Gd cart. de ST-BERTIN, t. IV, 2e partie, p. 266.

(3) *Delegatur cum officiali* AUDOMARENSI *super collecta pecunia ad liberationem regis francorum* JOHANNIS. (Gall. christ., col. 503).

compte (1) et son successeur, en balançant la recette 1334—1365.
et la dépense, déduction faite de 400 florins dus annuellement au receveur pour ses honoraires, se vit forcé de constater un déficit de 7027 réaux dont l'emploi n'était pas justifié.... — L'abbaye, pour l'extinction de cette dette sacrée consentit à abandonner au comte de Flandre, jusqu'à due concurrence, les impôts généraux et les *accises* des domaines de POPERINGUES (2).

ALEAUME mourut le 17 mars 1365 (3), après avoir gouverné son monastère pendant 32 ans au milieu des guerres continuelles. —Il fut enterré au côté droit du chœur de la dernière église.—Sa tombe était fermée par un marbre recouvert d'une plaque de cuivre avec cette inscription : « *Hic jacet bonæ memoriæ dominus* ALELMUS, *quondam abbas et consiliarius domini nostri regis, qui fabricam istius chori, quem dominus* HENRICUS *fundaverat continuavit, triginta duobus annis, quibus ipse rexit; obiit autem anno domini* 1365, 17 *martii orate pro eo* (4).

On voit dans le grand cartulaire 156 chartes ou pièces contemporaines de cet abbé, qui donna l'habit aux religieux suivants (5) :

Philippe Roussel, qui devint moine de St-Denis. — Roger Scenel, receveur (*receptor*). — Allard de Morcamp, prieur. — Jacques

(1) Gd cart. — Ville et cité de ST-OMER, f° 134.

(2) Gd cart. de ST-BERTIN, t. IV, 3e partie. p. 266. — Ms du P. ANGE, f° 134. — Accise du mot *accys* en hollandais et *excise* en anglais est un droit perçu sur les boissons.

(3) *Obiit* 17 *martii* 1765, ms n° 815. — Gd cart. — Gall. christ., col. 503.

(4) Gall. christ., col. 503. — Gd cart., t. IV, 2e partie.

(5) *Sequentes vestivit.* DIPL. BERT.

1334—1365. de Condète, 21e abbé d'Auchy en 1380, puis abbé de St-Bertin. — Thomas, barbier (*barbi tonsor*), prieur du Waast (*prior de Wasto*). — Guillaume de la Motte (*de Mota*) ailleurs de Bruges (*de Brugis*) (1). — Jacques de Erchices, de Tournai. — Jehan Glorii. — Jehan Crispin. Jehan de Heyis. — François de Codckerques (*sic*). — Jacques Scotelaere (Ecotier) de Gand (*Vagus*). — Jehan de Bones. — Martin Pinion. — Clément Mallet, de Tournai. — Amelric de St-Martin, prieur, mort en 1394. — Jean Scoof le jeune (*Junior*), de Bourbourg. — Anselme Moinard, prieur sous Jacques III. — Georges de Bouchoud. — Jehan Gervasii. — Robert de la Motte (*de Mota*), excellent chantre (*cantor egregius*). — Hugues de Montreuil, qui devint religieux de St-Eloi. — Pierre Dave. — Jehan Riquard de Furnes. — Jehan Vastelier. — Jacques d'Anvin. — Hugues de Fullon (*Fullonis*). — Jacques (*de Cord*). — Léonard Devaux, chapelain de l'abbé. — Pierre Renel, sous-gardien (*sub custos*). — Jehan d'Ypres, dit le Long (Ypérius), 58e abbé de St-Bertin. — Lambert Monstrelet. — Pierre Cimbrion, d'Aire. — Mallinus (*de Malne*) quelquefois (l'Afficque). — Louis Bulrinoghe. — Jacques, prieur de Villeprès. — Robert de Montavis (2).

Aleaume est représenté portant la mître sur la tête, la crosse à la main droite (3) et ayant à ses côtés l'écu de ses armes qui étaient de *gueules à trois coquilles, oreillées d'argent, au chef de même, chargé d'un lion passant de gueules, sur le tout une crosse d'azur posée en pal au flanc dextre* (4).

Sur l'empreinte du scel de cet abbé, notre collègue, M. Hermand, dit M. Wallet, croit reconnaître, des hermines au lieu de coquilles (5).

(1) *Cat. rel. Bert. qui colligi potuerunt*, ms n° 815, bibl. audom.

(2) *Cat. rel. Bert.*, ms 815. Dipl. Bert.

(3) Ms n° 755 de la bibl. de St-Omer. — Page 60.

(4) Description du tableau des armoiries de St-Bertin, par M. Wallet, p. 82. — Mss nos 749, 755, 752 de la bibl. de St-Omer.

(5) Voyez idem, et les Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie, t. III, p. 387, texte et notes. — Archives de la ville de St-Omer. — Gd cart de St-Bertin, t. IV.

Yperius lviii?

Pl. 27.



M.ss 740, Bibl. de St Omer.

Lagache frères, lith. à St Omer.

LES

ABBÉS DE SAINT-BERTIN.

JEAN V DIT LE LONG (OU YPÉRIUS), 58e ABBÉ.

Avènemt : 1365.

Mort : 1383.

SOMMAIRE. — JEAN V d'YPRES, surnommé *le Long*, prend les rênes de l'administration de l'abbaye en 1365. — Il part pour AVIGNON où siégeait alors la cour pontificale.— Il y est bien accueilli.—Il est confirmé et béni. — URBAIN V avait été son maître à PARIS. —JEAN revient au bout d'un court séjour, après avoir acquitté la taxe romaine fixée à 800 florins.—Son installation le 3 juin 1365. —La communauté est criblée de dettes à cause des guerres continuelles. — L'abbé rétablit l'équilibre dans les finances. — Il pourvoit au *déficit*. — Il paie les obligations urgentes. — Fait dresser un état de tous les biens de l'abbaye. — Il reçoit le serment des tenanciers sur les contenances par eux *occupées* et recouvre ainsi une partie des propriétés usurpées. — Institution de nouveaux fiefs. — Transactions avec la comtesse de Flandre. — Confirmation des priviléges. — Libre circulation assurée à POPERINGUES. — Un instant de calme. — Nouvelles hostilités. — Religieux conduits prisonniers à CALAIS. — Evasion des prisonniers détenus au château de ST-OMER. — Ils cherchent à s'emparer de la ville. — Ils sont repoussés et rejetés dans leurs cachots. — Un seul se réfugie à ST-BERTIN. — L'église est envahie. —Droit d'asile violé par le peuple et par les magistrats.—Le prisonnier est repris. — Le calme renait. — Mécontentement de l'abbé. — Fermeture de son église. — Poursuites contre le corps municipal de ST-OMER.—Son acquittement à ARRAS.—Nouvelle plainte auprès du pape.—Concordat intervenu.—La paix est rétablie entre la ville et le monastère. — Autres différends entre l'abbé et l'évêque. — Confiscation des biens de l'abbaye par URBAIN VI. — Ces biens sont restitués à l'avènement d'ALEXANDRE V. — Travaux historiques de JEAN d'YPRES. — Importance de sa chronique de ST-BERTIN. — Description de ce livre. — Plusieurs auteurs y ont puisé des textes entiers.—Autorité d'YPERIUS. — Cet écrivain avait compulsé FOLQUIN dont il reproduit des extraits surtout dans les relations historiques.—Comparaison entre FOLQUIN et JEAN d'YPRES.— Ces annalistes ont chacun le style de

1365—1383 leur siècle.—Ils ont à peu près la même rédaction. — YPERIUS a suivi un plan plus vaste. — Il a examiné une infinité de titres. — Leur désignation. — Défauts que l'on remarque dans cet écrivain. — Il n'en est par moins utile et estimé. — Copies diverses d'YPERIUS. — Autres écrits attribués à JEAN d'YPRES. — Royale visite à ST-BERTIN.—Funeste événement.—LOUIS DE MALE y est tué par JEAN, oncle du Roi.—Regrets causés par cette mort inattendue.—Sépulture de ce prince à ST-BERTIN puis à LILLE. — Mort d'YPERIUS au bout de 18 ans d'administration.—Son épitaphe. Le marbre est enlevé lors d'un changement dans l'église (1425-1473).— Nouvelle inscription placée par GHERBOODE, 81e abbé.— Sépulture retrouvée.— Image d'YPERIUS. — Ses armoiries. — Religieux auxquels il donna l'habit. — Chartes contemporaines.

JEAN V, surnommé *le Long*, à cause de sa grande taille, mais plus ordinairement connu sous la désignation de JEAN d'YPRES ou YPERIUS, fut le 58e abbé de ST-BERTIN et le 3e prélat de ce monastère qui dut le jour à la ville d'YPRES (1). — Il avait reçu l'habit des mains de son prédécesseur (2) qui devinant, dès lors ses heureuses dispositions, l'envoya à PARIS étudier la philosophie, le droit, la théologie et obtenir ses grades dans les diverses facultés. Le mérite et les succès de JEAN ne tardèrent pas à attirer sur lui les regards, il fut choisi par ses confrères, le 24 mars 1365, sept jours après la mort d'ALEAUME, pour prendre la direction de la maison (3).

(1) Gd cart., t. V, p. 1 à 371. — Ville et cité de ST-OMER, fo 135.

(2) DENIS DE STE-MARTHE dit que JEAN V prit l'habit sous HENRI DE COUDESCURE ; Dom. de WITTE pense que c'est sous ALEAUME ; nous avons suivi cette dernière version. — JOANNES *quintus* (le Long) *seu de* YPRA, *unde vulgariter* YPERIUS, *sub* HENRICO *abbate, anno* 1334, *monachus effectus, mittitur parisiis ab* ALELMO, *ubi gradum adeptus est .. successor datus est* ALELMO *mortuo... mox avenionem profectus est, ad* URBANUM Vum *quondam magistrum in studio parisiensi*. (Gall. christ., col. 503).

(3) Gd cart. — JEAN *le Long* a été aussi appelé quelquefois JEAN *de*

A peine investi de ses nouvelles fonctions, le nouvel élu, muni de lettres de recommandation de la part du Roi de France, du comte de Flandre, des docteurs de Sorbonne, etc., alla se présenter à URBAIN V, son ancien maître, qui occupait alors la chaire de ST-PIERRE à AVIGNON (1); il fut accueilli avec distinction par le chef de l'église. — Le cardinal d'AIGREFEUILLE, archevêque de SARRAGOSSE, lui fit subir les épreuves voulues pour la confirmation; puis, le cardinal GUY de BOULOGNE, archevêque de LYON, légat apostolique en France, lui donna la bénédiction le 19 avril suivant (2). 1365—1383

Après un court séjour dans la ville papale, l'abbé

Long dit, sans doute, par une erreur de copiste. (Voyez à cet égard une dissertation insérée dans le journal de VALENCIENNES intitulé : *les Hommes et les Choses du Nord de la France*, p. 522-525. (VALENCIENNES, 1829).

(1) On sait que CLÉMENT VI acheta la ville d'AVIGNON et ses faubourgs à la Reine JEANNE DE SICILE, au prix de 80,000 florins, le 9 juin 1348. (Art de vérifier les dates).

(2) Cette date semble répondre mieux à l'année 1366, parce que l'année commençait à Pâques. (En 1366 le jour de Pâques était le 13 avril). (Gd cart., t. V).

Sous les Rois Mérovingiens, l'année commençait en France le 1er mars; sous les Carlovingiens, à Noël; sous les Capétiens, à Pâques; l'année religieuse commençait le premier samedi de l'Avent.—En 1564, CHARLES IX fixa le commencement de l'année au 1er janvier; le calendrier *Julien* et l'ancien *comput* furent réformés, en 1582, par le pape GRÉGOIRE, d'après les travaux et les plans de l'astronome LILLO; le nouveau style ne fut introduit en Allemagne qu'en 1700, et en Angleterre en 1752. (Voy. l'art de vérifier les dates).

Le cardinal GUY était fils de ROBERT VIII, comte d'AUVERGNE et de BOULOGNE, et de MARIE DE FLANDRE; il fut élevé sur le siége de LYON en 1340, à l'âge de 20 ans, et créé cardinal en 1342; il se démit la même année de son archevêché pour se dévouer aux affaires du Saint-Siége, et mourut en 1372. (DUTEMS, t. IV, p. 374).

1365—1383. de St-Bertin acquitta la taxe romaine fixée alors à 800 florins d'or, et prit congé du souverain pontife pour revenir à son monastère. — En arrivant, il s'arrêta quelques jours à sa maison de campagne de Salperwick et fut solennellement intronisé dans la forme abbatiale le 3 juin de la même année (1365), la veille de la Trinité (1).—Pour cette fois on crut pouvoir se dispenser de donner le grand banquet en usage dans les cérémonies d'installation... La communauté était surchargée de dettes; les guerres continuelles entre la France et l'Angleterre avaient répandu partout la misère; la succession d'Aleaume Boistel était grevée de 42 mille florins d'or environ; la suppression des dîmes dans le Calaisis et les alentours subsistait toujours; les revenus étaient presque nuls et comme dans toutes les grandes commotions, l'argent était devenu fort rare (2); cependant il fallait acquitter des obligations urgentes, entre autres, une rente annuelle de 400 livres d'argent *parisis*, une autre de 980 *razières* de blé; de plus, il restait à payer, pour le solde de compte du dernier abbé, 7027 réaux. — Jean comprit sa situation, il n'hésita pas à prendre les moyens de pourvoir à tous ces engagements; il sut équilibrer les dépenses avec les recettes et améliorer les revenus. Pour y parvenir, il fit dresser un nouveau registre des biens de l'abbaye, il le compara avec les états existants depuis un siècle, il convoqua en même temps

(1) Gd cart., t. V. — Ville et cité de St-Omer, fo 136.

(2) Le marc d'agent fin avait, à cette époque, une valeur essentiellement variable (1350 à 1359). Nous avons inséré ailleurs une note à cet égard (Bull. hist. des Antiq. de la Morinie, 6e livraison 1853, p. 57).

tous les tenanciers, leur fit déclarer, sous la foi du serment, quelles étaient les quantités de terres *occupées* par eux au nom de la communauté, et par ce moyen, il recouvra une partie de celles qui avaient été usurpées. En outre, JEAN V institua de nouveaux fiefs avec le consentement des religieux, il obtint du Roi de France la remise de 700 livres dues par la maison, sur les dîmes accordées par le pape ; il transigea avec le comte de Flandre au sujet des impôts retenus pour la dette de son prédécesseur et fit confirmer les priviléges relatifs à la navigation de POPERINGUES, remettant ainsi en vigueur un droit tombé en désuétude depuis plus de 150 ans. Grâce à ses soins et aux transactions que ce prélat consentit avec les habitants de cette ville, la libre circulation fut désormais assurée, et on put, dès lors, y aborder en bateau de toutes les parties de la Flandre (1). — Le traité de BRETIGNY, en rendant son Roi à la France, lui rendit aussi un peu de calme (1360) (2) ; mais des luttes sanglantes ne tardèrent pas à recommencer : AIRE, THÉROUANNE, BLENDECQUES, ARQUES, 1365—1383.

(1) Gd cart., t. V. — Ms du P. ANGE, fo 135-136. — Archives de Flandre.

(2) On connait la fin déplorable de JEAN II ; rendu à la liberté, il débarqua à CALAIS accompagné d'EDOUARD III; de retour en France, il chercha à remplir ses engagements et ne put y parvenir ; d'une part il lui fut impossible de trouver les trois millions d'écus d'or stipulés pour sa rançon; ensuite, les provinces cédées à l'Angleterre par le traité : la GUYENNE, la GASCOGNE, le POITOU, la SAINTONGE, le PÉRIGORD, le LIMOUSIN, CAHORS, RHODEZ, LA ROCHELLE et CALAIS, refusèrent de passer sous la domination étrangère... Fidèle à sa parole, le Roi retourna à LONDRES où il mourut en 1364. (Hist. de France. — Hist. d'Angleterre. — RAPIN DE THOIRAX. — LINGARD. — Hist. de la ville de ST-OMER par M. DERHEIMS, p. 201-203).

1365—1383. HELFAUT, en ressentirent surtout les effets. — 27 religieux de ST-BERTIN, enlevés à ARQUES, furent conduits captifs à CALAIS (1);—la ville de ST-OMER, victime d'une surprise faillit, en l'absence de garnison, subir à son tour la loi du vainqueur (2). — Des prisonniers anglais, détenus dans le château, parvinrent à éluder la vigilance des gardiens; brisant leurs fers, ils se répandirent dans la ville, essayant de s'en rendre maîtres: Déjà même, ils comptaient sur la terreur qu'ils inspiraient, lorsque la bravoure de nos concitoyens vint déjouer leur audacieux projet; les prisonniers anglais, traqués sur tous les points, furent bientôt repris, chargés de chaînes et rejetés dans leurs cachots en attendant un juste châtiment.... Un seul, nommé QUADUINQUIN parvint à s'y soustraire en cherchant un abri dans l'église de ST-BERTIN (3)....

De temps immémorial le droit d'asile était en usage dans les églises chrétiennes, comme il avait précédemment existé dans les temples payens.—En se retirant au pied de l'autel, le réfugié semblait échapper à la vindicte humaine pour rentrer exclusivement dans le *jugement de Dieu*: telle était la vieille croyance qui, cette fois, souffrit une exception.... Les bourgeois de ST-OMER poursuivirent le prisonnier jusque dans sa

(1) Gd cart. de ST-BERTIN. — Ms du P. ANGE, carme déchaussé.

(2) Le connétable MOREAU DE FIENNES, gouverneur de ST-OMER, était sorti de la ville avec 1000 hommes pour aller au secours des troupes françaises, poursuivies jusqu'à HELFAUT, par le duc de LANCASTRE. (Voy. Dom. DEVIENNE, hist. d'Artois. — DENEUVILLE, hist. manuscrite de ST-OMER. — Gd cart.)

(3) Gd cart. de ST-BERTIN, t. V. — DENEUVILLE, hist. manuscrite de ST-OMER. — Hist. de M. DERHEIMS, p. 204. — Archives de la ville.

retraite; mais les religieux, maintenant les droits de leur église, croyoient devoir en interdire l'entrée; irritée de ce refus, la population substitua la menace à la prière, elle essaya de l'autorité du magistrat pour ramener la paix; le mayeur partageant l'indignation des habitants, chercha d'abord à faire entrevoir à JEAN d'YPRES combien une obstination prolongée de sa part pourrait devenir fatale à la ville et à la communauté.— Tout fut inutile, l'abbé avait pris conseil de son bailly et de la comtesse MARGUERITE D'ARTOIS, il persista dans son refus. — Le peuple alors qui assiégeait en foule l'abbaye, se mit à vociférer des cris de mort contre les moines, menaçant d'enfoncer l'entrée si on ne lui remettait les clefs. — L'exécution ne se fit pas attendre... En un instant, toutes les portes étaient envahies, les bourgeois ayant à leur tête le bailly et les échevins, pénétraient partout, sans excepter l'enceinte de l'église (1)....—Le prisonnier fugitif, cause de ce désordre, fut trouvé blotti dans un obscur recoin des combles de l'église, où on ne parvenait qu'à travers des obstacles sans fin (2); il fut pris, garrotté, et en attendant l'heure de la justice, on le ramena dans son cachot au milieu d'une foule immense, ivre de joie (10 mars 1371) (3). 1365—1383.

La nouvelle de cette arrestation calma les esprits: aussitôt tout rentra dans l'ordre, l'abbé de ST-BER-

(1) Idem, idem, idem, idem.

(2) Les historiens disent que pour y arriver, il fallait rencontrer 13 portes.

(3) Gd cart., t. V. — Archives de la ville. — DENEUVILLE. — Me du P. ANGE. — Histoire de M. DERHEIMS, p. 206.

1365—1383. TIN seul ne pouvait pardonner la violation de son église, il ne dissimula pas son mécontentement et demanda une éclatante réparation ; JEAN commença par obtenir de l'évêque de THÉROUANNE l'excommunication du corps municipal de ST-OMER ainsi que l'autorisation de fermer les portes de son temple aux habitants de la ville pendant les offices (1). Ce n'est pas tout, une plainte fut portée devant la comtesse d'Artois, qui cita le mayeur et les échevins à comparaître devant son conseil à ARRAS, où, après avoir fait entendre leur légitime excuse, ces magistrats furent exemptés de toute punition civile; mais l'abbé, peu satisfait de cette décision, intéressa en sa faveur le cardinal de BEAUVAIS qui, à son retour d'Angleterre, logea à ST-BERTIN avec le cardinal-archevêque de CANTORBÉRY (2). Ces prélats agirent auprès de GRÉGOIRE IX, et le débat se termina par un concordat amiable dans lequel on lisait : « *Le maiieur ou égalle-*
» *ment l'un des esquevins, oultre dix plus honourables*
» *bourgeois, se rendroient un dimanche, à entre prisme*
» *et grand messe en l'église de* ST-BERTIN, *et recognail-*
» *troient, par aveult à haute voix, ne avoir auculne-*
» *ment agis en l'intention d'empieschement aux droits*
» *de l'abbaiie, ni profaner la chosse saincte, ni préju-*
» *dicier à aultrui, et qu'ils seroient tenus d'offrir ledit*
» *jour et en la même heure, au grand autel, pour tous*
» *dommaiges, débris et effractions, et due révérencieuse*

(1) Idem, idem, idem.—Cette interdiction ne put être levée qu'en 1375 à la sollicitation du Roi et de la comtesse MARGUERITE.

(2) Gd cart., t. V. — Ville et cité de ST-OMER, fo 135-136. — Hist. de M. DERHEIMS. — Archives municipales.

1365—1383

» *cinquante marcs en cire épurée aiiant la figure d'une*
» *huis* (une porte) (1). »

De son côté, l'abbé de St-Bertin devait « *recognoi-*
» *tre solemnellement les bailly, magistrats et bourgeois*
» *de la dite ville de* Saint-Aumer *comme gens fort*
» *dans l'amour de Dieu et du Roi et d'honourable ex-*
» *traction et origine* (2). »

Ces conditions étant exactement observées de part et d'autre, la paix fut rétablie entre le magistrat et le monastère; toutefois, après ce différend, d'autres débats survinrent, Jean V dut résister aux prétentions d'Hademar, évêque de Thérouanne, au sujet des privilèges de sa communauté, quelquefois même il s'éleva entre les deux prélats des difficultés sur les choses les plus futiles. Le croirait-on?.... ils eurent de longues querelles parce que le pontife diocésain voulait forcer l'abbé à assister aux synodes, ou parce que la susceptibilité épiscopale exigeait impérieusement que les lettres de Jean d'Ypres fussent terminées par l'énoncé de la *soumission la plus humble*, Monseigneur ne se contentant pas de la formule : *salut respectueux* qui était généralement employée (2) ?...

Jean, à la vérité, eut bon marché de ces vétilles; mais il ne fut pas toujours aussi heureux dans les

(1) Archives de la ville de St-Omer. — Hist. de St-Omer, par M. Derheims, p. 207 et 208. Nous engageons nos lecteurs à consulter ce livre où ils trouveront beaucoup de détails curieux sur les faits que nous indiquons, comme sur tout ce qui se rapporte à notre histoire locale. (St-Omer 1843, imprimerie de Lemaire, édit. in-8°).

(2) Archives de la ville de St-Omer.

(3) Ville et cité de St-Omer, f° 135-136.

1365—1383 affaires plus graves.—Avec toute la France, l'abbé et les religieux de St-Bertin avaient embrassé la cause du pape Clément VII ; en punition Urbain VI, son compétiteur, s'empara des biens que possédait le monastère sur les bords du Rhin ; cette confiscation dura vingt-six ans, elle cessa à l'époque de l'élévation d'Alexandre V qui fit opérer la restitution de ces biens par l'archevêque de Cologne (1409) (1).

— Au milieu de ces démêlés et dans l'accomplissement des devoirs de sa charge, Jean d'Ypres trouvait encore le temps de se livrer à l'étude et de retracer pour ses successeurs l'histoire de ses devanciers. — Nous avons de lui la Chronique de St-Bertin depuis l'origine du monastère jusqu'à la fin du XIIIe siècle, embrassant ainsi une période de près de 600 ans (2). —Ce travail a une importance réelle, il a été justement apprécié par les savants bénédictins de la congrégation de St-Maur, auxquels nous en devons la publication (3). — On y voit avec leurs dates, des documents précieux sur l'histoire politique de la France ou des Pays-Bas; il contient les faits relatifs à l'abbaye et aux abbés de St-Bertin avec ce qui concerne les papes, les Rois de France, les comtes de Flandre, les ordres religieux, les évêchés, les monastères, etc., etc. — Jusqu'au moment où le cartulaire

(1) Gd cart. de St-Bertin. — Ms du P. Ange, fo 135-136. — Voyez idem l'art de vérifier les dates, in-fo, p. 305.

(2) Johannis Yperii *abbatis chronicon Sithiense* Sti-Bertini *a* 590 *usque ad* 1294.

(3) *Thesaurus novus anecdotorum*, t. III, in-fo. Paris, 1717, col. 442 *ad* 776.

de Folquin et de ses continuateurs a été publié (1), 1365—1383
la chronique d'Ypérius était presque le seul monument bien connu sur cette partie de nos annales. C'est là que Buzelin, Locrius, Miræus, Sanderus, etc., ont puisé à pleines mains ; deux d'entre eux surtout (2) ne se sont pas fait scrupule d'y copier des pages entières. Il n'est pas un écrivain qui, sur cette matière, n'ait invoqué l'autorité d'Ypérius; il devait en être ainsi : qui mieux que lui savait et pouvait compulser avec fruit les belles et nombreuses collections bertiniennes ?...... Les adversaires de l'abbaye voulant prouver que le récit de Folquin était une œuvre apocryphe, ont prétendu qu'Yperius ne l'avait, sans doute, pas connu puisque, disent-ils, il ne l'avait pas même cité (3). Mais Jean d'Ypres a mieux fait, il en a souvent reproduit intégralement les textes, surtout dans les relations historiques. Nous avons comparé les deux ouvrages, comme l'avait fait avant nous M. Guérard (4) et avec lui nous avons remarqué dans les narrations d'Yperius, en mille fragments épars, toute la substance du récit de son devancier. Malgré la différence du style qui, empruntant le cachet de son siècle, est loin d'être aussi élégant que celui de Folquin et de Simon, il est

(1) Ce cartulaire et celui de Simon ont été publiés dans les documents inédits de l'hist de France, sous la direction de M. Guérard, de l'institut.

(2) Locrius, dans le *Chronicon Belgicum*. — Miræus, dans les *Annales Flandriæ*.

(3) La vérité de l'histoire de l'église de St-Omer, in-4°, 1754, et autres mémoires, manuscrits ou imprimés relatifs aux discussions des deux églises.

(4) Cart. Sith., édit. de 1841, préf. p. XX et XXI. — Idem, voyez les copies de Boulogne, d'Arras, de St-Omer et celles qui sont en Belgique.

1365—1383. facile de s'apercevoir que la plupart du temps, la rédaction n'est pas même changée (1). Ajoutons que JEAN d'YPRES n'a pas seulement consulté les deux auteurs que nous venons d'indiquer. — Embrassant un plan plus vaste, il a mis à contribution les légendes de ST-OMER, ST-FOLQUIN, ST-SYLVIN, ST-REMY, ST-RICQUIER, ST-WAAST, ST-OUEN, ST-ELOI, ST-AMAND, etc., etc.; il a parcouru les chroniques des papes, celles des empereurs, des comtes de Flandre et des comtes de GUINES, il a vu les documents de ST-BERTIN *(antiquitates)*, les annales, les histoires, les chroniques et les archives publiques *(archiva publica)* des abbayes de ST-DENIS, de BERGUES-ST-WINNOX, de WATTEN, de MARCHIENNES, de BLANGIS, d'ANDRES *(Andernensis)* (2). Enfin il a examiné les textes d'un grand nombre de chartes originales et authentiques. — Cet historien, on le voit, n'a rien négligé pour donner à sa narration le degré de confiance qu'elle doit inspirer. Sans doute il n'est pas exempt de fautes; Dom. MARTENNE, DACHERY, MABILLON et les Bollandistes (3), ont pu y relever des erreurs de dates, des différences de calcul, des contradictions même. A la

(1) *Thes. anecdot.*, col. 444. — Divers manuscrits d'YPERIUS. — *Ad notam lucæ* DACHERII.

(2) Nous croyons que le mot *Andernensis* signifie ici ANDRES, nom d'un monastère existant autrefois entre ARDRES et GUINES, plutôt qu'*Andernach* situé sur les bords du Rhin. La chronique d'ANDRES a été plusieurs fois citée. On sait que cette abbaye eut beaucoup de relations avec ST-BERTIN. —M. GUÉRARD ajoute que JEAN d'YPRES consulta également les œuvres historiques de VINCENT de BEAUVAIS, de JACQUES de VITRY, de MARINI SANUTO et autres, etc., préface p. XXI.

(3) Voyez les auteurs.

vérité, cet auteur n'a pas toute la critique désirable, on y trouve de la diffusion, il y a peu d'esprit de suite, on y remarque trop de propension aux croyances du temps où il vécut. — On reproche à YPERIUS, dit M. l'abbé AUBIN, « de manquer quelquefois de ce discernement » qui retranche de l'histoire les faits peu intéres- » sants et qui par cette raison ne doivent pas être » transmis à la postérité; en même temps, il rapporte » beaucoup de miracles qui pouvaient édifier son siè- » cle; mais que le nôtre, plus éclairé, ne verrait pas » du même œil (1). » — Quoiqu'il en soit, en faisant la part de ces défauts dont les uns peuvent s'excuser et les autres s'expliquer, YPERIUS doit toujours être considéré comme un chroniqueur utile et estimé, il doit être jugé beaucoup moins sévèrement que ne l'a fait l'historien du Clergé de France (2) et les autres adversaires de l'abbaye qui, dans un intérêt facile à comprendre, laissent toujours percer leur jalousie à l'égard d'une corporation rivale. 1365—1383.

Il existait autrefois un assez grand nombre de copies de la chronique d'YPERIUS, dont plusieurs exemplaires se trouvent encore aujourd'hui dans les bibliothèques de ST-OMER, d'ARRAS, de BOULOGNE-SUR-MER, de BRUXELLES (3) etc. Il ne serait pas sans intérêt de

(1) L'abbé AUBIN, ancien religieux, est l'auteur du catalogue inédit de la bibliothèque de ST-OMER. Voyez son catalogue des manuscrits n° 739.

(2) DUTEMS, t. IV, p. 218. — La vérité de l'histoire de l'église de ST-OMER, 1754. — Ms autographe de ce livre, par M. DE RUDER. — Dissertation historique et critique sur l'origine et l'ancienneté de l'abbaye par Dom CLÉTY. Paris, 1737. — DUTEMS s'exprime ainsi : YPERIUS *est un écrivain passionné, crédule et superstitieux*, p. 219, t. IV, lig. 8 et 9.

(3) On en compte encore trois à ST-OMER, trois à ARRAS, un à BOULOGNE, trois à BRUXELLES.

1365—1383. comparer aujourd'hui ces divers manuscrits et d'en faire une nouvelle publication en annotant les variantes : ce serait un travail digne de l'une des compagnies savantes françaises ou étrangères qui explorent avec tant de soins et de succès les vieux souvenirs de notre histoire.

Deux des exemplaires de St-Omer sont presque contemporains de l'auteur ; l'un, n° 739, a été écrit vers 1405 par Dom. Pierre Bourgois, religieux de St-Bertin (1), 23e abbé d'Auchy ; l'autre, n° 740, orné de vignettes, est de la main du moine Jacques Annessart, qui fut 27e abbé d'Auchy en 1438 (2). La copie de Boulogne est dûe à la plume de Bertin Damann qui prit l'habit religieux en 1428 (3). Dom. Martenne et Dachery ont fait leur publication (4) d'après un manuscrit de Gembloux copié lui-même par Louis d'Oignies, moine de St-Bertin qui devint abbé de Gembloux (Belgique) en 1434. Ces savants historiens avaient également sous les yeux un autre exemplaire provenant des anciens Willelmites de Bruges; ce manuscrit leur avait été confié par les hé-

(1) Voyez ce manuscrit n° 739 de la bibliothèque de St-Omer. *fecit* Petrus Bourgois. — Pierre Bourgois fut nommé abbé d'Auchy en 1404 (ms 815).

(2) Jacobus Annessart *postea abbas* 27 Alchiacensis, *electus anno* 1438. *Hic chronicon* Yperii *transcripsit, adhùc extat in bibliothecâ.* (Dipl. Bert. n° 815).

(3) *Hunc librum scripsit frater* Bertinus Dapmann *religionis hujus monasterii sacerdos.* (Cat. de Boulogne, p. 147, ancien n° 629 de la bibl. de l'abbaye).

(4) Elle est publiée *in extenso* dans le *Thesaurus anecdotorum* et par fragments aux tomes VII, XI, XIII, XVIII du recueil des historiens de France.

ritiers de D. ANDRÉ, professeur de langue grecque à l'Université de DOUAI (1). Quant à l'original, M. WARNKOENIG le croit en Belgique; il serait heureux qu'on put le retrouver. — On attribue à YPERIUS d'autres travaux littéraires, entre autres la traduction du latin en français d'un ouvrage traduit déjà du français en latin, dont la première partie est intitulée : *le traité et des conditions de XIII royaume de Ayse* (Asie) (n° 5514 de la bibliothèque royale) (2). 1365—1383.

La dernière année de son gouvernement, JEAN d'YPRES reçut dans son monastère CHARLES VI, Roi de France, qui venait y célébrer la fête de ST-BERTIN (1383) (3). — Peu auparavant, l'abbé avait également accueilli, avec les honneurs dus à leur rang, LOUIS DE MALE, comte d'Artois, et JEAN, duc de Berry, oncle du Roi. — On se souvient que cette noble visite donna lieu à un événement tragique, dont les murs de l'abbaye durent être les témoins. JEAN n'avait pas

(1) M. GUÉRARD. — Une des anciennes chroniques anonymes de l'abbaye de SITHIU, complétée par JEAN d'YPRES, de 1365 à 1383, s'arrêtait à 1294; mais l'auteur y avait souvent conservé les expressions des vieux chroniqueurs, au point de dire sur des propos tenus en 1187, *Frequenter audivi*..... sur un fait de 1214 il écrit : *vidimus* et à l'année 1229 il dit : *nunc, hoc anno*. Cependant, d'après son propre témoignage, YPERIUS a continué son œuvre jusqu'à sa mort qui a eu lieu en 1383 (V. L. C.) (Hist. litt. de France, t. XXI, à la suite du XIIIe siècle, 1847, p. 768). Recueil des historiens de France, t. VII, p. XII, 266, 270, t. IX, p. 380 et 884.

(2) Il existe quelques renseignements au sujet de ce livre dans une dissertation de l'abbé LEBOEUF, insérée dans les mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Il est également fait mention de cet ouvrage dans la publication intitulée : *les hommes et les choses du nord de la France et du midi de la Belgique*. p. 521 et 522 (Valenciennes, 1829).

(3) Gd cart. de ST-BERTIN, t. V, p. 3.

1363—1383. voulu reconnaître **Louis** en qualité de comte : une lutte s'engagea pendant la nuit entre les deux princes, l'infortuné **Louis**, frappé avec violence ne put survivre à cet acte de brutalité, il expira trois jours après au milieu des regrets et de l'étonnement causé par une fin aussi inattendue (1)...— Ce prince fut inhumé provisoirement dans l'église du monastère, d'où peu après on le transporta dans la collégiale de **St-Pierre** de **Lille**, auprès de **Marguerite**, sa femme, l'une des bienfaitrices de l'abbaye de **St-Bertin** (2).

Après une administration de dix-huit ans pendant lesquels les travaux de l'église furent avancés, **Jean V** mourut le 2 janvier 1383 et fut enseveli dans la chapelle **St-Denis** sous une pierre tumulaire où on lisait l'inscription qui suit : « *Hic jacet piæ memoriæ* Jo-
» HANNES *oriundus de* YPRA, *quondam abbas hujus*
» *monasterii, qui rexit* 18 *annis et obiit anno domini*
» 1383 *secundâ die mensis januarii feriâ VIa orate*
» *pro eo. R. I. P. Amen* (3). »

Un peu plus tard, de 1425 à 1473, sous **Jean de Gribeauval** et **Guillaume Fillastre**, 62e et 64e abbés; à l'époque où s'opéra la reconstruction de la chapelle **St-Denis** et pendant que s'élevaient la nef principale et les bas côtés, cette épitaphe disparut ; mais en 1753, Dom. **Gherboode** voulant faire revivre la mémoire de son savant prédécesseur lui éleva un

(1) Idem, idem. — Gall. christ., col. 503.

(2) La comtesse Marguerite avait aplani bien des difficultés élevées entre la ville de St-Omer et le monastère ; elle avait donné à l'église un beau reliquaire en vermeil. (Ms d'un P. carme. — Gd cart.)

(3) Gd cart., t. V, p. 3. — Gall. christ., col. 504.

cénotaphe en marbre blanc, au lieu même où il avait été enseveli. Sur ce monument fut tracée une nouvelle inscription ainsi conçue : « *Juxtâ prælaudatum virum* » *tumulatus, venerabilis dominus* JOHANNES, *alter* YPE- » RIUS, *a communi solo* YPERIUS *dictus, infelici ævo,* » *feliciori Bertinianæ domus regimine, labente seculo* » *XIV°, floruit abbas LVIII°; cujus omnigenam erudi-* » *tionem, imprimis, spirat suum Sithiense chronicon,* » *tantis eruditorum encomiis illustratum, monumen-* » *tum antecessoribus, posuit ven. Dom.* CAROLUS GHER- » BOODE *abbas LXXXI* (1). » 1365—1383

Le 7 septembre 1843 nous avons retrouvé cette sépulture adossée au mur méridional de l'église de St-Bertin; déjà elle avait été profanée, le cénotaphe avait été brisé et enlevé ; la tombe ne renfermait plus que quelques lambeaux de vêtement abbatial (2).

Deux manuscrits de la bibliothèque de St-Omer (nos 739 et 755) reproduisent l'image de JEAN V. Sur l'un on le voit debout, la mître en tête, la crosse à la main gauche et donnant la bénédiction de la main droite; son écu armorié est auprès de lui. — Sur l'autre, il est assis revêtu de ses ornements pontificaux, écrivant sa chronique; à côté de lui se trouve un pupître sur lequel sont des livres paraissant indiquer les recherches historiques auxquelles ce prélat s'est livré pour nous laisser les annales de son monastère.—Ce dessin passe pour être ressemblant, c'est celui que nous donnons (3).

Les armoiries de JEAN d'YPRES étaient de *sable papelonné*

(1) Gd cart.

(2) Voyez notre rapport sur les fouilles de St-BERTIN, p. 80, 81, t. VII des mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie.

(3) Voyez mss nos 739 et 755. — Idem planche. n° 27.

d'or au chef d'hermine, et sur le tout une crosse de gueules
1365—1383. *posée en pal* (1).

Cet abbé donna l'habit à 14 moines ainsi nommés :

Jehan de Vargelot, prieur et grainetier, mort en 1406. — Jacques Sagart. — Jacques Quade, qui se fit renvoyer pendant son noviciat (*expulsus*). — Cornélius Copman, d'Hazebrouck. — Georges le Bruel, d'Aire, sous-prieur. — Denis Gribeauval — Guillaume Fallec, de Milan, abbé d'Aldebourg. — Gilles Levanere. — Wallon des Près (*de pratis*). — Pierre Stabloem. — Jean le Couvreur (*textoris*), de Bailleul. — Florent de la Cressonnière, abbé d'Andres en 1423. — Eustache le Vicomte. — Michel le Hertoghne, prieur, etc. (2).

Le grand cartulaire rapporte textuellement 188 titres ou chartes relatives au gouvernement d'YPERIUS (3).

(1) Tableau et description des armoiries des abbés de ST-BERTIN par M. WALLET, p. 82. — Mss de la bibl. de ST-OMER, 739, 740, 755.

Ces divers manuscrits, ainsi que l'a fait remarquer M. WALLET, représentent différemment ce qu'on est convenu d'appeler en style héraldique *papelloné*, cependant, ajoute-t-il, on ne peut s'y méprendre.

(2) Cat. rel. Bert., ms 815.

(3) Gd cart. de ST-BERTIN, t. V, p. 379.



LES

ABBÉS DE SAINT-BERTIN.



JACQUES III DE CONDÊTE, 59e ABBÉ.

Avènemt : 1383.

Mort : 1407.

SOMMAIRE. — JEAN d'YPRES, malgré ses soins, laisse encore des embarras à son successeur. — Les dettes ne sont pas éteintes. — Origine de JACQUES DE CONDÊTE. — Son entrée au monastère. — Il est nommé abbé d'AUCHY, puis de ST-BERTIN (1383). — Son installation. — Pénurie de la communauté. — Guerres incessantes. — Faits généraux. — Nullité du commerce. — Vains efforts de l'industrie. — Suspension des transactions. — Les religieux forcés de renoncer au nécessaire aliènent une partie de leurs biens. — Faiblesse des revenus. — Ils sont réduits à 1952 livres 6 sols, non compris la dette qui était de 2318 livres. — En outre le receveur d'OXELAERE s'enfuit avec la caisse. — A l'aide d'un faux scel il vend et engage des biens en Flandre et en Angleterre. — Sommes énormes par lui empruntées. — L'ordre et l'économie de JACQUES réparent ces malheurs. — Il pourvoit à tout. — Mettant à profit les courts instants de calme, il augmente le nombre des religieux qu'il porte à 44. — Il poursuit les travaux commencés, etc., etc. — Détail de ces travaux exécutés pendant les années 1389, 1392 et 1395. — Arrivée à ST-BERTIN de CHARLES VI et de sa fille ISABELLE fiancée à RICHARD. — Son départ. — Entrevue des deux Rois. — La princesse est remise à son futur. — Mariage. — Fêtes et tournois. — RICHARD et la jeune Reine partent pour l'Angleterre. — CHARLES VI revient à ST-BERTIN. — Il y loge cinq jours au milieu de la joie publique, sans se douter des malheurs qui attendaient cette fatale union. — Jacques reprend ses travaux. — Ses actes. — Il fonde des anniversaires. — Il termine des contestations, etc. — Sa mort. — Sa sépulture. — Son épitaphe. — Ses armoiries. — Chartes de son gouvernement. — Religieux auxquels il donna l'habit.

S'il ne fut pas permis à JEAN d'YPRES d'éteindre complètement les dettes ni de rétablir la prospérité dans le monastère, les événements ne secondèrent

1383—1407 guères mieux les bonnes intentions de celui qui fut appelé à lui succéder (1).

JACQUES III de CONDÈTE ou de CONDÉ (2) était originaire du Boulonnais, il avait pris l'habit religieux à ST-BERTIN en 1348 (3) sous ALEAUME BOISTEL et depuis quelques années il dirigeait les affaires temporelles de la communauté lorsque les moines d'AUCHY le choisirent pour remplacer BERNARD du MILLET, leur abbé, qui venait de mourir (4). — Cette élection n'ayant pu être validée par le souverain pontife à cause du schisme qui divisait l'église depuis 1378, JACQUES échangea le siége d'AUCHY pour celui de ST-BERTIN où il fut promu en 1383; il reçut la bénédiction le 8 mars de cette année de la main de l'évêque de TOURNAI, dans la cathédrale de cette ville, et le mardi suivant il fit sa première entrée dans son abbaye (5).

Les hostilités sans cesse renaissantes, ne laissaient pas un instant de repos;—l'Artois venait d'être réuni à la Flandre (1384).—Non contents de l'envahissement du Calaisis et oubliant la résistance que partout ils rencontraient, les Anglais rêvaient encore la conquête des principales villes voisines (6). — Malgré leur

(1) Gd cart., t. V. — Ville et cité de ST-OMER, fo 136. — Gall. christ., col. 504.

(2) Son père s'appelait SIMON et sa mère JEANNE.

(3) Le *gallia christiana* fixe la date de cette prise d'habit à l'année 1343 et Dom. de WITTE adopte celle de 1348.

(4) *Abbas* ALCHIACENSIS *anno* 1380, *sed hâc non admissâ electione, propter schisma, eligitur paulo post abbas* BERTINIANUS, *ac* TORNACI *benedicitur dominicâ passionis* 1383. (Gall. christ., t. III, p. 504).

(5) Gd cart., t. V, p. 380. — DENEUVILLE. — Ms du P. ANGE, fo 136.

(6) L'art de vérifier les dates. — Hist. de ST-OMER, par M. DERHEIMS, p. 211, 212, etc.

soumission momentanée à ROSEBECQ (27 septembre 1383—1407.
1382) les rudes compagnons d'ARTEWELD, menaçaient de livrer la Flandre à de nouveaux déchirements (1). — En fallait-il davantage pour paralyser les efforts de l'agriculture et de l'industrie, pour suspendre toutes les transactions?... — Les recettes s'en ressentaient, elles étaient presque nulles; les moines, forcés de renoncer au superflu et même à une partie du nécessaire, se virent de nouveau réduits à aliéner quelques-uns de leurs biens pour satisfaire aux plus pressants besoins (2). — La première année du gouvernement de JACQUES III les rentrées ne dépassèrent pas 1952 *livres* 6 *sols* net (3), déduction faite des impôts de guerre et de l'acquittement des rentes exigibles, dont le chiffre s'élevait en totalité à 2318 *livres* 4 *sols* monnaie de Roi (4). — Ce n'est pas tout, un religieux de BRUGES, JACQUES SCOTLAERE receveur et gardien d'OXELAERE, l'un des partisans du pape CLÉMENT VII, violant ouvertement ses devoirs, avait pris la fuite, emportant avec lui les recettes et les titres de propriété de la maison, puis, en vertu d'une prétendue nomination pontificale, usurpant le titre d'abbé, il contracta des dettes énormes, et consentit des

(1) Hist. des comtes de Flandre.

(2) Gd cart., t. V, p. 380.

(3) De 1384 à 1391, on le sait, la valeur du marc d'argent varia de 5 à 6 livres, de 1391 à 1411, il valait en blanc 6 livres 15 sols, et en noir 6 livres 8 sols. (DUPRÉ de ST-MAUR, édit. in-4°, p. 214. — LEBLANC, traité historique des monnaies de France. — Recherches sur la valeur des monnaies et sur le prix des grains, avant et après le concile de FRANCFORT, Paris 1762).

(4) Gd cart., idem, idem.

1383—1407. ventes considérables scellées d'un sceau falsifié (1). Ainsi se trouva aliénée ou viagèrement engagée une partie des biens que l'abbaye possédait en Angleterre et en Flandre. — SCOTTLAERE avait emprunté 12,785 livres, il avait vendu pour 9035 *livres* 10 *sols* de terres et en avait engagé pour 10,018 *livres* 16 *sols* (2).—Ce fut sous d'aussi fâcheux auspices que commença l'administration de JACQUES DE CONDÈTE; peu à peu, cependant, les jours devenant meilleurs, ce prélat parvint à suffire aux obligations les plus urgentes et à pourvoir aux besoins des cénobites. — Grâce à quelques instants de calme, les revenus atteignirent bientôt le chiffre de 10,442 livres, somme énorme, si on la compare à celle du point de départ (1952 livres) (3). — JACQUES augmenta alors le nombre des religieux, il y avait trente-quatre frères de chœur et deux convers; il ajouta deux des premiers, six des seconds, ce qui en porta le nombre à quarante-quatre (4).—C'était la dixième année de son gouvernement, l'abbé, par son esprit d'ordre et d'économie, trouva le moyen de reprendre les travaux commencés; l'église fut continuée, on pava et on embellit le chœur ainsi que les chapelles latérales, on établit un *jubé* ou *doxal* orné de statues dorées (5); on reconstruisit le *quartier des*

(1) Gd cart., t. V, p. 380. — Gall. christ., col. 504. — Ms du P. ANGE, carme déchaussé, fo 136.

(2) Gd cart., t. V. — Ville et cité de ST-OMER, fo 136. — Idem la note ci-dessus.

(3) Idem, idem, idem.

(4) Gd cart., t. V, p. 380. — Ms du P. ANGE, fo 136.

(5) Ce jubé existait encore sous ANTOINE de BERGUES, 67e abbé (1493-1531).

étrangers, on éleva les cloîtres (1) commencés par HENRI DE COUDESCURE; on refit les cuisines, on creusa derrière les greniers, en dedans du mur d'enceinte, un vivier pour les poissons; on entoura le monastère d'une haute muraille partant de la première entrée et aboutissant à la paroisse ST-MARTIN (2); on agrandit la halle de POPERINGUES; on répara les bâtiments d'ARQUES et la ferme de ROQUÉTOIRE qui avaient souffert des suites de la guerre; on fortifia QUELMES (3), etc., etc. — Toutes ces améliorations eurent lieu pendant la trève mutuellement consentie entre l'Angleterre et la France, (1389-1392-1395) en même temps, l'abbé de ST-BERTIN se préparait à recevoir une royale visite (5). 1383—1407.

Par un de ces engagements politiques dont on ne

(1) Voir les détails de ces travaux d''après les comptes. (Bulletin des comités historiques de juillet-août 1850, p. 206). — Les archives nous apprennent qu'en 1396 les maçons P. LARGENT et Me JEHAN LECOUSTRE, travaillaient autour du grand autel, devant lequel était suspendu un ciboire réparé en 1387 par PIERRE BLONDEL, orfèvre (*pendens coram majus altare*). (bulletin hist. avril 1850, p. 116). — Ces mêmes maçons construisirent également trois voûtes au cloître, *tres valtas cum pinaculo capituli*.

L'orfroi ou parement de l'autel coûta XVI liv. XIIII s. Un autre garni d'images (*cum imaginibus operato*) XVII liv. — Les nouvelles courtines (*cortina*) XLV liv. (Ibidem).

Pendant tous ces travaux, les matériaux provenant des anciennes constructions furent déposés dans la nef de l'ancienne église, ce qui donna lieu à une dépense de 1682 liv. 16 s.—Archives.—(Bull. hist., avril 1850 p. 116).

(2) Voyez le plan et la vue de l'abbaye avant 1790. — Plan en relief au musée de ST-OMER. — Anciens plans. — Album de M. WALLET.

(3) Gd cart. — Ms du P. ANGE, carme déchaussé.

(4) Idem, idem, idem. — Hist. de ST-OMER par M. DERHEIMS, p. 221-224. — Histoire de France. — Histoire d'Angleterre, par LINGARD, etc.

1383—1407 prévoit pas toujours les conséquences, la fille de CHARLES VI, ISABELLE de France avait été dès l'âge de neuf ans fiancée à RICHARD d'Angleterre...(1394). Cette princesse devait être remise à son époux le 29 octobre 1396 : pour l'exécution de cette promesse, les deux souverains allaient se rencontrer non loin des lieux où, un siècle plus tard, deux de leurs successeurs revinrent dans le *champ du drap d'or* étaler tant de faste et de richesses (1). — Les plénipotentiaires, les ducs de Bourgogne et de Bretagne d'une part, les ducs de Lancastre et de Glocester de l'autre, accompagnés de THOMAS MONBRAYE, maréchal, gouverneur de CALAIS, étaient arrivés à ST-OMER au milieu de la joie publique. CHARLES VI et sa fille, escortés de 400 cavaliers, ne tardèrent pas à les suivre (2). — Le Roi de France logea à ST-BERTIN dans les appartements réservés au duc et à la duchesse de Bourgogne; pendant ce séjour, S. M. accorda à la communauté la confirmation de ses anciens privilèges (3); puis, le quatrième jour, après avoir entendu la messe chantée par l'abbé (4), le Roi, ayant à ses côtés la jeune fiancée et son brillant cortège, accompagné du mayeur, des échevins, du bailly, du clergé, sortit à cheval par la porte *Boulenesienne;* il allait comme en triomphe livrer

(1) L'entrevue eut lieu, selon toute apparence, entre ARDRES et GUINES, sur le territoire d'ANDRES. (M. DERHEIMS). On ne peut pas préciser exactement le point où elle se fit.

(2) Gd cart., t. V, p. 381.

(3) Idem, idem.

(4) A cette occasion, JACQUES de CONDÈTE donna par courtoisie *dix livres* à l'aumônier de la cour. — Gd cart. (Ibidem).

en sacrifice l'infortunée ISABELLE qui fut remise à RICHARD au jour convenu. — Le même jour, la cérémonie du mariage eut lieu à CALAIS dans l'église ST-NICOLAS. — Des fêtes, des tournois s'en suivirent, et le 15 novembre, la jeune reine prit la route de LONDRES avec le Roi son époux, qui tenait, disait-il, *à la façonner de bonne heure aux mœurs anglaises.* — 1383—1407
— A son retour, CHARLES VI descendit de nouveau à l'abbaye de ST-BERTIN, où l'attendait son auguste compagne avec le duc et la duchesse de Bourgogne (1); il y demeura cette fois du 16 au 21 novembre. — Il était difficile de prévoir alors les malheurs qu'un avenir, hélas! bien prochain tenait en réserve. — Accusé de lèze-nation par le parlement britannique pour avoir, à l'occasion de son mariage, cédé au Roi de France les ports de BREST et de CHERBOURG, RICHARD finit par être assassiné par les ordres de ce même duc de LANCASTRE qui, sous le nom d'HENRI IV, ne tarda pas à dépouiller la Reine ISABELLE..... L'affliction profonde qu'en éprouva CHARLES VI acheva d'aliéner sa faible raison. — De là ce déluge de maux fondant alors sur la France, et découlant en partie de cette union fatale que le monastère de ST-BERTIN venait de voir s'accomplir, pour ainsi dire, sous ses yeux!..... (2).

Après le départ des princes et de leur cour, JACQUES DE CONDÈTE continua ses travaux de restauration (3).

(1) Gᵈ cart. t. V.—Mˢ du P. ANGE, p. 137.—Hist. de ST-OMER, p. 221-224.

(2) Hist. de France. —Hist. d'Angleterre. — L'art de vérifier les dates.

(3) Les travaux d'agrandissement du *presbytère* et du chœur commencèrent en 1402, (*presbyterium et chorum*) ils furent terminés en 1429. —

1383—1407. Il fit, en présence de ses religieux, l'inventaire général de toutes les richesses et des reliques du trésor (1). Il chargea de deux crosses la baie d'escarboucle des armoiries de l'abbaye (2), pour les distinguer, peut-être, des armes de CLÈVES avec lesquelles elles avaient de la ressemblance. — Sous la médiation du comte de Flandre, ce prélat termina une contestation élevée entre la communauté et le magistrat de ST-OMER, au sujet du droit de pêche dans la *Grande Moëre* (1405) (3). — Il donna de nouveaux statuts, fonda son anniversaire et celui de ses deux derniers prédécesseurs (4). Il accorda pour ces fondations *deux sols* à chacun des anciens prêtres et *un sol* pour les nouveaux; il acheva presque entièrement le paiement des dettes (5) et laissa la maison abondamment pourvue de toute sorte de provisions; une rente annuelle de 1833 livres restait seule à acquitter.

En 1407 l'abbé confia à JACQUES LAMANN qui venait de succéder probablement à PIERRE LARGENT, l'arrangement des images et la construction de l'autel dédié au bienheureux JOSCIO. Cet autel, on le sait, était placé derrière le grand autel du chœur, il coûta 110 liv. 4 s. 7 d. « *Solutum magistro* JACOBO LAMAN *et operariis suis, pro colocatione et omni modo ordinacione ymaginum de* JOSSIO, *cum elevatione primi altaris retro majus altare CX*[l] *IIII*[s] *VII*[d]. (Archives d'ARRAS.—Publ. de M. de LAFONS MELICOCQ. — Bull. hist., avril 1850, p. 116).—On a pensé avec quelque raison que P. LARGENT pourrait bien être le même qui éleva en 1370 les tours de la magnifique cathédrale d'AMIENS (DUSEVEL). Bull. du comité des ant., t. II, p. 339.

(1) G[d] cart., t. V, p. 381. — Gall. christ., col. 504.

(2) Mém. de la Morinie, t. III, p. 599.—Notice de M. Alex. HERMAND.

(3) La charte contenant cette transaction confirme aussi la donation des pâtures communales « *pour tourner au proufict des poures.* » (Archives de la ville de ST-Omer, CC XX I).

(4) G[d] cart. — Ville et cité de ST-OMER.

(5) *Omnia vero monasterii debita persolvit.* (Gall. christ., col. 504).

Au gouvernement de cet abbé se rapportent les longues et graves contestations survenues entre le monastère et le seigneur de HOULLE, au sujet des moulins et de quelques terres appartenant à cette commune. — On n'a pas oublié que le sire JEHAN DE NIELLES, s'étant permis d'incendier ces moulins, pendant la nuit, fut condamné, lui et ses adhérents, à faire amende honorable dans l'église de ST-BERTIN, et que, malgré sa résistance, il fut contraint de s'exécuter. — Les détails de ce démêlé ne sont pas sans intérêt comme peinture de mœurs à cette époque (1386-1387), nous y renvoyons nos lecteurs (1). 1383—1407.

JACQUES III venait de faire élever derrière le grand autel un oratoire à ST-MARTIN, l'un des premiers patrons de l'église, il mettait la dernière main à un mausolée, érigé en mémoire du bienheureux JOSCIO (2) lorsqu'il mourut, âgé de 80 ans, après 24 ans d'administration (3) (20 février 1407). — Ses restes furent inhumés dans le chœur de l'église, à gauche du tombeau d'ALEAUME BOISTEL. Au-dessus de cette sépulture on lisait ces mots gravés sur le marbre : « *Hic* » *jacet dominus* JACOBUS DE CONDETTA, *quondam* » *abbas hujus monasterii, qui obiit anno verbi in-* » *carnati MIIIIVII* (4). »

Le grand cartulaire contient plus de 200 chartes (5)

(1) Gd cart. de Dom. de WITTE, t. V, in-fo, p. 425 à 435.

(2) L'oratoire élevé en l'honneur de ST-MARTIN était surmonté d'une statue équestre représentant l'image de ce saint. Ce monument subsistait encore en 1780. (Gd cart., note de Dom. de WITTE).

(3) Idem, idem.

(4) Idem. idem. — *Electus præsul* BERTINIANUS *anno* 1383, *obiit* 20 *feb.* 1407. (DIPL. BERT. ms 815)

(5) Gd cart., t. V, depuis 380 jusqu'à 821.

1383—1407 relatives à l'administration de ce prélat dont les armoiries étaient d'*argent à trois anilles de sable, ayant sur le tout une crosse de gueule posée en pal* (1).

Parmi ces chartes on remarque les suivantes :

1386. — Ordonnance du comte d'Artois (PHILIPPE, fils du roi de France), pour passage libre des vins de ST-BERTIN à BAPAUME, avec restitution de ce qui a été injustement exigé à ce sujet (2).

Idem, 10 septembre. — Procès terminé par accommodement par le chancelier, en faveur de ST-BERTIN, contre JEAN DE NIELLES et ses complices, qui avaient détruit le moulin de HOULLE (3).

Idem, 14 octobre. — Amende honorable faite à l'église ST-BERTIN par JEHAN DE NIELLES et consorts, pour avoir détruit le moulin de HOULLE (4).

1387. — Relation de l'accommodement ou jugement arbitral touchant le moulin détruit à HOULLE par JEAN DE NIELLES et consorts, et promesse d'accomplir ledit jugement (5).

1387, janvier. — Confirmation de l'octroi de 1352, (10 janvier), en se réservant la justice vicomtière de HOULLE, par JEAN DE NIELLES et MARIE DOLEHAIN, femme de JEHAN DE NORHOUT, etc., etc. (6).

1387. — Donné à ARRAS le 2e jour de janvier.—Ordonnance

(1) Tableau des armoiries des abbés de ST-BERTIN, par M. WALLET, p. 82. — Mss nos 739 et 755, bibl. de ST-OMER.

(2) Gd cart, t. V, p. 429.

(3) Gd cart., t. V, p. 425.

(4) Gd cart., t. V, p. 430 et 431. (*Ex thecâ* HOULLA BB no 27, 3o *registrata*, t. V, fol, 23).

(5) Gd cart., t, V, p. 433. (*Ex originali in thecâ* HOULLA BB no 27, 3o *registrata*, t. V, fo 23 vo, et '. XXXVII, fo 277).

(6) Gd cart., t. V, p. 435. (Enregistrement de cet octroi, p. 435-438).

de PHILIPPE, comte d'Artois, au baillly de St-Omer, pour contraindre à exécution JEAN DE NIELLES et consorts, touchant la destruction du moulin de HOULLE (1). 1333—1407.

JACQUES III donna l'habit religieux aux moines dont les noms suivent :

Pierre Bourgeois, 22e abbé d'Auchy-les-Moines en 1404. — Baudouin de Créquy, 23e abbé d'Auchy en 1407 (2). — Alard Trubert, 23e abbé d'Auchy, puis 61e abbé de St-Bertin. — Jean Fac. — Ingelram de Lannoy. — David de Houlefort, qui se tua en tombant d'une fenêtre du dortoir. — Alexandre Galet, (*vagus*). — Guillaume de Ligni, doué d'une grande persévérance et qui survécut à tous ses contemporains. — Nicolas d'Ardres, abbé de Notre-Dame de la Capelle. — Pierre de Lille (*de insulâ*), prieur d'Ardres. — Georges Lescot. — Jacques Boistel. — Martin de Ste-Aldegonde Northelmes. — Gillebert Coquillan, chantre (3). — Jehan de Longhem. — Simon de Candebronne. — Jehan de Gribeauval qui devint abbé. — Nicolas Folque. — Jehan Wedelin. — Baudouin de Créquy. — Guillaume le Rende, mort profès dans l'enseignement (4). — Jehan le Heyre, prévôt de Poperingues. — Armand Paulis, grainetier, qui assista au concile de Bâle. — Firmin Couplet, 26e abbé d'Auchy en 1420. — Jean des Prés (*de Pratis*). — Guislain le Mulnare (5). — Baudouin Loocq, camérier. — Guillaume Bone (6). —

(1) Gd cart., t. V, p. 431-432, (*Ex originali in thecâ* HOULLA BB no 27 2o *registrata*, t. V, fo 22. — L'original avait 6 pouces et demi de hauteur et 12 pouces un quart de largeur.—La copie en a été faite textuellement par Dom. de WITTE.

(2) A cette époque, les moines d'AUCHY avaient nommé JEHAN GRENIER l'un d'eux pour leur abbé et avaient fait confirmer cette élection par une bulle surprise au souverain pontife; mais MARTIN V donna gain de cause à ST-BERTIN en lui conservant son privilége de nomination.

(3) Il avait donné un tableau d'argent qu'on voyait au grand autel.

(4) *In scholasticite professus* (sic). *Cat. rel. Bert.*

(5) Il avait obtenu de JEAN DE GRIBEAUVAL la permission de placer dans la chapelle de STE-MADELEINE un luminaire pesant 12 livres (1437).

(6) Il se retira sans avoir fait profession. (*Recessit non professus*).

Pierre Caudron (dit de Salbruic). — Jehan Stoneman (appelé Hanne).
1383—1407. — Louis d'Oignies, abbé de Gembloux, le même qui a copié la chronique de Jean d'Ypres sur laquelle d'Achery a fait sa publication (1). — Denis de Renty. — Jacques Regis, originaire de Quercel près de Lille, sous-prieur, puis prieur du vieux monastère (*de* QUERCELO *juxtà insulam*) (2).

Ce prélat est représenté la mître en tête, tenant la crosse de la main gauche et donnant la bénédiction de la main droite (3).

(1) *Novus thes, anecd.*

(2) DIPL. BERT., ms n° 815.

(3) Ms n° 755, en parchemin, page 61.



LES

ABBÉS DE SAINT-BERTIN.



JEAN VI LE BLIECQUÈRE, 60e ABBÉ.

Avènemt : 1407. — Mort : 1420. —

SOMMAIRE. — JEAN LE BLIECQUÈRE succède à JACQUES DE CONDÈTE. — Il est simplement confirmé par l'évêque, à cause du schisme. — Il prête serment aux statuts de son prédécesseur. — Pour la première fois les religieux imitent son exemple. — JEAN assiste au 47e concile national de Paris et au concile de Pise où furent déposés les deux pontifes rivaux (1409). — Prélats qui assistèrent à cette auguste assemblée. — Soins de l'abbé pour tous les devoirs de sa charge. — Ses actes. — Améliorations matérielles. — Décorations à l'église. — Rétablissement du château d'ARQUES, de la forteresse d'ACQUIN, etc. — Temps malheureux pour opérer tant de travaux. — Dangers continuels. — Les magasins de ST-BERTIN sont incendiés. — L'abbaye entière est gravement menacée. — Pillage aux environs de la ville. — Les Anglais reviennent à la charge. — Le couvent des Dominicains échappe à l'invasion par la présence d'esprit du prieur. — Récit d'HENDRICQ. — Convocation des députés de la province à ST-BERTIN. — Bataille d'AZINCOURT. — Les sires CROÏ DE RENTY blessés à mort sont inhumés à ST-BERTIN. — Leur sépulture et celle de MARGUERITE DE CRAON. — Epitaphe. — Autorisation accordée à l'évêque de THÉROUANNE pour résider à ARQUES pendant la peste. — Transaction avec l'abbé d'AUCHY. — Réduction de la taxe romaine à 400 florins. — Mort de JEAN VI au bout de 13 ans de gouvernement. — Son inhumation. — Son inscription. — Chartes relatives à l'administration de JEAN. — Ses armoiries. — Religieux auxquels ce prélat donna l'habit.

JEAN LE BLIECQUÈRE ou le BLIQUEURE, moine de ST-BERTIN, né à ARQUES (1), fut capitulairement élu le 22 février 1407, à la place de JACQUES DE CONDÈTE.

(1) Gd cart., t. V, p. 821. — *Monachus hujus loci* ARKENSIS *erat*. (Ms 815). — Gall. christ.

1407—1420 Mais le schisme qui alors encore dévorait l'église empêcha sa nomination d'être confirmée par la cour de Rome. Jean dut se contenter de l'approbation de Mathieu Reginaldi, évêque de Thérouanne; il reçut la bénédiction de la main de ce prélat, le 24 juin, jour de St-Jean Baptiste de l'année 1408. Trois jours après il fut installé et prêta serment de rester fidèle aux statuts ou ordonnances de son prédécesseur, serment qui fut répété à tour de rôle par chacun des religieux. C'est la première fois que nous voyons cette formalité s'accomplir dans le monastère (2). — La nomination de Jean VI était aussi régulière qu'elle pouvait l'être, cependant elle fut attaquée, Jean de Layens, abbé de St-Guillain (3), chercha vainement à la faire annuler. La meilleure des consécrations pour Jean le Bliecquère, fut son assistance au 47e concile national de Paris, où on décréta de très-beaux réglements sur la manière dont l'église devait se diriger pendant le schisme (du 5 août au 5 novembre 1408) (4). — L'année suivante (1409), Jean fit également partie du concile de Pise, réunion célèbre qui déposa les deux pontifes rivaux Grégoire XII et

(2) Idem, idem. — Ville et cité de St-Omer. — L'art de vérifier les dates, in-f°, p. 500 et 644.

(3) Gd cart. — L'abbaye de St-Guillain en Flandre (ordre de St-Benoit) connue d'abord sous le nom de *Cella* (*Gisleni Cella Cellense monasterium*) fut fondée vers l'an 652 par le saint dont elle porte le nom. Elle était située sur la *Haine* à 5 lieues de Valenciennes et à deux lieues de Mons. Ce monastère était l'un des quatre réformés des Pays-Bas et l'un des plus réguliers ; il était taxé à 150 florins et valait 30,000 livres. (Abbayes de France, t. IV).

(4) Gd cart., t. VI, p. 1 et suiv. — Art. de vérifier les dates.

BENOIT XIII, en élevant à leur place ALEXANDRE V(1). 1407—1420
— Là se rencontrèrent 22 cardinaux, 14 patriarches latins, 12 archevêques, 80 évêques avec les procureurs de 102 autres pontifes; on y voyait 289 abbés en personne ou dûment représentés; il y avait encore 41 prieurs, les 4 généraux des ordres mendiants, le grand maître de RHODES avec 16 commandeurs, les députés de 13 Universités, notamment de celle de PARIS, les délégués de 200 chapitres et plus de 300 docteurs en théologie avec les ambassadeurs de plusieurs souverains, etc., etc. (2). — A son retour l'abbé de ST-BERTIN fit son entrée solennelle dans le monastère de ST-WINNOX, qui était une filiation de sa communauté; ainsi l'avaient toujours pratiqué ses prédécesseurs (3).—Un peu plus tard JEAN obtint du comte d'Artois la rentrée en possession des biens que l'abbaye avait eus en Allemagne et dont elle était privée depuis la confiscation opérée par URBAIN VI; il reprit les travaux commencés avant lui (4), recouvrit le nouveau chœur d'une toiture en plomb, il

(1) Idem, idem, et l'art de vérifier les dates, édit. in-f°, p. 231 et 306.

(2) L'art de vérifier les dates, p. 231 et 306.

(3) Gd cart., t. VI, p 1 et suiv. — Me du P. ANGE.

(4) Nous avons été assez heureux pour retrouver depuis peu un fragment d'un titre original sur parchemin portant la signature autographe de JEAN LE BLIECQUÈRE, celle de tous les officiers de la maison et celle d'un grand nombre de religieux parmi lesquels on remarque MICHEL, prieur, PIERRE DORKE,—WALLON DE BEAUPRÉ (*de pulchro prato*)— PIERRE BOURGOIS, —INGELRAM DE LANNOY,—J. BOISTEL,—A. TRUBERT,—MARTIN DE STE-ALDEGONDE, — GILLEBERT COQUILLAN, — SIMON DE CANDEBRONE. — JEAN DE GRIBOVAL, — DE CRÉQUY, — JEHAN LE HEGHERE, — AMAND PAULINO, — PIERRE DE SALPERWICK, — JEHAN HARMESCH, — LOUIS D'OIGNIES, — JACQUES LEROY, — ROBERT DE LA VIEUFVILLE, — JACQUES ANNESART, — CHARLES D'ABBLINGHEM, — NICAISE LE BARBIER (*barbi tonsoris*), — JACQUES DE LE TANNERIE, — JEAN MORBECH, — GERARD DE LEHELLE, — GILLES TRUBERT, etc., etc.

1407—1420. l'entoura de clair-voies *(claris viis)* (1), y fit placer des vitraux coloriés représentant les images de la Ste-Vierge et des douze apôtres ; il entreprit le *transsept*, acheva le cloître (1410), qu'il fit paver en marbre, il y posa des fenêtres en verre de couleur, creusa les fondements de la sacristie *(presbyterium)* (1407), restaura la bibliothèque, reconstruisit le vestiaire ou *roberie* en en réglant l'usage (1411). En outre, l'abbé éleva la petite tourelle ou clocheton qui s'élançait au-dessus de la nef transversale du côté du jardin, il créa un verger dans l'enceinte de la maison (2), décora son église de quatre colonnes d'airain doré surmontées de têtes d'anges et adaptées au maître-autel, il y ajouta un énorme chandelier de bronze destiné à soutenir le

—Ce titre portant la date du 4 septembre 1415, est relatif à la reprise des travaux de l'église, on y lit : *Zelus domus dei comedit nos, ita quam nostri regiminis exordio, oculos ad fabricam ecclesiæ nostræ levantes, ex una parte dilaceratam, vetustate dirutam, ex altera vero informem et imperfectam suspirantes inspeximus... unde resumptis viribus ad dominum.... Confidentes...... opus predictæ ecclesiæ, a bonæ memoriæ* D° HENRICO *abbate inchoatum, suisque successoribus prosecutum pro modulo nostro... aggressi sumus*, etc., etc.

Grâces aux bons soins de M. COURTOIS, cette pièce intéressante appartient actuellement aux archives de la société des Antiquaires de la Morinie.

(1) Les clair-voies coûtèrent M XIl XIIs, elles étaient vraisemblablement dues ainsi que les fenêtres au talent de PIERRE LARGENT, que l'on soupçonne avoir travaillé, nous l'avons dit, aux belles tours de la cathédrale d'AMIENS (1408, 1409, 1410). On lit dans les comptes : *Pro vitro empto, pro operando fenestras vitreas per incendium bastille destructas XXXl.—Pro pluribus operationibus factis circà ecclesiam et aliis edificiis provenientibus dicti incendii CCC Vl IXs—Pro claris viis novi chori, pro reparatione ejusdem in fenestris vitreis, stillicidiis, vexillis lilliis cruce, de aurata paracione totius claustri fundatione vestiarii etc. CCCCCC XXIIl XVIs IXd*.

(2) Cette dépense s'éleva à CC XXIIl XVIs IXd. (Compte des ouvriers, Archives d'ARRAS). — L'ancien campanille avait été réparé en 1398 au prix de CC LXXXXl IXs. — Idem.

livre saint pendant le chant des évangiles (1413), il enrichit le trésor d'une *remontrance* ou ostensoir en vermeil renfermant la pointe de l'un des clous qui avait servi à fixer Notre-Seigneur sur l'arbre de la croix; il donna deux bassins d'argent pesant 14 marcs (1), et trois beaux reliquaires ; en outre il fit placer dans le chœur devant la grande croix un candelabre à neuf branches (2) avec une magnifique lampe. — Ces embellissements intérieurs n'empêchaient pas l'abbé LE BLIECQUÈRE de songer à d'autres restaurations utiles aux dépendances du monastère. En même temps, avec le secours du prince, il opérait le rétablissement de la forteresse d'ACQUIN (3); il commençait le bastion de défense du château d'ARQUES, faisait creuser les viviers du *Ham* et de l'*Aumône*, il autorisait la fondation de la chapelle ST-CHRISTOPHE à BOURBOURG (4). Quel triste temps pourtant que celui où vécut JEAN VI pour vaquer sans relâche à tant de travaux (5) !...—C'était le moment, où plus que jamais, 1407—1420.

(1) Gd cart. de ST-BERTIN, t. VI, p. 1 et suiv. — Ville et cité de ST-OMER. — Ms du P. ANGE, carme déchaussé, fo 138, 139. — Du 30 octobre 1412 au 9 avril 1420, le marc d'argent varia de 7 livres à 16 livres 10 sols. (DUPRÉ DE ST-MAUR, p. 214, 215).

(2) Gd cart., t. VI. — Ce candelabre couronné également d'une tête d'ange fut acquis au prix de CCC LXXIXl IIIIs.—L'ange coûta XLVIl XIXs non compris LX nobles d'or qui furent donnés par un religieux, dom. ELOI LE WAINCRE. (Bull. hist. communication de M. de MELICOCQ) (1414).

(3) Pour les travaux faits aux forteresses, voyez les détails pleins d'intérêt que fournit M. le baron DE MELICOCQ dans le bulletin des comités historiques, liv. de juin 1851, p. 163.

(4) Gd cart., t. VI, au commencement du volume. — Ms d'un P. carme p. 138, 139.

(5) Idem, idem. — En 1413, l'abbé paya une somme de LXXXIl XIs pour prix de la *fierte* ou vase destiné à recevoir un des clous qui avaient

1407—1420 spéculant sur nos divisions intestines, les Anglais veillaient à nos portes; le duc de Bourgogne, cherchant à reprendre CALAIS, faisait ses préparatifs à ST-OMER, et la trahison, cette arme perfide, incendiait les magasins de ST-BERTIN où se trouvait le matériel de la guerre.—Un soldat anglais, guidé par un malfaiteur lança des flèches ardentes sur des pièces de bois sec entassées en grand nombre, elles prirent feu et réduisirent en cendres les munitions, les magasins, les *quartiers* du jardinier, ceux du plombier et leurs environs (1). L'abbaye faillit devenir la proie des flammes; les gothiques fenêtres du temple volèrent en éclats par l'action du feu qui, selon l'expression d'HENDRICQ: « *fit de grands domaiges, y ayant beaucoup de maisons près du monastère de Brulées* (2). » Enhardi, l'ennemi se rejeta sur les alentours de la ville qu'il ne pouvait surprendre. HOULLE trouva le moyen de se libérer au prix d'une somme d'argent; WIZERNES ainsi que les faubourgs de LYZEL et du HAUT-PONT, furent livrés au pillage et leurs principaux habitants se virent emmenés prisonniers au château de GUINES. — On évalua les pertes causées par cette invasion à 7566 écus dont le monastère eut à payer sa bonne part (3).

percé Notre-Seigneur.—En 1410, P. de FORMACLE reçut, outre sa pension ordinaire de 4 liv., 42 sols pour la façon de 7 aubes et 32 pour les étoffes destinées à la réparation des chappes. — Quatre aubes de 36 aunes de toile coûtèrent alors 6 livres 8 sols. — Idem, idem.

(1) Idem, idem, idem.

(2) HENDRICQ, ms n° 808 de la bibl. de ST-OMER, vol. II, p. 382.—Hist. de ST-OMER, par M. DERHEIMS, p. 234.

(3) Hist. de ST-OMER, p. 234, — Hist. des Flamands du HAUT-PONT, PIERS, p. 97.

Souvent repoussés, rarement découragés, les Anglais revinrent peu après à la charge, du côté de la porte *Boulenisienne* (1). Sur ce point, le couvent des Dominicains eut été livré à l'insulte sans la présence d'esprit du prieur.—JEAN HENDRIC raconte naïvement cette circonstance qu'on voudra bien nous permettre de rappeler ici : « *Les dits Anglais*, dit-il (2), *étant* 1407—1420.
» *entrés dans le monastère qui lors était hors la ville,*
» *pour le piller; le prieur leur vint au devant les priant*
» *en toute humilité de les vouloir supporter, sans être*
» *pillés, leur offrant toute commodité de vivres et bois-*
» *son de bon vin ; laquelle prière eut telle force à leur*
» *endroit, et rechurent les dons de si bon cœur qu'ils*
» *déposèrent toute ire et courroux, et quelques jours*
» *après, étant en leur garnison, envoyèrent au dit*
» *prieur douze nobles d'Angleterre pour le vin que si*
» *grâcieusement il leur avait présenté* (3). »

Non moins heureuse, l'abbaye de ST-BERTIN avait échappé plusieurs fois aux bandes ennemies, elle recevait alors dans ses murs les députés de la province, convoqués par le duc de Bourgogne pour voter les subsides nécessaires à l'organisation d'une nouvelle armée (4) ; inutiles préparatifs qui devaient

(1) Cette porte était située du côté de l'Esplanade. La porte *Neuve* ou porte de Calais n'existait pas alors. (Voyez à cet égard les anciens plans de ST-OMER). — Gd cart. — Archives de la ville A. B. XI. 2.

(2) Mt n° 808 de ST-OMER, 2 vol —M. DERHEIMS rapporte également ce passage dans son hist. de ST-OMER, p. 234, 235, etc.

(3) Le noble d'Angleterre valait environ onze schellings de la monnaie d'aujourd'hui, le schelling vaut depuis 1818, 1 fr. 16 c. 5 m.

(4) Gd cart. t. VI. — Parmi les membres de cette assemblée figuraient REGNAULT DE SALPERWICK, ALEAUME et PIERRE DE STE-ALDEGONDE, LANCELOT DE LICQUES, TESTARD et DAVID D'AVROULT, DE NEDONCHEL, DE TRAMECOURT, D'HELFAUT et autres noms souvent mêlés à notre histoire.

1407—1420. aboutir au désastre d'AZINCOURT...... A cette fatale journée où l'on vit LOUIS DE LUXEMBOURG, évêque de THÉROUANNE, accompagné de l'abbé de BLANGY (1) debout et bénissant sur le champ de bataille la fosse prête à recevoir les restes de tant de braves..... ST-BERTIN eut l'honneur de donner la sépulture aux sires de CROÏ DE RENTY le père et le fils, tombés l'un et l'autre dans cette épouvantable boucherie (2) (1415).... Un riche mausolée fut élevé dans la chapelle de l'*Assomption* en mémoire de ces nobles chevaliers et à celle de MARGUERITE DE CRAON, leur compagne et leur mère ; sur le marbre de ce monument on lisait les lignes suivantes :

« CROY, RENTY, PICQUIGNY et BRIMEUX,
» Priez pour l'âme du chevalier preux,
» CRAON, FLANDRE, CHASTILLON et COUCY,
» Donnez obsèques à la femme qui git ci (3). »

Cette sépulture, on s'en souvient, a été retrouvée dans les fouilles de ST-BERTIN en 1844 (4), le cénotaphe est très bien dessiné dans l'album de M. WALLET (5).

JEAN LE BLIECQUÈRE accorda à l'évêque de THÉROUANNE sur des lettres de non préjudice, l'autorisa-

(1) Voir sur l'abbaye de BLANGY les renseignements intéressants publiés en 1847 par notre honorable et savant collègue M. le chanoine PARENTY. (Hist. de STE-BERTHE et de l'abbaye de BLANGY).

(2) Récit inédit de la bataille d'AZINCOURT, provenant des anciennes chroniques de l'abbaye de RUISSEAUVILLE. (Archives du Nord de VALENCIENNES, mai 1835). — Copie contemporaine du ms de M. DE TRAMECOURT. — Hist. de ST-OMER, p. 242.

(3) Rapport sur les fouilles de ST-BERTIN, p. 47, 48, etc. — Gd cart., t. VI. — Album de M. WALLET.

(4) Compte-rendu des fouilles.

(5) Voyez cet album et les planches.

tion de se retirer à la prévôté d'ARQUES pendant que la peste désolait sa ville épiscopale (27 mai 1409). — Il transigea avec JEAN GLACHON, abbé d'AUCHY-LEZ-MOINES au sujet du droit exclusif réservé à ST-BERTIN de fournir des prélats à cette communauté (1418). Par suite de cette décision, ALARD TRUBERT y fut élu l'année suivante. Mais l'un des actes les plus utiles de l'administration de JEAN VI fut la diminution de la taxe due à la chambre apostolique. Cette taxe était de 800 florins, elle fut réduite de moitié d'après une décision du concile de Constance qui déchargea ainsi proportionnellement toutes les églises de France. Des quittances longtemps conservées dans les archives du monastère prouvaient que ce chiffre n'a plus été modifié par la suite (1). 1407—1420.

Ce prélat gouverna l'abbaye 13 ans pendant lesquels il acquitta une grande partie des dettes et améliora notablement la maison sous le double rapport de l'utilité et de l'agrément (2); il mourut le 26 septembre 1420 (3) et fut inhumé dans la chapelle de l'*Assomption* en face de l'autel. Sa tombe était fermée par une lame de métal de Saxe avec cette épitaphe :
« *Hic jacet dominus* LE BLIECQUÈRE, *quondam abbas*
» *hujus monasterii qui obiit anno verbi incarnati* 1420,
» 26a *die mensis septembris, cujus anima favente dei*
» *clementiâ, in pace dei requiescat. Amen !...* »

(1) Gd cart. de ST-BERTIN, t. VI. — Gall. christ., col. 504. — Ville et cité de ST-OMER, fo 138.

(2) *Innumera preclare gessit, tum ad decorem, tum ad utilitatem monasterii.* (Gall. christ., t. III, col. 504). — Gd cart., t. VI, p. 1 et suiv.

(3) *Obiit vigesima textâ septembris anno* 1420 (Ms 815). — *Hominem exiit die* 26 *septembris.* (Gall. christ.)

1407—1420 Le grand cartulaire renferme 196 chartes (1) textuellement reproduites d'après les originaux concernant l'administration de JEAN VI dont les armoiries étaient *d'or à trois espèces de corbeaux d'azur, membrés et becqués de gueules et sur le tout, une crosse posée en pal* (2).

JEAN VI donna l'habit aux 26 religieux suivants (3):

Robert de la Vieufville (*de Veteri villâ*), abbé de St-Wulmarc-au-Bois près de Samer. — (1440) Jacques Annessart, 27e abbé d'Auchy (c'est le copiste de la chonique d'Ypérius) (4). — Jehan Uiendale. — André Vibien. — Pierre Bretoof, de St-Omer, homme très religieux mort en 1468. — Charles d'Ablinghem. — Nicaise le Barbier. — Guillaume Speneult, prieur sous Jean de Griboval, il entra plus tard à la chartreuse de Dijon.—Guillaume de Harme.—Jean Bonne, prévôt de Poperingues, peu éloquent mais très-instruit (5). —André de Crehem, prieur du vieux monastère, il fut l'un de ceux qui apportèrent de Noyon les reliques de St-Mommelin, il donna la cloche qui servait encore du temps de Jacques Duval en 1492. — Jacques de le Tannière (1413). — Jean Norbel, de St-Omer, qui assista avec distinction au concile de Bâle. — Gerard Delehelle, prieur de Bourgdessem (*Burgo sanguinis*) (ordre de Cluny) puis de Vischould. — Georges Bamad. — Jehan Bollène. — Jehan Rolland. — Wallon des Prés (jeune). — Jean Dubrœucq. — Gilles Trubert, 28e abbé d'Auchy en 1440, démissionnaire en 1467. — Jean le Brocque (1414). — Gabriël de Donquere (1415). — Guillaume Cocqueboeur. — Jean de Medon, qui devint abbé de St-Bertin et de St-Quentin près Péronne. — Griffon Gillon, prévôt de Ham (1415) (6).

(1) Gd cart., t. VI, de la page 1 à 282.

(2) Ms no 749 de ST-OMER, — Idem, M. WALLET, tableau des armoiries des abbés de ST-BERTIN, p. 82.

(3) *Subsequentes induit.* (Ms 815).

(4) *Chronicon* YPERII *transcripsit, adhuc extat in bibliothecâ.* (Ms 815).

(5) *Vir pauci eloquii sed bene doctus.* (Ibidem). DIPL. BERT.

(6) Idem, idem. (Bibl. de ST-OMER, ms no 815).

LES

ABBÉS DE SAINT-BERTIN.

ALARD TRUBERT, 61ᵉ ABBÉ.

Avènemᵗ : 1400. — Mort : 1425.

SOMMAIRE. — ALARD TRUBERT, né à WARNEC, hameau de ST-LIÉVIN, est élu 61ᵉ abbé. — Sa nomination est promptement confirmée. — Il entre en fonctions au mois de novembre 1420.— Il assiste à un service funèbre célébré pour l'âme de JEAN-SANS-PEUR, duc de Bourgogne, l'un des bienfaiteurs de la communauté. — Evénements généraux. — Le duc de BEDFORD, régent du royaume, occupe à ST-BERTIN les appartements du malheureux CHARLES VI. — Nouvelles prétentions de l'évêque de THÉROUANNE. — Interprétation du décret relatif aux abbés d'AUCHY, etc. — Réparation des ravages d'un incendie. — Précautions pour l'avenir. — Travaux commencés ou continués. — Riches ornements donnés à l'église. — L'abbé meurt au château d'ARQUES. — Il est transporté et inhumé à ST-BERTIN. — Son épitaphe. — Chartes relatives à son administration. — Religieux auxquels ALARD donna l'habit. — Ses armoiries.

ALARD TRUBERT, religieux profès de ST-BERTIN, né à WARNEC, paroisse de MERCK-ST-LIÉVIN près de FAUQUEMBERGUES (1), enseignait la philosophie et la théologie, il remplissait en outre les fonctions de *grainetier*, lorsqu'à la mort de JEAN GRENIER (dit GLACHON) (1419), il fut régulièrement élu abbé

(1) ALARDUS *de vico dicto* VARNEKE, *non longè à villâ* FALCOBERGHA. (Mˢ nº 812 bibl. Audom., p. 141. Mˢ du P. ANGE, fº 139. — Gᵈ cart. de ST-BERTIN, t. VI, in-fº, p. 284.

Son père se nommait GUILLAUME, dit Dom. de WITTE, et sa mère était éminemment chrétienne. (Ibidem).

1420—1425. d'AUCHY-LEZ-MOINES. C'est là que vinrent le chercher, peu après, les suffrages de ses frères de ST-BERTIN pour lui confier la succession de JEAN LE BLIECQUÈRE. — ALARD fut nommé en assemblée générale au commencement du mois d'octobre 1420 ; il s'empressa de soumettre les pièces de son élection à la cour pontificale à l'effet d'en obtenir la confirmation qui ne se fit pas attendre. Toutes les informations prises par le cardinal ALAMAN, commissaire apostolique étaient favorables ; la nomination fut reconnue canonique et maintenue par une bulle particulière de MARTIN V, à la date du 27 novembre 1420. Cette formalité accomplie, ALARD reçut la bénédiction de MARTIN PORÉE, évêque d'ARRAS, il fit immédiatement son entrée dans son monastère où il prêta le serment d'usage et reçut celui de ses religieux (1).

JEAN-SANS-PEUR duc de Bourgogne, venait de tomber sous les coups de TANNEGUY DUCHASTEL, ancien prévôt de PARIS.... L'abbé de ST-BERTIN n'oublia pas que ce prince avait toujours été un des bienfaiteurs de son monastère (2); il fit chanter un service solennel à sa mémoire et assista à la cérémonie qui fut célébrée en la même intention dans l'église de ST-WAAST d'ARRAS. — Peu après, à la suite des tristes événements qui pesèrent si durement sur la France (3),

(1) Idem, idem, idem.

(2) Gd cart., t. VI.

(3) On sait qu'aux termes du malheureux traité de TROYES, le soin de gouverner la France avait été confié au roi d'Angleterre, en qualité de régent, et que ce droit était transmissible à la postérité de ce prince. (Art de vérifier les dates. — Hist. de France, etc.)

ALARD fesait les honneurs de sa maison au nouveau régent du royaume, et l'on voyait le farouche duc de BEDFORD occuper à ST-BERTIN les appartements qui, peu d'années auparavant, avaient servi à l'infortuné CHARLES VI (1)....... Mais au milieu des convulsions du dehors, l'abbé se bornait prudemment à remplir à l'intérieur les obligations de sa charge. — LOUIS DE LUXEMBOURG, évêque de THÉROUANNE, réveillant les vieilles prétentions de ses prédécesseurs, essaya vainement encore de soumettre l'abbaye à la juridiction épiscopale, en vertu d'une clause insérée dans une bulle de CALIXTE II dans laquelle on lisait ces mots : « *Salvâ » tamen* TERRUANNENSIS *episcopi, canonicâ reverentiâ* » (1124). » Le litige fut porté à la cour de Rome, où JEAN, patriarche de CONSTANTINOPLE, chargé du rapport (2), se prononça en faveur du monastère. — ALARD soumit également au pape l'interprétation d'un décret antérieur concernant l'élection des abbés d'AUCHY, et obtint de ce souverain pontife une indulgence plénière avec absolution à l'article de la mort pour tous les religieux qui jeûneraient le vendredi. — Tous ces soins ne l'empêchaient pas de continuer les travaux entrepris avant lui. — Il répara les ravages d'un incendie qui, s'allumant par hasard, en 1421, dans la chambre du grainetier JEAN DE GRIBOVAL, avait consumé les livres *cueilloirs*, les registres, les papiers, les titres, les meubles, l'argenterie, etc. Pour prévenir désormais un 1420—1425.

(1) Gd cart. de ST-BERTIN, t. VI, p. 284. — PIERS, variétés historiques. — DERHEIMS, hist. de ST-OMER. — Hist. d'Angleterre.

(2) Le texte de la décision pontificale se trouve consigné mot pour mot dans le grand cartulaire, t. VI, p. 284 et suiv.

1420—1425 malheur semblable, l'abbé fit placer dans le dortoir 60 seaux qui, toujours pleins d'eau, permettraient de parer à de nouveaux sinistres. Les bâtiments endommagés furent restaurés, on plaça des fenêtres ogivales du coté méridional de l'église (1). — On fit une belle fontaine en forme de pyramide avec un réservoir au milieu du réfectoire, la maison de COYECQUES fut commencée et le vivier du HAM réparé; on construisit un nouveau moulin à BEUVRINGHEM. — En outre, ALARD donna à son église de riches ornements, entre autres trois chappes et une Vierge d'argent qui longtemps a été conservée avec soin (2) etc. — Enfin après une administration de cinq ans, ce prélat surpris par une maladie violente mourut au château d'ARQUES, le 25 août 1425 (3). Son corps fut transporté dans l'église du monastère où il reçut la sépulture devant l'entrée du chœur, au-dessous de l'horloge indiquant l'heure des offices (4). — On voyait sur son cercueil une lame de cuivre portant

(1) Gd cart. de ST-BERTIN, t. VI. — Ms d'un P. carme, fo 139.

(2) Cette fontaine ainsi que la Vierge sont représentées sur un dessin du manuscrit no 749 de la bibliothèque de ST-OMER. L'image de l'abbé, crossé et mîtré se trouve au haut de la fontaine. — En 1424, ALARD fit également placer un ange dans le petit préau (*in pratello*) au prix de XIl VIIs. (Archives d'ARRAS). — Bull. des comités hist.

Dans sa notice sur MERCK-ST-LIÉVIN, M. l'abbé ROBERT semble croire qu'ALARD TRUBERT aurait contribué à l'érection de l'église de cette paroisse dont il était originaire. Nous n'avons trouvé nulle part la confirmation de cette assertion.

(3) *Obiit vigesimâ augusti* 1425 (ms 815). — Gd cart., t. VI, p. 284. — Ms du P. ANGE.

(4) *Tumulo conditus in arcâ ecclesiæ, super quem æenea signa ad horas divini officii quotidie pulsantur.* (Gall. christ., col. 504).

cette épitaphe : « *Hic jacet bonœ memoriœ dominus* 1420—1425.
» ALARDUS TRUBERT, *abbas hujus monasterii qui obiit*
» *anno verbi incarnati* 1425 *vigesimâ quintâ mensis*
» *augusti, cujus anima favente dei clementiâ in pace*
» *requiescat. Amen.* (5) »

Le grand cartulaire contient littéralement 170 titres ou chartes relatifs au gouvernement d'ALARD TRUBERT (1).

Ce prélat donna l'habit aux religieux dont les noms suivent :

1420 Robert Bronde.—Quaetroncq, camérier. — Aleaume Platel, prieur du vieux monastère, puis de St-Bertin.—Hugues de St-Leger. — 1421 Michel Chanzeuze qui se retira novice. — Pierre Croye. — Guillaume de l'Atre (*de Atrio*). — Aleaume de Bresmes, abbé de Blangy. — Guy de la Saune. — 1422 Jean Jacquemin qui se fit chartreux à Dijon. — Aleaume de Morcamp. — Mathias le Scheppère (2).

Les armoiries d'ALARD, dit M. WALLET (3) étaient *à trois anilles..... deux et un et deux étoiles .... à six pointes posées aux cantons d'extre et senestre de la pointe et sur le tout une crosse D...... posée en pal.* (L'auteur n'a pas cru devoir désigner les émaux dont il n'était pas bien sûr) (4).

(5) Voir au musée de ST-OMER le monolythe qui fut peut-être le cercueil d'ALARD TRUBERT.

(1) Gd cart, de ST-BERTIN, t. VI, p. 284 et suiv.

(2) DIPLOMATA BERTINIANA *cat. rel. Bert. qui colligi potuerunt,* ms n° 815.

(3) Tableau des armoiries des abbés de ST-BERTIN, planche et texte, p. 82. — Ms n° 749 de la bibl. de ST-OMER.

(4) Idem, idem.

LES

ABBÉS DE SAINT-BERTIN.



JEAN VII DE GRIBOVAL, 62e ABBÉ.

Avènt : 1425.
—
Mort : 1447.
—

SOMMAIRE. — JEAN DE GRIBOVAL, grainetier, est élu malgré une vive opposition. — Approbation de son élection par MARTIN V. — Il est installé au mois de novembre 1425. — Nouvelle résistance. — Plainte portée contre lui à l'évêque qui le suspend de ses fonctions. —Pourvoi auprès du souverain pontife.—L'abbé gagne son procès le 28 décembre 1426. — Dès-lors tout change. — JEAN reprend les rênes de son gouvernement et s'attire les sympathies générales. — Reprise des travaux de l'église. — On commence la tour, les carolles, la grande nef, etc. — On fait des chapelles. — Décorations. — Bénédiction des chapelles. — Beaux manuscrits. — Agrandissement du premier pont de l'abbaye. — Subvention pour le pavé du bas de la rue ST-BERTIN depuis la rue du Tambour. — Restauration des prévôtés. — Augmentation du vestiaire des prêtres. — Donation de reliquaires et d'ornements. — Simplicité et bon exemple de l'abbé. — Il se fait suppléer au concile de BALE par deux religieux PAULIUS et NORBEL. — Ce dernier est nommé gardien des sceaux du concile.—L'abbé reçoit le duc de BEDFORD avant et après les graves événements qui agitent la France.—Différend entre le prince et son beau-frère PHILIPPE-LE-BON. — Leur entrevue à ST-BERTIN. — Elle est sans succès. — Cette division produit d'heureux résultats.—Le comte de Flandre se réunit à la maison de France.—Coup terrible porté à l'Angleterre.—Nobles mariages à ST-BERTIN.— Fêtes et tournois à cette occasion.—VIe chapitre de la Toison d'Or.—Renouvellement de la paix d'ARRAS. — Pas d'armes à ST-MARTIN-AU-LAERT. — Erection de la CROIX PÈLÉRINE.—Ces événements concourent à la célébrité de l'abbaye de ST-BERTIN.—Mort de JEAN DE GRIBOVAL.—Son épitaphe. —Chartes relatives à cette administration. — Armoiries. — Religieux contemporains.

JEAN VII DE GRIBEAUVAL ou GRIBOVAL (1) succéda

(1) On a écrit aussi GRIBONAL, GRIBONELLE et même GRIBONELLI. Nous

1425—1447. à ALARD TRUBERT. Entré au monastère de ST-BERTIN sous JACQUES DE CONDÈTE, il y remplit pendant plusieurs années les fonctions de grainetier et en cette qualité, il avait fait le voyage de ROME dans l'intérêt de la communauté. — A son retour de la ville sainte, JEAN rapporta le titre de vicaire général du cardinal ALAMAN avec celui de prieur commendataire de ST-ARNOUL-EN-CRESPIN, diocèse de SENLIS (1). Cette faveur devait bientôt en amener une autre. Le 27 août 1425, il était capitulairement proclamé abbé de ST-BERTIN, *par la voix du St-Esprit*, dit le P. ANGE, malgré la violente opposition qui se déclara contre lui..... (2). — Cette élection reçut, un mois après, l'approbation du souverain pontife MARTIN V qui enjoignit aux religieux de reconnaître le nouvel abbé et de lui prêter obéissance. — En conséquence, JEAN DE GRIBOVAL, muni de la bénédiction épiscopale, vint en la forme ordinaire se faire installer (3); mais les

croyons avec Dom. de WITTE que le véritable nom est GRIBOVAL. Cette opinion s'est confirmée en nous par la découverte récente d'une signature autographe que nous avons sous les yeux. (Gd. cart. — DUTEMS, t. IV, p. 219). — D'après le *Gallia christiana*, JEAN VII serait né à ARRAS (*Atrebas*); le grand cartulaire le fait naître à GRUY, décanat de BOMY, ancien diocèse de BOULOGNE. (Gall. christ., col. 504). — L'abbé de GRIBOVAL serait-il de la famille Picarde qui fut illustrée par le célèbre inspecteur général de ce nom et auquel, dans le dernier siècle, on dut une si grande révolution dans l'artillerie ?.... La variante que l'on remarque dans l'orthographe suffit-elle pour prouver le contraire ?.....

(1) Gd cart., t. VI, p. 398.

(2) Ville et cité de ST-OMER, fo 141. — *De gremio 26 septembris eligitur a* MARTINO *papa V*.....

(3) *A fratribus in possessionem inducitur*. (Gall. christ., col. 504). — Gd cart.

germes d'opposition qui s'étaient manifestés au moment de sa nomination n'étaient pas éteints. — A peine en possession, JEAN se vit accusé en plein chapitre de dissiper les biens de la communauté en favorisant beaucoup trop ses parents au préjudice des moines. Une plainte fut soumise à cet effet à l'évêque de THÉROUANNE qui après l'avoir examinée, blâma le *népotisme* de l'abbé, le suspendit de ses fonctions, sous prétexte qu'il était *un peu léger d'esprit* et lui substitua deux administrateurs chargés de gérer provisoirement les affaires temporelles de la maison. —JEAN appela de cette décision au souverain pontife, il obtint un arrêt conforme à ses désirs : Un acte authentique en date du 28 octobre 1426, annulant la sentence épiscopale, réhabilita l'abbé dans la plénitude de ses droits. — Depuis lors les choses changèrent de face, JEAN VII se réconcilia avec ses religieux, il reprit sans obstacle les rênes du gouvernement et continua à diriger l'abbaye à la satisfaction générale. La jalousie dont il fut un instant l'objet avait disparu (1), non-seulement on ne songea plus à critiquer ses actes, mais ses adversaires eux-mêmes ne cessèrent de louer la sagesse de son administration qui devint en effet l'une des plus utiles et des plus glorieuses. — En 1429, l'abbé de GRIBOVAL eut recours au talent de JEHAN BOSQUET (2) pour décorer le maître-autel de son église, à cette occasion il paya IIII^{xx} IIII^{l} IIII^{s} (y 1425—1447

(1) G^{d} cart., t. VI, p. 398. — Ville et cité de ST-OMER, f° 141.

(2) JOHANNI BOSQUET *pro duabus cappis blanci fluelli, liliis coronis et liliis aureis decoratis CCCXLV*^{l}. (Archives d'ARRAS).

1425—1447. compris l'or et les perles) pour du velours blanc orné de lys et de couronnes. — L'année suivante il achetait un orfroi en velours bleu au prix de LIIII[l] (la soie et le *boukasin* compris).—En 1431, ce prélat jeta les fondements de la tour, la même qui aujourd'hui isolée et pour ainsi dire chancelante fait encore notre admiration (1). — Il fit élever en partie les carolles et la grande nef que les chroniqueurs désignent assez souvent sous le nom d'*église du devant* par opposition au chœur qui longtemps servit seul d'église; il acheva le côté méridional du *transsept* commencé par JEAN LE BLIECQUÈRE, il construisit plusieurs chapelles décorées en blanc et ornées de couronnes tressées avec des fleurs de lys brodées en or et en argent (2). — JEAN VII avait appelé des ouvriers habiles pour l'exécution de ces travaux dont il conserva toujours la direction à cause du goût particulier qu'il avait pour les décorations (3). — Il plaça de petites orgues sous le *jubé*, fit bénir toutes les chapelles du nouveau chœur par JEAN PISCIS évêque d'EGINE, suffragant de THÉROUANNE, il mit le grand autel sous l'invocation de ST-PIERRE et de ST-PAUL (1442). Il établit un nouveau luminaire pour toutes les parties de l'église (4) et fit exécuter par ses religieux

(1) G[d] cart., t. VI, p. 398. — Grâce aux soins de la Société des Antiquaires, la tour vient d'être restaurée.

(2) Il fit mettre à la chapelle de ST-PIERRE un lys doré et un autre d'airain qui furent payés tous deux XXI[l] XVII[s] (1446). (Comptes). — Bull. des comités hist., avril 1850, p. 19.

(3) Parmi ces ouvriers on cite JEHAN ROCQUELIN, JOSSE DE LE MAYRE, NYS, PIERRE LECAT, etc., *tailleur d'imaiges* et peintres (Anc. arch. de ST-BERTIN).

(4) Ce luminaire consistait, dit le P. ANGE, savoir : « 7 chandelles de

de beaux manuscrits (1454) (1). — On voit en même 1425—1447.
temps l'abbé de St-Bertin agrandir le pont qui donne accès au monastère et abandonner généreusement une somme d'argent au magistrat de St-Omer pour établir le pavé d'une partie de la rue conduisant à l'abbaye, depuis le pont de l'*Abreuvoir* jusqu'à la petite rue du *Tambour* (2).—En outre, Jean restaura les prévôtés d'Arques et de Poperingues, incendiées lors de la dernière invasion des Anglais (1436) (3). — Il racheta la justice d'Arques, les dimes de Fontaine, la prévôté de Coyecques, le droit de douane sur Poperingue; il augmenta l'allocation fixée pour le vestiaire des prêtres (4); il plaça une horloge dans l'infirmerie, au prix de LX[l] (1445); il ajouta au trésor de l'église plusieurs reliquaires avec de nombreux ornements de tout genre,

» quarterons en la chapelle de l'*Assomption*.—Tous les jours 4 du même » poids en la chapelle de l'*Annonciation*.—Pour toutes les fêtes de Notre-» Dame, 3 du même poids, et une de plus tous les samedis. — Aux XV » processions, à chaque chapelle, une de demi-livre au lieu d'un quar-» teron. —12 livres à la chapelle de *Ste-Marie-Magdeleine*. — 4 lampes, » une au devant de la chapelle *St-Sébastien*, la 2e devant la chapelle » *St-Etienne*, la 3e devant *Ste-Marie-Magdeleine*, la 4e devant celle de » *Ste-Catherine*; pourquoi il ordonna 27 livres 12 sols en divers lieux » pour ledit luminaire. » (Ms du P. Ange, carme déchaussé, fo 141). — Voyez le plan des fouilles de St-Bertin au musée de St-Omer, galerie des tableaux.

(1) On en conserve plusieurs à St-Omer et à Boulogne.

(2) Gd cart. de St-Bertin, t. VI. — Ms du P. Ange, fo 141.

(3) Cette même année (1436), on porta en dépense III[l] *pro III culeuvrinis, VIs pro C de plummeti; VIs pro cordis ballistarum*. — On fit encore la dépense suivante : « Pour *parpain* pour faire ogives, *in camera conventus XVIIIs*. — *Camera scutiferorum*. (Archives d'Arras).

(4) L'augmentation fut de 2 fr. pour les habits des anciens prêtres et de 1 fr. 50 c. pour les plus jeunes.

1425—1447 parmi lesquels se trouvaient plusieurs chappes, une mître enrichie d'*imaiges* et de *pierreries*, etc., etc. (1). — JEAN DE GRIBOVAL déploya toujours un grand zèle pour les intérêts de la religion, pour ceux de sa communauté et pour l'accomplissement de ses devoirs. Il assistait régulièrement tous les jours à la messe et aux vêpres, chantant avec ses confrères. Doux et humble de cœur, selon le précepte de l'Evangile, il était vêtu avec la plus grande simplicité ; conformément à l'ancienne règle de ST-BENOIT, chaque jour il admettait deux religieux à sa table. — C'est ainsi que ce prélat parvint à captiver l'affection de ceux qui dès le principe, avaient été ses plus violents détracteurs. — Ne pouvant assister en personne au concile général de BALE, où fut déposé le pape EUGÈNE IV, pour avoir résisté aux décisions du concile de CONSTANCE, l'abbé de ST-BERTIN se fit représenter à cette assemblée par deux religieux, Dom. AMAND PAULIUS et JEAN NORBEL, dont le mérite fut si bien apprécié que le dernier d'entre eux obtint une marque de haute confiance, on lui laissa la garde du *sceau aux causes* du concile (2).

JEAN VII donna, à son tour, l'hospitalité au duc de BEDFORD qui à son retour de LONDRES, se rendait à

(1) Gd cart. — Ville et cité de ST-OMER. — On voit dans les comptes de cette époque (1443) qu'outre l'argent trouvé dans la trésorerie, il fallut payer XVII marcs VI onces pour réparer l'image de Notre-Dame, les pieds de ST-OMER et de ST-BERTIN et les deux anges, ce qui avec la main-d'œuvre élevait la dépense à CCXXVIIIl. (Bull. des comités hist., avril 1850, p. 118).

(2) Gd cart. de ST-BERTIN, t. VI, p. 398, etc.

PARIS accompagné d'ANNE DE BOURGOGNE, sœur du comte de Flandre (27 mars 1426). — C'était avant la réconciliation de CHARLES VII avec le duc de BRETAGNE ; jamais la France ne s'était trouvée dans une situation plus critique, un miracle seul pouvait la sauver ; le ciel eut pitié d'elle et le miracle se fit...... Dieu suscita l'héroïque bergère de VAUCOULEURS.... (1). — Quelques années après (mai 1433), les murs du monastère revoyaient ce même régent de la France, au nom de l'Angleterre.... les partisans de BEDFORD et ceux du duc de BOURGOGNE cherchant à étouffer la mésintelligence qui régnait entre ces deux princes, leur avaient ménagé un *rendez-vous* à ST-BERTIN, en présence du cardinal WINCHESTER et de l'évêque de BRUGES ; mais on ne put s'entendre et les deux partis, dit un vieux chroniqueur, se retirèrent *plus mal contents qu'auparavant*(2). Cette division produisit néanmoins de bons résultats. Le comte de Flandre finit par se réunir à la maison de France son alliée naturelle, que jamais il n'aurait dû abandonner. Cette union porta un coup terrible à l'Angleterre, elle amena le traité d'ARRAS dont on connait les heureuses conséquences (21 septembre 1435) (4). 1425—1447.

(1) Tous les historiens.

(2) MEZERAI. — DU TILLET.

(3) Les comptes du XIVe siècle nous disent qu'à cette époque et vers la fin du XIVe siècle, les vases d'argent du réfectoire pesaient tous ensemble XXXVI marcs (à VI fr.) ce qui faisait CC et XVI fr. — La même autorité assure que le lavoir placé dans le réfectoire en 1425-1426 avait coûté CXVl IXs Xd. (Anciennes archives de ST-BERTIN actuellement à ARRAS. — Bull. des comités hist., comm. de M. DE MÉLICOCQ, liv. d'août 1850, p. 208).

1425—1447 Un peu plus tard, sous les voûtes du monastère on célébrait d'augustes fiançailles, celles de CHARLES, duc de Bourgogne, comte de Charolais, avec CATHERINE, fille de CHARLES VII, roi de France; puis (1439) celle de MARIE, fille d'ADOLPHE, duc de CLÈVES, et nièce de PHILIPPE-LE-BON, avec CHARLES d'ORLÉANS, qui sembla n'être sorti de prison que pour venir s'allier au comte de Flandre (1440) (1). Les cérémonies du mariage s'accomplirent avec la plus grande solennité (2) et pour y ajouter encore, PHILIPPE-LE-BON tint dans cette même église de ST-BERTIN le VIe chapitre de la Toison d'Or où il créa chevaliers: 1° CHARLES, duc d'ORLÉANS; 2° JEAN, duc de BRETAGNE; 3° JEAN duc d'ALENÇON; 4° MATHIEU DE FOIX, duc de COMMINGES. Toute la cour assista le même jour à la messe du St-Esprit qui fut chantée

(1) CHARLES d'ORLÉANS avait été retenu prisonnier en Angleterre depuis la bataille d'AZINCOURT (1415). — En 1440, l'abbé assista à BRUGES à la procession du *Saint-Sang*; les frais de son voyage s'élevèrent à LXXXVIIl VIIIs. (Comptes). — En 1443, ce prélat fit payer à JEHAN FAUQUEMBERGUES, voirier, XXXIIIs pour étoffes et labeur de *paindre en capitle le invention de* ST-BERTIN. — Remarquons en passant que « moyennant XIIs un mandelier livrait au chapitre XL disciplines qui revenaient à VId la pièce prise chez le cardeuvanier. » (Arch. dép.)

(2) On voyait parmi les assistants, dit MONSTRELET, CHARLES D'ORLÉANS et Mlle DE CLÈVES, sa fiancée, le duc et la duchesse de Bourgogne, le célèbre DUNOIS, et l'archevêque de REIMS, grand chancelier de France, *pendant le jour on fit des joûtes sur le marché et le soir,* ajoute-t-il, *après souper, d'autres joûtes étaient faites en la grande salle de* ST-BERTIN, *tout haults sur petits chevaux de six haumes seulement; il y avait là moult grand foison de lances rompues et les faisait moult bel voir.*

M. DE BARANTE, dans son histoire des ducs de Bourgogne, donne des détails sur cette cérémonie, t. IV, p. 227, 6e édit.

par JEAN DE GRIBOVAL et pendant le saint sacrifice, le duc de Bourgogne « *jura de nouveau d'entretenir et garder inviolablement avec le duc d'*ORLÉANS *et sa cour le serment de paix consenti à* ARRAS *avec le Roi de France, renonçant pour jamais au parti de l'Angleterre.* » Ainsi deux adversaires, jusque-là irréconciliables, devinrent les meilleurs amis, et cette union consentie par la prière au pied de l'autel ST-BERTIN, assura pour quelque temps la paix à la France (1). 1425—1447.

A l'occasion de ces deux mariages, on vit à ST-MARTIN-AU-LAERT un tournois ou carrousel donné par JEHAN, bâtard de ST-POL, seigneur de HAUTBOURDIN, chevalier de la Toison d'Or, l'un des joûteurs les plus exercés de son temps ; il était accompagné de cinq autres chevaliers. Cette fête dura 26 jours et coûta des sommes énormes. Le seigneur de HAUTBOURDIN seul, emprunta en cette circonstance au magistrat de ST-OMER, une valeur de 1500 écus d'or de 48 gros chaque (2). Une colonne en pierre dure, couronnée par une croix mutilée par le temps et portant toujours le nom de *Croix Pélerine* rappelle encore le souvenir qui a inspiré d'intéressantes pages à plusieurs de nos collègues (3).

(1) Gd cart., t. VI, p. 380 et suiv. — Archives de ST-OMER.

(2) Archives de la ville de ST-OMER.—Gd cart. t. VI, p. 380.—BUCHON, t X, p. 210. — Mémoires de MATHIEU de COUSSY, moine du QUESNOI. — DENEUVILLE, hist. manuscrite de ST-OMER.

(3) M. Valentin EUDES, ancien vice-président de la Société des Antiquaires, ancien juge d'instruction à ST-OMER, dont nous regrettons vivement la perte : *Relation d'un pas d'armes, près de la Croix Pélerine.* (Mém. de la Soc. des Antiq., vol. I, p. 302).—M. Hector PIERS, également enlevé depuis peu à sa famille et à ses amis : *Appendice à la relation de*

1425—1447. Ces événements ne sont pas les moins importants de notre histoire, leur retentissement donna de la célébrité à l'abbaye dont la renommée s'accroissait encore par l'affabilité et le mérite de JEAN DE GRIBOVAL. Plusieurs des successeurs de ce prélat, en marchant sur ses traces, ajoutèrent à la prospérité de la communauté, qui bientôt va toucher à son apogée...

JEAN VII mourut au mois de septembre 1447 (1), après 22 ans de gouvernement; il fut enseveli dans son église à côté de son prédécesseur, on plaça sur sa tombe une lame de cuivre avec les lignes suivantes : « *Hic jacet bonæ memoriæ Dominus* JOHANNES DE » GRIBOVAL *quondam abbas hujus monasterii, qui obiit* » *anno verbi incarnati* 1447, 16a *die mensis septem-* » *bris, cujus anima favente dei clementiâ in pace re-* » *quiescat. Amen!....* »

Il existe 218 chartes ou titres relatifs à l'administration de cet abbé (2) dont les armoiries étaient de *sable à trois mollettes à six pointes d'argent* (3).

M. EUDES, p. 322 des mêmes mémoires. — M. JEAN DERHEIMS, dans son histoire de ST-OMER, p. 271 et suiv. — M. le président QUENSON, notre honorable collègue : *Notice sur la Croix Pélerine.* (Mém. de la Soc. des sciences et arts du Nord de la France. Douai, 1833-1834, p. 307).

La Croix Pélerine est encore aujourd'hui debout dans un champ faisant partie de la ferme de la *Rouge-Clef* appartenant à M. D'ANGLURE; de riches récoltes recouvrent depuis bien des siècles le sol qui fut témoin du tournoi de 1440. Ne serait-il pas convenable de placer sur cette colonne une ligne mémorative du fait historique qu'elle rappelle ?.....

(1) *Abbas sithiensis electus anno* 1425 *obiit* 16 *septembris* 1447. (Ms 815).

(2) Gd cart., t. VI depuis la page 400 jusqu'à la page 705, in-fo.

(3) M. WALLET, description du tableau des armoiries de ST-BERTIN, p. 82. — Mss 749 et 755. — Dict. des nobles. — Gd cart., t. VI, p. 416.

JEAN DE GRIBOVAL reçut au monastère 39 religieux dont les noms suivent : 1425—1447

Eloi Pietersonne, chantre, inhumé dans la chapelle St-Benoît qu'il avait embellie. —Mathieu de Poix, grainetier, inhumé dans la chapelle St-Denis, c'est lui qui fit copier à ses frais le manuscrit n° 98 de la bibliothèque de Boulogne (1). — Guillaume de Minorville (*de Minorivillâ*). — Pierre de Seninghem. — Louis Lefed qui se retira novice. — Balthazar de Lyaube. — (1428). — Gérard Despierre, écrivain, auteur du manuscrit n° 98 de Boulogne (2). — Bartholomée de Gand.—Pierre de Mons. — Jehan Dupré (*de Prato*), camérier, il fit construire la fenêtre donnant sur le jardin au-dessus de la cuisine de l'infirmerie. — Bertin Damann, longtemps aveugle, c'est lui qui copia la chronique d'Ypérius (n° 147 des mss de Boulogne).—Jehan Strippe (*vinitor*), décorateur de la chapelle St-André.

(1) Cat. des mss de BOULOGNE, par M. GÉRARD, avocat.

(2) Ms petit in-4° en velin, 109 feuillets gothiques à longues lignes, initiales et titre en couleur sans ornements, il est intitulé : *Tractatus de castitate et munditiâ sacerdotum et alia opuscula ;* il contient plusieurs sujets, le premier a pour titre : *de regimine sacerdotum ;* il se termine par une pièce de vers assez curieuse dans laquelle le prêtre est comparée au coq; on y voit des rapprochements bizarres, tels que ceux-ci :

« *Gallus suas feminas solet verberare,*
» *Has quas cum extraneo novit ambulare,*
» *Presbyter sic subditos debet castigare*
» *Contra legem domini ne velint peccare.*

Plus loin :

« *Pullos solet ducere gallus mutilatus,*
» *Et à mulieribus per hoc est amatus*
» *Sic pro celi gloria presbyter castratus*
» *Deo et hominibus multum erit gratus !!!*

Le manuscrit se termine par cette annotation : *Scriptum per manum* GERARDI DESPIERRE, *sumptibus domini* MATHÆI DE POIX, *religiosi et tunc temporis granatarii monasterii* Sti-BERTINI, *finibus anni millesimi CCCC quinquagesimi quarti, decimâ quartâ mensis maii* (14 mai 1454). — Ce livre portait à ST-BERTIN le titre de : GERARDI DESPIERRE *tractatus de castitate sacerdotum.* (Cât. de BOUL., p. 82, 173. — Voir l'original, n° 98).

1425—1447.

—Jehan Robius.—Eustache Foulon. —Alard de Renescure—(1430). — Philippe du Château (*de Castello*) de Lille, mort en 1501. — Roger Languemercq, qui enrichit la chapelle des Trois-Martyrs. — Jean des Tombes. — Jean de Wittz. — Cornélius, grainetier pour les biens d'Angleterre, il décora les chapelles de St-Jean-Baptiste et de St-Sébastien auxquelles il donna des ornements, des chandeliers d'argent, etc. — 1437 — Guillaume Anessart. — Alard Bart de Roquétoire, chantre (*cantor*), mort en 1505. — Edward de Ligny. — Jacques Pol, mort en 1500, il avait fait le voyage de Rome, c'était un homme très-recommandable et un zélé religieux (1), — François de Wallon-Capelle. — Jean Binghe, sous-aumônier, il fonda des messes et des luminaires. — Jacques Gomer. — Guillaume de Rumilly, mort en 1498. — 1439 — Léonard de Gribeauval, abbé de Verbli (*Vierblaco prope Lovanium*) près de Louvain. — Reginald jeune (*juvenis*). — 1443 — Jehan Pinchon, de Douai, (*vinitor*), c'était un musicien distingué, il mit la *Passion* en musique et la copia de sa propre main (2). — Jehan Anessart. — Amand Oudegherst, qui devint 30e abbé d'Auchy. — Aleaume Leurs. — 1445 — Jacques Godescale (surnommé *Blanc Pain*), sous-prieur. — Pierre Cauvet, mort à Auchy. — Guillaume Gonnet. — Guillaume Craye, chantre mort en 1501 (1).

(1) *Bene commendatus, religiosus zelator.*

(2) *Fuit insignis musicus passionis in cantu reddidit et proprià manu scripsit* (1443). (DIPL. BERT., ms 815).

(3) *Cat. rel. Bert. qui colligi potuerunt.* (Ms 815, bibl. Audom.)



LES

ABBÉS DE SAINT-BERTIN.

JEAN VIII DE MEDON, 63e ABBÉ.

Avènt : 1447.

Remplacement 1450.

SOMMAIRE. — Election régulière de JEAN DE MEDON. — Il se rend à THÉROUANNE pour obtenir sa confirmation. — Grave incident. — Un chapelain de l'évêque de VERDUN réclame l'abbaye au nom de ce prélat qui vient, lui-même peu après, soutenir ses prétentions. — La cause est portée au métropolitain qui donne gain de cause aux religieux. — JEAN est installé. — Pêche miraculeuse. — Heureux présage. — Nouveaux embarras. — Le duc de Bourgogne soutient chaudement GUILLAUME FILLASTRE qui ne recule devant aucune opposition. — Ce prélat se fait installer violemment par un notaire apostolique. — Réclamation des religieux. — Rumeur dans la ville. — Protestation des moines. — JEAN VIII repart pour PARIS afin de faire valoir de nouveau ses droits. — L'Université le soutient. — Elle écrit au pape. — PHILIPPE-LE-BON insiste auprès du souverain pontife qui n'ose se prononcer. — Sa Sainteté exprime ses regrets à la communauté. — Le 28 juillet 1448, GUILLAUME fait signifier la bulle pontificale en sa faveur. — Peu après il arrive avec le duc qui l'introduit en se fâchant contre les moines, ceux-ci forcés de répondre *oui* ou *non*, finissent par accepter l'évêque de VERDUN qui est installé le 13 août suivant en présence de la cour. — Fatigué de tant de difficultés, JEAN VIII donne sa démission au pape et se retire avec quelques avantages et une pension. — Satisfaction du souverain pontife. — Ses paroles bienveillantes. — JEAN se retire à CAUMONT. — Sa démission et la transaction sont approuvées par le pape en 1451. — En 1461 il est pourvu de l'abbaye de ST-QUENTIN où il meurt en 1471 ou en 1481 selon les variantes. — On n'a aucun titre de lui. — Ses armoiries présumées.

JEAN DE MEDON OU DE MEUDON, originaire d'YPRES, avait pris l'habit monastique à ST-BERTIN sous JEAN

1447—1450 LE BLIECQUÈRE, il exerça pendant seize ans l'office de grainetier, et le 18 septembre 1447, ses confrères capitulairement assemblés au nombre de 57, le désignèrent d'une commune voix pour succéder à JEAN DE GRIBOVAL (1). — Après son élection, JEAN se rendit à THÉROUANNE pour, selon l'usage, se faire confirmer, par l'évêque ; n'ayant pas trouvé ce prélat, il dut s'adresser aux vicaires généraux du diocèse (2); mais ici une grave difficulté se présenta.

Un prêtre se disant chapelain et nonce de Monseigneur GUILLAUME FILLASTRE, évêque de VERDUN et de TOUL, conseiller du duc de Bourgogne, etc. etc., s'opposa à cette élection, en alléguant que le pontife Lorrain avait des droits sur le monastère, en vertu d'une bulle particulière du pape EUGÈNE IV adressée à Messieurs de ST-BERTIN (3). Il ajoutait que Sa Sainteté s'étant, pour une fois seulement, réservé le droit de nomination à cette abbaye, elle avait la faculté d'en disposer (4). GUILLAUME vint (29 octobre 1447) soutenir en personne ses prétentions, il était porteur d'un bref émanant de NICOLAS V, il fallut

(1) Gd cart. de ST-BERTIN, t. VII, p. 1 et suiv. — Gall. christ. col. 505. — JOHANNES DE MEDON *electione fratrum, numero 57, subrogatur.*

(2) DENYS GRIETTEN et JEAN D'ANTIN, étaient alors grands vicaires à THÉROUANNE. (Gall. christ.) — L'évêque était le cardinal LEJEUNE.

A cette époque (1447) « la façon du sceau de l'abbé coûta IIIIl XVIs et celui qu'il faisait graver l'année suivante s'éleva à XVIIl les XII onces d'argent, moins deux estrelings à ce nécessaires, y comprises les perles de la mître abbatiale fournies par SIMON l'orfèvre, au prix de 10 estrelings » (1449). (Archives d'ARRAS. — Comptes).

(3) Cet acte était du 4 des calendes de juillet 1442.

(4) *Neminem qve hâc vice, preter dominum papam, de hâc abbatiâ potuisse disponere.*

bien le reconnaitre: surpris de se trouver en face d'un pareil compétiteur, JEAN DE MEDON ne renonça point toutefois à maintenir ses droits, il se pourvut auprès du métropolitain (5) qui après avoir examiné les priviléges particuliers du monastère ainsi que les autres pièces de l'élection contestée, confirma la nomination faite par les moines. Peu de jours après JEAN VIII était intronisé dans son église (1) à la satisfaction générale de la communauté. La veille de cette installation, une pêche presque miraculeuse s'opéra dans les viviers de la maison, ce qui parut d'un bon augure pour le nouvel abbé ; on crut y voir le présage d'une heureuse issue à l'injuste querelle qui lui était suscitée; mais JEAN DE MEDON n'était pas au bout de ses peines, il avait affaire à trop forte partie.

Le duc de Bourgogne appuyait particulièrement GUILLAUME FILLASTRE auquel, dit-on, le rattachaient les liens du sang; ce prince ne voulut jamais consentir à accepter une décision contraire à son favori dont il avait obtenu la nomination du pape (bulle des ides d'octobre 1447). Vainement JEAN et ses religieux soumirent-ils au souverain pontife les actes authentiques de leur élection régulièrement confirmée par le métropolitain ; vainement aussi se pourvirent-ils auprès du Roi de France et auprès du parlement de PARIS; la décision royale de CHARLES VII, l'arrêt favorable du parlement (20 mars 1447) tout

(5) JACQUES JUVENAL, archevêque de REIMS.

(1) *In hoc cœnobio cum gaudio receptus est.* (Gall. christ., col. 805).— Ms du P. ANGE, carme déchaussé, fo 140-141.

fut inutile, les efforts tentés par le monastère pour conserver ses priviléges restèrent sans effet. GUILLAUME toujours chaudement secondé par son puissant protecteur ne se déconcertait jamais; sans égard pour les oppositions qu'il rencontrait et même pour les avertissements confidentiels du Pape (1), il restait inflexible dans ses prétentions qui devaient finir par triompher. Au commencement du mois de juillet 1448 (2), Monseigneur l'évêque de VERDUN fit en présence de témoins prendre possession de l'abbaye, en son nom, par l'entremise d'un notaire apostolique (3). Cette audacieuse entreprise mit en émoi la communauté et la ville, les religieux protestèrent hautement en plein chapitre (16 juillet 1448) contre la violence qui leur était faite, ils renouvelèrent leur acte d'obéissance à JEAN DE MEDON qui repartit pour PARIS afin d'y plaider une seconde fois sa cause. L'Université elle-même prit le parti de l'abbé, elle écrivit à cette occasion à la cour de ROME en faveur de l'élection capitulaire; mais le pape, toujours obsédé par PHILIPPE, n'osait se prononcer....

(1) Le souverain pontife avait plusieurs fois fait remarquer à GUILLAUME qu'une abbaye comme celle de ST-BERTIN devait être nécessairement gouvernée par un chef régulier et titulaire.

(2) A cette époque, au milieu des démêlés dont nous parlons, on ne cessait pas de travailler dans la maison. Les comptes nous apprennent qu'on réparait alors le parloir ainsi que les siéges qui s'y trouvaient. On voit que la chaire de l'abbé et la main-d'œuvre coûtèrent X[l] III[s] avec les 878 grands carreaux nécessaires pour carreler le susdit parloir, y compris la voiture (1448).

(3) JACQUES DE VILLIERS.—*Auctoritate ducis Burgundiæ misit quemdam* JACOBUM DE VILLIERS *in chorum ecclesiæ, cum testibus qui nomine dicti episcopi in abbatiæ possessionem iret......* (Gall. christ., col. 505).

Cédant enfin à l'insistance du prince, Sa Sainteté chargea son théologal (ROBERT CIBOULE) de témoigner à l'abbaye de ST-BERTIN ses regrets de ne pouvoir mieux entrer dans ses vues (1), ajoutant qu'on n'était pas toujours le maître de satisfaire à ses désirs : « *Aliquando* » *scilicet incidere tempora, ut suo non posset satisfacere* » *desiderio.* » Cette réponse était claire, elle annonçait une nouvelle tentative de GUILLAUME, elle ne se fit pas attendre ; le 28 juillet 1448, le prévôt de la collégiale de ST-OMER, SIMON DE LUXEMBOURG, à la requête de l'évêque de VERDUN et en qualité de délégué du souverain pontife, signifia à l'abbaye la bulle papale de NICOLAS V, en date des calendes d'avril 1448, par laquelle il était enjoint à tous les religieux, sous peine de désobéissance, de recevoir GUILLAUME pour abbé commendataire et pour administrateur ; en même temps le duc de Bourgogne arrivait lui-même au monastère accompagné de GUILLAUME FILLASTRE, porteur de ses bulles apostoliques; ce prince l'introduisit dans la communauté, se fâcha contre les moines en leur demandant s'ils voulaient *oui* ou *non* obéir au souverain pontife (2). Tous gardèrent d'abord le silence craignant le courroux du comte, puis en présence de tant de tenacité, ils finirent par se décider à entendre la lecture de la bulle papale et à renoncer capitulairement à leur opposition à l'égard de l'évêque de VERDUN dont l'installation eut lieu le même jour (13 août 1448) en la présence de 1447—1450.

(1) Gd cart. de ST-BERTIN, t. VII, p. 1, 2, 3, etc.

(2) *Volente* PHILIPPO *duce Burgundiæ*, etc. (Gall. christ.)

1447—1450 PHILIPPE-LE-BON, de JEAN DE BOURGOGNE comte d'ETAMPES, de PHILIPPE DE BOURBON seigneur de BEAULIEU, d'ADOLPHE, second fils du duc de CLÈVES, comte de la MARQUE, de SIMON DE LUXEMBOURG, prévôt de ST-OMER, de JEAN COQUILLAN, chantre, de ROBERT DESCAMPS, chanoines, etc., etc. —Au moment où GUILLAUME prenait possession de la forme abbatiale, JEAN DE MEDON obtenait à PARIS un mandement royal pour mettre à exécution l'arrêt du parlement rendu en sa faveur le 28 mars 1447, et à son tour GUILLAUME obtenait d'autres lettres royales pour s'opposer à l'exécution de ce mandement. Fatigué enfin de tant de démarches vaines (1), JEAN prit le parti de déposer lui-même sa démission entre les mains du Saint Père; le souverain pontife l'a reçut avec bonté en lui adressant ces paroles : « *Bene facis* » *fili quia pacem das ecclesiæ* (2). » Toutefois, en abandonnant la prélature (1450) JEAN transigea avec son successeur, on lui accorda : 1° une rente annuelle de 400 livres (3) sur les biens de CAUMONT où il fixa sa résidence jusqu'à ce qu'il fut pourvu d'une autre abbaye; 2° le droit à un chapelain et à deux domestiques; 3° celui d'avoir deux religieux avec lui; 4° de

(1) Gd cart., de ST-BERTIN. — Ms du P. ANGE. —*Tandem ecclesiæ suæ ruinam dolens.... abbatiam dimisit exeunte julio.* (Gall. christ. col. 505).

(2) Gd cart., t. VII, in-fo, p. 2 et 3, etc. — Dans le chiffre indiquant les années d'administration de ces abbés, nous ne fixons le commencement de l'entrée en fonction de GUILLAUME FILLASTRE qu'à la démission de JEAN DE MEDON. (1450).

(3) *Sibi retentæ pecuniæ.* (Gall. christ., col. 505).

(4) Idem, idem. — Gd cart., t. VII.

ne relever que du pape, de tenir la première place à St-Bertin après l'abbé, et enfin on lui assura une position honorable. Cette transaction fut ratifiée par le souverain pontife le 6 des calendes d'avril 1451 (1). — Dix ans après, Jean de Medon, sur la recommandation du duc de Bourgogne, fut pourvu de l'abbaye de St-Quentin près de Péronne, diocèse de Noyons, où il mourut en 1471 d'après les auteurs du *Gallia christiana*, et en 1481 d'après le grand cartulaire (2). 1447—1450

La haute position de Guillaume explique assez la préférence dont il fut l'objet, Jean de Medon n'avait pour lui que le bon droit et l'humilité monastique, ne devait-il pas succomber ?...

Il n'existe au grand cartulaire aucun titre relatif à l'administration de cet abbé, si ce n'est ceux qui concernent ses démêlés avec son heureux concurrent (3).

On ne connait pas les armoiries de Jean (4) qui pendant son gouvernement éphémère ne donna l'habit à aucun religieux. On a quelque raison de croire, cependant, que son écu armorié pourrait bien être celui qu'on aperçoit encore sur une clef de voûte dans le bas-côté gauche de la tour de St-Bertin, écu dont nous avons donné ailleurs le dessin (5). Cette partie de l'église a été achevée en effet sous le gouver-

(1) Johannes de Medon, *sithiensis abbas electus anno* 1447, *prelaturam cessit* Guillelmo de Fillastre, *anno* 1450, *tandem obiit abbas* Sti-Quintini *apud* Peronnam *anno* 1471 (me 815).

(2) Gd cart. — Me du P. Ange.

(3) Idem, idem.

(4) M. Wallet, p. 82.

(5) Fouilles de St-Bertin, planche 2.

1447—1450. nement de ce prélat et pendant ses débats avec son successeur; serait-il étonnant que ses armes y eussent été placées ? ne voit-on pas aux clefs de voûtes correspondantes, à droite en entrant, l'écu de GUILLAUME FILLASTRE (1) ?

(1) L'une de ces clefs de voûte aux armes de GUILLAUME est au musée de ST-OMER ; les autre sont toujours en place.

— Ici s'arrête la première partie de ce travail (1450); la seconde partie qui va suivre commencera le gouvernement de GUILLAUME FILLASTRE, 64e abbé, et se continuera jusqu'à la suppression du monastère en 1791.

ERRATA.

PAGES.	LIGNES.	
		L'ordre des épigraphes a été interverti par mégarde; celle commençant ainsi : *Nobilissimum*, doit être placée la première parce qu'elle est relative à l'histoire du monastère ; l'autre: *Rapta sepulturis*, n'est que la seconde ; elle est relative aux vignettes.
IV. —	—	Après ces mots : *sous le marteau*, substituer une virgule au point qui arrête le sens de la phrase.
XV. —	3. —	*Lisez* : XVI[e] siècle, *au lieu de* XIV[e].
XXV. —	7. —	*Lisez* : qui ne tarda pas à lui appartenir.
XXVI. —	21. —	*Supprimez* la virgule après le mot *recueillir*.
XXXI. —	2. —	En note. — *Lisez* : ST-REMI CARRETTE.
Id. —	Id. —	*Lisez* : 1802, *au lieu de* 1702.
XXXIII. —	—	A la dernière ligne du texte, *lisez* : la tâche que nous nous sommes IMPOSÉE, *au lieu de* IMPOSÉ.
14. —	8. —	*Lisez* : acheter de, *au lieu de* acheter à.
26. —	7. —	*Après* STATO, *ajoutez* : STRATO ou STRATÆ, dont on semble pouvoir faire ETRÉES et que notre honorable et savant collègue, M. COURTOIS, traduit plus volontiers par ETREHEM (1).
40. —	—	Au chiffre indicateur de la page, *lisez* : 40, *au lieu de* 30.
41. —	21. —	*Lisez* : divinatoire, *au lieu de* devinatoire.
43. —	—	En marge, après mort, *lisez* : 820, *au lieu de* 280.
50. —	7. —	FRIDOGISE fut le 17[e] chancelier.
54. —	9. —	*Après* RIKOLVINGHEM, *mettez* : ne serait-ce pas RIHOULT ?

(1) Mémoires des Antiquaires de la Morinie, t. IX, 2[e] partie, p. 64.

PAGES.	LIGNES.	
Id.	—	— Note 4. — *Au lieu de* CAUMONT, *lisez :* COURMONT, (village du Boulonnais). — *Après* HISDENNE, *ajoutez :* (peut-être HESDIN). — *Après* Sempiaco, *ajoutez :* Sempi, etc.
56.	— 17.	— *Lisez :* aumusse, *et non* aumuse.
62.	—	— Dans l'explication de la planche 11, lig. 7, *au lieu de* PEPIN à cheval la mître en tête, etc., *lisez :* FOLQUIN nimbé, à cheval, la mître en tête, la crosse à la main, l'écu sur la poitrine et en costume de guerrier, rapportant victorieusement les reliques de ST-OMER.
54.	—	— Note 3. — *Au lieu de* dessin n° 16, *lisez :* dessin n° 13.
65.	—	— Note. — *Au lieu de* abbatiam, *lisez :* abbatia.
66.	—	— A la note 3, *ajoutez :* REGENHARDUS fut mis à mort sur la hauteur où est aujourd'hui situé le hameau de MONNECOVE (MUNNIO). — Voir à cet égard les légendes avec deux intéressantes notices de M. COURTOIS sur la LEULENNE (2) et sur le village d'EPERLECQUES (3).
84.	— 12.	— En note. — *Mettez* le signe (1), *au lieu* du signe (3).
Id.	— 18.	— En note. — *Après ces mots :* souvent cités, *ajoutez ceux-ci :* Voyez entre autres le magnifique ouvrage de notre savant collègue, M. de COUSSEMAEKER, intitulé : *L'Histoire de l'Harmonie.* (Paris 1852, préface, p. 1, in-4°).
86.	— 2.	— *Lisez :* RAGENOLD, *au lieu de* REGENON.
89.	— 6.	— *Après ces mots :* ce pieux pontife, *ajoutez ceux-ci :* en sa qualité de chancelier de France : (il fut le 24e de 893 à 900). — Voyez *Tablettes de Thémis.* Paris, 1755, édit. in-32, *liste des chanceliers de la 1re et 2e race.*
96.	— 13.	— *Lisez :* Sous cette administration, etc.
100.	— 4.	— *Après le mot* jusque-là, *supprimez* le point et la virgule qui suspendent le sens de la phrase.

(1) Mémoires des Antiquaires de la Morinie, t. IX, 2e partie.

(2) Rapport sur les mémoires présentés au concours de 1853.

PAGES. LIGNES.

111 et 126. — *Au lieu de* ODOUARD DE BERSAQUES, *lisez tout simplement* : BERSACQUES.

143. — 17. — Note 4. — Le mot *Noviomagus* a diverses significations, il s'applique à SPIRE, à NIMÈGUE, à NOYON, etc., etc.; ici il semble convenir mieux à la première de ces capitales qu'à NOYON dont le nom s'est glissé dans le texte. Cette ville française ne faisait pas alors partie des terres de l'empire.

148. — 10. — Au sommaire. — *Lisez* : 1042, *au lieu de* 1092.

150. — — Note 3. — *Ajoutez* : C'est RODERIC qui envoya des reliques de St-BERTIN au Roi d'Angleterre (1036).

161. — 7. — *Après* ELCINIUM, *ajoutez* : HEUCHIN entre deux parenthèses.

181. — 2. — Note. — *Au lieu de* 1811, *lisez* : 1841.

189. — 2. — Note. — *Ajoutez* : Dans lequel MANASSÈS DE REIMS et quatre de ses suffragants firent publier cinq articles touchant la *trève de Dieu* que l'on devait observer sous peine d'excommunication. (Dict. des conciles).

199. — 11. — *Lisez* : un chevalier, *au lieu de* : un soldat.

204. — 14. — *Lisez* : écrit, *au lieu de* écrite.

215. — 6. — *Au lieu de* où couvait un volcan, *lisez* : où couvait, etc.

221. — — En note. — *Lisez* : nous espérons pouvoir en publier l'ancien catalogue complet.

222. — 2. — Note. — *Lisez* : LOUIS XVI, *au lieu de* LOUIS VXI. Idem, à l'avant-dernière ligne de la note, *mettez* un — entre mˢ et édition in-fº par HORSTIUS.

234. — 5. — Supprimer la virgule après Lombard.

247. — — Note 1. — *Ajoutez* : S'il fallait en croire BERNARD, l'annaliste de CALAIS, qui a écrit sous l'inspiration d'YPERIUS, de MEYER et de MALBRANCQ, les habitants de CALAIS (*illos de Calesio*) auraient tenté à cette occasion de mettre le feu à l'abbaye, et ils y seraient parvenus sans l'intervention de GÉRARD D'HERVELINGHEM, connétable du Boulonnais. (Ann. de CALAIS, p. 116, 117, 118,

PAGES. LIGNES.

119. — Ann. de St-Bertin, chap. 45, p. 1. — Meyer, f° 52. — Malbrancq, t. III, liv. 10 ch. 23.

265. — — En note. — *Lisez* : pontificalem, *au lieu de* potinficalem.

266. — 5. — *Lisez* : une misérable querelle soulevée, *au lieu de* souleva.

267. — 2. — *Lisez* : tout meurtris, *au lieu de* tous meurtris.

304. — 30. — En note. — *Lisez* : moins vraisemblable, *au lieu de* moins invraisemblable.

308. — 10. — *Lisez* : 1297, *au lieu de* 1397.

341. — — *Ajoutez à la fin de la note* 3 : Le ms d'Arras in-f° *parvo* sur papier, encadrements à l'encre noire, écriture bâtarde du XVIe siècle, porte le n° 306; il offre quelques variantes avec le texte imprimé.

942. — — Note 3. — *Au lieu de* religionis, *lisez* : religiosus.

352. — 17. — *Lisez* ; réservés au duc de Bourgogne.

353. — 27. — En note. — *Lisez* : comité des arts, *au lieu de* ant.

369. — En marge, *lisez* : 1420, *au lieu de* 1400.

Nota. — D'autres inexactitudes qu'il serait trop long de relever, se seront vraisemblablement glissées encore, malgré nos soins, dans ce volume; nous osons compter sur l'intelligence du lecteur pour y suppléer et sur sa bienveillance pour les excuser.

TABLE

LISTE CHRONOLOGIQUE

DES 63 PREMIERS ABBÉS DE SAINT-BERTIN DONT LES BIOGRAPHIES SE TROUVENT DANS CE VOLUME (1).

(648 — 1450).

(1) Le sommaire des matières est placé à la tête de chaque article biographique.

(2) La première date indique l'avènement et la seconde la fin de chacune des administrations abbatiales d'après le grand cartulaire de Dom. de Witte.

